

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12666 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 19 OCTOBRE 1985

Crise inédite à Rome

La crise qui vient d'entraîner la chute du cabinet Craxi est la plus atypique qu'ait connue l'Italie en quarante ans. Jamais, depuis la fin de la guerre, un gouvernement n'était tombé sur une affaire de politique extérieure. Le fait est tellement inédit qu'à Rome la classe politique semble en être passablement déroutée.

Comble de paradoxe, l'homme par qui arrive le scandale d'un désaccord avec les Etats-Unis – l'un, du moins de *ses acteurs essentiels* – n'est autre que le chef de la diplomatie italienne, M. Andreotti, pilier de cette démocratie chrétienne pour laquelle l'alliance atlantique a valeur de dogme.

En toute hypothèse, l'affaire risque de laisser des traces profondes. Dans les relations, d'abord, avec Washington, qui ont réellement été au cœur de la crise. M. Craxi a exprimé jeudi son « amertume » devant la désinvolture avec laquelle les Etats-Unis s'étaient comportés envers la souveraineté italienne.

Son ministre de la défense, M. Spadolini, n'a pas pour sa part quitté le gouvernement sur une simple pique d'amour-propre mais aussi parce qu'il ne partageait pas ses idées sur le rôle que peut jouer l'Italie en Méditerranée et au Proche-Orient, indépendamment de son allié américain. Ainsi est mise en évidence l'absence de consensus, sur un sujet majeur de politique internationale, dont souffrait la coalition. Ne serait-ce que pour cette raison, on imagine mal que les alliés d'hier puissent demain agir à nouveau de concert.

Mais d'autres tensions contribuent à expliquer ce divorce, trop à l'italienne en un sens pour ne pas faire de victime. Depuis quelque temps déjà, une fraction significative du Parti républicain – lequel ne compte il est vrai que vingt-neuf députés – supportait mal de voir son chef, M. Spadolini, siéger au sein d'un cabinet dont elle n'approuvait plus certaines options – en matière économique et budgétaire notamment – que du bout des lèvres. Là encore, la crise joue un rôle de *révélateur* : si la coalition s'est rompue, c'est aussi parce que, sur le plan intérieur, elle était devenue fragile.

Compte tenu de ces différents facteurs, une solution de rechange va être difficile à mettre sur pied. Le grand mérite de M. Craxi – quelles que soient les intempérances occasionnelles de son caractère – est d'avoir su présider pendant plus de deux ans, avec une habileté que tout le monde ne lui soupçonnait pas au départ, une alliance des forces politiques italiennes dont n'étaient pratiquement exclus que les extrêmes, à gauche et à droite.

Cette stabilité gouvernementale – un record après celui d'Aldo Moro dans les années 60 – avait rendu à l'Etat un crédit plus qu'entamé par les « combinazione » faites et défaites au fil des mois et des années. Une efficacité aussi, qui s'est particulièrement manifestée dans la lutte contre le terrorisme et la Mafia.

De là la sourde crainte qu'au-delà d'une crise gouvernementale comme en connaissent toutes les démocraties ne s'annonce une rechute dans la maladie dont l'Etat a trop longtemps souffert.

(Lire nos informations page 4.)

L'AFFAIRE DE L'« ACHILLE-LAURO » ET LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

Washington exclut que l'OLP soit associée actuellement au processus de paix

Reçu le jeudi 17 octobre par le président Reagan, M. Shimon Pérès a trouvé à Washington des interlocuteurs que l'affaire de l'« Achille-Lauro » a rendus encore moins bien disposés que de coutume à l'égard de l'OLP. Le premier ministre israélien n'a pu que s'en féliciter, son pays ayant toujours soutenu que l'OLP n'avait pas sa place dans d'éventuelles négociations de paix au Proche-Orient.

M. Pérès – qui doit prononcer lundi un important discours à l'ONU – s'est de nouveau déclaré disposé à discuter directement avec Amman de toutes les propositions que pourrait formuler la Jordanie pour relancer les négociations de paix.

De notre correspondant

Washington. – Le jeudi 17 octobre 1985 restera sans doute une journée noire pour l'OLP – celle où se sera ressoudé contre elle le front israélo-américain qu'elle était en voie de fissurer. Quelques heures avant que M. Shimon Pérès n'appelle, en sortant de la Maison Blanche, la Jordanie à des négociations *« sans conditions préalables »*, c'est-à-dire sans l'OLP, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avait en effet laissé comprendre, dans la matinée de ce même jeudi, que l'organisation de M. Arafat ne lui semblait plus qualifiée pour participer à d'éventuelles pourparlers de paix.

Deux semaines de coups de théâtre méditerranéens ont ainsi promu ce qui n'aurait dû être qu'une énième visite aux Etats-Unis d'un chef de gouvernement israélien au rang, bien différent, de premier acte d'une nouvelle période dans la crise proche-orientale.

C'est que, du bombardement par Israël du QG tunisien de l'OLP à l'empressement avec lequel la Syrie a produit le corps de Léon Klinghoffer – et, par là même la preuve de l'assassinat d'un citoyen américain par des hommes liés à M. Arafat, – entre les mardis 1er et 15 octobre, les données fondamentales à partir desquelles évoluait, depuis deux ans, le jeu politique régional ont toutes été modifiées.

Le changement, en tout cas, est assez profond pour qu'Israël, jusqu'à présent placé sur la défensive par les efforts diplomatiques conjugués de l'Egypte, de la Jordanie et de l'OLP, ait maintenant pu reprendre l'initiative à Washington en relançant sa solution jordanienne sans que les dirigeants américains ne se démarquent le moins du monde de cette démarche. Or, s'il n'est pas encore exclu – bien que très peu probable – que l'approche israélienne puisse donner des résultats, il est, *en revanche*, sûr que l'espoir de M. Arafat d'être représenté à d'éventuelles négociations n'est, dans ces conditions, plus d'actualité.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

APRÈS « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. Le Pen, un surdoué du simplisme

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Ce n'est pas toujours par ses arguments que l'homme politique persuade. Les raisonnements les mieux construits, les plus logiques, ne valent pas la force de conviction mystérieuse de ceux qui savent gagner la sympathie, mobiliser les militants et faire pleuvoir les bulletins dans l'urne. Dans la bouche de ces privilégiés, la demi-vérité, le sophisme et parfois le gros mensonge ont un accent irréfutable et emportent l'adhésion.

Ce secret-là, il ne faut pas aller le demander aux jeunes énarques qui tambourinent sur leur peau d'âne pour attirer le chaland. Pas davantage aux vieux politiciens, qui connaissent toutes les ficelles mais ne savent plus se faire pâmer personne. M. Jean-Marie Le Pen, lui, le connaît. De criminels imbéciles font sauter des bombes en prétendant vouloir l'empêcher de parler. Et le lendemain, la France éberluée et – même la rage au ventre – admirative le voit, à Antenne 2, donner un échantillon de son talent.

Et quel talent ! C'est lui qui transforme un vétéran d'extrême droite, héritier de 3 % des suffrages et d'une tradition anachronique, en une star dont l'audience, à l'aune électronique des sondages instantanés, montait mercredi soir comme mercure au Sahara. C'est le talent qui fait sous nos yeux une grande surface de la mercerie vétuste où l'on écoulait surtout des rubans pour médailles commémoratives.

Car, si le vendeur a changé, le *fonds de commerce est ancien*. Au siècle dernier, Barrès suppliait les Français d'*« d'écarter de notre pays la main-d'œuvre étrangère, progrès immense pour l'amoindrissement de la misère en France »*. L'auteur des *Déracinés* dénonçait déjà *« l'énorme privilège fait aux étrangers de jouir de notre pays sans supporter la plus lourde de nos charges, l'impôt du sang. »* M. Le Pen ne dit pas autre chose.

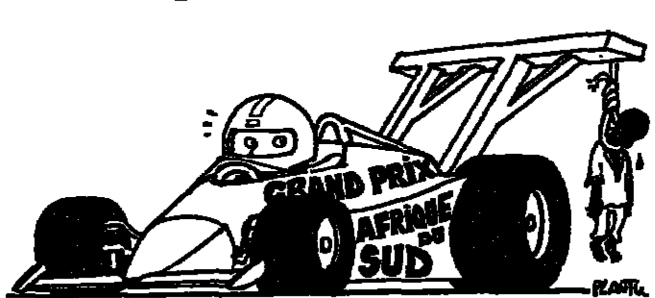
A quoi faut-il attribuer son succès ? La crise ? C'est bien commode. La xénophobie de ceux que le général de Gaulle qualifiait aimablement de *« veaux » ? Lui seul* pouvait le faire sans qu'on le compare aux mauvais auteurs qui, voyant leur pièce sifflée, trouvent le *public au-dessous de tout.* D'ailleurs, dans une démocratie, l'électeur paie sa place et a toujours raison. Quand, à la fin d'une émission, un homme accusé publiquement des pires vilenies est acquitté par 40 % de son jury, il faut bien reconnaître qu'il a su créer, avec ceux qui le regardaient plaider sa cause, un lien, une affinité, une sympathie.

L'aisance, le bagout, la rouerie ? Le président du Front national les pratique dans le genre bonhomme, comme naguère Georges Marchais dans le registre gouailleur et teigneux. Comment désarçonner cette bête de scène ? Il faut le voir, goguenard, renvoyer dans son coin d'un coup de patte un journaliste *maladroit qui jappe son indignation.* Ou bien, camelot de génie, ne pas savoir répondre à une question trop précise et entourer son mince bâtonnet d'un nuage sucré de barbe à papa ! Ou encore – pas vu, pas pris ! – faire passer un chiffre de troisième choix pour une occasion à saisir. Comme ces *« 108 milliards »* de prestations sociales versés aux immigrés alors que le chiffre véritable si l'on en croit une étude de l'ENA est de 8 milliards. 100 milliards de différence : une paille !

Mais la vraie force de M. Le Pen est ailleurs que dans ce savoir-faire de grand professionnel. Il parle clair, même s'il ne dédaigne pas de temps à autre, par une *« efflorescence »*, un *« commensal »*, ou un imparfait du subjonctif, de rappeler qu'il a des lettres et n'en fait pas tout un plat. Surtout, il donne l'impression, lui qui se veut un *« combattant de la vérité »*, d'avancer là où les autres reculent.

(Lire la suite page 8, et page 10, l'article de ROBERT SOLÉ : « Portugais en France : la face cachée de l'immigration »

Benjamin Moloïse a été pendu à Pretoria



Condamné pour le meurtre d'un policier, le jeune Noir a été exécuté ce vendredi 18 octobre. La situation en Afrique du Sud avait provoqué il y quelques semaines un mouvement de boycottage du Grand Prix automobile de Kyalami. Finalement, en dépit de l'absence de Renault et de Ligier, le Grand Prix aura lieu samedi comme prévu.

PAGE 6

L'accord électoral RPR-UDF

L'opposition devrait présenter des listes d'union dans un peu plus de la moitié des départements.

PAGE 24

Dégel entre la Pologne et Israël

Varsovie – évidemment avec l'aval de Moscou – et Jérusalem s'apprêtent à échanger des « représentants officiels ».

PAGE 6

« Le métier de romancier » par Claude Simon

Un inédit du prix Nobel de littérature, le douzième écrivain français distingué par l'Académie suédoise.

PAGE 13

Chute des films français

En un an, ils ont connu une baisse vertigineuse de spectateurs de près de 25 %.

PAGE 14

SÉCHERESSE DANS LE LOT

Les sinistrés de l'anticyclone

La sécheresse persiste et le ton monte entre la FNSEA et le ministère de l'agriculture. Dans les départements sinistrés, plusieurs manifestations témoignent du mécontentement des agriculteurs alors que la Communauté, après avoir refusé dans un premier temps, vient d'accepter de subventionner l'achat de 200 000 tonnes de fourrage à prix réduit.

De notre envoyé spécial

Cahors. – C'est magnifique et désespérant, la sécheresse. Tout le Lot – un département sinistré parmi d'autres – en témoigne. Magnifique à contempler, désespérant à comprendre. Qui le traverserait en trombe par la nationale 20 verrait le Lot en couleurs, en lumières, en contrastes. Ciel limpide, tons pastel du fauve au roux. Tous les mauves répandus sur les collines, vastes champs jaunissant sur les plateaux, et, sur tout cela, un soleil qui commence ses journées par des caresses puis, se levant, finit par cogner, comme en été. Les vallées de la Dordogne et du Lot, verdoyantes comme si de rien n'était. Ah ! prolonger les vacances...

Mais voilà. Il n'y a pas que des paysages entr'aperçus. Dans ces paysages, il y a, nichées derrière quelques bouquets d'arbres, de belles fermes en pierre où des paysans se rongent les sangs, scrutent le ciel bleu, le ciel imperturbable. Des hommes et des femmes qui marchent dans la poussière blanche. Très bronzés. Des agriculteurs désemparés. C'est à n'y rien comprendre. *« D'habitude,* dit un paysan du causse de Gramat, *quand on voit au loin les monts du Cantal, c'est signe qu'il pleuvra dans les vingt-quatre heures. Cette année, on les voit tous les jours, ces foutues montagnes, et il ne pleut jamais. »*

D'ailleurs, il ne pleuvra plus jamais. C'est l'idée qui commence à se répandre par ici. D'avoir tant duré, la calamité paraît devoir durer toujours. M. Castagnier, agriculteur à Saint-Médard-Nicourby, quand il se lève le matin, ne prend même plus la peine de regarder par la fenêtre : *« Je ne regarde plus le ciel. Je sais bien le temps qu'il fait. Il y a trop longtemps que ça dure. »* A des kilomètres de là, dans l'extrême nord du département, M. Linol, jeune éleveur de chèvres, âgé de vingt-quatre ans, a déjà sa propre météo, pessimiste : *« On sait très bien que d'ici quinze jours il n'y aura pas d'eau ! Regardez ce vent du nord ! tant qu'il soufflera, celui-là... »*

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 21.)

débats

ENTREPRISES

L'entreprise est devenue la reine des batailles économiques. Robert Lattès analyse les facteurs qui ont contribué à son épanouissement aux Etats-Unis, et D.H. Perrin énumère les conditions nécessaires à sa réussite au cas où une nouvelle majorité sortirait des urnes en 1986.

La « leçon de choses »

Réussir « l'entreprise de l'alternance », c'est mobiliser l'intelligence, rétablir une démocratie dans la firme et récupérer ses responsabilités.

par D.-H. PERRIN (*)

QUE la majorité politique qui prendra en main, en 1986, la gestion de la France ne se trompe pas d'entreprise, si elle ne veut pas créer dans le monde du travail les « déçus de l'alternance » ! La « leçon de choses » en économie que la France s'est offerte depuis 1981, de manière fort coûteuse, aura balayé quelques mythes et laissé des acquis durables.

Les rêves de travailler moins, de redistribuer le travail comme solution au chômage n'ont pas tenu leur promesse. Le dogme de l'indexation des salaires et des prix est, bon gré, mal gré, remis en cause : l'entreprise, comme la nation, ne peut distribuer plus qu'elle ne gagne. La lutte contre l'inflation est l'affaire de tous.

De plus, la réhabilitation de l'acte d'entreprendre comme seul moyen de création de richesses se traduit par un langage à peu près commun à tous : salariés, chefs d'entreprise, syndicats et partis politiques. Le terme de « profit », longtemps occulté à droite et vilipendé à gauche, serait-il en train de devenir le premier dénominateur commun de l'introuvable consensus ?

Dans ces conditions, comment réussir l'« entreprise de l'alternance » ? Comment en faire un lieu de réconciliation conflictuelle subordonnée à l'intérêt commun, une équipe qui gagne, composée d'individualités qui s'opposent mais toutes orientées vers le succès. Une condition, ne pas se tromper d'entreprise ! Elle n'est plus celle de Zola ni celle de mai 1968. Le monde de l'entreprise a changé. Au manichéisme sclérosant de l'analyse capital/travail se substitue une décomposition plus réelle entre l'« avoir » et l'« être ». Les insatisfactions du monde du travail viennent autant du niveau de rémunération que du manque de considération ressenti dans l'entreprise. Posséder un « avoir » minimum ne suffit plus. En plus de l'avoir, l'entreprise doit apporter l'« être ». Mobiliser l'intelligence de l'entreprise est la seule et véritable modification des rapports sociaux dans l'entreprise : c'est le pari gagné des entreprises performantes, et la condition de survie de celles qui ont la volonté de le devenir. Mais la réussite ne passera pas par une surenchère libérale plaquée sur une structure que cinq ans de socialisme auront encore bureaucratisée, rigidifiée, déresponsabilisée.

La première condition du succès est de rétablir une démocratie responsable dans l'entreprise. Sans porter atteinte à la capacité de décision du chef d'entreprise, il faut asseoir les compétences des élus et rééquilibrer celles des représentants syndicaux. Il ne s'agit pas de profiter de la perte d'audience relative du mouvement syndical que certains dépeignent avec gourmandise. Le phénomène syndical est une donnée nécessaire à la vie sociale. Les pays libéraux les plus performants ont des syndicats forts. Les affaiblir conduirait à un dirigisme social renforcé.

Mais à ceux-ci d'adapter doctrine, langage et moyens d'action pour que les salariés ne rejettent pas le « microcosme syndical », au même titre que, en tant que citoyens, ils dénient toute capacité de changement au microcosme des grands appareils politiques.

Mais l'entreprise de l'alternance sera aussi une entreprise où dirigeants et salariés sauront reprendre en main leurs vraies responsabilités. Les acteurs de la vie économique de l'entreprise ont en effet laissé peu à peu rejeter leurs responsabilités propres vers des « corps intermédiaires » : l'Etat, l'administration du travail, les syndicats, les organismes professionnels...

Dans un souci légitime de justice sociale, ils ont fait écran à la vie réelle de l'entreprise. Les accords, les règlements et les lois ont, dans les faits, sacrifié l'emploi à la sécurité apparente de l'emploi, et les emplois nouveaux à l'uniformisation des emplois anciens. Sans coup de balancier à droite, sans reaganisme ni thatchérisme, la maturité économique des acteurs de l'entreprise peut leur permettre d'assumer leur responsabilité en face des sacrifices liés aux inéluctables mutations.

Entre responsables directement concernés par le devenir de leur entreprise, la voie ouverte par des accords dérogatoires aux dispositions légales et conventionnelles sur des domaines comme les salaires, l'emploi, l'organisation du travail, assouplirait rigidités et protections qui ont finalement conforté l'emploi au service de ceux qui en ont un, au détriment de ceux qui en cherchent.

(*) Membre du bureau et trésorier de l'AFCERQ (Association française des cercles de qualité).

Imiter les Etats-Unis ?

Les « modèles » qui tournent rond doivent être regardés de près. Mais attention s'il s'agit de les transposer ailleurs.

par ROBERT LATTÈS (*)

DANS un monde qui s'accélère, il faut faciliter la création – et le développement – d'entreprises, spécialement dans la technologie et les services. Ainsi, au-delà de la création d'entreprises, qui a trouvé aux Etats-Unis, avec tout le processus du *venture capital*, la clé de son foisonnement et de sa réussite, se sont développées plusieurs formes d'essaimage à partir d'entreprises plus ou moins importantes.

La petite société est de plus en plus considérée comme particulièrement efficace et souple, presque seule susceptible, selon certains, d'imaginer et de promouvoir de nouveaux produits et services : sa capacité de réponse et d'adaptation au marché est sans égal. Simultanément, les grandes sociétés ont un appétit et un besoin croissants de petites sociétés bien positionnées, ayant des spécialités, des spécificités très pointues. Nul ne peut tout faire seul, à partir de ses seules forces et compétences. Au point qu'IBM, qui, si longtemps en avait exclu le principe même, a dû se rendre à l'évidence et adopter une large politique d'acquisitions et de prises de participations. Et de tels partenariats se constitueront de plus en plus, à n'en pas douter, par-dessus les frontières nationales. Les biotechnologies en apportent le témoignage peut-être le plus éclatant.

Ici et maintenant

Dans cette création d'entreprises, le *venture capital* a joué au Etats-Unis un rôle essentiel. Avec, comme principe vital, l'apport en fonds propres jusqu'à ce que les entreprises aient fait la preuve réelle de leur capacité bénéficiaire.

Mais le reste était là, ou a suivi :

– un système de valeurs qui privilégie le fondateur d'entreprises, notamment par rapport au fonctionnaire, haut ou moins haut ;

– un système éducatif qui favorise l'esprit d'entreprise, le travail en équipe et qui, surtout, fournit les instruments et les bases sans lesquels le talent et la volonté du créateur d'entreprise ne suffisent pas face à ces mille et une exigences de l'entreprise qui sont autant de pièges et de dangers ;

– un marché boursier dynamique et peu contraignant ;

– un fantastique environnement de services et de sous-traitances (de sorte que l'animateur et l'équipe qui l'entoure peuvent être dégagés de tout ce qui n'est pas au cœur du projet qui fonde l'entreprise ; la quasi-totalité du temps et des efforts peut n'être consacrée qu'à l'essentiel) ;

– un contexte légal et fiscal approprié et en permanente évolution, par exemple quant à la responsabilité limitée des administrateurs, l'accès au capital des dirigeants et de l'ensemble du personnel ou la souplesse pour réaliser des augmentations successives des fonds propres ;

– un système d'universités et d'instituts de recherche en prise étroite sur la vie des affaires et aux interpénétrations multiples avec elle : universitaires consultants, dirigeants-enseignants, relations contractuelles nombreuses et confiantes dans les deux sens ;

– un système de pouvoirs et d'acteurs locaux qui ont compris rapidement l'intérêt – et l'importance – à reproduire ailleurs ce qui réussissait et apportait tant à des régions telles que celles de Boston ou de la Californie ;

– une administration *ouverte* prête à accepter l'innovation dans ses propres domaines et modalités d'intervention.

Peut-on tirer de ce bref examen quelques recommandations pour la France ? La transposition à d'autres pays d'Europe aurait à tenir le plus grand compte des atouts réels de chaque pays, du cadre général où se meut la petite entreprise, et de la volonté et des types d'intervention de la puissance publique.

Si la tradition de recherche de notre pays n'est pas à démontrer, cette recherche est bien trop déconnectée de l'activité économique et de la vie des affaires. Si de grands projets ont été menés avec succès – dans l'espace avec Ariane, en aéronautique avec Airbus, dans le nucléaire, dans les transports avec le TGV, dans les télécommunications, etc., – les multiples avancées ou percées qu'ils ont exigées ne donnent malheureusement lieu qu'à un bien piètre essaimage.

Si la volonté gouvernementale pour inciter, faciliter, simplifier et créer les conditions d'un véritable exercice de la responsabilité individuelle a été réelle au cours des huit à dix dernières années, la hardiesse de quelques dispositions légales et fiscales aussi symboliques qu'essentielles fait encore défaut ; de plus, les meilleures intentions – et directives – politiques sont trop souvent trahies dans la pratique par une administration enfermée dans ses dogmes, ses errements et sa tradition. Une réflexion approfondie sur les possibilités d'adaptation de ce qui fait le succès du modèle américain et du modèle japonais – mais plus spécialement du premier – reste à conduire.

Lorsque sont prises des dispositions favorables à la création ou au développement de certaines entreprises, on ignore trop celles que réclame aussi cet environnement de services et de sous-traitances qui leur est indispensable. Lorsque sont prises des dispositions favorables à la création de certaines entreprises, on oublie trop celles qui permettraient la forte expansion – sur le plan de l'emploi, de l'exportation ou d'autres formes de pénétration des marchés extérieurs – de *petites entreprises performantes existantes*. Or la réussite d'une entreprise met en jeu la maîtrise de tant d'éléments qu'il est plus facile – en tout cas dans nos pays européens – de déployer une petite entreprise déjà équilibrée ou bénéficiaire que d'en créer une en partant de zéro ; on rejoint en fait là l'un des aspects du modèle japonais.

Le plus difficile – et le plus long à porter ses fruits – concerne bien entendu le système éducatif, au double plan de son contenu et de son fonctionnement ; rien de plus délicat et ardu que la modernisation des mentalités et des comportements. Si les solutions pratiques sont en grande partie connues, leur mise en œuvre est essentiellement affaire de volonté politique, à front renversé par rapport aux illusions et aux utopies qu'on a cultivées depuis plus de vingt ans.

Ce qui précède refuse délibérément tout jugement de valeur sur les qualités d'ensemble du système américain. Simplement, les Etats-Unis et le Japon contraignent l'Europe – qu'elle le veuille ou non – à courir de plus en plus vite pour ne faire que du surplace.

L'Europe, si elle n'y prend garde, se laissera gagner par des formes de sous-développement ; par exemple, et comme certains Soviétiques se plaisent à le dire, à défaut de pouvoir rivaliser avec les deux grandes puissances économiques dominantes, elle pourrait en être réduite à devenir surtout et de façon croissante le fournisseur de l'URSS (et des pays de l'Est). Mais que pèserait alors l'indépendance de l'Europe et que serait son avenir ?

(*) Directeur de banque.

LU

DEMAIN LA CROISSANCE
de Michel Drancourt et Albert Merlin

L'ère du possible

« *CROISSANCE devrait rimer avec emploi* ». Michel Drancourt et Albert Merlin semblent conclure leur ouvrage commun *Demain la croissance* par ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui un souhait de La Palice. Mais s'ils font de cet axiome une pétition de principe, c'est que, ayant analysé la situation, en économistes mais aussi en hommes de terrain qu'ils sont, ils sont persuadés que nous entrons à nouveau dans l'ère du possible.

On regrettera peut-être que les auteurs ne s'interrogent pas plus avant sur les bienfaits du développement, comme si produire était une fin en soi. Nous avons traversé des années de prospérité en courant, mais sans trop chercher à savoir où nous allions. Nous voici piaffant d'impatience de repartir aussi vite sans plus réfléchir.

Ce qui navre Michel Drancourt et Albert Merlin, c'est de voir la France piétiner et risquer de manquer le train de la reprise, faute de bien analyser ses chances. C'est avec brio qu'ils brossent un tableau fort documenté du passé récent et de la situation présente pour nous amener à comprendre que, si les choses ont changé, elles vont changer plus encore. Ce que résume cette idée ayant trait au renouvellement des activités : *« La présence d'une usine sur le territoire d'une commune, considérée pendant plusieurs décennies comme la condition de sa prospérité, sera sans doute moins souhaitée que celle d'une université ou d'une grande école capable de créer un climat de créativité, y compris dans le commerce. »* Il faut investir dans plus de qualité et plus de services.

Résumant la pensée contemporaine, *Demain la croissance* incite à faire craquer le cadre de nos habitudes, dont nous hésitons toujours à sortir. Croissance signifie innovation. Ses auteurs se disent absolument persuadés qu'il y aura *« mondialisation du nouveau modèle américain »*, ce qui suffit à donner la mesure de leur ambition. Faut-il s'en réjouir, faut-il le regretter ? Là encore, la question n'est pas débattue. L'idée est retenue comme s'imposant de soi. Avec quelques nuances, tout de même, car il n'y a de bonne cuisine que mijotée à domicile.

Cela étant, on tire de la lecture de ce livre une impression de dynamisme plutôt réjouissante. La croissance est possible, nous affirme-t-on, à condition de la vouloir, à condition de secouer les positions acquises. Renversant la proposition d'un patron japonais qui prédisait la défaite de l'Occident industriel, Michel Drancourt et Albert Merlin semblent vouloir nous persuader que *« c'est en nous-mêmes que nous portons notre victoire »*. Saurons-nous les écouter ?

FRANÇOIS SIMON.

★ Robert Laffont, 314 pages, 98 F.



COURRIER DES LECTEURS

Le crime n'est pas celui qu'on croit

Ne nous leurrons pas. S'il y a une approbation ou bien une tétanie de la désapprobation de l'interception du Boeing égyptien par l'aviation des Etats-Unis, c'est que, en effet (...), un crime a été commis par les terroristes du FLP lorsqu'ils ont tué Léon Klinghoffer.

Mais le crime n'est pas celui qu'on croit. Il devient tel dans la perception des faiseurs d'opinion (presse, politique) de l'Occident parce qu'il a visé un vieillard paraplégique. On ne tue pas un vieillard paraplégique infirme pour le seul fait qu'il est juif. Voilà le fondement de la dénonciation.

On aurait tué un juif valide, ça n'aurait pas atteint en profondeur les belles âmes, nous n'aurions eu que quelques regrets, consternations, voire dénonciations convenues au mieux, et plein de sous-entendus, de compréhensions, d'indulgences ou d'atermoiements pour les terroristes. (...)

Aussi doit-on à la paraplégie du vieux juif que, un moment, la sécularité chrétienne de l'Occident, si prompte à condamner la « nuque raide » d'Israël, décille un peu ses yeux. N'est-ce pas qu'il faille une telle condition qui fait l'horreur même de l'événement ?

Gérard H. RABINOVITCH,
chargé de recherches au CNRS, directeur de la revue Traces.

Le régiment de Kashan

L'histoire du détournement de l'*Achille-Lauro* avec 530 passagers par 4 terroristes me fait penser à une autre histoire orientale, celle du régiment de Kashan.

Pour repousser les attaques des Turcomans, un roi de Perse demanda à chacune de ses provinces de lui fournir un régiment de plusieurs milliers d'hommes. Les Turcomans vaincus et chassés, il réunit son armée sur une plaine près d'Ispahan, sa capitale, remercia chaque régiment et paya les soldats. Sur quoi, tous les régiments s'en allèrent vers leur province.

Tous sauf un, le régiment du Kashan. Voyant qu'il ne bougeait pas, le roi demanda ce qui se passait. Réponse des soldats : *« Eh bien, voilà. Pour rentrer chez nous, il nous faut marcher de nuit et nous avons peur. Ne pouvez-vous pas nous donner un ou deux hommes d'escorte pour nous protéger ? »*

V.G. LETIA.
(Paris.)

PRÉCISION. – Le docteur Linda Darmon nous demande de préciser que c'est surtout comme vice-présidente de l'Association nationale des médecins d'appareillage du ministère des anciens combattants qu'elle nous a adressé la lettre que nous avons publiée dans le « Courrier des lecteurs » du *Monde* du 18 septembre.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS, PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

La fin de la visite de M. Mitterrand au Brésil et son arrivée en Colombie

M. François Mitterrand devait quitter le Brésil vendredi 18 octobre dans l'après-midi pour la Colombie, après une ultime étape à Recife. Jeudi, il a rencontré à Sao-Paulo des représentants de la finance et de l'industrie, devant lesquels il a réaffirmé ses convictions socialistes. Puis il s'est rendu à l'université où il a été fait docteur *honoris causa*. M. Mitterrand a reçu un accueil sympathique de la part des étudiants, à l'exception d'une poignée de contestataires qui, banderole déployée, scandaient *« Greenpeace ! Greenpeace ! »*.

Charme et perfidie à Sao-Paulo

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. – M. François Mitterrand est socialiste et il tient à ce que cela se sache, y compris à l'étranger et singulièrement devant les représentants de la haute finance et du patronat. Il s'était déjà livré à ce type d'exercice aux Etats-Unis. Il a recommencé, jeudi 17 octobre, au Brésil, à Sao-Paulo, où la Fédération des industries de l'Etat l'avait convié à débattre avec ses adhérents.

« Je suis socialiste », a-t-il dit en expliquant qu'il fallait en France *« moderniser à tout prix »*, mais respecter les impératifs de la justice sociale. Dans un pays où financiers et industriels se soucient peut-être moins que leurs collègues français de se soumettre à cette exigence, mieux vaut manier l'humour pour faire passer le message. M. Mitterrand s'y est employé et a usé de son charme pour désarmer les critiques de protectionnisme, dont on accuse la France et l'Europe, ou les interrogations sur le secteur public qui, au Brésil, selon les propos tenus ironiquement par l'un de ses interlocuteurs, a surtout favorisé, par défaillance, l'essor du secteur privé.

Ainsi, après avoir proposé que, lors de la prochaine conférence du GATT, *« on mette tout sur la table »*, il a émis, comme à l'ordinaire, quelques doutes sur l'efficacité des sommets des sept pays industrialisés. *« On parle toujours de la même chose et cela veut dire qu'on n'avance pas beaucoup*, a-t-il remarqué à ce propos. *« J'ai participé à ma cinquième conférence des pays industrialisés. Cinq fois, avant chaque conférence, les experts ont dit : « Il faut quand même que le Japon ouvre (ses frontières). » Et toutes les conférences se passent sans que les Japonais interviennent. Ils sourient. Et, séduit par ce sourire, nul ne pose de question. »*

La tradition bancaire

Le représentant de PARIBAS au Brésil attendait benoitement à la tribune de savoir comment le président allait se tirer de la petite perfidie que l'un de ses collègues avait préparée en demandant si la nationalisation du secteur bancaire n'avait pas quelque peu désorganisé l'économie française. Le chef de l'Etat a marqué comme un regret en constatant que la nationalisation du crédit *« n'a rien changé ».* *« Enfin, pas grand-chose »*, a-t-il aussitôt rectifié. *« On peut changer un PDG de banque mais pas le plus grand nombre des responsables bancaires. Nous ne sommes pas des sauvages. Ce n'est pas la terreur. On n'a pas fait Robespierre ; coupé la tête des vice-présidents et directeurs généraux. La tradition bancaire a été préservée »*, a-t-il précisé.

A perfidie, perfidie et demie. M. Mitterrand a ajouté, à l'adresse de l'homme de Paribas : *« J'ai envie de lui donner la parole pour qu'il nous raconte la dureté de son esclavage. »* Comme son interlocuteur restait coi, le président de la République, sourire en coin, s'est penché vers lui, insistant. Le banquier a dû reconnaître que la nationalisation du crédit n'avait en rien perturbé sa vie quotidienne et que sa vie professionnelle, après une période d'inquiétude, se déroulait aujourd'hui *« le mieux du monde »*.

Ainsi, M. Mitterrand, tour à tour professoral, ironique et badin, a-t-il mis dans sa poche le patronat brésilien, le temps d'un débat. L'avenir dira si cet échange a laissé des traces un peu plus durables que les applaudissements qui ont souligné la prestation présidentielle ainsi conclue : *« Vous avez du pétrole ? Nous n'en avons pas, mais nous pouvons vous fournir les techniques pour aller le chercher. N'hésitez pas ! »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE BRÉSILIEN DES FINANCES

« Le gouvernement agira contre l'inflation s'il existe un consensus national »

Alors que le président Mitterrand s'apprêtait à partir pour le Brésil, notre envoyé spécial à l'assemblée générale du Fonds monétaire international a rencontré, à Séoul, la semaine dernière, le ministre brésilien des finances.

De notre envoyé spécial

Séoul. – Chaleureux quoique réservé, le ministre des finances du Brésil, M. Dilson Donmingos Funaro est un entrepreneur, ce qui explique sans doute son parti pris d'optimisme. Il a aussi occupé des fonctions officielles, dans l'Etat de Sao-Paolo pour commencer, comme directeur de l'Agence de planification et de financement, ce qui le conduit ensuite à devenir, à l'échelon national, président de la Banque nationale de développement. Sa discrétion s'explique : les banques, dont le Brésil veut obtenir un rééchelonnement des échéances, posent comme condition, selon le scénario bien connu, la signature préalable d'un accord – ce sera le septième depuis 1983 – avec le Fonds monétaire.

« Pourquoi pas ? », dit M. Funaro, qui exprime à nouveau le point de vue officiel de son pays : *« Oui au FMI, à condition que nous obtenions de lui de bonnes conditions, car il est hors de question que nous renoncions aux 4 % à 5 % de croissance que nous nous proposons de réaliser l'année prochaine* [après 6 % en 1985]. *» « Il arrive*, ajoutait-il, *que la traditionnelle lettre d'intention que les pays débiteurs adressent au directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, pour sceller leur accord, soit plutôt une lettre de mauvaises intentions. »*

S'exprimant en français, le ministre rappelle d'emblée les bons résultats obtenus par le Brésil en ce qui concerne ses comptes extérieurs. En déficit de 6 milliards de dollars en 1981, la balance commerciale est passée à un excédent de 12 à 13 milliards en 1984, puis de nouveau cette année. Quant aux réserves de change, qui s'élevaient à 8,6 milliards à la fin de l'année dernière, elles atteignent 9 milliards. Le Brésil n'a pas besoin de crédits extérieurs pour assurer le paiement des intérêts de sa dette extérieure, mais il voudrait bien obtenir de l'argent frais pour pouvoir augmenter ses importations.

Comme je lui demande si la croissance de la dette intérieure ne le préoccupe pas, M. Funaro confirme qu'elle a affectivement trop augmenté au cours des derniers neuf mois, selon lui à un rythme annuel de 65 %, mais que son montant reste très faible (9 % du produit intérieur).

D'où vient l'inflation ?

D'où vient l'inflation, dans ces conditions ? Le ministre des finances brésilien, qui estime qu'elle *« devrait quelque peu baisser cette année, revenant de 220 % à 230 % en 1984 à 215 % »*, en voit la principale raison dans le fait, que, *« à cause des contraintes de l'ajustement extérieur, nous sommes obligés de fabriquer sur place, à des coûts très élevés, ce que nous pourrions nous procurer souvent trois à quatre fois moins cher à l'étranger »*. L'explication paraît pour le moins un peu courte : si elle peut expliquer le niveau trop haut des prix pour un certain nombre d'articles, elle n'explique pas, ce qui est proprement l'inflation, pourquoi ces prix ne cessent d'augmenter. C'est là une discussion dans laquelle, visiblement, M. Funaro ne veut pas s'engager.

La Banque centrale ne financerait-elle pas une part très grande de la dette publique ? M. Funaro me répond que les taux d'intérêt, qu'il vient d'abaisser, restent encore trop élevés. Ils sont en bonne partie à l'origine du déficit du budget dit monétaire, celui qui concerne précisément la gestion de la dette. Il existe, reconnaît M. Funaro, des titres de la dette publique qui ne sont pas vendus au public et qui *« restent à la Banque centrale »*.

Quelle en est la proportion ?

« La moitié du total », répond M. Funaro. Cette pratique ne serait-elle pas hautement inflationniste ? Le ministre ne répond pas directement à cette question, au contraire. Il m'assure : *« Elle résulte d'un accord passé entre la Banque centrale et le Trésor : les chiffres constatés correspondent tout à fait à la normale. »*

Avez-vous l'intention, lui demandé-je encore, de toucher à l'indexation généralisée qui caractérise l'économie brésilienne ? *« Si j'avais cette intention, je ne vous la révélerais pas. »* Cependant, M. Funaro ajoute : *« Peut-être un jour, mais à condition qu'un certain nombre de conditions soient réalisées, la principale étant que la société brésilienne désire en finir avec l'inflation. Dans une telle affaire, un gouvernement ne peut qu'orchestrer. Il agira contre l'inflation s'il existe un consensus national pour qu'il le fasse. »*

M. Funaro se déclare *« optimiste »* sur la suite qui sera donnée aux propositions faites à Séoul par M. James Baker. *« Elles constituent une réponse aux demandes de l'Amérique latine. »*

PAUL FABRA.

A nouveau, la panne

Plus de son, plus d'image : une panne de courant a interrompu pendant quatre à cinq minutes l'exposé de M. Mitterrand devant les représentants du grand patronat brésilien. La salle de conférences de la fédération des industries de l'Etat de Sao-Paulo a été brusquement plongée dans l'obscurité, et le micro a rendu l'âme.

Lorsque le son et la lumière ont fini par se soumettre à la volonté des machinistes, M. Mitterrand a rassuré ses hôtes embarrassés : *« Ne soyez pas génés*, leur a-t-il dit. *Quand je suis allé dans l'immeuble le plus moderne de la Fondation Ford à New-York, je suis resté en panne dans un ascenseur. Au Japon, à Soukouba, devant les plus merveilleux robots, rien n'a marché. En France, à la télévision, pour une émission importante, au moment de ma conclusion, plus rien ! C'est un phénomène international. »*

Ainsi s'allonge la liste des petits malheurs de M. Mitterrand, auquel les techniques les plus modernes ne cessent de faire des misères. Encore le récit du chef de l'Etat était-il incomplet. Il y manquait la grue fougueuse de Latche qui lui avait fait défaut pour ses vœux du 1er janvier 1982, les galipettes d'Ariane, et la mauvaise humeur du Concorde pendant son voyange à Mururoa.

J.-Y. L.

Bogota bénéficie de la confiance des banquiers et du FMI

La Colombie est la seule nation d'Amérique latine qui, en dépit de difficultés, continue d'honorer sa dette extérieure, réglant rubis sur l'ongle intérêt et capital, gagnant ainsi la confiance des milieux financiers internationaux.

Grand comme deux fois la France et moitié moins peuplé, bénéficiant de ressources naturelles abondantes, le pays ne manque pas d'atouts : traditionnels comme le café qui, avec d'autres productions agricoles (coton, bananes, cacao, etc.) assure le *cinquième* du produit *intérieur* brut et presque la moitié des recettes d'exportations ; clandestins comme la cocaïne et la marijuana, dont la Colombie est l'un des principaux producteurs, bien que les inconvénients (corruption, criminalité, contrebande, etc.) l'emportent sans doute sur les avantages. Les recettes « invisibles » dépassent, en tout cas, 3 milliards de dollars. Atout nouveau enfin, avec des réserves de charbon et de pétrole importantes. Le gisement de charbon de Cerrejon, l'un des plus riches du monde, mis en exploitation cette année, devrait placer la Colombie en 1990 au cinquième rang des exportateurs mondiaux, et lui rapporter environ 0,5 milliard de dollars. Les gisements pétroliers découverts dans les *vastes plaines de l'Est*, les « llanos » devraient lui permettre d'exporter dès 1987 de 5 à 7 millions de tonnes de brut par an, soit, au prix actuel, des recettes supplémentaires de 1 à 1,5 milliard de dollars. Sauf effondrement des cours mondiaux, ces deux nouvelles ressources pourraient accroître de 50 % les rentrées en devises au cours des cinq ans à venir.

En dépit d'une politique dont le maître mot est la prudence, les difficultés de l'économie n'en restent pas moins aiguës. La baisse des cours du café, la récession des pays voisins et la surévaluation du peso ont provoqué une chute des exportations, un désordre administratif et financier, une évasion fiscale. La récession affecte l'agriculture, le bâtiment et l'*industrie, et le secteur privé chan*celle sous le poids de taux d'intérêts accablants (45 %).

Une politique d'assainissement

Résultat : un taux de croissance très faible (2 % prévus en 1985, 3 % en 1984, 1 % en 1982 et 1983) ; un chômage énorme, frappant officiellement 14,5 % de la population active, en fait probablement beaucoup plus ; une inflation qui, sans être galopante, n'en dépasse pas moins 25 % cette année, et un déficit budgétaire estimé, l'an passé, à 7,6 % du produit intérieur brut.

Sur le plan extérieur, les choses ne vont guère mieux. Le déficit persistant de la balance des paiements (1,3 milliard de dollars en 1984) a entraîné une chute des réserves, réduites des trois quarts depuis 1981, et une dette extérieure de 11,5 milliards de dollars en 1984, soit 44 % du produit national brut, et dont le service absorbe près de la moitié de la valeur des exportations.

Après l'échec d'une tentative de relance amorcée après son arrivée au pouvoir en 1982, le gouvernement Betancur applique une politique d'assainissement sur les conseils du FMI, qui commence à faire sentir quelques effets positifs.

La dévaluation progressive mais massive (40 % en rythme annuel) du peso depuis le début de l'année a allégé la contrainte extérieure. La balance commerciale devrait être équilibrée à la fin de 1985 après trois ans de déficit important, bien que la Colombie ait depuis peu assoupli les restrictions draconiennes des importations imposées il y a deux ans. *Le déficit budgétaire* a été également réduit grâce à des coupes drastiques dans les dépenses publiques. En revanche, les réformes fiscales n'ont jusqu'ici guère porté leurs fruits. De même, la discipline monétaire renforcée et la modération imposée aux hausses de salaires n'ont pas eu d'effets mesurables sur le taux d'inflation.

Globalement, l'avenir économique paraît moins compromis que celui de la plupart de ses voisins. La Colombie continue de marcher sur un fil, mais la confiance renouvelée des milieux financiers internationaux devrait lui permettre de financer la *mise* en valeur de ses ressources énergétiques. A moins que la chute éventuelle des cours mondiaux du pétrole ne diffère encore cette reprise. La Colombie bénéficie *en tout* cas *depuis* peu de l'aval de la Banque mondiale et du FMI, ce qui lui a permis d'obtenir de nouveaux crédits des banques commerciales et internationales et, fait unique, sans qu'aucun accord formel n'ait été signé avec le FMI.

VÉRONIQUE MAURUS.

Les tensions avec la France s'apaisent

La visite de M. Mitterrand en Colombie coïncide avec l'apaisement des tensions qui, des années durant, ont caractérisé les relations entre les deux pays. *« Certains Français se comportent à l'étranger comme des généraux de Napoléon, attachés à démontrer qu'ils sont capables de dominer le monde »*, avait déclaré, au début de l'année encore, le président Betancur. *« Nous ne sommes pas diposés à accepter une attitude colonialiste de la part de fonctionnaires ou d'entrepreneurs de quelque pays que ce soit »*, avait-il ajouté (*le Monde* du 6 février).

Si ces différends épidermiques sont en voie de résolution, reste un *déséquilibre des échanges au détriment* de la Colombie, encore aggravé par le fait que les douanes françaises ne comptabilisent pas comme importations colombiennes les achats de café qui transitent par les ports de Hambourg ou de Rotterdam. Selon la France, le déficit commercial s'est en partie résorbé en 1984, ramené de 280 millions de francs en 1982 à 175 millions en passant par un creux de 710 millions, en 1983, année de la réalisation des deux grands projets de Papelcol et du Cuavio, signés en 1981.

Mais 1985 pourrait marquer la fin de trois années noires pour les entreprises françaises, au cours desquelles la volonté de Bogota de rééquilibrer ses échanges les avaient quasiment exclues des importants programmes d'équipement du pays. Cette année, en effet, la France a signé un contrat d'achat de charbon, d'une valeur de 100 millions de dollars, faisant sensiblement progresser des importations jusqu'alors limitées aux bananes, au café, au coton et aux cuirs. C'est ainsi qu'ont déjà été signés un contrat de 500 millions de francs, prévoyant l'extension par Thomson de la troisième chaîne de télévision éducative colombienne, et la construction pour 360 millions de francs d'un oléoduc de 228 kilomètres, par la Société auxiliaire d'entreprises (SAE).

Cependant nos échanges restent très modestes en égard au potentiel d'un des seuls pays d'Amérique latine à être encore solvables, en raison de la relative faiblesse de sa dette extérieure. La France n'était, en 1984, que son huitième fournisseur et son douzième client. Notre part de marché, de 3,3 % environ, nous place à un niveau voisin de celui du Canada, (3,5 %) mais bien en deçà de celui des Etats-Unis (35 %), du Japon (11 %), du Venezuela (8 %) ou de l'Allemagne fédérale (5 %). Il est vrai que la Colombie n'est que le 70e partenaire économique de la France, tant comme fournisseur que comme client.

Quant aux investissements français, ils restent limités, quoique concentrés. On remarque essentiellement Renault – qui occupe 45 % du *marché de l'automobile*, – le groupe ELF, qui produit environ 300 000 tonnes de pétrole par an, CFP-Total et Thomson. Mais ils ne comptent que pour 2,2 % des investissements étrangers dans le pays, derrière les Etats-Unis, l'Angleterre et le Canada, et à égalité avec la RFA.

D. B.

EUROPE

LA CRISE EN ITALIE

Le premier ministre démissionnaire a dénoncé devant l'Assemblée les ingérences américaines

Le président de la République italienne, M. Cossiga, commençait, ce vendredi 18 octobre, ses entretiens en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, après la démission, jeudi, de M. Craxi. Selon la tradition, il recevra d'abord les trois derniers chefs de l'État, avant d'entamer ses consultations, qui risquent d'être longues, avec tous les partis de l'éventail constitutionnel.

De notre correspondant

Rome. – M. Craxi sera-t-il prié par le chef de l'État de « refaire un tour de piste » et l'accepterait-il? Les familiers de la scène politique s'accordent ici à prévoir, plutôt qu'une issue rapide, une crise *« longue et complexe »*. S'il en était ainsi c'est que l'heure du leader socialiste serait passée.

Mais quelle belle sortie! Détendu mais incisif, M. Bettino Craxi s'est adressé durant une heure, le jeudi 17 octobre, au six cent-trente députés italiens pour leur expliquer pour la première fois le déroulement complet des événements depuis le détournement de l'*Achille-Lauro*, dix jours plus tôt, jusqu'à la décision du Parti républicain, membre de la coalition à cinq, qui le soutenait depuis vingt-six mois, de quitter le gouvernement. A 12 h 15, c'était fini *« J'ai demandé*, concluait-il, *un entretien au président de la République pour lui présenter la démission de mon gouvernement. »* Applaudissements à tout rompre sur les bancs « amis », socialistes et démocrates-chrétiens. Malgré les interventions des leaders de l'opposition, qui, de l'extrême droite au PC en passant par les radicaux, avaient réclamé un débat, la présidente de l'Assemblée, la communiste Nilde Jotti, déclarait aussitôt la séance close.

La démocratie chrétienne avait gagné : il n'y aurait pas de discussion publique faisant apparaître une rupture du Pentapartito (la coalition à cinq), au profit d'une convergence peu désirée sur un thème brûlant de politique étrangère entre le PS, la DC et le Parti communiste qui soutient M. Craxi dans l'affaire de l'*Achille-Lauro*.

Comme en pays conquis

Le républicain, Giovanni Spadolini n'aurait pas non plus l'occasion tant désirée de se montrer dans cette enceinte le meilleur ami des États-Unis, alors même que les démocrates-chrétiens, qui revendiquent aussi ce titre, sont en délicatesse avec Washington pour avoir joué, par ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, interposé, un rôle capital dans la « libération » si contestée du chef du Front de libération de la Palestine, Aboul Abbas.

Visiblement désireux de « tomber à gauche », M. Craxi a multiplié dans sa reconstitution, opérée en accord avec M. Andreotti, les révélations, ou confirmations, propres à démontrer que les États-Unis s'étaient, dans cette affaire, comportés en Italie comme en pays conquis.

Tout d'abord, a assuré M. Craxi, Washington avait donné son accord, le lendemain du détournement de l'*Achille-Lauro* pour que les services de M. Yasser Arafat soient utilisés, dans la mesure où le chef de l'OLP avait assuré n'avoir aucune responsabilité dans l'affaire. Néanmoins, le président Reagan n'a jamais eu en tête autre chose que la solution de force qui aurait dû être menée à son terme dans la soirée du mercredi 9 si les pirates ne s'étaient pas rendus quelques heures plus tôt.

Un frémissement a été perçu dans l'enceinte du palais de Montecitorio lorsque le chef du gouvernement a raconté que le Boeing d'Egypte Air avait, à son arrivée à la base de Sigonella, en Sicile, été entouré d'un double cercle de militaires : cinquante carabiniers italiens, eux-mêmes entourés par cinquante soldats d'élite de la Delta Force américaine aux ordres d'un général en communication radio directe avec Washington. Deuxième frisson lorsque M. Craxi confirme que, durant son vol de Sigonella à Rome-Cianpino, l'appareil égyptien, escorté par quatre chasseurs italiens, avait été suivi par un F-14 américain ne répondant à aucune demande d'identification. A l'arrivée dans l'aéroport de la capitale, un autre appareil militaire des États-Unis, modèle transport de troupes, a atterri à peu de distance du Boeing. Une protestation immédiate a été envoyée à Washington.

M. Craxi a, d'autre part, justifié sur une base juridique le refus de livrer Aboul Abbas à la justice américaine.

« L'appareil égyptien, a-t-il dit, *était en mission spéciale et jouissait donc d'un statut d'extraterritorialité. L'ambassade du Caire nous avait fait savoir que les deux Palestiniens étaient considérés par le gouvernement égyptien comme ses hôtes et que nous répondions donc de leur sécurité. Ils disposaient d'ailleurs de passeport, diplomatiques irakiens. De surcroît, dix hommes armés à bord de l'appareil étaient prêts à défendre jusqu'au bout son inviolabilité. »*

Répondant enfin à M. Spadolini dont la critique majeure avait été l'absence de *« collégialité »* dans la prise de décision ayant conduit à relâcher Aboul Abbas, M. Craxi a assuré que le ministre de la défense avait été informé et n'aurait formulé qu'une seule réserve : que l'identité des quatre pirates retenus à Sigonella soit vérifiée de façon tout à fait sûre (sans doute pour éviter un subterfuge), grâce à d'anciens otages de l'*Achille-Lauro* amenés à Syracuse – ce qui a été fait.

Bien des inimitiés

Sachant que nul ne pouvait lui répondre dans cette enceinte, M. Craxi n'a pas hésité, à plus d'une reprise, à grossir le trait. Au moins, le résultat a-t-il été à la hauteur de la réputation du personnage, l'un des plus controversés de la vie publique italienne de ces derniers lustres.

Très grand, massif et pourtant souple, le visage demeuré jeune malgré une calvitie très avancée, le nez chaussé d'épaisses lunettes, M. Craxi s'est taillé une solide réputation de mauvais caractère. Ses rapports avec la presse ont été détestables durant tous les mois qu'il a passés au palais Chigi. Trop sûr de sa valeur pour accepter aisément qu'on le brocarde, le leader socialiste était, en revanche, volontiers mordant avec les autres, ce qui lui a valu bien des inimitiés. En contraste parfait avec une classe politique aux manières souvent papelardes, il affirmait, dénonçait, tranchait. Mais cette assurance n'était pas mal perçue dans l'opinion, par-delà même les fidèles du PS. On y voyait la marque d'un esprit de décision.

Et, de fait, M. Craxi avait pris certaines décisions pas toujours aisées, comme celles de porter le fer contre les contribuables les plus riches, traditionnellement peu imposés en Italie. Il avait également connu un certain succès dans sa lutte contre l'inflation ramenée en deux ans de 14 % à 9 %. Son gouvernement venait juste de présenter au Parlement un projet de budget pour 1986 où se vérifiait, fût-ce trop modestement, une amorce de freinage de l'extravagant déficit public.

Au printemps, il avait remporté plusieurs succès électoraux, dont un remarqué, contre le Parti communiste qui tentait de bloquer cette politique de relative austérité salariale. Mais les observateurs estimaient qu'il n'avait plus, ce cap une fois passé, retrouvé le tonus de ses dix-huit premiers mois. Un Italien sur deux, en revanche, a approuvé, selon un sondage publié le 17 octobre, la façon dont il a « piloté » la crise de l'*Achille-Lauro*, 25 % des personnes de l'échantillon s'abstenant de répondre.

JEAN-PIERRE CLERC.

La politique du gouvernement Craxi au Proche-Orient : trop ambitieuse, pas assez efficace, aux yeux d'une partie de l'opinion

De notre correspondant

Rome. – Philo-arabe ou philo-israélien ? Jusqu'à la dramatique affaire du détournement de l'*Achille-Lauro* et la crise de gouvernement officiellement ouverte, le jeudi 17 octobre, cette question pouvait paraître quelque peu rhétorique en Italie. Aujourd'hui, elle semble devenue une pierre de touche dans la vie publique, quelque chose comme, en d'autre temps et lieu, le fameux *« dreyfusard ou antidreyfusard ? »*.

Tout le monde a beau admettre ici que cette classification manque de subtilité, on en revient toujours là ! La chute du premier ministre socialiste, M. Bettino Craxi, n'aurait pas eu lieu, en tout cas pas maintenant, sans des événements provoqués par des Arabes.

Elle est aussi la conséquence directe du retrait du gouvernement du ministre de la défense, M. Giovanni Spadolini et de ses amis républicains, qui passent, dans la péninsule, pour les défenseurs les plus intransigeants d'Israël.

L'origine, la trajectoire, la formation des cadres de ce petit parti (moins de 6 % des voix aux élections de 1983, mais un doublement par rapport aux pénultièmes législatives) expliquent sans doute beaucoup mieux que des intérêts de clientèle ce choix du PRI – tout comme d'ailleurs son attachement bruyamment proclamé à l'atlantisme et aux Etats-Unis.

La démocratie chrétienne a manifesté de longue date, on pourrait dire dès les années 50, un réel intérêt pour les choses du Proche- Orient. Pella, Fanfani, Medici, Colombo, Ossola, Leone, Moro, Andreotti enfin : autant de présidents du conseil ou (et) ministres des affaires étrangères, tous de la DC qui ont, à un moment ou à un autre de ce quart de siècle, porté leurs regards, leurs pas, leurs efforts vers « l'Orient compliqué ». Il s'est toujours agi, comme il est légitime, d'assurer en priorité les intérêts nationaux. Dans ses périodes les plus ambitieuses, Rome a cru pouvoir contribuer à transformer la Méditerranée en un « lac de paix » et elle a, à plusieurs reprises, bien que toujours en vain, proposé sa médiation entre Israël et les pays arabes. Parfois, réduisant ses ambitions à des soucis de sécurité plus immédiats, l'Italie a cherché à s'entendre avec tel ou tel (Libye, Syrie, OLP) pour que le terrorisme arabe ne la frappe pas chez elle. Enfin, il s'est agi, presque toujours, parallèlement, d'assurer les intérêts économiques du pays : approvisionnements les plus sûrs en pétrole, « protection » des grandes firmes privées (Fiat), mais aussi publiques (Office national du pétrole, ENI), en quête de marchés, de capitaux ou de terrains de parcours.

Autre donnée capitale du problème : il existe en Italie un attachement proclamé à Israël qui n'a jamais subi aucune variation depuis 1948. Mauvaise conscience de ce que, d'Italie aussi, des juifs ont été déportés durant la seconde guerre mondiale ? Conséquence de la participation active de citoyens juifs à la résistance anti-fasciste? Phénomène corollaire de l'attachement à l'Amérique? Il n'importe : l'Etat hébreu a, dès son origine, fait partie du paysage mental des Italiens, alors même que le Vatican, dont l'influence dans la DC ne peut être sous-estimée, avait des réserves connues. Il n'est pas concevable ici de se proclamer « anti » par rapport à tout ce qui touche au fait juif, alors que les notations anti-arabes sont monnaie courante, au moins chez l'homme de la rue.

> *La politique de l'Italie envers les pays arabes et Israël n'a pas changé depuis deux ans. Mais le président du conseil socialiste et son ministre des affaires étrangères démocrate-chrétien ont été sensiblement plus actifs que leurs prédécesseurs.*

L'interventionnisme du président du conseil

C'est dans ce décor que M. Bettino Craxi est devenu, en août 1983, le premier chef socialiste du gouvernement. Quelles données a-t-il modifiées? Ici, il est intéressant d'entendre M. Roberto Aliboni, directeur de l'Institut pour les affaires internationales : *« La politique italienne au Proche-Orient n'a absolument pas changé ces vingt-six derniers mois. A la base, il y a toujours une volonté de voir également respecter les droits du peuple palestinien à sa propre existence et ceux d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues. Mais M. Bettino Craxi – ou disons le gouvernement Craxi avec son ministre des affaires étrangères, le démocrate chrétien M. Andreotti – est passé aux actes. Il ne s'est pas contenté de déclarations. Il a pris beaucoup de contacts, il a voyagé, il a reçu »*, M. Craxi semblant manifester une prédilection pour les modérés (Egypte, Tunisie) et M. Andreotti pour les « durs » (Syrie).

Toute cette dernière année, le leader socialiste s'est en particulier beaucoup dépensé en faveur de l'« initiative jordano-palestinienne ». Rencontrant, en décembre dernier, M. Yasser Arafat à Tunis – pays arabe, où, par parenthèse, il aime passer ses vacances et possède une résidence, – M. Craxi s'était, dit-on, montré très pressant et convaincant auprès du chef de l'OLP pour que, modérant ses positions passées, celui-ci accepte l'entente avec le roi Hussein en vue d'une négociation sur la base des résolutions du Conseil de sécurité reconnaissant Israël. A tort ou à raison, M. Craxi a vu dans l'accord en se sens signé le 11 février dernier entre l'OLP et la Jordanie, une forme de succès personnel auquel il a d'autant plus tendu à associer la CEE que c'était alors le tour de la présidence italienne.

Par cette rencontre avec le chef de l'OLP, M. Craxi a accordé à l'organisation palestinienne une reconnaissance jusque-là sans égale dans le monde occidental, entend-on dire ici parmi les adversaires de ce geste. Mais on oublie que M. Yasser Arafat était venu à Rome en septembre 1982 et que, à défaut d'y voir le président du conseil de l'époque, M. Spadolini, il avait tout de même été reçu par le président de la République, M. Sandro Pertini, ainsi que par le pape Jean-Paul II.

Les attentats

Il faut donc chercher ailleurs que dans une inflexion de la politique traditionnelle de l'Italie dans l'est méditerranéen les raisons du malaise perceptible ces derniers temps dans la péninsule, avant même la dramatique affaire de l'*Achille-Lauro*.

Il y a tout d'abord ce fait que l'Italie s'interroge sur l'efficacité, pour sa propre sécurité, d'une politique active envers le monde arabe en général et les Palestiniens en particulier. Avant même le détournement du navire italien, une série d'attentats avait été perpétrés par des terroristes proche-orientaux contre des objectifs pour la plupart situés au cœur bien visible de la capitale. Le dernier en date, le 25 septembre, qui visait les locaux de la British Airways, avait tué un Italien.

La conviction existe, appuyée par des enquêtes de police propagée, par la presse, que Rome est devenue une véritable plaque tournante du terrorisme international et que cela ne peut plus durer. Le citoyen a certes tous les jours des occasions d'apprendre, en lisant les journaux, que la police et la magistrature sont actives. Mais trop de « faux étudiants » originaires de divers pays arabes sont installés en Italie : ça, oui, l'homme de la rue en est convaincu.

Corollairement, l'Italie est peut-être saisie d'un doute après la grande audace qu'a été l'envoi à Beyrouth, en 1983, d'un contingent de paix aux côtés des forces américaines, françaises et britanniques. *« Pouvons-nous*, entend-on dire ici et là, *en tant que puissance moyenne, réussir là où les Etats-Unis eux-mêmes ont si souvent échoué ? »* Ce souci est bien exprimé par M. Giorgio La Malfa, numéro 2 du Parti républicain et président de la commission des affaires étrangères. Pour lui, l'Italie ne peut agir dans cette zone très difficole qu'*« en coordination avec la CEE et en vue de coordonner l'action de la CEE avec celle des Etats-Unis »*.

Enfin, s'il est vrai que les propos souvent cassants de M. Craxi ont moins déplu à l'opinion qu'à la classe politique, le ton dont il a usé envers Israël après le raid contre le siège de l'OLP à Tunis a été jugé excessif, jusque parfois dans les milieux qui lui sont favorables. Mettre en cause *« l'intelligence et la bonne foi »* de son homologue israélien était un propos sans aucun doute outrancier. Mais, à cinquante et un ans, M. Craxi ne se refera pas !

Il reste un doute bien exprimé encore par M. Aliboni. Qu'elle aura été l'efficacité de la politique moyen-orientale de l'Italie avant même que survienne l'affaire de l'*Achille-Lauro ? « J'observe que M. Craxi n'a su convaincre ni les Etats-Unis ni Israël, puissance majeure dans la région, de la validité de sa démarche. Aussi, beaucoup de gens ici pensent que l'activité débordante de ce gouvernement au Moyen-Orient était surtout à usage interne : elle a conféré à cette équipe une image dynamique autonome par rapport aux Etats-Unis, je dirais presque nationaliste. M. Craxi a su donner l'impression à l'intérieur que le pays avait pour la première fois, trouvé un rôle à lui en politique étrangère. »*

J.-P. C.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Missiles américains pour la résistance, selon Kaboul

Islamabad. – Les Etats-Unis ont livré à la résistance afghane de nouveaux missiles sol-sol dont la portée est de 15 à 16 kilomètres, affirme le général Mohamed Azimi, vice-ministre de la défense du gouvernement afghan, dans une interview publiée le jeudi 17 octobre par le quotidien pakistanais *Muslim*.

Washington n'a jamais confirmé officiellement la fourniture d'armes à la résistance afghane par les Etats-Unis. On sait cependant que le Congrès a voté récemment des crédits aux guérilleros musulmans (*le Monde* du 11 octobre). Toujours selon le général Azimi, la résistance recevrait des armes antichars et antipersonnel de France, de Grande-Bretagne et d'Italie. – *(Reuter.)*

ALBANIE

Tass n'ira pas à Tirana

Tirana. – L'agence albanaise ATA a démenti le jeudi 17 octobre une information qu'elle attribue à l'agence yougoslave Tanjug, selon laquelle l'agence soviétique Tass aurait nommé un correspondant à Tirana. Dans une déclaration « autorisée », ATA affirme que l'information de Tanjug a un *« caractère provocateur »*. *« L'Albanie n'a aucune forme de relation politique, économique, culturelle ou autre avec l'Union soviétique et les Etats-Unis »*, rappelle l'agence albanaise.

[L'information que l'agence albanaise attribue à Tanjug avait en réalité été donnée de Moscou par l'agence Tass elle-même (*le Monde* du 17 octobre). On peut s'étonner que l'agence soviétique n'ait pas attendu l'accréditation de son correspondant à Tirana pour annoncer sa nomination. A moins, précisément, que l'opération n'ait visé qu'à enregistrer le refus public des autorités albanaise...]

EL SALVADOR

Accord pour la libération de la fille du président Duarte

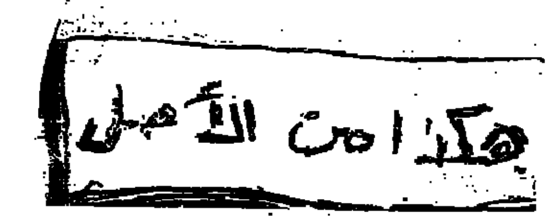
San-Salvador. – Le gouvernement et la guérilla salvadorienne sont parvenus à un accord pour la libération de la fille du président Duarte et de son amie, enlevées le 10 septembre. Elles seront libérées à partir de dimanche prochain, a annoncé jeudi 17 octobre le ministre de la communication, M. Julio Rey Prendes, qui a précisé que le gouvernement s'était engagé à libérer vingt-deux prisonniers politiques en échange de la remise en liberté d'Ines Guadalupe Duarte Duran et d'Ana Cecilia Villeda. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Des militaires impliqués dans des meurtres de journalistes

Cagayan-de-Oro (Mindanao). – Des militaires de l'armée gouvernementale des Philippines sont impliqués dans la plupart des assassinats de journalistes survenus depuis le début de l'année, a révélé, le jeudi 17 octobre, le chef d'une commission d'enquête militaire nommée par le président Marcos.

De fortes présomptions pèsent sur les soldats gouvernementaux dans neuf cas sur les quatorze faisant actuellement l'objet d'investigations de la commission. Depuis le début de l'année, vingt et un journalistes philippins ont été tués, la majorité dans l'île méridionale de Mindanao, déchirée par la guerre civile et livrée à de nombreux rackets. La plupart des assassinats auraient des motifs crapuleux – notamment le vol – plutôt que politiques, précise-t-on à la commission. Il n'en reste pas moins que, parmi les victimes, certains n'avaient pas hésité à dénoncer les abus et violences dont l'armée se rend fréquemment coupable. – *(Reuter.)*



ASIE

LE LITIGE FRONTALIER ENTRE L'INDE ET LE PAKISTAN

Bataille pour un glacier

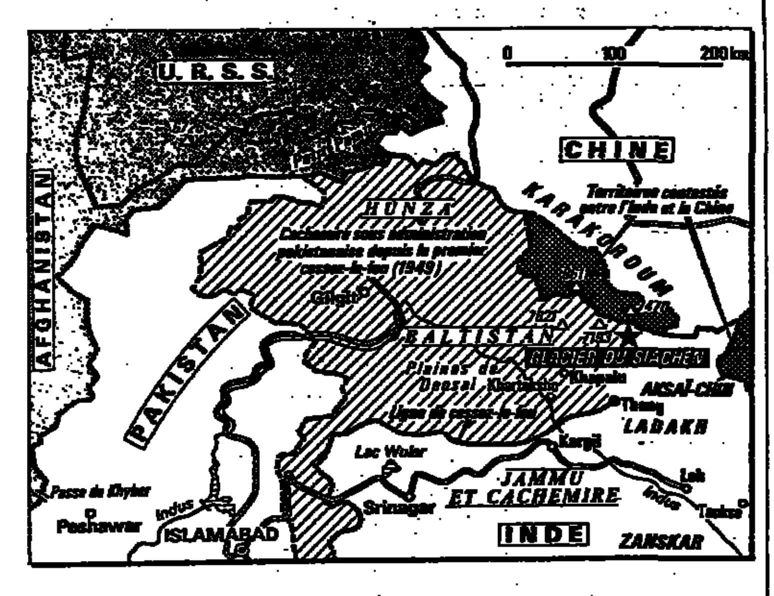
De notre correspondant

New-Delhi. – Les Cassandre de Delhi prétendent que, mine de rien, *« c'est la quatrième guerre indo-pakistanaise qui est en gestation là-haut ».* Là-haut, ce sont les confins glaciaires du Ladakh, une terre inhospitalière avec des pics de 7 000 mètres et des températures polaires (jusqu'à – 50 degrés). Mais c'est aussi l'un de ces endroits où les mammouths s'affrontent : l'Inde et le Pakistan, bien sûr, mais aussi la Chine et l'Union soviétique et même un petit bout d'Afghanistan qui pointe son museau gelé entre les autres. Quatre adversaires potentiels, ou avérés, dans un mouchoir de poche, c'est trop pour ne pas s'inquiéter de ce qui s'y passe.

Dans cet enfer immaculé où les coups de feu claquent comme des bouchons de champagne dans la paume, cent cinquante hommes, Indiens et Pakistanais, sont tombés morts ou blessés ces quinze derniers mois. Et les esprits ont tendance à s'échauffer. Pour l'instant, la majorité des diplomates de la capitale indienne relèguent les combats entre les deux « frères ennemis » aux dimensions de péripéties. Il reste que cette bataille pour un glacier – la chaîne du Siachen – a bien lieu et que New-Delhi commence à prendre tout cela très au sérieux. *« Dans l'ensemble,* reconnaissait ainsi, début août, le général Chibber, commandant en chef de la région militaire du nord de l'Inde, *la situation est pire que l'an dernier et les tensions persistent. »*

De fait, s'il faut en croire les informations filtrées dans la presse locale, Indiens et Pakistanais auraient même fait entrer, fin septembre, les avions dans la danse. Une escalade qui n'a pas été démentie et qui, ajoutée aux autres incidents de frontière, suscite quelque inquiétude.

Le tout premier accrochage, au sol, s'est produit le 23 juin 1984. Jusque-là, les seuls bruits qui troublaient parfois l'éternité glaciaire du Siachen (la « montagne des fleurs », en ladakhi) étaient ceux des piolets. Nul doute que les cordées d'alpinistes étrangers venues ces dernières années se mesurer aux seconds plus hauts sommets d'Asie n'imaginaient pas que leurs performances serviraient de détonateur à une guerre de position dans l'enfer blanc.



C'est pourtant en découvrant dans les revues *spécialisées de montagne* que *« le Siachen est une chaîne pakistanaise »* que les Indiens, alarmés, décidèrent, en 1981, d'envoyer leurs soldats revendiquer leur part de neiges éternelles. Objectif aujourd'hui atteint puisque les forces de Delhi contrôleraient déjà quelque 3 000 mètres carrés de glacier. En réalité, le conflit risque d'être d'autant plus difficile à régler par la voie diplomatique qu'il résulte de trois erreurs historiques.

Trois fois, après les guerres de 1948, de 1965 et de 1971, les « frères ennemis » du sud de l'Asie ont cru qu'ils pouvaient faire confiance au climat polaire, au blizzard et aux avalanches du redoutable Siachen pour en tenir écartées les convoitises humaines. Trois fois, les négociateurs ont donc omis de tracer une démarcation claire et indiscutable dans les glaces. Juridiquement, la ligne de cessez-le-feu (ligne de contrôle), qui court du sud au nord du Cachemire, sur environ 500 kilomètres, et qui partage cette terre en deux parts à peu près égales, s'arrête à la hauteur de Thang, une petite localité ladakhie située à environ 100 kilomètres au sud de la frontière chinoise.

> *Des dizaines de soldats indiens et pakistanais sont déjà morts pour le contrôle du glacier du Siachen, sur la frontière chinoise. Un conflit qui suscite de plus en plus d'inquiétude.*

Entre Thang et la province chinoise du Xinjiang, plus rien que le massif désolé du Siachen qui, d'est en ouest, déplie ses pics sur 74 kilomètres de long et 2 ou 3 de large. Question subsidiaire laissée à l'appréciation des signataires des cessez-le-feu : à partir de *Thang,* la ligne doit-elle monter verticalement vers le nord comme l'affirme New-Delhi (ce qui laisse le Siachen tout entier chez elle) ou se poursuit-elle dans la direction est-ouest, comme l'assurait jusqu'ici Islamabad ? Question simple, réponse capitale pour l'avenir des difficiles relations entre les deux pays.

La diplomatie du piolet

« C'est incompréhensible, s'exclamait en septembre le président Zia Ul Haq, *nous avons contrôlé ces montagnes pendant trente ans, il n'y avait jamais eu de problème. Et puis, tout à coup, en 1984, les Indiens ont commencé à vouloir l'occuper. Ce n'est pourtant qu'un glacier, il n'y a pas la moindre trace d'herbages là-haut. Mais vous savez comment les gens sont sensibles par-ici, ils ne lâcheraient même pas un glacier. Nous non plus, d'ailleurs... »* Ce que ne dit pas le général-président pakistanais, c'est qu'il peut d'autant moins abandonner ses pics que Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre exécuté, et chef de l'opposition, l'accuse déjà de *« reculer dans le Siachen ».*

New-Delhi, apparemment, se montra plus rapide dans la réalisation de ses objectifs et, en mai 1984, des commandos spéciaux du 4e bataillon du régiment de Kumaon prirent pied sur le glacier. Depuis, le drapeau indien flotte sur certains pics, et New-Delhi a ouvert le second volet, diplomatique celui-là, de son offensive.

Des *« prière de rectifier »* furent d'abord expédiés aux revues géographiques et aux éditeurs d'atlas occidentaux qui avaient commis l'« erreur » d'attribuer le Siachen au Pakistan. Puis, décidés à battre Islamabad sur son propre terrain, l'Inde ouvrit son morceau de glacier aux montagnards étrangers. A condition, toutefois qu'ils se trouvent un chef de nationalité indienne. *« Après la diplomatie du ping-pong, l'Asie vient d'inaugurer celle du piolet »,* résume un diplomate.

Reste que les motivations de New-Delhi, pour être tardives, sont assez claires. Les Indiens craignent d'abord qu'Islamabad cherche à étendre sa ligne de contrôle jusqu'à faire jonction avec le territoire d'Aksai-Chin, occupé par Pékin depuis la guerre-éclair sino-indienne de 1962.

L'ouverture d'une route sur le toit du monde reliant le Cachemire pakistanais au Tibet avait déjà déclenché, en 1982, l'ire des Indiens. Depuis, la Chine aurait entrepris de l'élargir. Les échanges commerciaux sino-pakistanais ne passant généralement pas par-là, New-Delhi affirme qu'il s'agit d'y faire circuler des convois militaires. On dit même qu'un chemin de fer pourrait être construit et que les Chinois coordonnent déjà des opérations militaires pakistanaises dans la région. Pékin a démenti mais New-Delhi reste méfiante. Il y a deux mois, de nouveaux commandos spéciaux commandés par le général Hoon ont été envoyés jusqu'au nord du Siachen, de manière à défendre le pays contre tout aventurisme éventuel sino-pakistanais. Bref, si rien n'est fait pour résoudre rapidement le conflit et désamorcer les tensions, la petite guerre froide risque de prendre une tournure très dangereuse.

PATRICE CLAUDE.

AFRIQUE

République sud-africaine

Benjamin Moloïse a été pendu

Condamné à mort pour le meurtre d'un policier noir tué au fusil-mitrailleur alors qu'il rentrait chez lui, Benjamin Moloïse a été pendu à l'aube, ce vendredi 18 octobre. De nombreux appels à la clémence avaient été adressés à l'Afrique du Sud. Plusieurs ambassadeurs occidentaux et le représentant de la CEE à Johannesburg avaient fait des démarches jeudi. Le chargé d'affaires français avait remis du ministère des affaires étrangères un message de M. Roland Dumas, affirmant notamment : *« L'exécution de M. Moloïse (...) constituerait un obstacle supplémentaire à l'apaisement et à l'indispensable dialogue entre les diverses communautés d'Afrique du Sud. La réprobation qu'elle susciterait rendrait plus malaisé encore pour votre gouvernement la recherche d'une solution durable aux problèmes que connaît la société sud-africaine. »*

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a déclaré vendredi, après l'annonce de l'exécution : *« Cela devrait nous pousser à aller encore plus loin dans les mesures qui ont déjà été prises à l'encontre de l'Afrique du Sud. »*

L'ambassade d'Afrique du Sud en France dénonce *« la campagne de désinformation orchestrée en France au sujet de cette affaire. »*

« Annonce au monde entier que nous vaincrons »

De notre correspondant

Johannesburg. — Benjamin Moloïse a été la quatre-vingt-septième personne pendue, cette année, en Afrique du Sud. Deux cent dix autres attendent actuellement dans les cellules réservées aux justiciables de la peine capitale. En 1984, cent quinze condamnés à mort ont été exécutés. Des chiffres qui se passent de commentaires et qui illustrent pourquoi le cas de Benjamin Moloïse n'a eu qu'un écho limité en Afrique du Sud, en comparaison avec le bruit que cette affaire a suscité à l'étranger.

En fait, Benjamin Moloïse n'était pas une personnalité marquante du combat contre l'apartheid. Tapissier de profession, il s'est découvert, depuis son incarcération au mois de novembre 1982, après le meurtre d'un policier, des talents de poète. Mais sa renommée n'a guère franchi les murs de la prison. D'autre part, il n'a jamais été un membre actif de l'ANC (Congrès national africain), et, s'il a reconnu en dernier ressort sa participation à l'assassinat pour lequel il a été condamné à la peine capitale, il a précisé qu'il avait été contraint de passer à l'acte sous la menace.

Si Benjamin Moloïse est devenu célèbre, c'est surtout en raison du fait que son nom a été associé à celui de trois militants de l'ANC exécutés le 9 juin 1983. Tous trois avaient été arrêtés par le policier dont l'assassinat avait été ordonné par l'ANC, et auquel Benjamin Moloïse a participé.

Le nouveau martyr de la cause noire n'est donc qu'un militant de faible envergure qui, après avoir beaucoup tergiversé, n'a reconnu qu'au dernier moment être un combattant antiapartheid. Son avocate, Mᵉ Priscilla Jana, a d'ailleurs toujours fait valoir qu'il s'agissait d'un être faible, qui a été manipulé et influencé. Ce qui d'ailleurs n'enlève rien au fait que ce poète amateur a accepté son sort avec un courage certain et qu'il est allé à la potence après avoir demandé aux siens qu'on ne s'apitoie pas sur lui.

Sa mère, qui l'a vu pour la dernière fois jeudi après-midi, a déclaré au cours d'une conférence de presse : *« Je n'ai pas pu le toucher. Je ne l'ai vu que vingt minutes à travers une vitre. Mais je l'ai trouvé plus fort que jamais. Il était même souriant et paraissait presque heureux. Je suis fière de lui, fière d'avoir un combattant parmi les miens. Il m'a dit : « Annonce au monde entier que nous vaincrons et que mon sang a été versé pour ceux qui restent, pour que la lutte continue. »* Elle a ajouté que son fils s'était montré *« confiant que son pays serait bientôt libéré des chaînes de l'oppression »*. Et elle a lu un poème, dans lequel Benjamin Moloïse écrit : *« Pourquoi craindre la mort, la mort ne craint personne »*.

Le dernier souhait du condamné à mort a été que sa famille et ses amis se réunissent devant les murs de la prison centrale de Pretoria au moment de l'exécution, qu'on ne pleure pas, que sa mort soit acceptée avec dignité et que résonne l'hymne de libération des Noirs : *« Dieu sauve l'Afrique »*. Un vœu qui a été exaucé.

Pour beaucoup de Noirs, il ne s'agit que d'une victime de plus du combat de la libération. Un nom qui s'ajoute à d'autres sur une liste déjà longue. On ne fait guère la différence entre ceux que la justice envoie à la mort et ceux qui chaque jour meurent dans les rues des cités noires ou périssent dans les locaux de la police. Tous sont considérés comme des victimes de l'apartheid et du pouvoir blanc.

L'exécution de Benjamin Moloïse est ressentie comme un pas de plus dans l'escalade de la répression. Elle illustre l'intransigeance du pouvoir qui reste sourd aux revendications des Noirs comme aux protestations de la communauté internationale. Elle ne provoquera pas de soulèvement, mais elle renforcera dans leur conviction ceux qui se battent contre le système. Elle va durcir les opposants au régime et accroître la tension et le fossé qui sépare les aspirations de la communauté noire face à un gouvernement qui se montre intraitable.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. FABIUS OBSERVE UNE MINUTE DE SILENCE DEVANT L'AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, s'est rendu, ce vendredi à 11 h 30, devant l'ambassade d'Afrique du Sud, à Paris, pour observer une minute de silence à la mémoire de Benjamin Moloïse, le militant noir exécuté à Pretoria.

A LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Mᵐᵉ Thatcher demeure totalement opposée à des sanctions contre Pretoria

Par souci d'éviter une confrontation avec ses partenaires du Commonwealth dès le début de leur conférence au sommet des Bahamas, Mᵐᵉ Thatcher s'est abstenue, jeudi 17 octobre, de toute allusion au problème des sanctions contre Pretoria.

Sa décision de ne pas évoquer l'Afrique du Sud dans son discours d'ouverture ne traduit toutefois aucun revirement de la part de Mᵐᵉ Thatcher, qui demeure totalement opposée à l'adoption de sanctions comme moyen de mettre fin à l'apartheid, indiquent ses collaborateurs.

Selon des responsables britanniques, Mᵐᵉ Thatcher a décidé d'exposer son point de vue à ce sujet lors d'une séance ultérieure. Elle a brossé, jeudi, un tableau de la situation internationale allant des relations Est-Ouest au commerce international.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, qui avait lancé mercredi un appel pour des sanctions *« complètes et obligatoires »*, a déclaré le lendemain qu'il était prêt à renconter Mᵐᵉ Thatcher pour discuter de la question. Mais les responsables britanniques ont clairement souligné que le premier ministre *« ne ferait pas de troc »*.

Le premier ministre autralien, M. Bob Hawke, a proposé la création d'un groupe de « sages » au sein du Commonwealth, nommés *« pour faciliter le processus de dialogue avec l'Afrique du Sud »*. Mais il a ajouté que l'organisation devait envisager soit des sanctions globales, soit d'autres moyens de pressions sur Pretoria, si elle ne voulait pas perdre toute crédibilité.

Dans une interview publiée vendredi par le *Daily Telegraph*, M. Botha, président de la République sud-africaine, commente ainsi certains discours tenus à Moscou par les délégués de pays africains : *« L'ancien Commonwealth se composait de pays démocratiques coopérant les uns avec les autres. Le Commonwealth actuel ne peut plus être qualifié de démocratique. Il comprend des Etats à parti unique, des dictatures. »*

Le président Botha affirme ensuite qu'il accélérera le rythme des réformes dans son pays sans se soucier des pressions extérieures. Il indique que son gouvernement autorisera l'an prochain une représentation noire au Conseil présidentiel, la plus haute instance consultative du pays. Il déclare n'être pas satisfait de l'actuel système constitutionnel. *« Il faut s'occuper des communautés urbaines, et nous commençons au niveau des gouvernements locaux »*, dit-il.

Quant à une participation des Noirs au gouvernement national, il s'y déclare favorable, mais *« pas nécessairement comme le conçoit le monde occidental »*. — *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE L'« ACHILLE-LAURO »

Washington exclut l'OLP du processus de paix

(Suite de la première page.)

« Ceux qui pratiquent la terreur et la violence n'ont pas de place à la table de la paix », a notamment déclaré le secrétaire d'Etat, qui plaidait en faveur de ventes d'armes américaines à la Jordanie devant des représentants pas du tout chauds. Hésitant à imputer à l'OLP elle-même ou seulement à *« des gens qui* [lui] *sont identifiés »* le détournement de l'*Achille-Lauro* et le meurtre, fin septembre à Larnaca, des trois Israéliens, M. Shultz a cependant estimé qu'avait été jetée là *« une lumière supplémentaire sur les dispositions »* de l'organisation de M. Arafat vis-à-vis du processus de paix, sur ses *« activités terroristes »* et sur sa *« disposition à ignorer »* aussi que les Etats-Unis n'auront pas de dialogue avec elle tant qu'elle n'aura pas reconnu le droit d'Israël à l'existence.

Si le secrétaire d'Etat a enfin tenu à nettement souligner que les derniers événements *« ne diminuaient pas la nécessité que des Palestiniens susceptibles de représenter les intérêts palestiniens soient présents »* dans une délégation jordanienne qui négocierait avec Jérusalem, il était parfaitement clair qu'il ne pensait pas à des amis de M. Arafat.

Souplesse israélienne

Quant à M. Pérès, souriant au côté de M. Reagan, qu'il a longuement loué pour son *« courage »* dans l'affaire du navire italien, il s'est déclaré prêt à *« prendre en considération toute proposition avancée »* par la Jordanie, qu'il a invitée à des *« négociations directes et honorables* (...) *sans conditions préalables* (et) *sans perte de temps* (...) *à Amman, à Jérusalem ou à Washington »*.

Pas plus que M. Reagan, qui a rappelé l'accord donné le 30 septembre dernier par le roi Hussein à des pourparlers *« rapides et directes »* avec Israël, mais passé sous silence la part que la Jordanie voulait qu'y prenne l'OLP, le premier ministre n'a soufflé mot ni de l'organisation de M. Arafat ni des Palestiniens. Son allusion à *« toute »* proposition jordanienne semblait indiquer, elle, une souplesse israélienne sur la question d'une éventuelle conférence de paix internationale dont Amman souhaite la réunion, et il est, de ce point de vue, significatif que quelques signes de détente apparaissent entre Jérusalem et le bloc soviétique, avec, en particulier, l'annonce d'un prochain échange de « représentants » entre Israël et la Pologne.

Des rumeurs ont fait, par ailleurs état d'un récent entretien secret entre M. Pérès et le roi Hussein, et lundi prochain, dans le discours qu'il prononcera à l'ONU, le chef du gouvernement israélien esquissera peut-être les concessions qu'il pourrait faire à la Jordanie pour la convaincre de négocier, sans l'OLP, l'avenir de la Cisjordanie.

Le souverain hachémite s'y est toujours refusé jusqu'à présent, mais M. Arafat n'en a pas moins jugé utile, dès jeudi soir, dans une interview à la chaîne NBC, de *« mettre au défi »*, M. Pérès *« d'être capable de parvenir à une solution régionale en court-circuitant les Palestiniens et l'OLP »*. Son ton était catégorique, mais, embarrassé par les questions sur la mort de Léon Klinghoffer, il paraissait d'autant plus sur la défensive et loin de l'Amérique que, depuis qu'il était soudainement allé, le 22 décembre 1983, rencontrer au Caire le président Moubarak, il n'avait au contraire cessé de marquer des points aux Etats-Unis et d'augmenter ainsi ses chances d'être un jour imposé comme interlocuteur à Israël. Renouer avec l'Egypte des relations rompues après qu'elle eut reconnu l'Etat juif avait en effet été vu comme une manière de laisser entendre que l'OLP était désormais disposée à envisager d'en faire autant.

Il est vrai que, chassé du Liban ord par les Syriens, après l'avoir été de Beyrouth par les Israéliens, M. Arafat n'avait, à cette époque, guère le choix qu'entre cette réconciliation avec Le Caire et une éclipse politique au terme très incertain. L'Egypte, de son côté, n'avait qu'intérêt à tendre la main à ce proscrit, car cela lui permettrait de faire effacer, par le président de l'OLP lui-même, sa condamnation comme traître à la cause palestinienne et de tenter un retour au sein du monde arabe bien nécessaire à M. Moubarak, car, laissé à son tête-à-tête avec Jérusalem, Le Caire était incapable d'imposer un rapport de force à ses interlocuteurs israéliens.

Le poids de ces considérations tactiques du moment jetait certes plus d'un doute sur la réalité du tournant stratégique de M. Arafat, mais l'histoire est plus souvent faitede nécessités que de sincérité. Presque immédiatement, la Jordanie va s'engouffrer dans la brèche, renouer à son tour avec l'Egypte, et faire alors émerger un nouveau pôle arabe non seulement pro-américain, mais décidé aussi à articuler une politique commune dans l'approche du dialogue avec Israël.

Pièce maîtresse du jeu proche-oriental, les Etats-Unis ne pouvaient rester indifférents à cette nouvelle donne, car ils ne pouvaient, d'abord, que se réjouir de voir faire front les adversaires arabes de la Syrie qui était alors en train de forcer M. Reagan à retirer les « marines » du Liban dans des conditions aussi humiliantes que sanglantes.

Inconséquence politique de l'OLP

Deuxième avantage pour les Etats-Unis du rapprochement palestino-égyptien, il remettait à flot le plan de paix que M. Reagan avait présenté, début septembre 1982, en proposant la création dans les territoires occupés d'une entité palestinienne associée à la Jordanie. Cette initiative était au point mort depuis un an en raison du refus de M. Arafat de s'y associer aux côtés du roi Hussein et elle semblait en conséquence reprendre vie — dans un contexte préoccupant pour Israël car le plan Reagan y est rejeté par la droite et le dialogue avec l'OLP par la droite et la gauche.

De fait, il ne faudra qu'environ seize mois — ce qui est court — pour qu'en mai dernier le souverain hachémite soumette aux Etats-Unis, avec l'accord de l'Egypte et de M. Arafat, une proposition d'approche en trois étapes de négociations directes avec Israël.

La réalisation de ce plan se heurtait à des difficultés majeures qui en avaient, dès le départ, bloqué l'application, car ni Israël ni les Etats-Unis n'acceptaient alors l'idée d'une conférence internationale réunissant notamment l'Union soviétique. Washington refusant tout contact avec l'OLP avant qu'elle n'ait reconnu les deux résolutions de l'ONU, la constitution de la délégation qu'aurait dû, dans la première étape, rencontrer M. Murphy posait aussi un problème dont on ne voyait pas la solution.

Washington pourtant, loin d'avoir repoussé le plan jordano-égypto-palestinien, l'avait accepté comme base de travail et, si énormes que fussent les obstacles et si déclarée l'hostilité israélienne à cette perspective, la participation de l'OLP à de futures négociations était devenue un objectif de Washington.

C'était là une formidable victoire pour M. Arafat. C'est cette victoire qui a été tuée dans l'œuf par les meurtres de Larnaca, le cycle de représailles et de contre-représailles au terme duquel le sang d'un vieillard américain a coulé. Or dans ces affaires, les mensonges flagrants et multiples de certains dirigeants de l'OLP ont gravement mis en porte-à-faux l'Egypte et les Etats-Unis.

Premier résultat de cette inconséquence politique, dont n'aurait su rêver le pire ennemi de M. Arafat et de la cause palestinienne : la Jordanie se retrouve seule face aux pressants appels américains et israéliens en faveur d'une paix séparée. Deuxième résultat : la Syrie de M. Assad triomphe sur toute la ligne, savourant la défaite de la modération de ses adversaires pro-américains et remerciée par les Etats-Unis quand elle repêche le corps de Léon Klinghoffer, aide à la libération d'un otage américain de Beyrouth ou favorise, dans l'affaire du Boeing de la TWA, le même type de règlement que Washington imputera à crime à l'Egypte dans celle de l'*Achille-Lauro*.

Le bilan est, en bref, assez parlant pour qu'Israël puisse ne pas croire impossible que les Palestiniens de Cisjordanie laisseraient aujourd'hui le roi Hussein négocier leur précaire avenir en se passant de l'OLP.

BERNARD GUETTA.

● *Une démarche de sénateurs américains.* — Six sénateurs américains ont demandé, jeudi 17 octobre, à leur gouvernement d'offrir une prime de 500000 dollars pour la capture du responsable palestinien Aboul Abbas.

Cette suggestion n'a pas encore suscité de réponse de l'administration Reagan, qui a cependant annoncé le même jour que les Etats-Unis offraient 500000 dollars de prime pour retrouver et faire juger les auteurs de deux précédentes opérations terroristes : le détournement sur Beyrouth d'un appareil de la TWA en juin dernier, et celui d'un avion koweïtien sur Téhéran en décembre. Trois Américains ont été tués par les pirates lors de ces deux détournements.

La Pologne et Israël s'apprêtent à échanger des « représentants officiels »

Le gouvernement polonais a annoncé, jeudi 17 octobre, que la Pologne et Israël allaient prochainement échanger des *« représentants officiels »*, mais qu'il n'était pas question de rétablir les relations diplomatiques rompues en 1967. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a laissé entendre que Varsovie souhaitait *« améliorer les contacts humains »* entre les deux pays, et particulièrement ouvrir aux Israéliens les frontières de la Pologne, où a résidé une importante communauté juive. Il a insisté sur le fait que l'échange de représentants *« ne signifiait pas que la Pologne modifiait sa politique au Proche-Orient »*.

A Jérusalem, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a expliqué qu'il s'agissait de l'ouverture de *« bureaux de liaison »* entre les deux pays. Le représentant polonais, a-t-il dit, siégera à Tel-Aviv dans les locaux d'une petite banque polonaise, la PKO, celui d'Israël s'installant à Varsovie dans l'ancien immeuble de l'ambassade israélienne. — *(AFP.)*

∴

[Depuis la guerre des Six Jours, la Roumanie est le seul des pays du bloc de l'Est à avoir maintenu des relations diplomatiques avec Israël. Toutefois, certains dirigeants soviétiques ont parfois donné l'impression de regretter la rupture avec Israël, qui, d'une certaine façon, excluait Moscou comme partenaire à un éventuel règlement. La décision polonaise — qui n'a évidemment pas pu être prise sans l'aval du Kremlin — intervient alors qu'on vient précisément d'enregistrer quelques signes d'ouverture entre l'URSS et Israël : rencontre en juillet dernier des ambassadeurs des deux pays à Paris et publication par la presse soviétique de messages de félicitations d'Israël lors de l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.]

POUR PROTESTER CONTRE L'ABSENCE DE M. ARAFAT

Le président Chadli ne se rendra pas a l'ONU

De notre correspondant

Alger. — La réaction algérienne à la décision de l'ONU de ne pas inviter le représentant de l'OLP, M. Yasser Arafat, et le chef de la SWAPO, M. Sam Nujoma (*le Monde* du 16 octobre) aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'organisation ne s'est pas fait attendre. Jeudi 17 octobre, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a annoncé que le président Chadli Bendjedid ne participerait pas à la célébration du quarantenaire.

Expliquant cette décision, le porte-parole a notamment déclaré : *« Deux peuples en lutte pour leur libération nationale ont été ainsi privés d'une opportunité hautement symbolique de faire entendre leur voix au moment même où le sionisme et l'apartheid se livrent à toutes les escalades dans le déni de leurs droits. Cette décision porte atteinte à tout ce que les Nations unies représentent et altère la signification de la commémoration comme la réconciliation souhaitée par tous des Nations unies avec leurs idéaux authentiques. Que ceux-ci aient été mis en cause par la décision malencontreuse et injuste prise contre l'OLP et la SWAPO commande d'en tirer toutes les conclusions.*

L'annonce officielle de la présence de M. Bendjedid aux Nations unies avait été faite le mercredi 9 octobre dans la soirée, une heure avant celle de sa visite, le lendemain, en Tunisie.

F. F.

L'URSS tente d'exploiter la colère de L'Égypte contre les États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique, qui avait été jusqu'ici d'une remarquable modération, commence à hausser le ton à propos de l'affaire du Boeing égyptien intercepté par la chasse américaine au-dessus de la Méditerranée. L'opération quasiment présentée au début comme une riposte normale au terrorisme est désormais qualifiée d'*« acte de piraterie »*. L'ampleur de la réaction égyptienne, tant officielle que populaire, explique sans doute cette évolution.

« Des manifestations de tendance anti-américaine nettement exprimée ont lieu ces jours-ci dans plusieurs villes d'Egypte. Des articles parus dans la presse du Caire abondent, comme cela ne s'était jamais vu ces dernières années, en condamnations de la politique américaine au Proche-Orient », écrit ce vendredi 18 octobre la *Pravda*. Le quotidien du parti évoque également les *« exigences »* formulées par les Etats-Unis auprès de l'Italie pour obtenir l'extradition des auteurs du détournement et la crise gouvernementale à Rome. La *Pravda* estime que Washington a fait preuve d'un sans-gêne total vis-à-vis de ses alliés. La *Pravda* va jusqu'à parler de *« terrorisme d'Etat »* et, s'appuyant sur une déclaration du gouvernement égyptien, affirme que *« cet acte brutal aggrave encore l'atmosphère au Proche-Orient »*.

L'URSS est elle-même victime du terrorisme à Beyrouth, où trois de ses ressortissants ont été enlevés. Les médias soviétiques avaient donc jugé très sévèrement le détournement de l'*Achille-Lauro* et n'avaient pratiquement pas bronché lors de l'interception du Boeing égyptien, au grand dam du colonel Kadhafi qui se trouvait à ce moment-là à Moscou.

Sans se faire d'illusions excessives sur les possibilités d'une évolution de la politique égyptienne, Moscou tente visiblement d'exploiter la colère du Caire. *« On peut difficilement qualifier de triomphe militaro-politique cette opération nocturne dans le ciel de la Méditerranée »*, écrivent jeudi les *Izvestia*. Et de citer une phrase qui aurait été prononcée lors d'une conversation entre le président Reagan et M. Weinberger : *« Cette action minera nos relations avec l'Egypte. »* Rien, en effet, ne conviendrait davantage à la direction soviétique, qui, depuis plusieurs mois, s'efforce de rétablir un dialogue, non plus seulement économique mais politique avec Le Caire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

politique

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes seuls contre tous

Quels sont les meilleurs alliés de la droite ? Les communistes ou les socialistes ? Le début de la discussion de la première partie de la loi de finances – celle qui fixe les recettes de l'Etat en 1986 – à l'Assemblée nationale, le jeudi 17 octobre, semble s'être réduit à cette question.

MM. Pierre Bérégovoy, Henri Emmanuelli et Christian Pierret, les responsables socialistes des finances publiques, d'un côté, MM. Parfait Jans et Dominique Frelaut, les spécialistes fiscaux communistes, de l'autre, n'ont cessé de se livrer à des assauts, parfois vifs, même s'ils ne parvenaient pas à camoufler totalement leur ancienne complicité, sous les regards, impavides et ironiques de l'opposition.

Le RPR et l'UDF paraissent se désintéresser totalement de ce projet de budget. Pour eux, l'affaire est entendue : il ne sera pas appliqué, donc il n'a aucun intérêt. Reste à savoir comment ils le modifieront... s'ils arrivent aux affaires après mars 1986. M. Bérégovoy lui, le sait : « *Cette opposition à trois têtes enfanterait un monstre si elle avait à faire le budget*, a souligné le ministre de l'économie, *car si le RPR veut un grand emprunt obligatoire tandis que M. Giscard d'Estaing préférerait que l'on réduise le déficit. M. Juppé réclame de l'inflation, tandis que M. Barre s'y oppose. M. Giscard d'Estaing souhaite une libération totale des prix ; mais M. Barre, qui se souvient de ce qui s'est passé avant 1981, serait plus prudent. Vous n'êtes d'accord que pour supprimer l'impôt sur les grandes fortunes. (...) Après avoir dit cela, vous n'êtes guère qualifiés pour parler de justice et de solidarité.* »

C'est aussi un argument de campagne électorale qu'a soulevé le secrétaire d'Etat au budget : *si* l'opposition critique les dispositions financières prises par la gauche en 1981, a dit M. Emmanuelli, elle n'ose pas « *dénoncer les mesures qu'elles avaient permis de financer* », telle l'augmentation du minimum vieillesse ou des allocations familiales.

A son opposition de gauche, le gouvernement n'a cessé de faire remarquer que ses critiques aident la droite. Accusé de n'avoir pas répondu aux arguments communistes, M. Bérégovoy s'est contenté de répliquer : « *En répondant à la droite, je vous répondais aussi puisque vous avez usé des mêmes arguments.* »

Seulement, dans la discussion des articles, ce sont les communistes qui ont réussi à montrer que, sur des points particulièrement sensibles, leurs propositions étaient repoussées par une coalition des socialistes, des néo-gaullistes et des giscardo-barristes. C'est en tout cas ainsi qu'ont été repoussées les propositions du PC sur une augmentation moins forte des basses tranches de l'impôt sur le revenu que celle qui est prévue pour les plus hautes, sur la création d'une tranche imposée à 70 %, sur l'abrogation du mécanisme de « *report en arrière* » (*carry back*) des bénéfices des entreprises ayant connu des années déficitaires, sur la suppression de l'avoir fiscal et du prélèvement libératoire pour l'imposition des obligations, sur la disparition de l'allègement de la taxe professionnelle des entreprises, sur la création d'un nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation pour les titulaires des revenus les plus faibles.

Comme l'avait demandé M. Fabius, les orateurs socialistes profitent de ce débat budgétaire pour dresser le bilan des actions *entreprises depuis 1981, pour montrer* les risques de l'application des programmes du RPR et de l'UDF ; pour mettre en exergue leurs divergences. En ce sens, aussi, le débat budgétaire est le premier acte de la campagne électorale. Mais ce débat confirme aussi que le PS doit se garder autant sur sa droite que sur sa gauche.

THIERRY BRÉHIER.

Les premiers amendements adoptés

Un certain nombre d'amendements au projet de budget gouvernemental ont d'ores et déjà été adoptés.

● **Aide aux associations :** M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général du budget, a obtenu, en expliquant que « *la gauche était l'héritière de la tradition républicaine d'aide au mouvement associatif* », que soit revalorisé de 3 000 F à 4 500 F le dégrèvement dont bénéficient les associations et les syndicats professionnels pour la taxe sur les salaires.

● **Frais de garde des enfants :** comme prévu, les députés socialistes ont fait relever le plafond pour frais de garde des enfants, qui concerne plus de 300 000 personnes sans condition de revenu, de 4 310 F à 5 000 F, alors que le projet ne prévoyait que de le faire passer à 4 550 F. Cette nouvelle moins-value fiscale sera compensée par une augmentation de 8 à 10 F du droit sur les lettres de changes et les billets à ordre.

● **Réduction de l'impôt sur les sociétés :** le gouvernement a prévu de le diminuer de 50 % à 45 % pour la partie des bénéfices non distribuée. La droite aurait voulu accroître encore cet avantage. Mais M. Emmanuelli a promis à M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) que le nécessaire serait fait pour éviter des risques de double imposition ; il a aussi accepté un amendement technique de ce député sur le problème de l'imputation des pertes.

● **Modification du capital d'une société :** le gouvernement a fait préciser que des changements dans le capital social d'une société n'entraîneraient plus la création d'un être moral nouveau en matière d'impôt sur les sociétés. De même, les conséquences fiscales d'un changement important de l'objet social ou de l'activité d'une société seront atténuées.

● **Fiscalité agricole :** il n'y a pas de budget sans modification de la fiscalité agricole, en général, même depuis 1981, allant dans le sens de ce que souhaite la profession. Cette fois, le gouvernement a admis que, contrairement à son projet, les nouvelles « *exploitations agricoles à responsabilité limitée* » constituées entre membres d'une même famille puissent bénéficier du régime fiscal, avantageux, des sociétés de personnes. De même, elles pourront profiter d'un régime fiscal favorable en matière d'apports immobiliers. C'était ce que demandait notamment M. Jean-Jacques Benetière (PS, Loire). Mais M. Emmanuelli a émis l'espoir que ces procédures « *ne seront pas dévoyées au bénéfice des plus riches* », car, a-t-il fait remarquer, « *chaque fois que le gouvernement fait une avancée pour l'agriculture, on prend prétexte de celle-ci pour obtenir davantage. Ce n'est pas une bonne méthode pour faire progresser la cause de l'agriculture.* »

AU SÉNAT

Relancer la formule de la « multipropriété »

Née en 1967 à Super-Dévoluy, la formule de la « multipropriété », ou « *propriété spatio-temporelle* », ou encore « propriété à temps partagé », n'a pas connu le succès escompté : 10 000 appartements ou studios (dont 70 % situés dans cinq départements seulement, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Isère, Savoie et Haute-Savoie), pour quelque 80 000 titulaires du droit de jouissance.

Le projet de loi adopté à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 20 juin) qui se propose de protéger les souscripteurs, d'améliorer le fonctionnement des sociétés d'attribution et de permettre le développement des sociétés coopératives d'attribution, est apparu « *excessivement modeste* » au rapporteur de la *commission des lois du Sénat, qui* examinait le texte jeudi 17 octobre. Ce dernier, M. Pierre Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne), a donc *fait adopter* par l'opposition majoritaire au palais du Luxembourg une série de nouvelles dispositions qui visent à définir un droit réel juxtaposant plusieurs techniques juridiques, afin de permettre le recours à la formule de l'indivision dans le cadre de la multipropriété.

Les sénateurs ont également fixé à 60 % le pourcentage maximum de voix dont peut disposer directement ou indirectement un associé, pour une décision de l'assemblée générale concernant l'aménagement de l'immeuble. D'autre part, la commission des lois a prévu d'interdiction dans les publicités de l'utilisation de tout terme évoquant la propriété dans le cas d'une simple acquisition en jouissance, bien que M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, ait jugé cette disposition d'une « *sévérité excessive* », d'autant que, réglementairement, il dispose de moyens permettant de punir tout abus.

Modifié, le projet a été adopté à l'unanimité, seuls les sénateurs communistes se sont abstenus.

∴

Le Sénat a adopté à l'unanimité un projet permettant aux enseignants associés réfugiés d'être renouvelés annuellement dans leurs fonctions au-delà des trois ans maximum prévus pour les enseignements associés dans le décret du 17 juillet 1985. Défendu par M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, ce texte concerne d'ores et déjà soixante-six enseignants réfugiés sur un total de mille quatre-vingts enseignants associés étrangers.

A. Ch.

M. BARRE ET M. ROCARD SERAIENT A ÉGALITÉ AU SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, selon BVA

Si l'élection présidentielle avait lieu maintenant, et dans l'éventualité d'un duel Barre-Rocard au second tour, l'ancien premier ministre et l'ancien ministre de l'agriculture recueilleraient chacun 41 % des suffrages, 19 % des personnes interrogées ne se prononçant pas. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par BVA pour *Paris-Match* du 11 au 13 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille cent quatre-vingt neuf personnes.

Dans l'hypothèse d'un duel Chirac-Rocard, ce dernier recueillerait 44 % des suffrages contre 37 % au président du RPR (19 % ne se prononçant pas). Dans l'hypothèse d'un duel Barre-Fabius, l'ancien premier ministre (46 %) devancerait nettement l'actuel premier ministre (34 %) (20 % ne se prononcent pas). Enfin, dans l'éventualité d'un duel Chirac-Fabius, le maire de Paris et le premier ministre seraient à égalité avec 39 % des suffrages (22 % ne se prononçant pas).

● *M. Roman, premier secrétaire de la fédération PS du Nord.* – M. Bernard Roman a été élu, le 17 octobre, premier secrétaire de la fédération socialiste du Nord. Il succède à M. Guy Allouche auquel les statuts du PS interdisait de cumuler cette charge avec le mandat de sénateur qu'il détient. Agé de trente-trois ans, M. Bernard Roman est adjoint au maire de Lille et vice-président de la communauté urbaine de Lille. A la suite du congrès de Toulouse, il vient d'entrer au secrétariat national du PS, chargé des collectivités locales et de la décentralisation. – *(Corresp.)*

Propos et débats

M. Pasqua (RPR) : le costume de Rocard

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui était, jeudi 17 octobre, l'invité d'Antenne 2, a estimé que « *si M. Rocard change de costume, il ne change pas d'idées, il ne renonce pas à ses idées marxistes* ». Interrogé, d'autre part, sur l'immigration, le sénateur des Hauts-de-Seine a déclaré qu'il fallait examiner cette question « *avec calme et détermination* », en ajoutant que « *depuis 1981 on a transformé les frontières en passoires* ».

M. Pons (RPR) : gouverner, pas cohabiter

M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, affirme, dans un entretien publié par *Paris-Match*, qu'« *en 1986 Chirac n'acceptera pas d'être premier ministre pour cohabiter mais pour gouverner. Ce sera*, ajoute-t-il, *à chacun selon son domaine et à chacun sa place : à Mitterrand le rôle de gardien de la Constitution, qui lui est conféré par les textes. A lui, Chirac, la charge d'appliquer immédiatement et sans compromis le « pacte pour la France » qu'il considérera comme les tables de la loi dès lors qu'il aura été ratifié par le suffrage universel.* »

Mme Roudy (PS) : attention aux « petits chefs » !

La proportionnelle est « *une bonne chose pour les femmes* » à condition qu'elle ne soit pas « *abandonnée aux petits chefs locaux* », a déclaré, jeudi 17 octobre, à Paris, le ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, en invitant les dirigeants des partis politiques à « *établir des règles* » permettant aux femmes une « *égalité des chances* » dans le jeu politique. Mme Roudy estime qu'« *un vent de misogynie souffle actuellement sur les formations politiques.* »

M. Wibaux : inquiétudes

Le délégué du gouvernement à Nouméa, M. Fernand Wibaux a affirmé, jeudi 17 octobre, dans un entretien accordé à l'AFP, à propos des projets d'ordonnances élaborés par le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, qu'il aurait « *préféré que le problème foncier soit posé en termes de développement plutôt qu'en termes conflictuels.* » Insistant sur la nécessité de « *ne pas pousser les gens à des actes irréfléchis* », il a ajouté : « *Je n'ai pas émis de critiques mais j'ai fait part de mes inquiétudes quant aux réactions possibles sur le terrain. Dans ces affaires-là il faut marcher à petits pas.* » M. Wibaux a estimé qu'il serait « *faux* » d'en déduire qu'il s'oppose à M. Pisani.

M. Marchais : le PS embourbé

M. Georges Marchais, invité du journal du soir, sur Antenne 2, le jeudi 17 octobre, a déclaré que « *la lutte que mènent les travailleurs de chez Renault est une lutte extrêmement difficile* » en raison de l'attitude de la direction de la Régie et de celle des médias, mais que leurs « *revendications sont légitimes* » et que c'est bien « *la CGT qui dirige cette grève* ». Pour ce qui est des perspectives politiques pour 1986, M. Marchais a déclaré que les communistes n'ont « *aucune illusion* » sur la possibilité d'un accord avec le PS, qui est « *embourbé dans sa politique de droite* » et qui a confirmé, au congrès de Toulouse, son engagement dans cette politique, en envisageant « *y compris la coopération avec les partis de droite* ».

POLITIQUE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LE PEN

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. Demarquet : « Lambert ne devait pas mourir si tôt »

M. Jean-Maurice Demarquet, qui était, jeudi 17 octobre, l'invité de « Soir-3 », a notamment déclaré : *« Le Pen me redoute sur le point précis de la succession Lambert. Je sais de quoi je parle, et je le dirai si je peux le dire, c'est-à-dire en procédure, et non pas en interview ou en déclaration. Résumons-nous : Lambert ne devait pas mourir si tôt, si vite. C'est ça le secret professionnel. C'est parce que je n'ai pas trahi avant-hier ou hier que Le Pen n'est pas parti à quatre pattes du plateau d'Antenne 2. Je suis ravi que cela débouche sur un procès en diffamation à propos de la succession Lambert. Dans le cadre d'une procédure, usant de son pouvoir discrétionnaire, le président peut désigner un expert. Si Le Pen porte plainte contre moi, nous pourrons enfin le coincer. Dans un prétoire judiciaire, il ne va pas pouvoir se dérober. Et ça permet que je puisse dire ce que je sais sans être prisonnier de mon secret professionnel. »*

● *« Félicitations d'un contestataire ».* – L'un des principaux animateurs vauclusiens du mouvement de contestation interne au Front national, dont M. Jean-Maurice Demarquet revendique la direction, M. Hugues d'Alauzier, ancien membre du CNIP, a adressé, jeudi 17 octobre, ses *« félicitations »* à M. Le Pen en l'assurant du *« plus total soutien »* de ses amis. *« Nous constatons toutefois que l'éclatante victoire électorale à laquelle votre action doit aboutir peut être hypothéquée par quelques personnes ayant des méthodes non conformes à votre définition de la morale personnelle et politique. »* M. d'Alauzier fait notamment allusion au numéro deux du parti, M. Jean-Pierre Stirbois, dont ses amis et lui-même avaient dénoncé la semaine dernière le *« sectarisme »*.

● *Record d'écoute.* – M. Jean-Marie Le Pen a battu, mercredi soir 16 octobre, tous les records d'audience enregistrés depuis le lancement, sur Antenne 2, de l'émission « L'heure de vérité », en mai 1982. Le président du Front national a bénéficié d'un taux d'écoute de 32,10 %, selon le calcul AUDIMAT (1 point AUDIMAT correspond à 185 000 foyers). D'après ce calcul, six millions de foyers ont suivi l'émission dont M. Le Pen était l'invité, soit environ douze millions de téléspectateurs. Lors de son premier passage à « L'heure de vérité », en février 1984, le taux d'audience s'était établi à 17,40 %. L'audience enregistrée par M. Le Pen, le 16 octobre, est supérieure à celle dont avait bénéficié M. Laurent Fabius le 4 septembre.

● *Au secrétariat national du Parti socialiste.* – Une ligne sautée (*le Monde* du 18 octobre) nous a fait omettre le nom de M. Gérard Fuchs, secrétaire national adjoint chargé des études, des problèmes économiques et des mutations industrielles.

Un surdoué du simplisme

(Suite de la première page.)

Ainsi pour les dangers de l'immigration : *« Le sujet a été protégé par un véritable tabou, et il a fallu le courage du Front national... »* Lui dit ce que beaucoup pensent : qu'on est mieux chez soi qu'ailleurs, qu'on a le droit d'aimer sa patrie et de préférer sa prospérité à celle du Bangladesh...

L'ennui, c'est que ces vérités d'évidence une fois assénées, sur le ton de sincérité jubilante d'un Coluche enfin sortable, les mots cessent d'être innocents. Eux aussi traînent des casseroles : « cellule » évoque cancer et bistouri ; « ghetto » a un sinistre passé... L'immigration, vrai problème trop souvent occulté par la mauvaise conscience, devient *« danger mortel »*. La France doit redouter d'être *« submergée par sa vague »*. Le pays est *« ouvert aux quatre vents »*.

Les « grandes niaiseries »

Sur le ton de l'évidence que proclame un bon bougre scandalisé, le président du Front national dénonce le viol de la nation. Comment lui résister quand il a le courage de gratter le prurit là où il démange ? A force de crier au racisme, on a fini par rendre l'homme acceptable à beaucoup de Français. Ceux qui pensent – sans se sentir pour autant le moins du monde héritiers de Hitler – que trop de marmaille maghrébine trottine dans nos villes derrière leur mère au ventre rond, que trop de Chinois malins achètent tous les commerces avec leurs tontines, et qu'à l'école des petits camarades au nom impossible font baisser le niveau...

M. Le Pen le dit. C'est son droit. Mais voici que ce grand simplificateur joue en virtuose, avec un inaltérable sang-froid, de la peur qu'il instille. Qu'il propose, à la bonne franquette, des « solutions » de sa façon. Et si l'on choisissait par référendum entre *« la France française et la France algérienne ? »* Cette énormité est dite et personne ne rit !

Plus que le racisme tant dénoncé, c'est l'abaissement du débat politique qui nous menace. Avec la langue de bois communiste, on savait au moins à quoi s'en tenir. La nouvelle démagogie est plus redoutable. Bien sûr, le péril est ancien. *« Tous les partis,* écrivait déjà Nietzsche, *sont contraints de transformer leurs principes en grandes niaiseries à la fresque et de les peindre sur leurs murailles ».*

Face à des adversaires obnubilés par leur vertueuse réprobation, M. Le Pen continue, sans s'émouvoir, à peindre sa fresque tricolore. L'enchanteur promet que les recettes budgétaires dans le paradis national vont diminuer sans encombre de 40 milliards par an. Que le *« grand effort de libération de l'économie »* réconciliera tout le monde. Que les Françaises seront rendues fécondes par la perspective d'un avenir radieux. Que les prisons enfin vides seront à *« ceux qui les paient ».* Que l'on reconduira chez eux *« un certain nombre de millions d'étrangers ».* Le danger est que ce surdoué du simplisme fasse trop d'émules.

P.-J. FRANCESCHINI.

LE 85e CONGRÈS DU PARTI RADICAL

M. Rossinot veut être maître du jeu jusqu'en 1988

Lors du 85e congrès du Parti radical, qui se tient à Paris les 18, 19 et 20 octobre, M. André Rossinot devrait être reconduit pour deux nouvelles années dans ses fonctions de président, et faire adopter à une majorité des deux tiers une modification des statuts qui l'autoriserait, en 1987, à continuer de présider pour un an (jusqu'à l'élection présidentielle de 1988) aux destinées du Parti radical valoisien.

Dès son élection à la tête du Parti radical en 1983, M. André Rossinot avait prévenu les congressistes qu'il ne serait *« ni l'otage d'une situation ni celui d'un clan, encore moins le joueur d'une mi-temps ».* Aujourd'hui, après avoir « déparisianisé » la direction du parti, après avoir renouvelé plus du tiers des présidents de fédérations et des secrétaires généraux, il reste seul en piste pour briguer un nouveau mandat. Et, profitant de cette mi-temps, il demande à jouer les prolongations. Son prédécesseur, M. Didier Bariani, avait déjà, en 1983, sans succès, tenté semblable opération. Tirant les leçons de cet échec, M. André Rossinot choisit la prudence et le compromis : il pose la question dès la fin de son premier mandat et ne propose non pas de permettre à un président de briguer un troisième mandat mais seulement de l'autoriser à être réélu *« pour un an »*, si l'on est à la veille d'élections législatives ou présidentielle. Il est précisé en contrepartie que les fonctions de président, de secrétaire général du parti et de membre d'un gouvernement sont incompatibles.

Déjà acceptée le 19 septembre par le bureau politique du parti, qui a reconnu qu'il n'était pas souhaitable de changer, à la veille d'échéances importantes, une équipe qui est en train de négocier, cette modification des statuts devrait être votée sans mal par une majorité des deux tiers des congressistes, vendredi après-midi. Passé ce cap, le congrès pourra se poursuivre dans la plus grande sérénité et se consacrer tout entier à la réflexion doctrinale, à la préparation d'une *« alternance raisonnable ».* Thème déjà choisi pour le 24e congrès et retenu à nouveau car, explique M. Rossinot, *« nos objectifs restent les mêmes : bien gagner en 1986 pour pouvoir gouverner et avoir une marge de manœuvre telle que le maximum de chances soient du côté de la nouvelle majorité ».*

Si le Parti radical, durement marqué par l'échec de 1981 – il n'a plus qu'un seul député, M. Rossinot – a réussi à assurer sa survie matérielle et politique, à reconstituer son tissu d'élus locaux, il lui faut encore s'affirmer en consolidant son message et en franchissant cette étape « décisive » de *« l'émergence parlementaire ».*

Une dizaine de députés

M. Rossinot – qui participe à la « commission Gaudin » et au bureau politique de l'UDF – se bat pour avoir plus d'une dizaine de députés dans la future Assemblée. Il se bat aussi pour que son parti, ancré dans l'opposition, sache *« faire entendre la différence »* et prévienne toute *« dérive droitière »* de l'opposition. Pour les radicaux, l'opposition, ce ne saurait être uniquement la droite. *« Nous n'avons pas choisi la droite mais l'opposition républicaine. Et l'opposition républicaine, c'est la droite et le centre »*, martèle M. Rossinot.

Pour cette raison, il est de ceux qui ont dénoncé, aux élections municipales et cantonales, les alliances avec le Front national, de ceux aussi qui refusent de tomber dans un *« libéralisme tous azimuts »* pour *« suivre la mode ». « Ce n'est pas parce que nous condamnons le socialisme que nous ne voulons pas davantage de nuances dans les propositions de l'opposition »*, dit-il.

Dans l'opposition, mais au centre, le Parti radical n'est pas prêt à participer à une quelconque opération de recentrage venue de l'actuel pouvoir. Les modalités d'un rapprochement avec les radicaux de gauche ont été clairement définies. *« Ils doivent assumer jusqu'au bout leurs choix, jusqu'à la sanction du suffrage universel »*, souligne le président du Parti radical qui toutefois veille à ce que la porte de son parti reste ouverte *« pour l'avenir ».*

Barriste, M. Rossinot, tout en se félicitant qu'un courant de sympathie majoritaire se dégage dans son parti au profit de M. Barre, veut aussi préserver la liberté de choix des radicaux valoisiens. *« Nous nous prononcerons le moment venu »*, explique-t-il, en tenant à ce que l'on sache qu'il est d'abord radical avant d'être barriste. *« Le radicalisme est en soi un combat suffisant »*, affirme-t-il. Un combat qu'il entend bien mener durant cinq années à la tête de ses troupes.

Ch. FAUVET-MYCIA.

Le maire de Nancy

De notre correspondant

Nancy. – La ville dont M. Rossinot est le maire n'a rien d'une paisible sous-préfecture de province. Forte d'un district de 300 000 habitants, Nancy possède, dit-on, plus d'une centaine de multimillionnaires en francs et, de façon plus sûre, 350 directions régionales et nationales ainsi que deux universités et un Institut national polytechnique accueillant 30 000 étudiants. Le jeu politique y a donc des facettes multiples.

Parfois bourgeoise jusqu'au bout des grilles d'or de sa place Stanislas, Nancy n'hésite pas également à user, le cas échéant, de lettres anonymes pour semer la confusion dans l'esprit des militants politiques locaux, valoisiens, entre autres. La meilleure illustration de cette complexité feutrée : depuis 1965, le monumental hôtel de ville du XVIIIe siècle a vu défiler trois maires qui n'ont pu renouveler leur mandat ! L'un d'eux fut victime, en son temps, de la querelle Nancy-Metz, l'autre d'un rapport de la Cour des comptes, et le troisième a abandonné son fauteuil pour cause de lassitude morale.

Avant que d'en être le maire, André Rossinot s'est appliqué, quant à lui, à consolider ses bases. Un atout certain dans une ville qui n'avait que peu apprécié en son temps les fastes d'une campagne à la Servan-Schreiber.

Lorsqu'il prend pied à la mairie, en 1969, le docteur Rossinot a vingt-neuf ans et vient d'être élu conseiller municipal chargé de la jeunesse. Il a déjà le goût de la délégation de pouvoir grâce à une pratique militante commencée dans les années 60 au sein de l'UNEF, lors de ses études médicales. En 1974, il prend sa carte au Parti radical. En 1977, il est cette fois deuxième adjoint au maire, avant de s'imposer, dès 1978, comme député de Meurthe-et-Moselle. Réélu au premier tour dans la tourmente de 1981, il doit essentiellement ce succès à une politique de présence constante sur le terrain. Il confirme cette volonté pragmatique en s'attaquant à des dossiers politiquement et socialement risqués, comme la rénovation de l'habitat social. Il est notamment, depuis des années, président de l'OPHLM de Nancy.

Lorsqu'il est élu maire de Nancy en 1983, André Rossinot obtient la majorité dans de nombreux quartiers populaires. Parcours sans fautes ? Du moins sans vagues, avec une gestion efficace de l'héritage équilibré laissé par son prédécesseur à la mairie.

Sous son abord de barbu débonnaire, le président Rossinot sait toujours parfaitement où il veut aller. Ainsi, dans la perspective de mars 1986, il a déjà négocié la tête de la liste UDF pour les régionales et choisi de laisser à son ami le général Bigeard la tête de liste UDF pour les législatives. Il figurera, lui, en deuxième place, juste devant M. René Haby (PR).

JEAN-LOUIS BEMER.

Le départ de M. Delanoë du secrétariat national du PS

A la suite de l'article que nous avons consacré dans nos éditions du 18 octobre à la nouvelle direction du PS, et dans lequel il était écrit notamment : *« On peut se demander si M. Delanoë n'a pas été sacrifié sur l'autel de la réconciliation entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS »*, M. Delanoë nous a précisé qu'il récuse cette interprétation. Dans une brève intervention faite le 16 octobre devant le comité directeur du PS pour motiver son départ du secrétariat national, M. Delanoë avait indiqué : *« Il est vraisemblable que dans cinq mois je ne serai plus parlementaire... J'aurais pu envisager, comme je l'ai fait il y a dix ans à la demande de François Mitterrand, d'être un permanent du parti. A cette étape de ma vie, et en raison de la conception que j'ai de ma liberté personnelle et de son rapport avec la responsabilité politique, je ne le souhaite pas. »*

[Il n'était pas dans notre intention de suggérer que M. Jospin ou que M. Fabius, ou que l'un et l'autre aient pu demander à M. Delanoë de se démettre de ses fonctions de responsable des fédérations au secrétariat national en raison de l'échec de son propre « parachutage » dans le Vaucluse (M. Delanoë est actuellement député de Paris). M. Delanoë a en effet pris sa décision seul, comme nous l'avions d'ailleurs précisé. En revanche, nous maintenons que M. Delanoë a été moins victime de sa propre démarche dans le Vaucluse que de l'hostilité avérée de l'Elysée à sa candidature. Il n'est en effet un secret pour personne que, à l'Elysée comme à l'hôtel Matignon, M. Delanoë a été considéré, à tort ou à raison, comme l'un des principaux responsables de la querelle Jospin-Fabius de l'été dernier. Au cours d'un petit déjeuner hebdomadaire du mardi, en présence de MM. Fabius et Jospin, le président de la République lui-même avait donné des signes d'irritation, reprochant au PS de ne pas accueillir comme il l'avait souhaité un certain nombre de ministres dans les fédérations socialistes. Or M. Delanoë était en concurrence avec M. Gatel, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et l'offensive dans le Vaucluse contre M. Delanoë a été menée avec l'aval direct de l'Elysée. – J.-MC.]

SITUATIONS 86

L'impossible arithmétique parisienne

Un casse-tête pour M. Chirac

Bien plus encore que les autres départements, Paris appartient au domaine réservé de M. Jacques Chirac. La désignation des membres de la liste RPR pour les élections législatives ne dépend en effet que de lui. La commission *ad hoc*, officiellement chargée de cette tâche et composée de *MM. Toubon, Tibéri et Romani*, ne s'est jamais réunie. Quelle aurait été d'ailleurs l'autorité de « seconds couteaux » pour trancher les problèmes difficiles qui mettent en cause d'importantes personnalités ?

La complexité de la situation est telle que l'on n'exclut pas que le cas de la ville du président du RPR demeure encore réservé et ne soit pas soumis au comité central du mouvement qui doit, samedi 19 octobre, accorder les investitures à l'ensemble des candidats. Il est vrai que des rebondissements peuvent se produire, comme le prouve par exemple la décision prise mardi, *in extremis* et de justesse, par le CNIP de s'allier avec le RPR.

Le parti de M. Philippe Malaud aura-t-il, dès lors, droit à un siège « éligible » sur la liste RPR parisienne ? M. Edouard Frédéric-Dupont à quatre-vingt-trois ans doyen des élus parisiens, député sortant du VIIe arrondissement, apparenté RPR mais membre du CNIP, figurera-t-il encore en deuxième position sur la liste de M. Le Pen, comme cela semblait acquis – du moins du côté RPR – au début de cette semaine ? Son retour sur la liste chiraquienne n'est plus ni attendu ni souhaité.

La solution est d'autant plus malaisée à trouver pour M. Chirac qu'il doit résoudre à la fois deux difficultés : la pléthore et la sclérose.

La nouvelle loi électorale réduit de trente et un à vingt et un le nombre total des futurs députés parisiens. Chaque parti doit donc restreindre ses prétentions. Tous en feront les frais, sauf l'UDF, qui peut espérer conserver ses quatre sortants, et le PC, qui peut prétendre avoir un élu alors que depuis 1981 il n'est plus représenté dans la capitale.

C'est pour le RPR que la pléthore des députés sortants pose le plus de questions. Dans les rangs des quinze élus de 1981, il a donc fallu élaguer. Une première éliminatoire a écarté trois députés : M. Bernard Rocher, qui renonce « volontairement » à son mandat, M. Yves Lancien, qui est en conflit avec son parti, et M. Pierre Bas, maire du VIe, qui a rompu avec M. Chirac pour se rapprocher de M. Barre et à qui l'on prête l'intention de constituer une liste autonome à Paris, même sans la caution du député du Rhône.

La sclérose

Deux autres députés parisiens ont accepté de conduire des listes RPR hors les murs : Mme Hélène Missoffe dans le Val-d'Oise, et M. Jean de Préaumont dans l'Essonne. Enfin Mme Nicole de Hauteclocque, député du XVe, pourrait s'effacer et figurer en queue de liste avec une vague promesse de devenir sénateur en septembre 1986. Si l'on inclut dans cette catégorie M. Frédéric-Dupont, il restera donc huit députés sortants, c'est-à-dire autant de sièges que le RPR, dans les meilleures conditions, peut espérer conserver en mars prochain.

Les choses auraient pu en rester là et le problème de la pléthore réglé si M. Chirac n'avait pas souhaité éviter la sclérose. Le maire de Paris veut en effet apporter un certain rajeunissement et un sensible renouvellement à la liste des députés de la capitale. Il lui faut donc faire de la place pour que de nouvelles personnalités figurent en position éligible.

M. Charles Krieg, député du IVe qui, il y a quelques temps, ne semblait plus tellement tenir à son mandat, sera pris au mot. M. Kaspereit, député du IXe, a refusé de s'effacer, proposant même que les nouveaux postulants comme M. Juppé *« reçoivent l'ordre de M. Chirac d'aller courir leur chance en province »*. M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR et député du XVIIe, n'aurait accepté de quitter la capitale que si d'autres hommes politiques d'audience nationale l'avaient fait. Or l'un d'eux, M. Maurice Couve de Murville pensait avoir été compris lorsqu'il avait fait remarquer, il y a quelques mois, qu'il *« ne serait pas hostile à figurer sur la liste des élus de Paris »*. Il a donc récemment répété, mais de façon tout à fait explicite, son refus de se présenter dans le Val-d'Oise puis dans le Var, et enfin de devenir, à *soixante-dix-neuf ans*, sénateur de Paris, malgré l'insistance de M. Chirac. Ceux-là constituent la catégorie des nouveaux résistants.

Bataille de dames

Or le maire de la capitale souhaite toujours voir élus députés de Paris trois nouveaux candidats : M. Alain Juppé, son conseiller économique et deuxième adjoint à la mairie que l'on avait, un moment, incité à se présenter en Seine-Maritime contre M. Fabius ; M. Edouard Balladur, ancien directeur de cabinet de Georges Pompidou à l'Elysée et depuis lors fidèle conseiller de M. Chirac, et enfin une femme.

La bataille de dames qui s'est engagée pour obtenir les faveurs... du décideur suprême s'est circonscrite entre Mme Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris pour les affaires culturelles, fille de Mme Hélène Missoffe, Michelle Alliot-Marie, ancienne collaboratrice de M. Edgar Faure, épouse de l'ancien président de l'université de Paris-VII et fille de M. Bernard Marie, ancien député et maire de Biarritz, et Mme Marie-Thérèse Hermange, active militante du RPR, suppléante de M. Dominati, député UDF et conseiller de Paris, chargée des problèmes d'éducation. L'élection d'une femme en lieu et place de sortants qui n'ont pas démérité provoque déjà bien des remous à l'Hôtel de Ville et au RPR.

M. Chirac aurait aussi aimé refaire de M. Alain Devaquet, maire du XIe et ancien secrétaire général du RPR, un député de Paris comme il le fut de 1978 à 1981. S'il veut réaliser son vœu, le président du RPR devra donc trancher ou offrir à certains candidats des positions sur la liste qui leur permettront un jour – peut-être – de devenir députés par remplacement de ceux qui deviendraient ministres. Comment, en effet, faire tenir dans les toutes premières places MM. Toubon, qui de toute façon conduira la liste, Tibéri, Pons, Balladur, Juppé, Marcus, de Bénouville (dont le siège est intouchable), Couve de Murville, Kaspereit et une femme, sans compter quelques autres dont M. Jacques Féron, maire du XIXe, CNIP qui menacerait de faire sa propre liste s'il n'était pas au moins en neuvième position ? Au Palais-Bourbon moins qu'ailleurs on ne peut s'asseoir à dix ou onze dans huit fauteuils. Tel est le casse-tête de l'impossible arithmétique parisienne auquel M. Chirac est confronté. D'autant plus que les huit fauteuils ne peuvent être loués à l'avance.

Si l'on considère en effet que les petites listes de gauche (Lutte ouvrière, Ligue communiste révolutionnaire, écologistes) comme de droite (Mme Garaud, M. Jean-Maxime Lévêque, M. Pierre Bas) peuvent attirer au total 8 à 9 % des suffrages exprimés, le quotient se calculera sur les voix obtenues par les listes ayant recueilli plus de 5 % des suffrages, seules appelées au partage des vingt et un sièges.

Pour que le RPR obtienne les huit sièges qu'il espère, il lui faudra donc recueillir 35 % des voix au moins. Toujours selon cette hypothèse de calcul, l'UDF avec 18 % des suffrages aurait quatre sièges, le Parti socialiste en aurait cinq avec 22 %. Pour que le Parti communiste obtienne deux sièges, il lui faudrait 9 % des voix, ce qui est une perspective qui paraît hors d'atteinte. Mais le Front national aurait trois élus s'il atteignait le niveau de 13,5 % des suffrages dans la capitale (il avait recueilli 15,21 % des voix aux élections européennes de juin 1984).

ANDRÉ PASSERON.

A l'UDF : le poids des sortants le choc des ambitions

A Paris, l'UDF compte actuellement quatre sortants : MM. Jacques Dominati et Gilbert Gantier (PR), MM. Georges Mesmin et Paul Pernin (CDS). Elle n'espère pas obtenir davantage d'élus au mois de mars prochain. Même si M. Jacques Dominati, en bon chef de groupe (il préside le groupe UDF du conseil municipal), s'efforce de paraître optimiste et fait état de sondages – bien évidemment confidentiels – qui accorderaient cinq sièges à l'UDF, il se dit plus souvent dans les couloirs de l'Hôtel de Ville et aux sièges des partis (et pas seulement du côté du RPR) que l'UDF pourrait bien ne compter que trois élus et sa liste n'apparaître que comme marginale. Il nous faudrait des « vedettes », entend-t-on. En dehors des sortants, les premiers concernés, il se trouve peu d'élus parisiens, peu de *responsables nationaux pour* juger ce quarté UDF très attrayant. *« C'est une liste de tocards »*, répètent les plus aimables, qui souhaitent une meilleure représentation géographique et un souffle nouveau quand ils ne prêchent pas pour leur propre paroisse.

Après la désignation en juillet dernier par le bureau de la fédération UDF de Paris de M. Jacques Dominati comme tête de liste, désignation confirmée il y a quinze jours par le bureau politique de l'UDF, le premier à lancer publiquement l'offensive fut M. Roger Chinaud (PR), président de la fédération UDF de Paris. Il estimait qu'il avait, à plus d'un titre, le droit de figurer en deuxième place derrière M. Dominati (*le Monde* du 31 août). Alors qu'on le voyait partant pour les prochaines sénatoriales, le maire du XVIIIe arrondissement se lançait dans la bataille législative, se sachant assuré du soutien de M. Giscard d'Estaing, soucieux de « placer » ses fidèles.

M. Gilbert Gantier, barriste, voit dans cette « opération Chinaud » une manœuvre dirigée contre lui. Il tempête et fait part de ses états de service... M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, qui se souvient que M. Chinaud a été son prédécesseur à l'Assemblée nationale et craint l'arrivée d'un possible challenger, monte au créneau et défend bec et ongles les sortants...

Passe l'été, arrive l'automne. Plus lentement mais sûrement MM. François Léotard et Alain Madelin se rangent au côté de M. Gaudin : pas question de toucher à M. Gantier. Le CDS, lui, continue de se gratter la tête et suggère à M. Paul Pernin – le doyen des sortants – de se retirer avec la promesse d'une place au Sénat six mois plus tard. Promesse aléatoire que M. Pernin semble ne pas vouloir *considérer avec toute l'attention souhaitée* par ses amis. M. Claude Goasguen, jeune conseiller de Paris et secrétaire national du CDS, qui commence à connaître les heurs et les malheurs d'un parachutage en Eure-et-Loir, s'impatiente et repense sérieusement à Paris.

Au bazooka

Les tirs au bazooka reprennent dans tous les coins. Au Parti radical, M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement de Paris, se résout mal à quitter la capitale pour la Seine-Saint-Denis, tandis que M. Yves Galland (radical), adjoint au maire de Paris, est candidat à la cinquième place pour barrer la route à M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, lui aussi radical et adjoint au maire de Paris.

Les jeunes élus parisiens du PR pointent à leur tour la tête : pourquoi pas trois PR en position éligible, demandent-ils (*le Monde* du 9 octobre), en pensant plus à eux qu'à M. Chinaud.

Bref, la confusion la plus grande règne, et dans les états-majors des partis on est bien embarrassé. M. Jacques Dominati rumine en silence et s'étonne des *« propos malveillants »* qu'il entend ou qu'il lit. Il s'apprête, dit-il, à sortir une botte secrète qui reconciliera tout le monde.

Le CDS toque à la porte de Mme Simone Veil, sans succès. Il parle même de Mme Nicole Fontaine, député européen, qui pourrait apporter les voix de l'enseignement catholique.

On s'effraie de tout et de rien. On parle d'un Chirac débarquant pour les régionales en Ile-de-France. On s'interroge avec inquiétude sur le score possible de la liste du Front national... Reste une évidence : quatre sortants et quatre sièges...

M. Dominati lance à Paris un questionnaire-référendum sur les thèmes de campagne et les personnalités que les Parisiens souhaiteraient, tandis que M. Giscard d'Estaing voit bien M. Roger *Chinaud tête de liste pour les régionales*.

C'est dans cette joyeuse atmosphère que les élus UDF de Paris se sont rencontrés jeudi 17 octobre en fin d'après-midi pour tenter de trouver une solution. *« Qu'on laisse les Parisiens s'occuper des Parisiens et tout ira bien »*, pronostiquait M. Jacques Dominati qui, prudent annonçait dès mercredi la composition de « sa » liste. Derrière lui, figurait MM. Georges Mesmin (CDS), Gilbert Gantier (PR), Paul Pernin (CDS) puis Roger Chinaud (PR) et Mme Nicole Fontaine, ancienne délégnée auprès du secrétariat général de l'enseignement catholique et membre de l'Assemblée européenne de Strasbourg. Voilà pour la botte secrète. Reste à faire entériné ce choix par les instances nationales de l'UDF.

Ch. FAUVET-MYCIA.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Toulouse

PUISQUE Toulouse a été le congrès de l'union des socialistes, de l'indispensable union, mais de l'union à bail, un *bail de cinq mois et trois jours, Toulouse* a été une machine à gommer le temps. Entre le 13 octobre, jour où la synthèse s'est faite, et le 16 mars 1986, date à laquelle on en verra le résultat auprès des électeurs, il ne se passera rien, ce *sera le beau fixe décrété par* motion à la météo des rivalités !

Mais Toulouse, ce fut aussi une répétition de la *Cantilène des trains qu'on manque*, celle de Franc-Nohain, poète mineur mais distingué par Gide, et qui disait notamment ceci :

Ce sont les gares, les lointaines gares,
Où l'on arrive toujours trop tard (...)
Ouf, brouf,
Waterproofs,
Cannes et parapluies,
Je ne sais plus du tout où j'en suis...
Le mécanicien (Fabius ?) *et le chauffeur* (Jospin ?) *ont un cœur de roche...*

Après Franc-Nohain, les femmes, le Parti communiste et quelques ambitions contrariées pourraient aussi réciter cela.

Les *communistes*, d'abord, plus sûre*ment qu'au moment* où ils furent évincés du gouvernement. Qu'ils aient leur pesante part de responsabilité n'empêche pas qu'à Toulouse fut confirmée – on dirait presque votée – la mort d'une morte, l'union de la gauche. A la manière de ces messes du bout de l'an, qu'on faisait dire jadis à la mémoire des défunts disparus un an plus tôt.

M. Marchais ne s'y est pas trompé, même si son parti a commis une belle erreur *médiatique* en organisant sa conférence nationale en même temps que le rassemblement toulousain. Coïncidence fatale aux communistes, dont les propos ont été inévitablement étouffés par le flot verbal des compagnons perdus.

M. Marchais n'a pourtant pas énoncé que des choses inexactes lorsqu'il a prédit que chaque voix donnée au PS serait à terme une voix pour l'alliance avec la droite, à la condition que le PS soit *« prédominant à l'Assemblée »*. Or c'est l'unique espoir raisonnable pour ce parti, chacun le sait. M. Bérégovoy l'a redit en présentant son budget pour l'an prochain. Comme on ne retrouvera certes pas en 1986 le raz de marée de 1981, il faudra s'allier. Si ce n'est pas à gauche...

A moins que la risible protection accordée à M. Olivier Stirn au détriment de M. Henri Nallet n'apparaisse comme une *manière* de combattre la droite par ses lâcheurs. Faut-il que la politique n'ait cure de la mémoire !

Mais après tout ce n'est pas pis que d'envoyer en préretraite à la Haute Autorité *M. Raymond* Forni pour éviter qu'il ne fasse de l'ombre à M. Chevènement. Ce n'est pas pis que de faire languir M. Jack Lang qui a la mauvaise idée d'être un ministre populaire. Sans doute sont-ils si nombreux à avoir une *image attrayante* qu'on pouvait se payer le luxe de se priver de l'un et de l'autre.

Comme dans *le Voyage de M. Perrichon*, M. Forni est puni pour l'*« utile secours »* qui a permis au maire de Belfort de le devenir. *M. Lang doit répondre d'une trop grande* familiarité avec le président de la République et, c'est vrai, d'une assiduité à le séduire qui aura confiné à l'imprudence. Mais lui tenir la dragée haute, comme font les héritiers, c'est *aussi compter les jours de M. Mitterrand. Qui* ne le voit ? Les héritiers de Clovis n'attendent pas sa fin (politique) pour se disputer l'héritage ou trier les dépouilles.

⁂

NE visant rien de tel, n'en étant pas soupçonnables, les femmes n'en sont pas mieux traitées. La société politique reste une société masculine, à droite comme à gauche. *« Vote et tais-toi »* a succédé au fameux « Sois belle et tais-toi ».

Au moment où surviennent les vrais affrontements, il n'est place que pour les gens sérieux. Les femmes n'en sont pas. Va que, pour la galerie, quelques fauteuils soient donnés en conseil des ministres, comme jadis le tabouret pour une duchesse ornementale. Mais que la guerre gronde, et les femmes sont priées de rester à la maison. Ne sont-elles pas dispensées du service militaire, comme le faisait remarquer Léon Blum, le 15 mars 1947, à l'occasion d'une Journée internationale des femmes, en leur lançant : *« Que pensent les femmes à cet égard et quelles positions seront-elles amenées à prendre ou à proposer après études et réflexion ? »* La question ne se pose plus en ces termes mais la réponse n'a pas changé. Ce qui revient à dire que, tant à droite qu'à gauche, les partis estiment pouvoir se passer des femmes pour gagner un électorat composé d'une minorité d'hommes.

⁂

ADMETTONS même qu'il s'agisse moins de gagner que de ne pas perdre. Quand les chiffres seront là, il faudra y faire face. Lorsque M. Laurent Fabius dit à l'intention de M. Rocard qu' *« il est beaucoup plus utile de participer à la lutte que de préparer un magnifique commentaire pour la soirée des résultats »*, il ne brocarde pas les propos peu spontanés de son rival en 1978 (1), il le met en garde, s'il ne le menace, pour l'avenir ; il lui dénie le droit de mettre en cause une « synthèse » *à laquelle il* ne s'est pourtant rallié qu'en rechignant. Il ferait beau voir !

C'est requérir de ladite « synthèse » plus de *silence qu'elle* n'en peut garantir. *Elle* ne vaut que pour les préliminaires, les seules préliminaires, à de plus grandes manœuvres. On sait lesquelles.

Or, comme le dit Mme Simone Veil, qui ne l'a jamais aimé, le système politique créé par la Constitution de la Ve République est tel que, pour tout homme politique, il est nécessaire de viser l'Elysée s'il veut être considéré.

Le système – ce n'est plus elle qui parle – porte en lui la multiplication déraisonnable du nombre des « présidentiables ». A telle enseigne qu'il suffit à un homme politique, fût-il de seconde zone, d'annoncer qu'il vise la direction de l'Etat pour qu'il bénéficie, sans tellement de peine, d'une attention publique que ne justifient ni ses mérites ni sa morale. Le simple fait d'avoir été candidat, ou de vouloir l'être, ce qui n'est pas à proprement parler un exploit, vaut label de compétence politique. Comme si se présenter à Polytechnique démontrait l'existence de capacités scientifiques qui ouvriraient, contre toute raison, la porte des laboratoires. Cela *ouvre en tout cas la porte des radios et des* télévisions.

Ce dérapage institutionnel est d'autant plus pervers que les moins dérisoires de ces candidats doivent traîner après eux une clientèle. *Il s'ensuit un inévitable émiettement des* partis, préjudiciable à la solidité des démocraties et que le scrutin proportionnel accélère. De là viennent les mauroyistes, les CERES (chevènementistes, ça ne serait jamais *passé), les rocardiens, les fabiusiens ou* fabiens, à quoi on peut, pourquoi pas ? ajouter les jospiniens. Sans oublier M. Joxe, dont on a tort de si peu parler sur ce terrain et qui pourrait fort bien rappliquer, un de ces jours, *là où on ne l'attend pas.*

Si l'on ajoute à ceux-là les tenants de la droite, plus les délaissés de la cote, cela fait vraiment beaucoup de gens pour un régime qui s'était fixé le but de rassembler les Français.

D'autant que, les générations actuelles pas encore satisfaites (ou éliminées), se profilent déjà les ambitions de la génération d'après. Il y a, en arrière-plan des caciques d'aujourd'hui, des jeunes gens attentifs qui vous parleraient volontiers de l'horizon 2002 sans qu'il soit nécessaire de les soumettre à la torture. Ils sont plus visibles à droite, ils existent à gauche. L'opposition les fera sortir du trou, comme on le voit à droite pour l'instant. Les nombreux vaincus de la course pourront toujours fonder un club : les déçus de l'Elysée.

(1) Au soir des législatives de 1978, perdues par la gauche qui s'attendait au contraire, M. Rocard avait sévèrement mis en cause la stratégie du PS. On avait appris par la suite que, loin d'être émis « à chaud », ce commentaire avait *été minutieusement préparé et répété.*

société

RACISME

Commémoration des « ratonnades » de 1961

Deux cents personnes environ ont participé, jeudi 17 octobre, sur le quai de la Tournelle à Paris à une cérémonie organisée par « SOS racisme » à la mémoire des victimes des « ratonnades » du 17 octobre 1961. Ce jour-là, des Algériens qui avaient manifesté contre le couvre-feu imposé à tous les musulmans de la capitale, avaient été très sévèrement réprimés par la police parisienne. Le lendemain, une soixantaine de cadavres avaient été repêchés dans la Seine. Jeudi, à la nuit tombante, une centaine de chaussures symbolisant les victimes de la répression ont été retirées des eaux du fleuve et posées sur un long tapis rouge représentant le sang versé, selon une mise en scène imaginée par Ariane Mnouchkine. Une autre commémoration a rassemblé simultanément près de la place de la République quelques dizaines de personnes à l'appel de l'Union des travailleurs arabes.

PARIS

La drogue au Forum

Plus de mille trafiquants de drogue ont été arrêtés au Forum des Halles, à Paris, depuis le début de l'année. C'est ce qu'a révélé, jeudi 17 octobre, M. Michel Caldaguès, député (RPR) de la capitale et maire du 1er arrondissement, au cours d'une séance du Comité d'initiative et de consultation (CICA) de son quartier. Les représentants des associations membres du CICA ont témoigné que la vie aux alentours du forum devenait « impossible » en raison de ces trafics. Estimant que 85 % des délinquants sont d'origine étrangère, M. Caldaguès a demandé que la police montre davantage de sévérité dans la délivrance des titres de séjour et qu'elle expulse immédiatement les trafiquants de drogue pris en flagrant délit. Il a annoncé la création d'une commission de vigilance dans son quartier et, si la situation ne s'améliore pas dans les trois mois, d'autres iniatitives plus spectaculaires.

Une enquête publique sauvage

Quatre registres contenant les observations de huit cent onze habitants du quartier Saint-Blaise, dans le vingtième arrondissement de Paris, ont été remis, mardi 15 octobre, à M. Didier Bariani, maire (UDF-rad.) du secteur, et aux membres du conseil d'arrondissement. Ces registres ont été remplis au cours des quatre derniers mois à l'occasion d'une enquête publique « sauvage » organisée par l'association Un poumon pour Saint-Blaise. Ce comité s'oppose au bétonnage du dernier espace libre de ce secteur très populaire et propose à la place un jardin et des aires de jeux (*le Monde* du 20 février). La remise de ces registres a donné lieu à un incident au conseil d'arrondissement. Les conseillers socialistes et communistes ont quitté la séance pour protester contre la présence de la police qui avait pris position devant la mairie.

SCIENCES

Plus d'espace pour la station spatiale

Alors même que les Soviétiques laissent filtrer les informations sur ce que sera leur future station, vraisemblablement mise en orbite dans le courant de l'année prochaine, les Américains ont décidé de doubler la taille de la station spatiale permanente qu'ils envisagent de mettre en service dans le milieu des années 90. Pour ce faire, la NASA se propose de substituer au concept du « mât » — une structure d'une centaine de mètres de long à partir de laquelle s'organisent les différents modules nécessaires au fonctionnement de la station — celui dit de la « double quille ». Dans cette configuration, de forme quadrangulaire, les modules d'habitation et de travail seraient au milieu d'un carré formé par l'armature principale de cette station. Le coût de ce programme est estimé à quelque 10 milliards de dollars. Les Européens devraient en financer 20 %.

MÉDECINE

SIDA : l'abstinence ou le crime

L'épidémie de SIDA continue sa progression. En Europe le nombre des cas est passé de 421 en juillet 1984 à 1 191 en juin dernier (de 180 à 392 cas en France). Aux Etats-Unis, où 200 membres du corps médical sont atteints, de nombreuses initiatives continuent d'être prises visant à prévenir l'extension du mal. Ainsi, à San-Antonio (Texas), des médecins indiquent à leurs malades atteints du SIDA qu'ils seraient poursuivis pour crime *« au troisième degré »* s'ils continuaient à avoir des relations sexuelles. A Denver (Colorado), une société propose, moyennant 20 dollars et une ordonnance, une carte certifiant que son propriétaire n'est atteint ni du SIDA ni de vingt-deux autres maladies sexuelles transmissibles.

RELIGION

Sept ans de pontificat

A l'occasion du septième anniversaire de l'élection de Jean-Paul II, *l'Osservatore Romano* du 16 octobre a publié une série de douze articles consacrés à l'action du pape. Léopold Senghor, ancien président sénégalais, le qualifie en particulier de *« pape de l'Afrique »*. Quant au secrétaire de la congrégation pour les évêques, le Brésilien Lucas Moreira Neves, il souligne que *« Jean-Paul II cherche à restituer au concile Vatican II sa vérité intégrale »*. Dans le même temps, à travers la presse italienne, une vive polémique oppose deux théologiens suisses : à Hans Küng, auteur d'articles critiques contre *« le magistère autoritaire »* de Rome, Hans Urs von Balthazar réplique que *« Küng n'a plus rien à dire aux catholiques »* et défend les thèses du cardinal Ratzinger, qui ont *« le courage de la vérité »*.

SPORTS

Des « pros » aux JO

La commission exécutive du Comité international olympique (CIO), qui est réunie à Lisbonne jusqu'au 19 octobre, va proposer à la session plénière du mouvement, qui doit se tenir l'an prochain, d'ouvrir les Jeux à tous les sportifs, qu'ils soient amateurs ou professionnels. La règle 26 de la charte olympique qui régit l'admission des athlètes sur des bases nonprofessionnelles serait remplacée par un code imposant aux participants le respect des règles olympiques en matière de fair-play, de contrôle antidopage, de récompenses financières et de publicité. Dès 1988, tous les joueurs de tennis et de hockey sur glace, notamment, pourraient ainsi être sélectionnables, à condition de se plier aux règles de leurs fédérations internationales et de leurs comités olympiques nationaux.

Un nouveau directeur technique pour l'athlétisme

Inconnu du grand public, Alain Piron, quarante-cinq ans, professeur d'éducation physique à l'UEREPS de Dijon (Côte-d'Or), succède au poste de directeur technique national de l'athlétisme (DTN) à Alain Godard, limogé le 27 septembre dernier par Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Elu sans avoir été candidat, ce Jurassien discret prend les rênes de l'athlétisme au beau milieu d'une crise née à Moscou, fin août, avec le fiasco des athlètes français en Coupe d'Europe. Son premier geste a été de rappeler Jean-Claude Perrin, entraîneur du Racing Club de France, l'un des principaux opposants à l'ancienne équipe. Le reste de son état-major devait être connu vendredi 18 octobre.

PORTUGAIS DE FRANCE

La face cachée de l'immigration

A force de parler des Maghrébins, on a fini par oublier que les Portugais constituent la communauté étrangère la plus nombreuse de France (huit cent cinquante mille personnes environ). Même l'adhésion de leur pays au Marché commun, le 12 juin dernier, n'a pas fait sortir de l'ombre ces Européens du Sud bien discrets qui n'alimentent ni la chronique de la délinquance ni celle de la xénophobie et semblent absents de tous les débats sur l'immigration.

Ils passent pour travailleurs, chaleureux, sans histoires... De « bons immigrés » en somme, comme les Asiatiques. Pourtant, aucune grande communauté étrangère n'a été aussi exigeante que celle-ci. Les Portugais de France (qui comptent un millier d'associations !) se battent depuis des années avec virulence pour défendre leur langue, leur culture et leurs droits sociaux. Mais, curieusement, cette communauté si dynamique n'a pas pignon sur rue. Où sont ses bars et ses restaurants ? Où se cachent ses chefs de file, ses militants, ses intellectuels, ses artistes ? A part Linda de Suza et sa *Valise en carton*, c'est apparemment le désert.

La discrétion des Portugais s'explique en partie par... la visibilité des Maghrébins. La mauvaise image de ces derniers leur bénéficie *a contrario*. Si les Algériens, les Marocains et les Tunisiens sont assimilés à la délinquance, les compatriotes de Linda de Suza incarnent, à l'inverse, la protection contre les dangers extérieurs, avec ces nombreuses concierges portugaises faisant gentiment la loi dans leur immeuble. Les ex-paysans de Beira-Baixa ou de l'Alentejo seraient-ils associés, dans la conscience collective, à une France rurale et sécurisante, liée à des souvenirs d'enfance ? En tout cas, ils ne souffrent guère de xénophobie mais seulement de l'attitude de supériorité des Français.

Une agressivité à usage interne

La discrétion de ces « bons immigrés » et leur coexistence plus que pacifique avec la société d'accueil a au moins trois autres explications.

D'abord, la communauté portugaise a pu organiser elle-même l'insertion de ses membres, grâce à une homogénéité exceptionnelle. Ces travailleurs immigrés, qui provenaient des mêmes zones rurales du Portugal (le Nord et le Centre), se sont regroupés dans les mêmes secteurs urbains de France (la région parisienne surtout). Arrivés en masse entre 1962 et 1975, de manière légale ou clandestine, ils allaient être très vite rejoints par leurs familles. On a vu des villages entiers se recréer en France. Six mille habitants de Leiria se sont retrouvés ainsi à Saint-Maur-les-Fossés... Le passage brutal de la campagne portugaise à la ville française aurait pu être dramatique. Il a été atténué par une sorte de « savoir-faire migratoire » des Portugais, dû à une longue tradition d'expatriation en Amérique, en Europe et en Afrique. Les mères de famille, en particulier, se sont serré les coudes de manière remarquable, organisant la garde de leurs enfants pour pouvoir se faire employer comme femmes de ménage.

Deuxième atout : l'accueil du clergé catholique français. Engagée dans les colonies d'Afrique, l'Eglise portugaise ne disposait pas d'assez de prêtres pour accompagner les migrants à Paris, à Lyon ou à Lille. Il ne s'est donc pas constitué de paroisses portugaises en France. Les immigrés se sont mêlés aux communautés catholiques locales, s'y distinguant par une pratique et une dévotion supérieures à la moyenne. Le diocèse de Créteil (Val-de-Marne) compte aujourd'hui quatre vingt mille Portugais, devenus majoritaires dans de nombreuses paroisses.

Troisième facteur positif : aucun passé colonial n'empoisonne les relations entre les Français et les immigrés portugais. D'autre part ces derniers ne sont guère politisés. En arrivant en France, ils avaient derrière eux quarante ans de dictature, sans tradition de lutte : cette immigration ne provenait pas, en effet, des zones de résistance ouvrière, comme Porto, mais de villages conservateurs. Au moment des adieux, avant de bénir les partants, l'évêque les mettait en garde contre le communisme en France. Aujourd'hui encore, très peu de ces immigrés sont syndiqués (contrairement aux Espagnols). Leur participation politique est limitée dans leur propre pays, même depuis la révolution des œillets : aux élections législatives du 6 octobre dernier, moins de douze mille immigrés de France ont voté.

Les associations portugaises n'ont jamais inquiété le gouvernement français : elles n'avaient qu'une finalité culturelle ou sportive et étaient parrainées par l'Eglise de France. Mais, surtout, leurs revendications s'adressaient aux autorités de Lisbonne et non à celles de Paris. Aujourd'hui, comme au temps de Salazar, c'est le gouvernement portugais qui est leur vraie cible. C'est lui qui est sommé de défendre les droits sociaux des immigrés de France ou de promouvoir l'enseignement du portugais. *« Notre agressivité nous la déchargeons entre nous ou contre notre propre gouvernement »*, remarque Manuel Dias, animateur d'associations.

Mille équipes de football

La floraison des associations portugaises a été spectaculaire : vingt-trois en 1971, une centaine en 1975, près de huit cents en 1982 et environ un millier aujourd'hui. Aucune autre communauté étrangère n'en a « produit » autant. Nombre de ces associations ressemblent à des maisons de jeunes et de la culture, avec des activités de théâtre ou de danses folkloriques. S'y ajoutent quatre cents clubs de football portugais en France — ayant chacun une, deux ou trois équipes, — des cours de langue organisés, des groupes de catéchistes, des radios libres... Bref, un véritable réseau.

« Le mouvement associatif, souligne Manuel Dias, *permet aux immigrés portugais de résister aussi bien à la marginalisatio qu'à l'assimilation. »* On recrée le village natal, on vit à la portugaise, mais dans une logique d'insertion. C'est l'illustration de l'ambivalence qui a toujours caractérisé le rapport des Portugais à l'universalité : *« Ce désir insurmontable de s'ouvrir aux autres pour mieux se replier sur soi » (1)*.

Mais beaucoup de jeunes immigrés boudent ces instances communautaires, sinon la culture et la langue portugaises elles-mêmes. A cheval entre deux sociétés, ils ont du mal à tout concilier. Les adultes eux-mêmes sont souvent déchirés, comme le montrent les allées et venues continuelles entre la France et le Portugal. On franchit les Pyrénées pour un oui ou pour un non, sorte de ressourcement rituel qui ressemble fort à un non-choix.

Pendant longtemps, les immigrés qui demandaient la nationalité française se sentaient coupables de trahir leur pays. C'est beaucoup moins vrai depuis le vote, à Lisbonne, le 3 octobre 1981, d'une loi sur la double nationalité. Devenir Français n'est plus un péché. L'entrée du Portugal dans le Marché commun devrait accentuer cette déculpabilisation.

ROBERT SOLÉ.

(1) Joao Fatela, *Esprit*, juin 1985.

LA POLLUTION EN CHINE

Riz amers

De notre correspondant

Pékin. — La pollution prend une ampleur de plus en plus grande en Chine. Une conférence nationale s'est réunie pour étudier les moyens de lutter contre ce fléau; le vice-premier ministre Li Peng parle de *« situation critique »*, et de *« politique fondamentale à l'échelle nationale »*.

Les données publiées ces derniers mois sont inquiétantes, d'autant plus que les mesures prises semblent insuffisantes et mal appliquées. Selon l'administration chargée de l'environnement, l'air de Pékin contient 840 microgrammes de suie par mètre cube, et celui des grandes villes industrielles du Nord varie entre 427 et 1358, le maximum recommandé étant de 300 microgrammes. Principales causes : la fumée des usines et l'utilisation domestique de briquettes de poussière de charbon agglomérée.

D'où cette odeur âcre qui prend les citadins à la gorge, ces fumées grasses, cette chape de brume qui enserre Pékin. Au point que les Pékinois se sont vu recommander de ne plus faire de jogging en hiver ou de porter un masque. On constate une augmentation des cancers du poumon, en particulier à Shanghai. On craint de voir un *smog* recouvrir prochainement la capitale si des mesures ne sont pas prises d'urgence, et on observe un développement des « pluies acides » dans les villes industrialisées, surtout à Shanghai, où six usines déversent à elles seules dans l'atmosphère 270 000 tonnes de dioxide de souffre par an.

Excréments de la terre !

Mais ce n'est là qu'un des aspects du problème. Il y a aussi la pollution sonore et celle de l'eau. Une toute petite partie des eaux usées (31 milliards de tonnes en 1982) est traitée, le reste est déversé dans la nature. La nappe phréatique et les réserves d'eau sont ainsi polluées par des déchets chimiques ou des montagnes d'ordures qui s'accumulent autour des villes : entre 5 000 et 12 000 tonnes de déchets par jour pour la ville de Pékin, dont 5 % à 10 % sont traités. Une faible partie est recyclable : les 40 millions de tonnes d'ordures produites chaque année par le milliard de Chinois encombrent 60 000 hectares !

Cette pollution s'étend vers les campagnes. Dans la province du Jiangsu, proche de Shanghai, elle atteint un rayon de plus de 25 kilomètres autour des villes. Dans la région de Pékin, la quantité d'excréments humains non traités est telle que, selon l'Institut d'hygiène de l'environnement, les racines et la tige de la plupart des légumes qui arrivent sur le marché en sont recouverts.

Les contrôles sanitaires sont encore insuffisants, même quand les autorités locales arrivent à les faire respecter. Ainsi, l'été dernier à Pékin, un contrôle effectué sur neuf marques de boissons gazeuses vendues dans les rues a montré que les deux tiers étaient infectés de bactéries. Certaines étaient faites avec de l'eau du robinet, réputée impropre à la consommation si elle n'est pas bouillie ou filtrée. Pourtant, les règlements sanitaires existent.

Les crédits sont jugés insuffisants par les autorités chargées de la protection de la nature et de la santé : 0,5 % du PNB, alors qu'elles en demandent le triple. Les dégâts causés à l'économie par la pollution et les déséquilibres écologiques se chiffrent à 30 milliards de dollars, sans compter ceux causés à la santé, par l'insuffisance des contrôles sanitaires sur les médicaments (fabrication frauduleuse de faux médicaments par des entreprises d'Etat), ou sur la nourriture (alcool frelaté et qui tue, restaurants servant des produits avariés, conserves ne respectant pas les normes sanitaires...). Toutes ces nuisances s'ajoutent à la *« pollution humaine »* causée par une densité démographique extrêmement élevée.

Si la pollution a longtemps été considérée en Chine, et ailleurs, comme un progrès, car elle était synonyme d'industrialisation, il semble bien que les autorités centrales ont pris désormais conscience des dangers. Mais il sera long et difficile d'imposer les contrôles indispensables. On risque donc de voir encore longtemps une Chine défigurée par les usines, les fumées, les ordures, les vieilles ferrailles rouillant au bord des routes face à des bâtiments en ruine. La « ceinture noire » de cités industrielles et les dortoirs rongés par la suie ne sont pas près de disparaître.

PATRICE DE BEER.

EN BREF

Une circulaire du ministre de l'intérieur : les pompiers ne pourront plus manifester en uniforme

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, vient d'adresser à tous les commissaires de la République une circulaire interdisant désormais aux sapeurs-pompiers de participer en uniforme à des manifestations et des défilés de nature à troubler l'ordre public. Cette décision qui va réglementer le port de l'uniforme, a été prise par M. Joxe à la suite des affrontements survenus à Lorient (Morbihan) entre les forces de l'ordre et, notamment, des sapeurs-pompiers cégétistes (1) lors de la visite de M. François Mitterrand. Jusqu'alors le port de l'uniforme des sapeurs-pompiers n'était soumis à aucune réglementation.

De son côté, la fédération CGT des services publics estime que cette décision constitue *« une nouvelle tentative d'intimidation des sapeurs-pompiers professionnels »*. Ceux-ci, affirme-t-elle, *« ne sont pas militaires, mais des fonctionnaires territoriaux »*, et *« leur tenue est une tenue de travail au même titre que celle des infirmiers, des mineurs ou des postiers »*. *« Aucun gouvernement, aucun ministre de l'intérieur, ne s'est engagé aussi loin dans la provocation et dans la répression »*, ajoute la CGT, qui appelle les sapeurs-pompiers professionnels à manifester *« en tenue de sortie »* le jeudi 24 octobre prochain.

(1) Le corps des sapeurs-pompiers du centre de secours principal de Lorient a été dissous par arrêté paru au *Journal officiel* du 16 octobre.

● *Un médecin tué par son oncle dans les Bouches-du-Rhône.* — Au cours d'une violente dispute causée par un différend de mitoyenneté, un médecin acupuncteur de Salon, le docteur Robert Pardigon, trente-six ans, président de la section du RPR de Miramas, a été tué par son oncle dans la soirée du mercredi 16 octobre à Miramas (Bouches-du-Rhône).

Un conflit opposait depuis quelque temps le docteur Pardigon à son oncle M. Jean Perez, soixante-treize ans, retraité de la SNCF, au sujet d'un droit de passage sur des terrains mitoyens qu'ils possédaient au lieu-dit Cabasse.

Mercredi après-midi, les deux hommes ont eu une altercation d'une rare violence. Le meurtrier a affirmé devant les gendarmes que son neveu *« s'en prenait à lui physiquement »*. A bout d'arguments, l'oncle est allé chercher un fusil de chasse et a tiré sur le médecin. Grièvement blessé, ce dernier, transporté à l'hôpital de la Timone à Marseille, est mort au moment de son admission.

JUSTICE

IL Y A VINGT ET UN ANS, UN JEUNE HOMME SE TUAIT EN VOITURE SUR UNE ROUTE DU VAR

« L'affaire Saint-Aubin est close »

Quand elle est émue, Mme Saint-Aubin roule les « r ». Son vernis de provinciale cossue n'y résiste pas. La grosse bague qui brille à son doigt, les boucles blondes apprêtées à toute heure, la robe de flanelle grise d'un bon faiseur, s'effacent. Elle devient paysanne. Sous les lunettes, les yeux bleus se voilent d'émotion. La voix qui hésite devient forte. Son bon sens, son opiniâtreté, elle vous les offre comme un cadeau, comme un défi au temps, à l'oubli. Elle vous ouvre ses dossiers, des centaines de documents amassés depuis tant d'années. Bientôt, elle vous ouvrira sa table, sa maison : *« comme ça, pour nous faire plaisir, si vous passez par Dijon... »*

Attendrissante Mme Saint-Aubin, qui depuis vingt ans, avec une passion désespérée, cherche à comprendre pourquoi et comment est mort Jean-Claude, l'un de ses trois fils, dont la Volvo bicolore s'est enroulée autour d'un arbre sur une petite route de campagne dans le Var, le 5 juillet 1964, à 7 heures du matin. Aux côtés de sa femme, presque toujours silencieux, son mari tripote inlassablement une cigarette qu'il n'allume pas. Il est toujours là, avec elle, fidèle compagnon de sa peine et de ses révoltes. Que n'ont-ils sacrifié depuis vingt ans, ces deux-là ? Ils étaient faits pour *la quiétude feutrée de leur élégante* bijouterie, pour la caresse des écrins de velours et le plaisir de l'or bien travaillé. Mais la vie, la mort, en ont décidé autrement. *« Quand nous ne serons plus là, nos deux fils hériteront du fruit de notre travail. Le troisième, Jean-Claude, est entre quatre planches : nous lui devons la vérité. » Comme un héritage, un don à rebours. »*

La vérité ? Le jeune homme roulait trop vite. Déséquilibré par un dos d'âne imprévu, il a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est encastrée dans un arbre. Sa jeune passagère, âgée de seize ans, est morte comme lui. Tragique ? Sans doute. Mais banal. Un accident comme un autre, dit l'enquête. Cette conclusion — l'avenir leur donnera raison, — les Saint-Aubin la rejettent. Le chagrin ne les casse pas. Au contraire.

Plus de vingt ans ont passé : neuf procédures ont été déclenchées, vingt-quatre décisions de justice prises, quatre-vingt-treize magistrats saisis, huit gardes des sceaux, de Jean Foyer à Robert Badinter, interpellés. Peu à peu, à force d'enquêter, les Saint-Aubin sont arrivés à une autre conclusion : la justice, la vérité leur ont soigneusement été refusées. Leur fils, affirment-ils, a été pris dans un guet-apens. Bloqué délibérément entre un camion militaire et une Peugeot 203 de l'armée, il a été victime d'un attentat. Car, guerre d'Algérie oblige, des services de *l'armée française l'ont* confondu avec un activiste de l'OAS qu'ils avaient pour mission d'éliminer.

La méprise connue, tout a été fait pour masquer l'attentat en accident. Les nombreux errements de l'enquête de gendarmerie, ceux de la justice, les faux, les dossiers disparus, étayent la conviction des Saint-Aubin. Ils protestent en vain : la justice est sourde. Elle ira même jusqu'à déclarer fous ces parents qui barbouillent d'injures l'arbre sur lequel est venu mourir leur fils. Poursuivis pour ces injures, les Saint-Aubin « bénéficient » en effet d'un non-lieu, en vertu de l'article 64 du code pénal, car ils sont jugés déments au moment des faits...

Dossier disparu

Comme si chaque obstacle les poussait un peu plus, les Saint-Aubin s'acharnent. Ils veulent que la justice réexamine le dossier de leur fils. Ils veulent entendre de la bouche d'un juge que leur fils a été pris pour un autre, assassiné à la place de cet autre, et que la raison d'État, depuis, a justifié tous les mensonges et toutes les falsifications. En juin 1981, une nouvelle fois, les Saint-Aubin saisissent la chancellerie. On s'aperçoit alors que leur dossier a « disparu ». Robert Badinter charge *l'inspection générale des services judiciaires* de le retrouver (il sera, en fait, reconstitué grâce aux archives personnelles des Saint-Aubin) et de déterminer *« les conditions et circonstances dans lesquelles l'accident était intervenu »*.

Il faudra près de trois ans d'enquête à un magistrat, M. Henri Jacquemin, pour rédiger un rapport de 300 pages : dense, complet, aussi objectif et précis que possible, plus de vingt ans après les faits.

Selon les Saint-Aubin, ses conclusions sont à double tranchant. Pour la première fois, une autorité officielle remet en cause la thèse du banal accident de la route. En effet, le rapporteur affirme :

1. Un camion militaire était bien sur la même route que la Volvo de Jean-Claude Saint-Aubin ;

2. C'est un coup de volant sur la gauche, comme pour éviter un obstacle, qui a fait dévier la voiture, et non une erreur de pilotage due à une vitesse excessive ;

3. La justice a été mal rendue.

Pas de complot

Mais, et là-dessus le rapport est catégorique, il n'y a pas eu de complot. La mort de Jean-Claude Saint-Aubin et de sa passagère est due à *« un accident de la circulation provoqué par la manœuvre imprudente d'un camion militaire »*. Imprudente : le mot pèse lourd aux yeux des Saint-Aubin. Ce rapport sur lequel ils fondaient tant d'espoirs ne leur apporte que la moitié de la vérité. Jamais ils ne pourront s'en contenter. C'est pourquoi, le 14 octobre dernier, ils ont écrit une nouvelle fois au garde des sceaux pour lui demander la réouverture de leur dossier et la levée de la prescription. Mais le rapporteur de l'inspection générale des services judiciaires leur a par avance répondu : *« Toutes les prescriptions pénales sont aujourd'hui acquises, et aucune réouverture ne peut être envisagée. »*

En fait, les parents de Jean-Claude ont encore deux recours :

1. — Une action en réparation du préjudice matériel et moral subi du fait de la mort de leur fils, provoquée par un camion militaire.

2. — La réparation du dommage causé par le mauvais fonctionnement de la justice. Mais ce n'est pas ce que voulait les Saint-Aubin.

« L'affaire Saint-Aubin est close, conclut le magistrat. *Il reste maintenant deux malheureux parents, non pas égarés par la douleur, comme il fut écrit en 1965, mais brisés par un lent et inutile calvaire judiciaire. Une recherche nouvelle, critique mais sans passion, au mis à jour une vérité simple et ordinaire, semblable aux choses de la vie, mais trop tardive pour être reconnue par tous ceux qui pendant vingt ans ont nourri leur peine, leur goût du mystère ou leurs rêves des erreurs et des légèretés accumulés par une routine judiciaire »*.

Ces mots-là, les Saint-Aubin ne peuvent les accepter. Même justes, ils font trop mal à entendre.

AGATHE LOGEART.

* Mardi 22 octobre sur TF 1, dans la série « Vérités interdites » produite par Anne Hoang, une excellente enquête de Georges Benayoun, réalisée par Jacques Vigoureux, est consacrée à l'« affaire Saint-Aubin » (*le Monde* du 5 octobre).

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DIGNE

Les « baffes » de Longo Maï

De notre correspondant

Digne. — La coopérative agricole européenne Longo Maï s'érige-t-elle, à l'occasion, en juridiction populaire pour distribuer des « baffes » aux journalistes qui lui déplaisent ? C'est en résumé la question à laquelle devront répondre les magistrats de Digne au terme des quatre heures du débat qui a eu lieu, jeudi 17 octobre, devant le tribunal correctionnel. D'un côté, Michel Serre, photographe indépendant, victime de sévices de la part des coopérateurs installés à Limans (Alpes-de-Haute-Provence), près de Forcalquier. De l'autre, trois des principaux dirigeants de Longo Maï, François Bouchardeau, Nicolas Furet et Roland Perrot, et Guy Rémy, le doyen, le patriarche de la communauté.

C'est à propos de l'assassinat du lieutenant-colonel Nut, cet officier de la DGSE dont le cadavre avait été découvert quelque temps plus tôt dans l'arrière-pays niçois, que Michel Serre, accompagné d'une journaliste du *Figaro Magazine*, Isabelle Bernard, s'est présenté, dans l'après-midi du 10 mai 1983, aux portes de la Grange Neuve, l'imposante bâtisse provençale qui se dresse au cœur du domaine de Longo Maï. L'accueil est froid mais courtois. Les reporters ne s'étaient pas annoncés. Perrot et Bouchardeau acceptent malgré tout de les recevoir et les invitent même à dîner dans le cadre de la fête que donne, ce soir-là, la communauté pour célébrer le deuxième anniversaire de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Et c'est à l'issue du repas que, le vin aidant, les esprits vont s'échauffer, les sarcasmes et les formules ironiques devenir insupportables entre interlocuteurs d'idéologies différentes. Provocation ? Sans doute, *mais de la part de* qui ? C'est là toute la question. Toujours est-il que, le lendemain matin, Michel Serre se présente à la gendarmerie le visage tuméfié.

Pour Me Lombard — thèse reprise plus tard par le procureur, M. Weinbuch, — Michel Serre est une victime de son devoir d'informer. De tels agissements constituent une atteinte à la liberté, car, pour la partie civile, Michel Serre s'est fait purement et simplement corriger pour ne pas partager les idées de ses hôtes.

Faux, répond la défense — Mes François Serre, du barreau de Paris, et Dominique Bayetti, du barreau de Digne. Si le photographe a bien reçu quelques gifles de Furet et Perrot — ce qu'ils reconnaissent, — celles-ci étaient méritées : dans un état d'ébriété avancée, Michel Serre a copieusement insulté sous leur toit ceux qui l'avaient accueilli.

Et Me Bayetti d'aller plus loin encore en évoquant l'hypothèse d'un complot ou d'un coup monté : *« On est venu volontairement prendre des claques à Longo Maï à un moment où, à la suite d'une campagne de presse diffamatoire, l'opinion était particulièrement sensibilisée aux activités de la communauté. »* Dans quel dessein ? Pour la marginaliser un peu plus et pour porter atteinte, à travers son fils, à celle qui n'était encore que secrétaire d'État à l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau.

Pour les trois chefs d'inculpation, vol, coups et blessures volontaires et séquestration de personne, le ministère public a requis dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour chacun des prévenus. Jugement le 21 novembre.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

DÉFENSE

● *Deux avions Jaguar perdus dans les Alpes.* — Les débris de deux avions de Jaguar, appartenant aux Forces aériennes tactiques (FATAC), ont été retrouvés, vendredi matin, 18 octobre, sur le pic d'Olan, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Grenoble. Les deux appareils, partis de Toul (Meurthe-et-Moselle) à destination de Solenzara (Corse), étaient portés manquants depuis la soirée du jeudi 17 octobre. On ignorait encore le sort des pilotes des deux avions en mission d'entraînement.

SPORTS

● FOOTBALL : *championnat d'Europe des nations.* — Réuni jeudi 17 octobre à Vienne (Autriche), le comité exécutif de l'UEFA a autorisé l'équipe d'Angleterre à disputer le prochain championnat d'Europe des nations, dont la phase finale se déroulera en République fédérale d'Allemagne. Un feu vert assorti de conditions précises à propos de la sécurité dans les stades et du comportement des supporters anglais.

A Paris

ESCROQUERIE AUX ASSEDIC : TROIS NOUVELLES INCULPATIONS

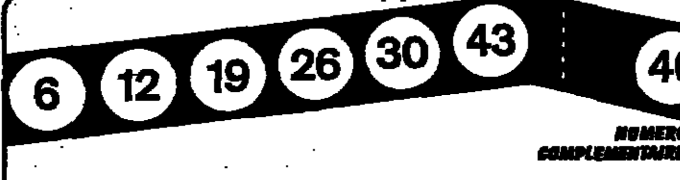
Avec trois nouvelles inculpations prononcées jeudi 17 octobre, ce sont dix-neuf personnes — dont dix-huit détenues — qui sont désormais inculpées d'escroquerie et de tentative d'escroquerie en raison de leur participation au trafic portant sur plus de 10 millions de francs commis au préjudice du GARP et des ASSEDIC (*le Monde* du 17 octobre).

Mme Francine Caron, premier juge d'instruction de Paris chargée d'instruire ce dossier, a fait écrouer jeudi trois nouveaux inculpés : les gérants respectifs des deux sociétés fictives Eden club et les Films d'Aleriaz. Ce sont ces sociétés qui ont permis aux co-salariés, après les dépôts de bilan, de toucher du GARP et des ASSEDIC des sommes importantes dont ils rétrocédaient une part non négligeable aux organisateurs de cette vaste escroquerie : Jean-Baptiste Grimaldi, âgé de trente-cinq ans, et Jacky Raoult, âgé de trente-sept ans. Le troisième inculpé écroué est Michel Rochias, trente-huit ans, restaurateur au Tréport, qui a perçu indûment plus de 165 000 francs.

● *Un policier parisien écroué pour vol à Fresnes.* — Un enquêteur de la brigade de recherches du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne, M. Michel Mandonné, vient d'être inculpé à Paris de vol à main armée et écroué à la prison de Fresnes. M. Michel Mandonné est accusé d'avoir — en compagnie de deux autre hommes — dépouillé sous la menace d'une arme deux commerçants canadiens venus à Paris pour acheter des vêtements en gros. Les deux commerçants avaient été délestés de plusieurs milliers de dollars dans leur hôtel parisien en mai.



N°42 — TIRAGE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 1985



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 19 OCTOBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 23 OCTOBRE 1985 ET LE SAMEDI 26 OCTOBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	28	338 235,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	83	53 245,00 F
5 BONS N°s	4 414	3 145,00 F
4 BONS N°s	173 610	80,00 F
3 BONS N°s	2 614 788	7,00 F

N'OUBLIEZ PAS : LA SEMAINE PROCHAINE
UNE SUPER CAGNOTTE LE MERCREDI
UNE SUPER CAGNOTTE LE SAMEDI
LES 2 SUPER-CAGNOTTES DE L'AUTOMNE !

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19-10-85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 octobre à 0 heure et le samedi 19 octobre à 24 heures.

Situation générale :

La zone de hautes pressions se décale lentement vers l'Est tout en maintenant notre pays à l'écart du courant perturbé.

Pour samedi et dimanche, le temps sera encore beau sur la majeure partie du pays.

Samedi : Une zone nuageuse située le matin de l'Artois au nord de l'Alsace gagnera le soir les Alpes du nord sans donner de précipitations.

Ailleurs, après disparition des nuages bas des côtes de la Manche et dissipation des brumes et brouillards matinaux plus denses dans les vallées du Massif Central, la journée sera très ensoleillé.

Les températures minimales avoisineront 10 à 12 degrés sur les côtes et le Sud-Est, 8 à 10 degrés dans le Nord, 5 à 7 degrés dans l'intérieur.

Les températures maximales atteindront 13 à 15 degrés dans le Nord-Est, 16 à 18 degrés au nord de la Loire, de 18 à 28 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : la matinée sera fraîche avec des gelées locales dans le Centre et l'Est, les brumes seront moins nombreuses. Ensuite, belle journée ensoleillée sur l'ensemble du pays.

Quelques nuages instables pourront se développer sur la Côte d'Azur et la Corse. Les températures maximales seront en légère hausse.

Les vents s'orienteront au sud ou au sud-est en se renforçant légèrement sur le littoral méditerranéen.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 17 octobre, le second, le minimum de la nuit du 17 octobre au 18 octobre) : Ajaccio, 25 et 8 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 22 et 7 ; Bréhat, 16 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Cannes, 22 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 18 et 5 ; Dinard, 17 et 4 ; Embrun, 21 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 9 ; La Rochelle, 21 et 7 ; Lille, 14 et 10 ; Limoges, 18 et 11 ; Lorient, 17 et 7 ; Lyon, 14 et 11 ; Marseille-Marignane, 22 et 13 ; Menton, 23 et 12 ; Nancy, 15 et 1 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice 22 et 12 ; Nice-Ville, 23 (maxi) ; Paris-Montsouris, 14 et 6 ; Paris-Orly, 17 et 6 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 22 et 11 ; Rennes, 19 et 4 ; Rouen, 14 et 6 ; Saint-Etienne, 14 et 11 ; Strasbourg, 15 et 3 ; Toulouse, 22 et 8 ; Tours, 19 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 11 degrés ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 13 et 11 ; Madrid, 27 et 7 ; Rome, 23 et 5 ; Stockholm, 17 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus *Journal officiel* du vendredi 18 octobre :

DES ARRÊTÉS

● Portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans une trentaine de départements.

● Fixant la date d'ouverture du concours des épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'attaché principal de préfecture.

● Relatif à la formation du brevet d'éducateur sportif du premier degré des activités de la natation.

UNE CIRCULAIRE

● complétant la circulaire du 20 août 1984 relative à l'assainissement autonome des bâtiments d'habitation.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 OCTOBRE

« De la vallée du Thérain au pays de Bray : Henonville, Villotran », déjeuner au manoir de Framicourt. Inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« Les quatre découvertes à faire dans Compiègne-la-Fidèle ». Inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus.

« La plus ancienne faculté de médecine de Paris et la pittoresque rue de la Bûcherie », 15 heures, angle rues Saint-Jacques et de la Bûcherie (Paris et son histoire).

« L'art de l'islam et ses origines dans la Mosquée de Paris », 15 heures, 15, place du Puits-de-l'Ermite (S. Barbier).

« La forêt de Ferrière : circuit pédestre de 10 km, écologie et biologie des champignons ». Inscriptions Nature et Société : (1) 308-42-92 (après 19 heures).

LA MODE PRINTEMPS-ÉTÉ 1986

Pour la fraîcheur estivale

Le printemps-été 1986 défile sous les trois chapiteaux plantés pour une semaine aux Tuileries. Le flamboyant kaléidoscope de la mode s'est mis en marche. Le va-et-vient obsessionnel des mannequins sur les podiums emmêle les couleurs, confond les formes. Pourtant, de l'accumulation, de la ronde bariolée, naissent des personnages subtils aux infinies variations, des idées de femmes enveloppées de pans asymétriques, en superposition sur les jupes corolles ou, au contraire, sur de la maille moulante, longue ou mini. A l'évidence, on n'espère pas un été chaud.

Les imprimés de Junko Koshino ressemblent à des cartes météo annonçant la tourmente. Les couleurs sont d'automne, et les femmes de craie lézardée. Les mannequins sont à peine maquillés. Ils portent de longues vestes boutonnées de haut en bas sur des collants lastex noirs lustrés, arrêtés aux chevilles, des manteaux rouges, noirs, sur des tuniques reptiliennes, des robes tubes adoucies par le zip qui court tout du long en un « S » langoureux.

Junko Shimada pose des nuages sur du bleu pâle. Décor : le *Normandie* dans une bouteille. Croisière pour jeunes filles bien élevées qui se dévergondent : pantalon corsaire à taille basse et gorge pigeonnante sous des pulls et des parkas torsadés, maillots une pièce, mais en cuir. Jupes à volants ramassés sous les fesses, extrêmement moulées, et basques courtes qui en soulignent l'arrondi. Il y a des robes en cuir (décidément, l'*été* sera froid), du beau lin granuleux et souple, des manteaux plissés, du gris de secrétaire dévouée, des rayures qui – nostalgie de Chéri Bibi ? – font plus bagnard que matelot. Plutôt déprimant...

Les vacances de Chantal Thomass promettent « *sea, sex and sand* ». Les passages font référence au cinéma. *Mission impossible* : des robes guêpières, des coiffures en bande Velpo, qui pour le passage suivant – *Le Bon Dieu sans confession* – maintient la capuche de peignoirs à ceinture cordelière, ouverts sur des shorts. Nonnes coquines plus look Madona d'une mini cloutée qui porte en titre : *les Enchaînés*. Corselets, balconnets, jabots partout, jupes gaines, portefeuille, lacées, musique country : on se croirait à Dallas au traditionnel barbecue chez les Ewing. Le passage le plus joli en appelle à BB, s'appelle *Et Dieu créa la femme*, est un ensemble de robes fluides aux couleurs tendres, au décolleté caché par une modestie blanche.

C'est l'Italie que propose Michel Klein. Tarentelles et « canto popolare », riz amer, cheveux cachés sous des foulards. Image rude du Sud, paysannes améliorées et fines aristocrates en robe droite, au décolleté rond souligné de spirales façon étrusque et – même là-bas il va faire frais – longues vestes souples.

Plus au sud encore, les colonnes obliques, les ruines déchiquetées, les temples ensablés de l'Atlantide. C'est le décor de Thierry Mügler pour ses vestales et ses déesses, accompagnées de gaillards athlétiques. Ils et elles sont tellement beaux, qu'on en oublierait presque d'admirer les vêtements. Le blanc domine, en crêpe drapé de biais, retenu à la taille par de grands cercles d'or. Gants mousquetaires cloutés d'or. Ongles d'or. Manches or avec de longues tuniques ocre. Vestes cintrées à larges revers, à basques volantées. Robes de tricot beige ouvertes sur des cache-seins orange. Pantalons pyjama parme, vert, fuchsia, orange... Luxe et sensualité. Exotisme péplum d'une reine de Saba portant un singe dans ses bras, suivie d'un esclave pratiquement nu. Voiles plissés, drapés à l'égyptienne sur les hanches, franges d'or qui semblent naître directement des bras, et l'exotisme toc du dernier passage, tout blanc, gâché par de la verroterie coloriée.

Exotisme gag de Jean Rémy Daumas, le seul jusqu'à présent à s'être branché sur l'Année de l'Inde. A sa manière. C'est sans ambiguïté : ça commence par le fameux sketch du fakir avec Francis Blanche et Pierre Dac. Puis, sous le portrait de Jean Rémy Daumas en maharadjah (il ressemble à Dario Moreno), défilent des créatures invraisemblables. En fait, ce sont les accessoires qui sont extravagants, en particulier les coiffures : franges de paille noire brillante, tresses rouges ou vertes, capeline démesurée, chapeau abat-jour – il y a même des robes chapeau. Mais aussi des manteaux chatoyants de mage, des « krishnanas » d'éponge drapé, sur une seule épaule, des tailleurs safran, des manteaux plissés, des capes décorées de demi-cercles concentriques. Il y a moins de trompe-l'œil que d'habitude, et toujours la vitalité des couleurs, quelque chose comme le rire d'une soubrette de Molière.

A l'opposé sont les sculptures noires de Yohji Yamamoto. Tuniques qui s'écartent sur du drap sombre, chatoiement du lurex, douceur des jupes à dessins cachemire enroulées sur les hanches. Une ligne de peau sous un boléro. La souplesse des longues chemises, des pantalons saroual. Alliances de clairs, champagne et caramel, gris scintillant. Il y a surtout le mystère du noir, et de la manière dont un tissu peut façonner un corps.

Mais la plus étrange, la plus fascinante des sorcières japonaises est, sans doute, Rei Kawakubo (« Comme des garçons »). Sur une seule musique, – *Brazil* – elle lance ses filles altières, ses érotiques orphelines en gros bas noirs tirebouchonnants, qui marchent à longs pas décidés même quant elles portent des robes étroites, comme si la Reine leur avait insufflé une énergie inexorable. Une énergie qui se ressent jusque dans les formes déglinguées, décentrées, découpées en zig-zag, sans un arrondi. Les vêtements semblent composés de pièces obliques, perpendiculaires, assemblées par un architecte aberrant. Pourtant, les lignes sont parfaitement nettes, et cette netteté même à quelque chose de pervers. Ce n'est plus de l'exotisme, c'est comme la prescience d'un ailleurs.

COLETTE GODARD.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Claude FOHLEN ont la joie d'annoncer la naissance de leurs quatrième et cinquième petits-fils,

Jonathan HASS,
le 29 mai 1985,

Emeric FOHLEN,
le 4 octobre 1985.

Fiançailles

– Le docteur et Mme Claude FRELOT,
M. et Mme Georges HEIDSIECK,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Anne et Robert.

Mariages

– Gilbert MAUREY
et Claudine FORQUY,

font part de leur mariage.

Paris, le 12 octobre 1985.

Décès

– Blanche Albert,
sa veuve,
Danielle Favreau,
Marc, Alain, Philippe et Martine, Albert,
ses enfants,
Les familles Fresco,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Emile ALBERT,

survenu à Aix, le 16 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité, le 18 octobre 1985, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue Reine-Jeanne,
Aix-en-Provence.
58, rue Lafayette,
75009 Paris.

M. Pierre CAYOTTE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,
ingénieur général
des travaux maritimes (ER),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre FFL,

est entré dans la paix du Seigneur le 13 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le jeudi 24 octobre 1985, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption, à Paris-16e.

De la part de
Mme Pierre Cayotte,
son épouse,
M. et Mme Hubert Lefoulon,
née Annie Cayotte
et leurs enfants,
M. Jorgen Johannessen,
veuf de Françoise Cayotte
et ses enfants,
Les familles Grandjean, Barthelemy, Huriet, Cayotte, Dealoy.

8, *bis*, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.
57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

– La Réorthe (85).
Saint-Xandre (17).

Mlle Françoise Clemenceau,
M. et Mme André Phelipon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre B. Clemenceau,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges CLEMENCEAU,
née Jane Lacy Roseneau,

survenu le 17 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, à l'Aubraie (85), le samedi 19 octobre, à 15 heures.

Limouillet-Saint-Xandre, 17138 Puilboreau.
L'Aubraie, 85210 Saint-Hermine.

– Ajaccio. Toulon. Paris.

Me Fernand Coutelier et Mme,
M. et Mme François-Antoine Castellani,
Me Laurent Coutelier et Mme,
Me François Coutelier,
M. Jean-Matthieu Castellani,
M. et Mme Claude Tafani,
Les familles Peri, Coutelier, Barbolosi, Cristiani, Rotoloni, Bisgambiglia, Sampieri et Stefani,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme F. COUTELIER,
née Marie-Joséphine PERI,

survenu le 12 octobre 1985, à Ajaccio, 9, avenue Impératrice-Eugénie, résidence Les Pins.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 14 octobre, en la cathédrale d'Ajaccio, et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, ancien cimetière, route des Sanguinaires.

– M. et Mme Jean Filhol,
Fabien et Sébastien
Et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Urbain FILHOL,
née Jeanne Lartillot,

survenu le 14 octobre 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

17, rue des Cordelières,
75013 Paris.

– Mme Franco Orlandi,
née Adriana Zanetti,
M. Hubert Germain
et Mme, née Monica Orlandi,
Mlle Anna Orlandi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Franco ORLANDI,

leur époux, père et beau-père,
survenu le 16 octobre 1985.

Les obsèques auront lieu à Turin dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Gustave-Roussy, centre de lutte contre le cancer, Haute-Bruyère, 94805 Villejuif Cedex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, avenue de Madrid,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Ruggero et Caterina Agrati,
Gabriella Arrigo,
Luigi et Rosa Bertone,
Andreina Buonamico,
Franco et Isabella De Piano,
Filippo et Milly Di Somma,
Giorgio et Maria Frasca,
Marcello et Teresa Lombardi,
Emilio Oliva,
Gianni et Giulietta Palermo,
Lorenzo et Claudia Speri,
Edgardo Valle,

s'associent au chagrin d'Adriana, Monica et Hubert, Anna,
pour le décès de leur ami très cher,

Franco ORLANDI.

– Le conseil d'administration,
Les membres du comité de direction et le personnel de la *société* Olivetti-France,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Franco ORLANDI,

survenu le 16 octobre 1985.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société nouvelle Logabax,

ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Franco ORLANDI,

survenu le 16 octobre 1985.

– Le conseil d'administration
et les membres de l'association Présence italienne en France,

ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Franco ORLANDI,

survenu le 16 octobre 1985.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de l'Institut Pasteur,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques OUDIN,
professeur honoraire à l'Institut Pasteur,
officier de la Légion d'honneur,
médaille d'or du CNRS,

survenu le 15 octobre 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.

(Le Monde du 18 octobre.)

– M. et Mme Soto,
leurs enfants et leur petit-fils,
France de Robert,
M. et Mme Jacques de Robert,
leurs enfants et petits-enfants,
Le pasteur et Mme Philippe de Robert et leurs enfants,
Mme Robert Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
Le pasteur André de Robert,
Florence de Robert,
Les familles de Robert et de Grenier,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès, à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur,

Mme Paul de ROBERT,
née Louise de Grenier.

Les obsèques ont été célébrées au temple de Faugères, le 14 octobre 1985.
Les Jardins d'Arcadie,
rue du Pré-aux-Clercs,
34000 Montpellier.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Yvonne VINCHON,
professeur honoraire de lycée,
officier des Palmes académiques,

survenu le 14 octobre 1985.

Le service religieux sera célébré le lundi 21 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.

82, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Remerciements

– Odile Barski,
Sa famille,
Et ses amis,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion de la mort du

docteur Georges BARSKI,

les prient d'agréer l'expression de leurs remerciements émus.

– Ne pouvant répondre aux nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors du décès de

Mme Maurice ISRAËL,

sa famille prie ceux qui se sont associés à son deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Avis de messes

– A la mémoire de

S.E. M. Fernando
PAREDES BELLO,
ambassadeur du Venezuela en France,

décédé le 15 septembre 1985.

Une messe sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 17 heures, en l'église espagnole, 51 *bis*, rue de la Pompe,
75016 Paris.

Communications diverses

– La Chorale populaire de Paris fête ses cinquante ans, le 26 octobre, en soirée. Tous ses amis sont bienvenus. Tél. : 878-62-98.

– Jean Lacouture animera une « table ronde » sur le thème : « De Gaulle et le pouvoir », et signera son livre *De Gaulle, le politique* (Seuil), le lundi 21 octobre, à 21 heures, à La Tisanière, 36, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : (1) 260-84-33.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 19 octobre

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, objets de marine, vente sur le thème du music-hall.

ILE-DE-FRANCE

Louviers, 14 heures : décorations.

PLUS LOIN

Agen, 9 h 30 : argenterie, bijoux, tapis ; 14 heures : meubles, bronzes ; **Aubagne**, 14 h 30 : objets d'art, meubles ; **Auch**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : armes, soldats de plomb ; **Bulgnéville** (88), 14 heures : meubles, céramiques, objets d'art, bijoux ; **Calais**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures : argenterie, bijoux ; 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Joigny**, 14 heures : poupées et jouets ; **Poitiers**, 20 h 30 : meubles, bijoux, objets d'art, tableaux.

Dimanche 20 octobre

ILE-DE-FRANCE

Chantilly, 15 heures : chevaux en bois du XVIIIe au XXe siècle, art africain ; **Compiègne**, 14 h 15 : art d'Asie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : art russe ; **Meaux**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux modernes.

PROVINCE

Biarritz, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Bourg-en-Bresse**, 15 heures : meubles, objets d'art ; **Bulgnéville** (88), 14 heures : meubles, céramiques, objets d'art, bijoux ; **Epernay**, 14 heures : cartes postales ; **Honfleur**, 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie, Extrême-Orient, armes ; **Limoges**, 14 heures : argenterie, bijoux, meubles, objets d'art, tableaux ; **Manosque**, 14 h 15 : meubles, objets d'art, argenterie, tableaux, Orient, Extrême-Orient ; **Maussane-les-Alpilles**, 9 h 30-14 h 30 : objets d'art, meubles, tableaux ; **Nancy**, 14 heures : meubles, cuivres ; **Nogent-le-Roi**, 14 heures : argenterie, bijoux, meubles, objets d'art, tableaux ; **Parthenay**, 14 h 15 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : meubles, tableaux, argenterie, bijoux ; **Troyes**, 14 heures : bijoux, argenterie, meubles, objets d'art, tableaux et pipes de collections ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 heures : livres ; 11 heures : fourrures ; 14 heures : argenterie, bijoux, meubles ; **Versailles** (Hôtel-de-Mme du Barry), 14 h 15 : tableaux anciens, objets d'art, meubles.

FOIRES ET SALONS

Auxerre ; Blois ; Chateauroux ; Marseille ; Paris (place d'Italie) ; **Poitiers ; Pontault-Combault** (77) ; **Reims ; Rouen.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

هكذا كان الأصل

Claude Simon prix Nobel de littérature

Claude Simon se rendra le 10 décembre à Stockholm pour recevoir le prix Nobel de littérature, qui vient de lui être décerné par l'Académie suédoise, vingt et un an après le refus de Jean-Paul Sartre. Claude Simon est le douzième écrivain français à obtenir cette distinction. Ainsi l'Académie suédoise a levé la punition qui frappait les auteurs de notre pays depuis que Sartre avait fait savoir, en 1964, qu'il n'accepterait pas le Prix. Les académiciens ont tenu à marquer que leur choix obéissait avant tout à des critères littéraires. En effet, ces derniers temps, des rumeurs circulaient selon lesquelles il ne convenait pas de récompenser une nation responsable de l'affaire *Rainbow-Warrior*.

Justifiant son choix, l'Académie a souligné que l'art de Claude Simon consiste à décrire, « quelque chose qui vit en nous, que nous le voulions ou non, que nous le comprenions ou non, que nous le croyions ou non ».

Claude Simon a été traduit dans dix-huit pays, et notamment en Suède par les soins de C.G. Bjurstroem.

M. François Mitterrand a adressé, du Brésil, un télégramme de félicitations à Claude Simon : *« Le prix Nobel qui vous a été attribué récompense, loin des modes et des complaisances, l'une des créations romanesques les plus singulières de ce temps, l'une des écritures les plus exigeantes et les plus inventives.*

» Aujourd'hui, à travers vous et grâce à vous, c'est toute la littérature française qu se trouve honorée. En mon nom et au nom de la France, recevez mes félicitations les plus chaleureuses. »

Pour sa part, M. Jack Lang, ministre de la culture, a écrit au lauréat : *« Cette distinction reconnaît la place originale que vous tenez au sein des lettres françaises. Elle consacre une œuvre considérable qui mêle rigueur formelle, érudition, fantaisie et expérience personnelle. »*

L'authenticité d'un homme

Dans la joie, la fierté que nous apporte ce prix Nobel donné hier à Claude Simon, il y a d'abord, c'est évident, la satisfaction de voir reconnue une grande œuvre de notre littérature. Mais les conditions dans lesquelles cette œuvre s'est faite et finalement imposée comptent elles aussi. L'auteur de *la Route des Flandres* et des *Georgiques* est l'écrivain le plus probe et le plus discret qu'on puisse rêver. Etranger aux intrigues, peu familier du petit écran, c'est dans la retraite et dans la solitude qu'il a mené son corps à corps avec l'écriture. Ce dur et exigeant combat s'accommode mal des ostentations et des mondanités.

Sait-on seulement qu'il est Parisien une bonne partie de l'année ? Que *la Bataille de Pharsale*, son neuvième roman, celui qui nous conduit sur les routes de Grèce, s'ouvre sur le spectacle qu'il a de ses fenêtres de Paris, dans le perchoir, sixième étage sans ascenseur, qu'il habite : une petite place, une bouche de métro, une caserne de Gardes républicains et les sabots des chevaux qui martèlent le pavé, un pigeon qui traverse le ciel ? A partir de ce présent de l'écriture, saisi et fixé, la création bourgeonne...

La nostalgie du propriétaire terrien

Elle a bourgeonné aussi à partir de ce Sud-Ouest où Claude Simon possède ses racines. L'autre partie de l'année, il la passe à Salses, entre Perpignan et les Corbières, où il possède une maison, au cœur même du bourg, que sa femme — qui est grecque — a su rendre accueillante. Cette demeure ne doit rien aux propriétés familiales qu'il a évoquées dans les *Georgiques*, mais pendant longtemps, à l'instar de l'oncle Charles, une des figures majeures d'*Histoire*, Claude Simon y a fait valoir un vignoble, qui s'étendait à la lisière du village *et qu'il a dû vendre* petit à petit.



Le voir à Salses, où il a reçu, jeudi, la nouvelle de son prix Nobel, c'est le retrouver dans ses livres. Avec la nostalgie du propriétaire terrien, il fait visiter ses anciennes vignes. Accroché au mur du salon, voilà le portrait de cet ancêtre du dix-huitième siècle qui a servi de contrepoint au héros de la *Route des Flandres*. On découvre surtout les gigantesques collages qu'il réalise lui-même avec des morceaux de photographies ou de reproductions de tableaux. Chaque motif est figuratif ; l'ensemble, où une Vénus d'Ingres voisine avec une tête d'éléphant, donne la même impression de richesse bigarrée que son œuvre.

Homme de silence et de travail, Claude Simon est aussi un homme de passion que les causes généreuses ont toujours sollicité. Elles lui ont parfois laissé un goût d'amertume dans le cœur, et donné une vision sombre de la condition humaine. L'art, cette patiente recherche pour magnifier une réalité blessante a été son constant recours, son refuge, sans jamais l'écarter de cette pitié, de cette chaleur qui nourrissent son lyrisme. Pour définir sa vérité profonde, nous reprendrons la définition de lui-même qu'il avait donnée à l'aube de son œuvre dans *la Corde raide*.

« Je ne suis pas un mandarin et surtout je n'ai pas besoin de me prendre pour un mandarin. Je suis un homme qui essaie de vivre, je suis tout à cette difficulté de vivre, je cherche ce qui peut m'aider à continuer, et pour ça il faut que je trouve du solide sur quoi on peut compter. Je ne vais pas à la messe le dimanche, je ne fume pas l'opium, je ne joue pas aux cartes, je ne bois pas jusqu'au point d'être saoul, je ne pratique pas la pêche à la ligne, je ne fréquente pas les maisons d'illusions et je n'appartiens à aucune confrérie politique.

» Ce n'est pas par vertu...

A la fin, je deviens cet univers apaisant, multiple et sans mesure où les fourmis sont aussi grandes que les maisons. (...) Peu m'importe la stupide et pauvre réalité matérielle des choses. Autant aller sur une tombe et regarder la terre et imaginer ce que la terre recouvre... ».

JACQUELINE PIATIER.

[Claude Simon est né le 10 octobre 1913 à Tananarive, où son père était officier des troupes coloniales. Il a été élevé à Perpignan dans la maison familiale et dans la propriété qu'il possède toujours à Salses (Pyrénées-Orientales). Il a fait ses études comme pensionnaire au collège Stanislas à Paris. Il allait, par la suite, s'essayer à la peinture. En 1936, il part en Espagne, attiré par ses sympathies pour les républicains espagnols. Fait prisonnier en 1940, il réussit à s'enfuir, et à ragagner Perpignan. Après la Libération, sa vie se confond avec son œuvre. En 1960, Claude Simon, qui ne veut pas mêler littérature et politique dans ses romans, a signé le manifeste des Cent vingt et un.]

Le plus « sud-américain » de nos écrivains

par TONY CARTANO (*)

Afin de se libérer d'une influence jugée stérilisante, beaucoup de romanciers de ma génération — celle qui publie depuis une quinzaine d'années — ont cru, dans leur désir parfois candide de reconquérir le territoire de la fiction, devoir brûler ce que naguère ils avaient « admiré » (au sens premier de craindre), en vilipendant tous azimuts le formalisme rébarbatif du nouveau roman. Dans l'esprit des apôtres du romanesque à tout crin, seul Claude Simon — mais presque toujours en référence à l'unique *Route des Flandes* — semblait devoir échapper à cette cure de désintoxication, au demeurant, bien salutaire, je l'avoue. Il se trouve, en effet, que sur ce point au moins, je ne fais guère exception au lieu commun. De tous les ex-nouveaux romanciers, Claude Simon est, sans aucun doute, celui qui me concerne davantage, pour la simple raison qu'au-delà ou en deçà de ses machineries temporelles et langagières, il n'a cessé d'être, tout au long de son œuvre, un romancier *romancier*.

Pessimiste et humaniste

Parmi les auteurs du nouveau roman tout le monde s'accorde à reconnaître la singularité de Claude Simon. De même qu'ils ont créé l'appellation, ce sont les critiques qui, *le Vent* ayant été publié aux Éditions de Minuit, l'ont rangé sous cette bannière. Simon, on le sait, est le seul des écrivains du « mouvement » à n'avoir jamais théorisé. Fuyant le commentaire, les pour et les contre dogmatiques, il place au premier rang l'œuvre elle-même, vers laquelle tout doit converger et de laquelle naît sa propre glose. Même *la Bataille de Pharsale*, le livre s'apparentant le plus à une réflexion sur la création littéraire, nous montre un Claude Simon prisonnier de ses personnages, de ses créatures, qui, de ce fait, se mettent à leur tour à produire de la fiction. Si machine il y a dans sa démarche, c'est en dépit de l'apparente virtuosité technicienne et savante, une machine désirante à fabriquer de l'histoire et des histoires. Qu'est d'autre le roman ?

Pourtant ce qui me touche chez Claude Simon ne tient pas seulement à une vision du roman ou à une conception de la vie, car il s'agit d'abord d'un homme (que je ne connais pas personnellement), dont le parcours résonne pour moi d'échos familiers et sympathiques. Né au-delà des mers, à la fois cosmopolite et enraciné dans cette chère terre du sud, engagé dans le combat de l'Espagne républicaine de 1936-1939 (où, qui sait, il put rencontrer mon révolutionnaire de père !) et enfin plus viticulteur qu'amateur de salons parisiens, il a su éviter le piège de l'écriture pure pour s'intéresser aux grands problèmes de notre temps, prendre à bras-le-corps la réalité dans toutes ses composantes, des plus nobles aux plus vulgaires. La guerre, bien sûr, thème omniprésent, mais encore dans *Leçon de choses* l'éducation, l'habitat, la nourriture, le travail, l'amour... Ecrivain d'un pessimisme fondamental (comment ne pas l'être ?), observateur paniqué du démentèlement général des êtres et des choses, Claude Simon demeure, par-delà et peut-être grâce à sa perception de l'apocalypse dont nous sommes acteurs et victimes, un profond humaniste. Et c'est, je suppose, ce que le Nobels ont aussi voulu couronner...

En définitive, il est attachant parce qu'impossible à enfermer tout à fait dans une catégorie. Il autorise à peu près tous les points de vue, et n'est-ce pas là le privilège des très grands ? Il y a dans le paysage, dans les soubassements, Proust bien sûr, et plus encore Faulkner. Il y a le plasticien, l'écrivain visuel du mouvement et du montage. On regrettera, ici ou là, la lourdeur compacte de sa langue, ou au contraire on vantera la souplesse sinueuse de sa phrase. Eternel présent, chronologie bousculée, reste l'exploration multidimensionnelle du temps, avec les corollaires que sont la hantise de la mort et la quête des origines, développées à travers les thèmes récurrents du cavalier, du guetteur, de la débâcle, du suicide...

L'un de nos grands baroques

Travaillant inlassablement sur l'ambiguïté du réel et de la fiction, superposant, recoupant, entremêlant d'œuvre en œuvre et jusqu'aux *Géorgiques* les traces des précédents romans, Simon n'est jamais tombé dans ces deux travers bien français : le nombrilisme et la textualité. Ce qui me frappe tout à l'inverse, que ce soit dans *la Route des Flandres*, *le Palace* ou même *Histoire*, c'est sa capacité à tisser, à l'intérieur de trames certes complexes, de véritables fresques à la dimension épique. On a souvent parlé, notamment à propos de triptyque du *« matérialisme »* de Simon, mais s'est-on avisé qu'avec lui nous tenons l'un de nos grands baroques contemporains ? Je pense naturellement à sa prodigieuse manière de mener son narrateur à travers siècles et frontières, comme *si* temps *et* espace n'existaient que dans et par la conscience, l'imaginaire de l'auteur-héros. Se passe-t-il autre chose dans le baroquisme d'un Asturias, d'un Fuentes ou d'un Severo Sarduy ?

En ce sens, et quitte à choquer, il ne me semble pas paradoxal de dire que Claude Simon est la plus sud-américaine des gloires littéraires françaises du vingtième siècle.

(*) Tony Cartano a publié plusieurs romans : *le Singe hurleur* (Buchet-Chastel, 1978) *Blackbird* (même éditeur, 1980), *la Sourde Oreille* (Balland, 1982) *Bocassegra* (Grasset, 1984), et un essai sur Malcolm Lowry (Veyrier, 1979).

Les bonheurs de Jérôme Lindon

M. Jérôme Lindon, directeur des Éditions de Minuit depuis 1949 et éditeur de Claude Simon, est un homme comblé mais serein. La consécration internationale du Nobel ne modifiera en rien, on peut en être certain, l'attitude de cet homme discret et austère, au sourire rare et aux convictions têtues. Et puis, le Nobel, il connaît. Si la France a attendu vingt et un ans pour qu'un de ses écrivains soit de nouveau récompensé, il a, lui, avec un autre de ses auteurs fidèles, Samuel Beckett, été déjà couronné en 1969. Et les couvertures frappées d'une étoile sont connues des amateurs de littérature du monde entier.

Les Éditions de Minuit sont pourtant ce qu'il est convenu d'appeler une petite maison d'édition. Créée dans la clandestinité par Vercors à l'époque de la Résistance — elle publia le fameux *Silence de la mer*, la maison a gardé jalousement avec Jérôme Lindon son caractère artisanal. Quelques titres judicieusement choisis chaque année, pas de gros coups sans lendemain, un personnel peu nombreux, et une politique éditoriale qui peut se résumer en un seul mot : la durée.

Le triomphe de la vertu

Jérôme Lindon n'est pas un homme pressé. Lorsqu'il pressent un talent nouveau, lorsqu'il décèle chez un auteur le sens d'une recherche, d'une ouverture créatrice, d'un engagement qui risque de faire bouger la littérature, il mise sur lui sans hésiter. Même s'il faut attendre vingt ou *trente ans avant* que le public ne ratifie son choix.

C'est ainsi qu'à la fin des années 50 Lindon accueille dans ses petits locaux de la rue Bernard-Palissy une poignée d'écrivains que ses confrères boudent : Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Nathalie Sarraute, Michel Butor, Robert Pinget, Claude Ollier, qui rejoignent Samuel Beckett. Ce qu'on a appelé abusivement l'école du *nouveau roman et* qu'il serait préférable de baptiser l'école de Minuit est né. Pendant des années, Lindon essuiera les sarcasmes de la critique, qui accusera ses auteurs de vouloir tuer la littérature par des exercices de *laboratoire et des constructions* intellectualistes. Mais, peu à peu aussi, le nouveau roman s'imposera à l'étranger comme la dernière école novatrice de notre littérature. Un renouvellement des thèmes et des structures romanesques que l'Académie suédoise vient également de consacrer en choisissant Claude Simon.

Mais Jérôme Lindon n'a pas réservé ses seules audaces éditoriales au roman. Pendant la guerre d'Algérie, il fut aussi l'éditeur de *la Question* et de nombreux témoignages sur la torture ; dans le domaine de la philosophie et des sciences humaines, on lui doit les meilleurs livres de Pierre Bourdieu, de Jacques Derrida, de Michel Serres, de Georges Bataille et de Gilles Deleuze.

Il arrive même à cet homme de la patience d'être heureusement bousculé par le succès immédiat. L'an dernier, *l'Amant*, de Marguerite Duras, devait obtenir le Goncourt et crever le plafond des best-sellers, avant de poursuivre dans toute l'Europe et aux Etats-Unis une *étonnante carrière*. Il y a une sorte de bonheur à constater le triomphe de la vertu.

PIERRE LEPAPE.

UNE LETTRE INÉDITE

Le métier de romancier

En 1971, au moment de la parution des Corps conducteurs, Claude Simon nous avait adressé une lettre dont nous publions un extrait. Il s'explique sur le métier de romancier.

« J'ai l'impression d'avoir bien mal répondu, l'autre jour, à vos questions. C'est d'autant plus regrettable qu'elles portaient très judicieusement sur les points importants de mon travail (...)

Vous m'avez demandé : *« Pourquoi abandonnez-vous l'histoire, l'anecdote ? »*

Tout d'abord, qu'appelez-vous une *« histoire »*, une *« anecdote »* ? Le personnage des *Corps conducteurs* parcourt une rue, il fait un long voyage en avion, il passe une nuit avec une femme, celle-ci rompt avec lui, il visite un musée, il assiste à un congrès d'écrivains, il est dans la jungle au milieu d'une colonne en marche...

Il me semble que, si l'on veut trouver les éléments d'une *« histoire »*, d'une *« anecdote »*, cela fait déjà pas mal...

« Si tu veux être peintre... »

Mais il y a autre chose : je crois qu'il se produit en ce moment dans le public à propos du roman un malentendu du genre de celui qui s'est produit à propos de la peinture dans la seconde moitié du dix-neuvième. Etait en effet considérée jusqu'à un certain moment comme *« grande peinture »*, celle aux sujets historiques ou anecdotiques, (*Jugement de Pâris, Josué arrêtant le soleil, Noces de Cana, Mort de Sardanapale*, etc.) ou encore intimistes (comme, par exemple, l'ineffable *Demande en mariage* de Greuze, longuement décrite par Diderot), l'*« humble »* nature morte étant alors considérée comme un genre mineur.

Peu à peu tout de même, on a fini par comprendre que les obligatoires grands sujets ne constituaient en fait que des *thèmes*, ou, si l'on préfère, des prétextes, et Uccello, Véronèse ou Delacroix ne *« représentaient »* pas *la Bataille de San-Romano, les Noces de Cana* ou *l'Entrée des croisés à Constantinople*, mais *« présentaient »* (ou disaient) ces *« réalités »* proprement picturales qui étaient certains rapports de lignes et de couleurs, et que c'étaient très précisément ces *« rapports »* (*« Les parfums, les couleurs et les sons se répondent... »*) qui constituaient les véritables *sujets de leurs tableaux*.

De nos jours on a enfin admis (non sans la résistance scandalisée que vous savez aux impressionnistes, à Cézanne, aux cubistes...) que, la peinture, c'était bien cela, c'est-à-dire ces rapports, et non l'anecdote-prétexte (il n'y a plus guère maintenant, je crois, que les Soviétiques pour croire encore qu'un tableau doit *« représenter »* Lénine inaugurant un congrès des soviets ou l'arrivée des tracteurs au kolkhoze...). Personne, aujourd'hui, n'aurait l'idée, sauf à braver le ridicule le plus complet, de prétendre que les trois pommes, le compotier et le pichet posés sur la table de cuisine de Cézanne relèvent, en regard par exemple de *l'Enlèvement des Sabines*, d'un genre mineur. Bien plus même : ce qui, là, nous est *donné à voir, plus que partout ailleurs*, parce que débarrassée de tout écran anecdotique, c'est la peinture même, à l'état pur, c'est-à-dire certains *rapports* d'une perfection sublime entre des verts, des gris, des bleus, des blancs, des droites et des courbes *« se répondant »*.

C'est pourquoi, en un certain sens, la littérature a de nos jours, quelque cent ans de retard sur la peinture : alors que depuis déjà longtemps celle-ci n'a plus besoin, pour être respectée, de se justifier par le prétexte de l'illustration d'un haut fait (rappelons-nous les pauvres et plates *« compositions »* aux titres bibliques ou mythologiques que Corot exécutait — c'est bien le mot ! — pour les Salons à partir de ses admirables *« petites »* études), il n'y a encore que peu de temps que, grâce aux géants qui *nous ont précédés* (Proust, Joyce...), le roman peut (mais toujours au prix de quels sarcasmes !) se présenter pour ce qu'il est, c'est-à-dire, selon la percutante formule de Jean Ricardou, non plus *« le récit d'une* aventure, *mais l'aventure d'un* récit ».

Voilà ce que je n'ai pas su vous dire clairement l'autre jour. Pardonnez-moi : je n'ai pas le don de parole (c'est d'ailleurs probablement la raison pour laquelle j'écris : *« Si tu veux être peintre*, disait Matisse, *commence par te couper la langue ! »*)...

CLAUDE SIMON.

★ Le titre et l'intertitre sont de la rédaction.

L'ŒUVRE

1946 : *le Tricheur* (publié au Sagittaire, puis repris aux Éditions de Minuit ; écrit en 1941).
1947 : *la Corde raide* (Le Sagittaire).
1952 : *Gulliver* (Calmann-Lévy).
1954 : *le Sacre du printemps* (Calmann-Lévy).
1957 : *le Vent, tentative de reconstitution d'un rétable baroque* (Éditions de Minuit).
1958 : *l'Herbe* (Éditions de Minuit) (adapté au théâtre en 1963, sous le titre *la Séparation*).
1960 : *la Route des Flandres* (Éditions de Minuit, prix de l'Express).
1962 : *le Palace* (Éditions de Minuit).
1967 : *Histoire* (Éditions de Minuit, prix Médicis).
1969 : *la Bataille de Pharsale* (Éditions de Minuit).
1970 : *Orion aveugle* (Éditions Skira).
1971 : *les Corps conducteurs* (Éditions de Minuit).
1973 : *Triptyque* (Éditions de Minuit).
1976 : *Leçon de choses* (Éditions de Minuit).
1981 : *les Georgiques* (Éditions de Minuit).
1983 : *la Chevelure de Bérénice* (Éditions de Minuit).

LE 12e FRANÇAIS

Mis à part Jean-Paul Sartre, qui refusa le prix en 1964, le Nobel a été attribué onze fois à des écrivains français :

1901, date de création des prix Nobel. — Sully Prudhomme ; 1904. — Frédéric Mistral ; 1915. — Romain Rolland ; 1921. — Anatole France ; 1927. — Henri Bergson ; 1937. — Roger Martin du Gard ; 1947. — André Gide ; 1952. — François Mauriac ; 1957. — Albert Camus ; 1960. — Saint-John Perse ; 1985. — Claude Simon.

« LA DESCRIPTION DE LA CONDITION HUMAINE »

L'Académie Nobel a donc décidé de mettre fin à la punition qui frappait la France depuis plus de vingt et un ans, depuis que Jean-Paul Sartre avait « refusé le prix » en 1964. Cité depuis plusieurs années parmi les « nobélisables », surtout depuis l'excellente traduction en suédois des *Géorgiques* en 1981, Claude Simon était le favori d'Artur Lundqvist, l'un des membres éminents de l'Académie suédoise.

Depuis quelques semaines, pourtant, des rumeurs circulaient à Stockholm selon lesquelles, il était impossible de récompenser cette année le pays responsable de l'affaire *Rainbow-Warrior*. Mais les académiciens ont tranché en faveur de la littérature. *« Nous devons éviter de faire du Nobel un prix politique*, déclarait mercredi M. Lars Gyllenstein, secrétaire permanent de l'Académie. *La plupart des auteurs importants sont engagés politiquement : nous ne pouvons les éliminer pour cela. Le prix Nobel doit rester littéraire. »*

Dans ses attendus, l'Académie rend hommage à un écrivain qui *« s'attache dans ses romans, avec la veine créatrice d'un poète et d'un peintre associée à une conscience profonde du temps, à la description de la condition humaine »*.

Neuf de ses livres ont été traduits en suédois et publiés par la maison Gebers.

culture

CINÉMA

LA CRISE D'AUDIENCE DU CINÉMA FRANÇAIS

La grande peur des exploitants

10,39 % de spectateurs en moins dans les salles de cinéma pour les six premiers mois de l'année. Sans appel, le chiffre vient de tomber sur une profession déjà inquiète des mauvais résultats des deux dernières années. La baisse de la fréquentation s'accentue dangereusement. Pour la première fois, elle n'est même plus compensée par l'augmentation du prix des places et les recettes enregistrent par rapport à l'an dernier une baisse de 4,66 %. La tendance se poursuit au second semestre : après un léger redressement au début de l'été, les résultats de septembre et octobre sont à nouveau mauvais.

Plus grave encore : ce sont les films français qui connaissent la chute la plus vertigineuse avec une baisse de 24,72 % de la fréquentation et – 20,30 % sur les recettes. Les queues spectaculaires à l'entrée de *Mad Max* ou *Rambo* ne doivent pas faire oublier les échecs cuisants des *Rois du gag*, du *Déclic*, du *Gros dégeulasse* et de tant d'autres films français. Toutefois, la crise ne frappe pas directement la production, qui se maintient à un niveau satisfaisant (150 environ pour l'année). Les recettes à l'exportation ont augmenté et les producteurs attendent beaucoup des ressources nouvelles générées par les mesures fiscales du gouvernement « abri fiscal ».

Ce sont les exploitants qui prennent le choc de plein fouet. Ils accusent pêle-mêle la vidéo, Canal Plus, les pouvoirs publics. Ils s'inquiètent de voir la salle – qui, déjà, ne représente plus qu'environ 55 % de l'amortissement d'un film – devenir un support marginal comme dans la presque totalité des pays européens. Ils s'apprêtent à réclamer haut et fort des aides gouvernementales et, en particulier, un accès au compte de soutien, cette nouvelle taxe sur les recettes des chaînes de télévision dont bénéficient les producteurs. Mais ces derniers s'y refusent farouchement, et la belle unité de la profession menace de voler en éclats.

Au Centre national de la cinématographie (CNC), on tente de calmer cette ébullition. « *Je suis prêt à examiner toutes les façons d'aider la salle de cinéma*, explique M. Jérôme Clément, directeur général du CNC. *Mais je ne peux pas forcer les spectateurs à aller au cinéma. Les vrais remèdes à la crise sont entre les mains des exploitants eux-mêmes.* »

La SOFRES vient d'entamer, pour le compte du CNC, une étude approfondie du comportement des spectateurs et des moyens de relancer la fréquentation. Le succès des deux Fêtes du cinéma montre que le public est sensible aux événements promotionnels, aux aménagements tarifaires.

Pourtant, les exploitants semblent peu disposés à toucher au prix des places, à améliorer leur politique commerciale. Habitués depuis de longues années à l'aide de l'État, qui leur a permis de moderniser leurs salles – parfois au prix d'un dangereux surinvestissement, – ils ne songent aujourd'hui qu'à se tourner vers l'argent public. Mais est-il judicieux de détourner la mécanique du fonds de soutien destinée à venir en aide à l'industrie des programmes ?

La relance de la fréquentation passe aussi par celle de la production. La leçon des chiffres est claire : le cinéma américain résiste beaucoup mieux que les films français. Si Hollywood attire encore le public, c'est qu'il sait investir dans des films de grande ampleur où l'efficacité des scénarios le dispute à la perfection technique. Autant d'atouts qui coûtent cher.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« EMPTY QUARTER (UNE FEMME EN AFRIQUE) » de Raymond Depardon

Identification d'un désir

Photographe, documentariste (reporters, faits-divers, etc.), Depardon s'essaie à la fiction pour la première fois. Naturellement, autant la réalité vue par lui touchait à la fiction, autant ce voyage en Afrique imaginaire est un vrai document. Un document sur l'amour de la douleur et sur la peur que l'amour soit toujours une douleur.

Un matin, dans un hôtel, à Djibouti, un homme et une femme se rencontrent. Elle est en panne, il est disponible ; il lui propose de partager sa chambre. Elle a un physique, une présence, charmants. Elle lui devient indispensable. Et il gâche tout, il ne pense qu'à lui, il ne sait pas l'aimer. L'aventure échoue à Alexandrie. Il ne voyagera plus jamais comme avant. De même que l'on ne dissociera plus jamais la bande-son de l'image, au cinéma, comme avant.

Que se passe-t-il au cinéma dans la tête d'un héros ? Au fond, *Empty Quarter* pourrait être la réponse à cette question. On voit la femme, on ne voit pas l'homme. L'homme raconte comment naît son désir, sa frustration, comment à ce point de sa biographie il en est arrivé là. Il accompagne de la voix les gestes et les paroles de sa partenaire.

Il est acteur, elle réagit à cette cohabitation, qui de plus en plus lui pèse. Elle se confie à lui. Elle l'ignore. Elle l'insulte. Elle a une autonomie banale (réveil, toilette, paresse), ou elle s'adresse à celui qui filme, l'auteur, Raymond Depardon, qui dit lui-même le texte *off* (1). L'actrice (Françoise Prenant) ne regarde pas l'objectif – la caméra serait alors subjective, procédé dont le cinéaste a évité les pièges, – mais légèrement au-dessus ou à côté. Ce décalage n'a l'air de rien, et pourtant il permet à Depardon de ne pas être toujours assimilé au héros.

Où est Depardon, dans ce film ? Le « je » qui s'exprime semble le sien. Il semble raconter ce qui arrive à l'écran comme on tient un journal. Puis il glisse un passé composé qui contredit le présent de l'image et la devance, comme s'il connaissait la fin du récit, alors qu'il voulait nous faire croire le contraire. Il s'amuse enfin à filmer un camion qui s'éloigne dans le désert avec le couple à bord : l'homme qui aime n'est donc pas derrière la caméra...

Une précision, pour terminer : présenté de cette façon, *Empty Quater* a l'air d'un film expérimental, d'avant-garde, ennuyeux. C'est tout le contraire. Ceux qui connaissent l'Afrique disent qu'ils en ont retrouvé l'atmosphère. Ceux qui apprécient les plans dont le cadrage et la composition sortent de l'ordinaire sont repus de beauté. Et ceux qui, en amour, aiment les histoires sont très émus.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) A l'origine, le texte, écrit en collaboration avec François Weyergans, était dit par un autre. Depardon, entre le Festival de Cannes et la sortie à Paris, a décidé de le lire lui-même, « *sinon*, explique-t-il, *le film m'échappait* ».

THÉÂTRE

« JE VOUS ÉCRIS D'UN PAYS LOINTAIN », d'Henri Michaux

Mini-contes d'horreur

« *Si, le jour de vos noces, en rentrant, vous mettez votre femme à tremper la nuit dans un puits, elle est abasourdie. Elle a beau avoir toujours eu une vague inquiétude...* »

Henri Michaux, lorsqu'il préparait une suite de textes, en vue d'un livre, alternait les poèmes proprement dits et de petites histoires, quelques lignes, très méchantes, très sauvages, dans lesquelles amis, ou époux, ou inconnus, s'arrachaient la tête, se réduisaient en bouillie, tout en s'insultant à qui mieux mieux.

Ces mini-contes d'horreur, dits à haute voix, d'un ton calme, innocent, font merveille en société : le public, dépassé par les événements, rit beaucoup. Et de petites compagnies de théâtre, sans énormes moyens financiers, ou autres, sont sûres de faire venir du monde, et de le distraire honnêtement, en présentant un « spectacle Henri Michaux » : c'est la provocation pince-sans-rire.

Le Théâtre du Barouf, animé par Isa Mercure et Gilles Guillot, qui a déjà « mis en scène » des poèmes de Jacques Prévert et Jean Tardieu, propose donc « *Je vous écris d'un pays lointain* », de Michaux, c'est le titre d'un de ses plus beaux et célèbres poèmes.

Le décor est drôle, les acteurs se tiennent bien, et le public, ravi, connaîtra ainsi le chemin de ce théâtre du quatorzième arrondissement, très sympathique.

Mais rendons la parole à Michaux : « *Plume déjeunait au restaurant, quand le maître d'hôtel s'approcha, le regarda sévèrement et lui dit d'une voix basse et mystérieuse : « Ce que vous avez là, dans votre assiette, ne figure pas sur la carte.* »

Rien de bien grave, croirez-vous, mais ce conte de Michaux se termine par un effroyable passage à tabac, au commissariat du quartier. C'est ce qu'il appelait « *les petits soucis de chacun* ».

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 14 Jean-Marie Serreau, 20 h 45.

MUSIQUE

BELLINI A MARSEILLE

Le triomphe de Martine Dupuy

La saison de Marseille commence par un coup d'éclat avec une superbe production des *Capulets et Montaigus*, l'opéra fort délaissé de Bellini, dont nous avions dit le charme et les étonnantes qualités musicales, l'an dernier, à Covent-Garden, lors du spectacle merveilleux de Pizzi (1).

C'est d'abord le triomphe d'une jeune Marseillaise, Martine Dupuy, consacrée dans le même rôle de Roméo par Vérone, et qui se retrouve prophète en son pays où elle fit ses début. Voix de mezzo superbe, ronde, charnue, déployant son étoffe riche et soyeuse dans un flamboiement technique que rien n'arrête, phrasé souple, juste et expressif, c'est le plus frémissant et conquérant des Roméo en face de la délicieuse Christine Weidinger au gosier d'oiseau, au legato un peu grelottant parfois, une Juliette tendre, passive, épouvantée, un peu lymphatique comme l'héroïne romantique. Et ces deux êtres, ces deux voix contrastées, s'accordent idéalement dans les longs duos d'amour baignés de larmes qui sont, avec le quintette du premier acte, les joyaux de la partition.

Mais ce spectacle est aussi la confirmation d'un jeune metteur en scène, Martin Schlumpf, dont on n'a pas oublié les brillants débuts avec *le Retour d'Ulysse* de Monteverdi à l'Atelier lyrique de Tourcoing. Avec lui, le livret un peu fade prend corps, la musique s'incarne en des gestes admirables, émouvants ou savoureux, en des visions qui la soutiennent et l'exaltent.

Idée baroque au premier abord que de transposer le livret du treizième siècle au dix-neuvième, à l'époque du Rizzorgimento, de faire de Roméo une sorte de Robin des Bois se jouant de la lourde machinerie oppressive autrichienne incarnée par Capellio, visge de pirate sous son casque empanaché, sinistre ganache appuyée sur une béquille. Mais cette idée se révèle très féconde et les trouvailles abondent grâce à la vitalité de l'imagination du metteur en scène, à son extraordianire capacité de créer la vie en toutes circonstances. On voudrait détailler chaque scène, chaque groupe, ces décors simples et impressionnants ou charmants, ces éclairages sigûs, tout ce qui donne chair à cette musique assez simpliste en dehors des grandes pages vocales, mais il faut voir et entendre ce spectacle.

Le trio des hommes (Rodderick Kennedy, Thierry Dran et Patrick Meroni) est quelque peu en retrait des femmes, mais le succès de l'œuvre doit beaucoup à la direction brillante, légère, nerveuse de Guido Ajmone-Marsan, au pétillant orchestre de Marseille et aux chœurs qui ont parfaitement assimilé cette mise en scène souvent aussi drôle que vigoureuse, que l'on serait ravi de retrouver un jour à Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20 octobre (14 h 30), 23, 26 octobre (20 h 30).

(1) *Le Monde* du 3 avril 1984. L'enregistrement de ces représentations (avec Baltsa et Gruberova, sous la direction de Muti), va sortir incessamment chez EMI.

VARIÉTÉS

JEANNE MAS A L'OLYMPIA

Naissance d'une star

L'Olympia, jeudi 17 octobre, a vécu un moment magique, un de ces instants privilégiés où naît une star, où s'impose avec une grâce infinie une nature, une vraie richesse de cœur, une autre manière de sentir et de donner. Une jeune femme qui a forge ses propres règles, et s'y tient, a surgi et bousculé les vieilles valeurs. Spontanément, sans artifice, avec une assez rare impression d'authenticité, elle a fait passer sa personnalité derrière chaque image, chaque geste. Elle est partie à la rencontre d'une musique céleste avec une voix émerveillée, folle de douleur ou de gaieté.

Les cheveux gominés en crête d'Iroquois, toujours habillée de noir, Jeanne Mas a vu son aventure filer très vite depuis un an avec les chansons *Johnny Johnny* et *Toute première fois*. Née il y a vingt-sept ans avec du sang espagnol dans les veines, elle a commencé par travailler de longues années la danse classique et de jazz. En réaction à Donna Summer qui, à la fin des années 70, inonde le marché de musique disco, elle se lance dans le hard-rock. Peu de temps à vrai dire car elle se met vite à rechercher une ligne plus sophistiquée, plus naturellement adaptée à ces émotions. Elle part vivre six ans en Italie. Comédienne, elle tourne dans quelques films (*Cher papa*, de Dino Risi), elle travaille dans la publicité, elle enregistre des 45 tours, se constitue peu à peu une équipe de musiciens et de compositeurs.

Saturée de la méthode appliquée aux variétés par les Italiens et qui consiste à ne rien risquer et à pomper tout ce qui existe, Jeanne Mas revient en France avec le goût des mélodies, beaucoup de petites histoires et une façon de jouer avec le son de sa voix, la fragilité de son corps, jusqu'à ce que la chanson devienne parfois une tragedia dell'arte. « *Je suis très théâtrale dans ma manière de chanter comme dans mes comportements dans la vie*, dit-elle. *Je m'invente de grands drames, de grandes déceptions.* »

Jeanne Mas a de l'élégance, un raffinement esthétique et romantique. Ses chansons sont comme de petits poèmes finement élaborés et sensibles où l'on retrouve une femme à la fois vulnérable, espiègle et pleine d'humour.

A l'Olympia, où elle ne reste que quatre jours, tout s'enchaîne dans une diversité heureuse, avec une science sans faille de la scène, une précision et une rigueur absolues. Comme toutes les vraies artistes, Jeanne Mas sait s'entourer : elle a décroché quelques-uns des meilleurs musiciens et quatre danseurs pas du tout ringards qui s'intègrent joliment, avec une réelle intensité ou avec drôlerie, à son univers.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia jusqu'au 20 octobre, 20 h 30.

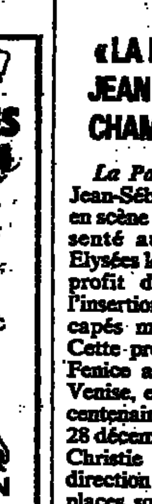
★ Album Pathé-Marconi.

Au profit des handicapés moteurs

« LA PASSION SELON SAINT JEAN » AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

La Passion selon saint Jean, de Jean-Sébastien Bach, dans la mise en scène de Pier-Luigi Pizzi, est présenté au Théâtre des Champs-Elysées le 22 octobre à 20 heures, au profit du Comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteurs (CNIPHM) (1). Cette production du Théâtre de la Fenice avait été très remarquée à Venise, en prélude à l'année du tricentenaire de Bach (*le Monde* du 28 décembre 1984), et c'est William Christie qui en assure, à Paris, la direction musicale. Mille deux cents places sont mises en vente pour ce gala (de 250 F à 2000 F).

(1) CNIPHM : 4, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris. Tél. : 306.02.02.



SPECTACLES



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UNE STATION SERVICE : Théâtre de la Ville (274-22-27), 20 h 30.

IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE : Dejazet (887-97-34), 18 h 30.

LE TIGRE : Théâtre 3 sur 4 20 h 30.

LA NUIT DU PLAISIR DIFFERENT : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30.

DEUX SUR LA BALANÇOIRE : Atelier (606-49-24), 21 heures.

LES NUITS ET LES MOMENTS : Cergy Pontoise, CAC (412-85-89), 21 heures.

KE VOI : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30.

LE OUI DE MALCOLM MOORE : Petit TEP (364-80-80), 22 h 30.

FIN D'ÉTÉ A BACCARAT : Athénée, salle Berard (742-67-27), 20 h 30.

LES CONTES DE HOLLYWOOD : Athénée, salle Jouvet (742-67-27), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

TEP (364-80-80) : 20 h 30 : George Dandin ; 22 h 30 : Le oui de Malcom Moore.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : Gospel at Colonus.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 45 : Une station service.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 45 : Kilowatt.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (606-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Incident.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (808-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (321-71-58), 22 h : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (672-63-38), 21 h 15 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (266-63-17), 21 h 30 : le Tambourin de soie.

EDEN THÉATRE (356-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (872-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (874-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Mes souvenirs.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence (dern. le 19) ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Hajjaj ou la passion d'un cardeur de laine dans la tourmente de l'islam.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), grande salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; petite salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (320-89-90), grande salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; petite salle, 21 h : Paso Doble.

MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.

POCHE (548-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 19 h : Eliophore, 21 h : Baal.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II. 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

TEMPLIERS (877-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), grande salle, 20 h 30 : la Vie parisienne ; petite salle, 21 h : Un mur dans le jardin.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 21 h : Zacharie.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.

TH. 13 (588-16-30), 21 h : Marthe.

TH. 14-J.-M. SERREAU (545-49-77), 20 : Je vous écris d'un pays lointain.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

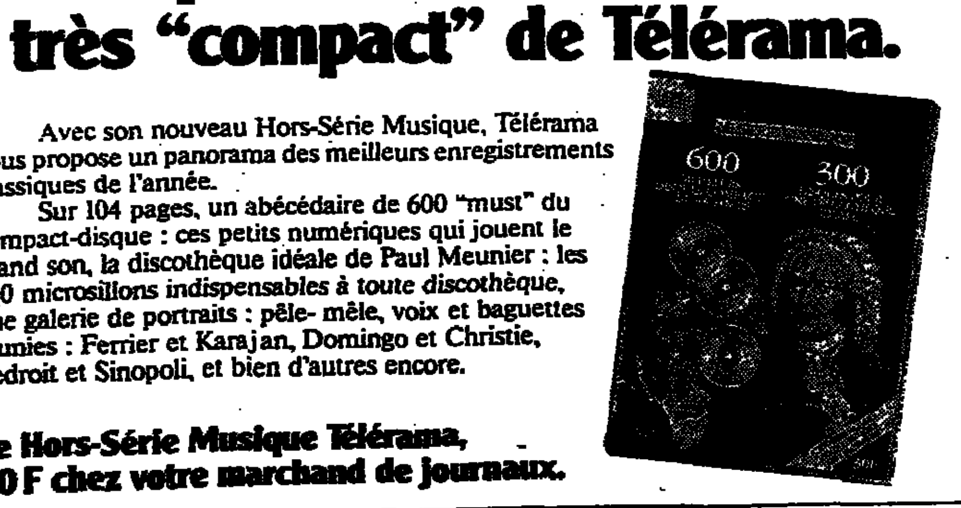
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), grande salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 : Elise, Isserteaux.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.



Vendredi 18 octobre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; 21 h 45 : Allo Tokyo ; 23 h : Au suivant.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) 20 h : F. Silvant ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Morte Story.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I., 20 h 30 : A coup de fourches ; 21 h : Marlenbow.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

THÉATRE 33 (858-19-63), 18 h 30 : Délires ; 20 h 30 : J'ai cassé ma tirelire.

Le music-hall

BODYROK (255-18-54), 23 h 30 : Divine.

CASINO DE PARIS (280-20-89) 21 h : S. Gainsbourg.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEZ GEORGES (326-79-15), 20 h 30 : M. Mailhe.

C.L.A. (672-63-28), 20 h 30 : Samambaya.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : J. Humenry.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Mas.

PALAIS DES CONGRES (758-13-73), 20 h 30 : H. Salvador.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : N. Lapzeson.

Les concerts

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : W. Mertens.

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Laplante, C. Brilli (Gounod, Duparc, Poulenc...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Faye-Mora (Chopin, Liszt, Debussy...).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : J.-Ph. Andoli, C. Cornuot, F. Bordenave, Ph. Lenoir (Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard.

Hôtel de Coulanges, 20 h 30 : D. Leprou (Chopin, Liszt).

Théâtre de Paris, 18 h 30 : Ensemble vocal da Camera Koret (Mendelssohn, Schulz).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre des Amandiers, Nanterre, 21 h : la Veillée.

Théâtre du Rond-Point, Petite Salle, 20 h 30 : Darshana Jhaveri.

Théâtre de la Ville, 21 h : Mes souvenirs.

Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Fontainebleau, Th. Municipal (422-26-91), 21 h : I. Garcisanz, A. Ponce (Lorca, Rodrigo, de Falla).

Cergy, Eglise St-Christophe, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : la Vie de Jean Valjean, de L. Milestone (v.f.) ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, la Chanson du désert, de H. Bruce Humberstone (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Bateau pour les Indes (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Chacun son alibi, de M. Camerini (v.o., s.-t. fr.), 17 h, Chérie recommençons, de S. Donen (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Coupe à 10 francs, de P. Condroyer.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon (Hsp), 5e (354-15-04) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES BOURLINGUEURS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, mer., jeu., 8e (562-20-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 8e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ritz, 18e (606-58-60).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-99-41).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LEGEND (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PERFECT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89)).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Cosmos, 6e (544-28-80). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

SUBWAY (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Studio Galande (h. sp.) 5e (354-72-71).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ, film français de Jean-Michel Mongredien : Latina, 4e (278-47.86).

MALOMBRA (**), film italien de Bruno Gaburro, vf : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE, film français de Raymond Depardon : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

FUREUR SAUVAGE, film américain de Arthur Davis, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ORFEO, film franco-italien de Claude Goretta : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES, film yougoslave d'Emir Kusturica, V.O. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Trois Luxembourg, 3e (633-97-77) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-99-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUEEN KELLY, film américain (nouvelle version inédite), d'Eric von Stroheim : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE, film français de Alain Brunet : Action Christine, 6e (329-11-30).

RAMBO II, film américain de George P. Cosmatos, V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (246-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN. Plusieurs films inédits. V.O. : Studio 43, 9e (770-63-40).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Jean-Paul Belmondo.
Emission de Patrick Sabatier.

22 h 5 Téléfilm : l'Epi d'or.
Scénario de J.-J. Beneix et O. Mergault. Réal. F. Cazeneuve, musique de M. Portal. Avec J.-N. Brouté, C. Murillo...
Quoi de plus traditionnel qu'un voyage de noces à Venise ? Sauf si des jeunes provinciaux, bloqués à Paris, échouent dans l'arrière-boutique d'une boulangerie. Le beau rêve se dégrade. Les jeunes gens se retrouvent face à leur solitude. A partir d'une trame assez ténue, Fabrice Cazeneuve a su créer une atmosphère. Subtilité, sensibilité, finesse. Sophie Caffarel et Jean-Noël Broute sont remarquables, dans leur maladresse, leur naïveté.

23 h 30 Journal

23 h 45 Football.
Algérie-Tunisie (en différé).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Jeu, set et match.
Réal. M. Wyn. Avec B. Rouan, H. Guybet, M. Baquet (premier épisode)...
Arnaud, dix ans, fils d'un modeste restaurateur qui n'aime que le foot, est soudain pris de passion pour le tennis. A force de persévérance, il participera au championnat de France benjamin. Après avoir rendu le tennis populaire, la télévision s'attelle à faire du tennisman un héros de feuilleton. Le parcours d'un jeune champion, l'entraînement, les sacrifices mais aussi l'aspiration à « autre chose » pour parvenir enfin à la vie – mythique et réelle – de palace en palace.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les grandes familles », sont invités : Arnaud Chaffanjon (l'Année princière dans le monde), *Serge Lentz* (Vladimir Roubaïev), *Anne Pons* (la Villa irlandaise), *Isaure de Saint-Pierre* (Monsieur le marquis), *Jacques Serguine* (Je suis de la nation du loup).

22 h 45 Journal

22 h 55 Ciné-club : l'Amour à la chaîne.
Film français de C. de Givray (1964), avec V. Ciangottini, P. Pradier, J. Yanne, J.-M. Fertey, Amarande (N.).
Une jeune fille qui n'arrive pas à gagner sa vie se prostitue par révolte. Elle tombe aux mains d'un souteneur et découvre l'horreur du milieu. Un film qui se voulait socialement utile en attaquant l'esclavage de la prostitution et la puissance des proxénètes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Série : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Piccolo, J. Winter...
Deuxième épisode. *Le retour de Julien Mauriès, le jour du mariage de sa nièce, n'a visiblement pas fait plaisir à tout le monde. Disparu depuis vingt ans à la suite d'un krack immobilier, ce fils paria d'une des plus grandes familles de Camargue resurgit à vingt-quatre heures du délai de prescription. Un feuilleton à* la Dallas *mais made in France. Mêmes ingrédients – amour, argent, coups bas... – efficacité assurée.*

21 h 30 Quelques mots pour le dire.
La sécurité routière.

21 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
Débat en direct avec M. Doubin, président du MRG (Mouvement des radicaux de gauche) depuis janvier 1985.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone.
Magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Du 22 au 27 juillet 1985 se sont tenus en Côte-d'Ivoire les premiers jeux sportifs de la francophonie.

23 h 25 Série : Coup de cœur.
Seul survivant d'une famille juive exterminée.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Divertimento en fa, *de Mozart.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Les aventures de Thomas Gordon ; 17 h 50, La panthère rose ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Hello, moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Gilda, film de C. Vidor ; 22 h 55, Octagon, film de E. Karson ; 0 h 30, Gorge profonde, film de G. Damiano ; 1 h 30, l'Addition, film de D. Amar ; 2 h 55, Boxe ; 3 h 55, Carnage, film de T. Maylam ; 5 h 50, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : le retour du religieux, avec J.-M. Domenach, B. Etienne, M. Gauchet et K. Pomian.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Donaueschingen) : *Ubungen zu Scardanelli*, de Holliger, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk et la Schola Cantorum de Stuttgart, dir. C. Gottwald.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Cortot, Thibaud et Casals jouent Bach ; à 24 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 19 et du dimanche 20 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

UN RÉSEAU GRATUIT POUR GENNEVILLIERS

Une autre économie pour le câble

A Gennevilliers, le câble sera gratuit. Ainsi en a décidé la municipalité communiste de cette commune des Hauts-de-Seine, qui vient de signer avec les PTT une commande de quinze mille prises en fibres optiques raccordant l'ensemble des foyers, des entreprises ou des institutions. Dans trois ans, chacun pourra, sans débourser un centime, accéder à un service de base comprenant un canal local et les chaînes publiques et privées.

Il ne sera question d'argent que pour les sept autres canaux qui diffuseront Canal Plus, des films à la demande ou des services interactifs. Par la suite, Nanterre et Colombes se joindront au réseau.

Cette approche du câble est radicalement nouvelle. Elle prend le contre-pied de celle des réseaux de Paris, de Rennes ou de Montpellier, qui prévoient des abonnements mensuels de 120 F environ et une lente montée en charge sur cinq ans pour toucher 50 % des habitants. En donnant le câble à tout le monde, Gennevilliers compte bien économiser une grande part des frais de gestion et de commercialisation du réseau. Pourtant, la gratuité provoque la méfiance de beaucoup d'élus, qui voient dans la fiscalisation du câble une occasion de dérive dangereuse pour les finances locales.

Certes, en tournant le dos à la logique du marché, en assumant la location du réseau aux PTT, la municipalité de Gennevilliers prend un gros risque économique. Mais sa stratégie, imaginée par le CERIAM (1), est plus élaborée qu'on ne le pense à première vue. Tout d'abord Gennevilliers a négocié le principe d'une révision à la baisse des tarifs des PTT. Ceux-ci ont accepté, parce que le câblage à 100 % représente une relative économie d'échelle et qu'ils seront directement intéressés à l'exploitation des services payants.

Un film nouveau par jour

Ce sont ces canaux qui devront assurer l'équilibre du réseau, en proposant aux téléspectateurs une offre de programmes singulièrement attractive. Trois d'entre eux diffuseront un film nouveau par jour, payable à l'unité. Ce *« pay per view »* se généralise aux États-Unis, mais il est encore freiné par le coût des décodeurs « adressables » nécessaires sur le câble coaxial. Avec la fibre optique et les réseaux en étoile à la française, pas de problème : il suffit, selon les calculs du CERIAM, que chaque foyer consomme au moins un film par semaine pour rentabiliser le réseau de Gennevilliers.

Deuxième atout : les cent cinquante lignes interactives posées par les PTT. Elles permettront à chaque usager, sur simple appel téléphonique, d'entrer en communication avec une banque, un hôpital, une agence de voyages, dont les services et les responsables seront présents sur l'écran du téléviseur. Certes l'interactivité ne sera pas complète comme avec le visiophone, mais a-t-on besoin de communiquer sa propre image quand on veut acheter un voyage en Grèce ou retrouver son parapluie aux objets trouvés ?

La rentabilité de ces services payants est d'autant plus grande qu'ils seront accessibles dès le premier jour à l'ensemble des habitants. La logique a dû sembler séduisante à Canal Plus puisque la chaîne payante s'intéresse non seulement à sa diffusion sur le réseau mais à la gestion, en accord avec les producteurs de cinéma, des trois canaux de films. L'équilibre économique de l'entreprise paraît également viable, puisque la Caisse des dépôts et consignations a posé sa canditature à l'exploitation du réseau. Le Centre national d'études des télécommunications (CNET) doit élaborer rapidement une première maquette pour déterminer la faisabilité des services et la nouvelle politique tarifaire.

En 1989, Gennevilliers sera peut-être la seule ville au monde où tous les habitants seront ainsi branchés sur un réseau moderne de vidéocommunication. Cette expérience ouvre une nouvelle perspective économique du câble français, plus proche de son potentiel technique. *« La télévision n'a proposé jusqu'à présent que des services de masse inséparables du financement publicitaire,* explique M. Jean-Claude Quiniou, responsable du CERIAM. *Dans notre civilisation, les services individualisés l'emportent aujourd'hui de plus en plus sur cette consommation de masse. Il est temps de chercher comment les réseaux modernes de communication peuvent s'adapter économiquement à ces nouveaux besoins. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Centre d'études et de recherches informatiques, audiovisuelles et multimédias.

UN ACCORD ENTRE LA DATAR ET LE CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

Des « maquettes » pour les projets de télévisions locales

Les candidats à la télévision locale privée pourront présenter leurs projets par l'image. Un financement de 4 millions de francs va leur permettre de réaliser, dans des « maquettes » de cinquante-deux minutes, une sélection de programmes pour convaincre la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, séduire les annonceurs et les téléspectateurs potentiels. La carte de visite des futures stations. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, avait annoncé la création de ce système d'aide le 25 septembre, en indiquant qu'il serait pris en charge par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et le carrefour international de la communciation. Les deux organismes viennent de signer, le 15 octobre, une convention pour déclencher le processus.

Un appel d'offres public sera lancé d'ici à la fin du mois et la sélection des dossiers devrait intervenir dès le début décembre. La DATAR et le Carrefour comptent en effet présenter ces maquettes en février, sous forme d'une manifestation vitrine des futures télévisions locales. Cette exposition se tiendra à Paris, puis tournera dans quelques villes de province.

A la DATAR, on souhaite que ces maquettes soient le reflet des capacités de production originale des candidats. La Délégation espère en effet que les télévisions locales assureront le développement des entreprises de communication régionales et stimuleront l'essor économique des régions. Les radios locales ont déjà créé quarante-cinq mille emplois, et la DATAR estime le secteur de la communication est l'un des principaux facteurs de croissance d'ici à la fin du siècle. Dès l'année prochaine, de nombreux contrats de plan entre l'Etat et les régions accorderont une place privilégiée aux médias dans les domaines de la production cinématographique et audiovisuelle comme dans ceux de la télématique ou de l'informatique.

J.-F. L.

Une conférence européenne consacrée à la presse

DU PAPIER A L'ÉCRAN

La Commission des Communautées européennes organise, du 7 au 9 novembre à Bruxelles, pour la première fois, une conférence consacrée à la mutation et à l'avenir de la presse écrite d'information générale face aux nouvelles technologies (banque de données, vidéotex, télétexte, réseaux câblés, etc.). Intitulée « Le défi des nouveaux savoirs » et lancée dans le cadre du programme scientifique européen FAST, cette conférence bénéficie de la coopération de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, (FIEJ), de la Communauté européenne des associations des éditeurs de journaux des pays du Marché commun (CAEJ) et de la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Une cinquantaine de personnalités de l'industrie, du journalisme et de l'administration feront part des choix, des expériences et des recherches qu'ils ont engagés. La conférence tentera aussi de tracer les lignes de force d'une politique européenne commune.

★ Commission des Communautés européennes, Centre de conférences A.-Borschette, 36, rue Froissard (Belgique). Tél. : 19 (322) 235-80-89.

M. BRUN-BUISSON EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SFP

M. Francis Brun-Buisson, sous-directeur du service juridique et technique de l'information (SJTI), a été nommé directeur général de la Société française de production (SFP), en remplacement de Mme Janine Langlois-Glandier, nommée récemment présidente de FR 3 par la Haute Autorité. M. Henri Spade, qui a en charge la mise en œuvre des coproductions, devient directeur délegué général, rattaché directement au président de la SFP, M. Bertrand Labrusse. M. François Lemoine, directeur général pour la production, est confirmé dans ses fonctions.

[Né le 31 mai 1947, M. Francis Brun-Buisson est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. Il est nommé, en 1973, administrateur civil au ministère de l'intérieur, puis en 1977 au ministère des finances. Depuis mars 1980, M. Brun-Buisson était sous-directeur du service juridique et technique de l'information, rattaché au premier ministre, où il s'occupait de la tutelle des sociétés du service public et de la politique des nouveaux médias.]

Le Monde

REGIONS

BOURGOGNE

Vingt-deux régions à Dijon

Le Centre d'aide et de diagnostic des entreprises de Bourgogne, le CADEB, *vient* d'organiser à Dijon, sous l'égide du conseil régional de Bourgogne, le premier forum économique des régions.

Les vingt-deux régions de France y étaient représentées.

Au cœur du débat, les responsabilités économiques que les régions veulent assumer mais sans toujours savoir comment. Leurs moyens sont encore faibles (le budget régional de développement économique de la Bourgogne pour 1985 est de 60 millions) ; la distribution des primes *n'est pas* toujours une bonne solution. D'où l'intérêt de la confrontation des expériences de chacun. — D.C.

CHALON-SUR-SAONE. — *Au* terme de ses travaux, la commission chargée de l'enquête d'utilité publique menée du 3 juin au 3 juillet dernier, a rendu un avis favorable au projet de construction d'un canal de dérivation dit court de la Saône. Le but : protéger le patrimoine architectural et historique du pont de Saint-Louis, tout en supprimant le goulot d'étranglement qu'il représente pour la navigation fluviale, et permettre l'achèvement de la mise à grand gabarit de la Saône. Soutenu par les élus de Mâcon et de Saint-Louis, ce projet ancien rencontre la ferme hostilité des écologistes et des agriculteurs ainsi que du conseil général de l'Ain. C'est pourquoi, en donnant ses conclusions, la commission d'enquête demande qu'une concertation s'engage sans retard entre toutes les parties concernées. — C. D.

SOS pour le puy de Dôme

Le puy de Dôme n'est pas à la hauteur de son succès touristique. La « montagne sacrée » des Auvergnats, qu'Alexandre Vialatte décrivait comme « la pendule du grand salon » des foyers de Clermont-Ferrand, la capitale, étalée à ses pieds, reçoit chaque année un nombre très important de visiteurs. En moyenne, cent mille voitures et mille cinq cents cars s'arrêtent au péage où, en échange de 9 francs, ils accèdent à la route qui conduit au sommet, à 1 465 mètres d'altitude. Par temps clair, le panorama vaut le détour pour la vue offerte sur la chaîne des puys. Mais c'est bien tout...

Les Auvergnats ne soignent pas leur symbole. Le vieux puy s'enlaidit en 1978 lorsque, après un attentat à l'explosif contre la tour de TDF, une *double rangée de barbelés vint* entourer les installations. La raison d'Etat a ainsi rendu inaccessible la pointe de la montagne. Autour, le site présente des signes de dégradation avancée. Grillagés eux aussi, les restes du très important temple de Mercure sont abandonnés aux herbes folles. Il ne reste au visiteur qu'à faire travailler son imagination pour deviner ce qui s'est passé sur le *puy de Dôme* depuis l'Antiquité. Voudrait-il s'informer qu'il serait bien en peine.

Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, qui promène actuellement une exposition alarmante sur la situation générale de la chaîne des Dômes, s'émeut le premier de ne rien voir venir en termes de réhabilitation de ce patrimoine qui n'a rien retiré apparemment d'être inscrit, il y a cinq ans, parmi les vingt-six grands



RAPHO

sites nationaux retenus par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Il mériterait pourtant de servir de vitrine à l'histoire de la région. Blaise Pascal le rendit célèbre en y faisant effectuer en 1648 des expériences prouvant la pesanteur de l'air. En 1789, lorsqu'il s'agit d'attribuer un nom au nouveau département, le député local Gaultier de Biauzat sut se rappeler l'événement pour préférer « Puy-de-Dôme » à « Mont d'or » afin de d'« *éviter que l'on ne conçoive l'idée de richesse en prononçant notre nom et pour prouver qu'il est plus facile d'y peser l'air que les écus* ». En 1911, Eugène Renaux y fit atterrir son aéroplane en vol direct depuis Paris, empochant 100 000 francs de l'époque offerts par les frères Michelin pour aider au progrès de l'aviation presque naissante. Pour en finir avec un fait parmi d'autres d'une histoire occultée, le Tour de France cycliste a tissé là une partie de sa légende avec le coude à coude Anquetil-Poulidor en 1964.

Bref, au-delà de l'esthétique mise à mal, les prétextes culturels et populaires ne manquent pas pour offrir une fresque « in situ » d'une chronique humaine et géologique avec, en ce qui concerne ce dernier point, l'aubaine d'une magnifique leçon de choses.

Une étude très fouillée *d'environnement* insiste *sur* la nécessité d'un traitement d'ensemble. Elle fait l'objet d'un consensus, mais, par manque de crédits et davantage sans doute par défaut d'une véritable volonté locale et régionale, ses prolongements semblent devoir rester en deçà des besoins. Une action en faveur des sols fortement ravinés et la mise en place d'une nouvelle signalisation *sont* prévues. Petite toilette. Quand aura lieu le grand lessivage qui permettra d'introduire le visiteur sur les chemins de la connaissance auvergnate ?

LLIBERT TARRAGO.

Halte routière à Tarbes

Situé en bordure de l'autoroute A-64 Bayonne-Tarbes et à proximité de la voie express Tarbes-Toulouse, le centre routier de Tarbes, qui sera ouvert au début de 1987, comprendra un parking poids lourds de cent soixante-dix places, un centre d'accueil des conducteurs routiers, des services administratifs et professionnels et des installations propres aux transporteurs.

L'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal devrait se traduire par une augmentation du trafic routier, aujourd'hui traité dans sa quasi-totalité par les autoports du Boulou et d'Hendaye.

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN :

Centrale à vendre

La cathédrale de béton de la centrale électrique de Yainville en Seine-Maritime, est à vendre. Le fioul n'est plus rentable maintenant que la centrale nucléaire de Paluel s'apprête à produire des thermies à volonté.

Mais que faire des bâtiments (7 hectares), des terrains (45 hectares) et des logements (68) qu'EDF avait achetés ou construits lors de sa mise en service, en 1951 ? « *Nous allons conserver une trentaine de logements pour les salariés travaillant à Canteleu,* précise M. Devauchelle, le directeur de la centrale. *Les autres seront mis en vente.* »

Les hectares agricoles, loués pour d'éventuels parcs à charbon, *trouveront* sans doute preneur. Mais l'imposante masse de l'usine risque d'être plus difficile à vendre, même à d'autres industriels.

BRETAGNE

Eurêka dans le Trégor

Le conseil régional de Bretagne a décidé de s'associer — indirectement — au projet européen Eurêka en votant des crédits pour la création prochaine d'une école nationale universitaire de technologie de haut niveau à Lannion, dans les Côtes-du-Nord.

Selon le rapport présenté par M. Pierre Méhaignerie, député (UDF-CDS) d'Ille-et-Villaine, l'école nationale de Lannion, qui pourrait ouvrir ses portes en septembre 1986 : « *Elle permettra de former des ingénieurs qui soutiendront ensuite le développement des PME-PMI, de l'informatique industrielle et du génie logiciel* ». Le conseil *régional prévoit une subvention de* 4,5 millions de francs, l'Etat 8,4 millions et la Compagnie générale d'électricité (CGE) devrait apporter 4,5 millions.

CENTRE

ORLÉANS. — Le sauvetage du Loiret, la rivière qui a donné son nom au département et qui était devenue un véritable cloaque, est en bonne voie. Le « contrat de rivière », signé en 1982 avec le ministère de l'environnement, a permis d'employer les grands moyens : curage, déphosphatation, traitement des eaux pluviales. L'opération (17 millions de francs engagés) est en train de se terminer avec l'implantation d'une roselière qui devrait aider à la régénération du milieu naturel et faire revenir les pêcheurs sur les rives pittoresques de ce petit cours d'eau, lieu favori des Orléanais lors de leur promenade dominicale.

FRANCHE-COMTÉ

Une autre « maison »

Le conseil régional de Franche-Comté associé aux conseils généraux du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, aux villes de Besançon et de Vesoul et aux assemblées consulaires ont décidé de créer une nouvelle Maison de la Franche-Comté à Paris. Un nouvel emplacement a été choisi : 2, boulevard de la Madeleine, dans le 9e arrondissement. Cette Maison comprendra de nombreux services : renseignements économiques, touristiques et culturels, magasin de produits régionaux, un restaurant et un club de rencontre pour les élus et les chefs d'entreprises.

ILE-DE-FRANCE

Pour les artistes étrangers

Les artistes étrangers qui souhaitent travailler à Paris disposeront l'an prochain de cinquante ateliers supplémentaires, dont quarante-six accompagnés d'un logement. Le bâtiment les abritant est en construction rue Geoffroy-l'Asnier dans le 4e arrondissement. Mis en chantier à l'initiative de la Cité internationale des arts, il coûtera *43 millions de francs dont 41 %* seront apportés par la Ville de Paris, 32 % par des pays étrangers, le reste par le ministère de la culture, la région Ile-de-France et divers souscripteurs.

La Cité internationale des arts est une fondation créée en 1965 qui se donne pour misson de faciliter le séjour à Paris d'artistes français et étrangers : sculpteurs, peintres, graveurs, architectes, musiciens, cinéastes. danseurs, etc. Elle dispose de 208 ateliers situés quai de l'Hôtel-de-Ville (4e arrondissement) et à Montmartre. Elle a accueilli, depuis sa création, plus de 2 500 artistes venant de soixante-dix nations différentes et qui ont fait à Paris un séjour moyen d'un an.

Théâtre hippique dans le bois de Vincennes

Une carrière hippique de plus de 15 000 mètres carrés — la plus vaste de France — vient d'être inaugurée dans le bois de Vincennes. Réclamée depuis près de vingt ans par les clubs équestres de l'Est parisien, qui en assureront la gestion, elle a été aménagée par le service des espaces verts sur l'ex-champ de manœuvre de la plaine Saint-Hubert. Elle sera entourée ultérieurement de cinq cents arbres de haute tige. Garnie de sable et bordée de lisses blanches la nouvelle carrière permet l'évolution simultanée de quatre reprises.

Elle sera utilisée par les quatre mille cinq cents membres des clubs, par des individuels et par les gardes républicains cantonnant à Vincennes. Le spectacle sera permanent car le plan d'utilisation des lieux est déjà surchargé. Librement ouverte au public, la carrière est bordée de gradins pouvant accueillir deux mille spectateurs. Elle permet l'organisation de compétitions et de spectacles équestres de grande ampleur. Elle constitue enfin pour la municipalité l'un des éléments du rééquilibrage de Paris vers l'est.

LIMOUSIN

LIMOGES. — Châteauroux dans l'Indre et Limoges en Haute-Vienne viennent de mettre à l'étude un projet de liaison aérienne régulière Châteauroux-Limoges-Marseille. Les vols seraient assurés par la compagnie Air Limousin, basée à Limoges. Le projet bénéficierait d'un soutien des chambres de commerce et d'industrie et des collectivités locales des deux départements. Les études de faisabilité sont en cours. La ligne devrait entrer en activité en avril 1986.

G. C.

Naussac : différé

La mise en place d'installations hydro-électriques et la construction d'un second barrage à Naussac près de Langogne en Lozère sont officiellement différées. Selon Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, « *il n'a pas été possible de régler, dans le délai de validité de l'enquête publique, les divers problèmes que ce projet continuait à soulever, en particulier celui du débit à l'aval du barrage de Poutes* ». La déclaration d'utilité publique du projet n'a donc pu être prononcée. Cependant, le projet conserve un intérêt réel pour l'aménagement des eaux des bassins de l'Allier et de la Loire. « *Il reviendra à l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents)*, a déclaré Mme Bouchardeau, *d'apprécier son urgence relative dans les programmes qu'il est amené à établir.* » — J.-M. G.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MENDE. — La préfecture de la Lozère est désormais à trois heures de Montpellier grâce à la liaison ferroviaire directe mise en place depuis le 30 septembre. Les usagers peuvent effectuer aisément l'aller-retour Mende-Montpellier dans la journée ; le temps de parcours a *été* réduit d'une heure, et les conditions de confort améliorées grâce à la mise en service d'un autorail ultramoderne dont l'achat, qui s'élève à 4,2 millions de francs, a été financé par l'établissement public régional. Le déficit prévisionnel d'exploitation, qui s'élèverait à 1,4 million de francs, sera pris en charge à 50 % par la SNCF, le complément étant essentiellement apporté par le conseil régional. — J.-M. G.

MIDI-PYRÉNÉES

SALVIAC. — Dernièrement, s'est installée à Salviac, une bourgade de huit cent soixante-seize habitants, dans le Lot, la société Claude K. Sa spécialité : le prêt-à-porter de luxe en soie, taffetas, broderies anglaises, destiné aux petits princes des pays du golfe Persique.

Installée autrefois à Paris, cette société, dirigée par *Claude Ducrest*, occupe les locaux d'une école désaffectée prêtée par la commune.

Claude K, qui exporte 70 % de ses modèles, réalise par exemple des habits de cérémonie destinés aux fêtes du ramadan. J.M.-D.

RHONE-ALPES

L'Isère asphyxiée ?

L'Isère serait au bord de l'asphyxie financière. C'est ce que prétend M. Alain Carignon (RPR), successeur de M. Louis Mermaz (PS) à la tête du département. La campagne, largement orchestrée par les partis de l'opposition et les conseillers généraux non inscrits, tend à prouver que la dette départementale atteint 156 milliards de centimes, soit un triplement en quatre ans, condamnant le département à rembourser 26 milliards de centimes par an, jusqu'en 1992.

Telles sont les conclusions d'un audit réalisé par le groupement grenoblois de règles comptables et le cabinet ARch Management.

Le premier secrétaire fédéral du PS de l'Isère et ancien secrétaire général du département, M. Didier Migaud, a dénoncé à ce sujet « *l'opération politique grossière tendant à préparer l'opinion publique aux hausses futures des impôts* ». Il a rappelé que l'Isère n'est aujourd'hui qu'au quinzième rang des départements français pour la dette par *habitant,qui s'élève* à 1 650 F.

A travers cette querelle, c'est évidemment le prochain combat politique pour les législatives qui se profile. L'Isère compte aujourd'hui six députés socialistes sur sept, le dernier siège étant occupé par un communiste. L'opposition, qui mènera probablement une campagne unie sous la bannière du maire de Grenoble, Alain Carignon, déclare qu'elle ne ménagera pas ses efforts pour « *ouvrir les yeux des Isérois* ». — C. F.

UN LIVRE DE PHILIPPE SANMARCO ET DE BERNARD MOREL

Marseille réhabilitée

Marseille a mauvaise réputation. Assassinats (Bar du Téléphone, tuerie d'Auriol, juge Michel), « affaires » (fausses factures, Lucet), trafics et faits divers en tous genres (drogue, grâces médicales, règlements de comptes à répétition), ont contribué *à donner de la ville* une image détestable qu'achèvent de ternir les campagnes sur « l'invasion des immigrés » et certains commentaires sur la vie politique locale ou le caractère marseillais.

La criminalité et les scandales constituent, certes, une réalité qui ne saurait être niée mais qui masque, trop souvent, le vrai visage de la seconde ville de France. *Marseille, l'endroit du décor*, écrit par Philippe Sanmarco et Bernard Morel, se propose, à cet égard, d'aller *« au-delà de l'événementiel et de l'anecdotique »*, pour présenter une analyse argumentée du passé, des perspectives et des enjeux marseillais.

L'intérêt de l'ouvrage est, d'abord, de croiser deux points de vue : ceux d'un politique, doublé d'un gestionnaire (issu de l'ENA), Philippe Sanmarco, député (PS) des Bouches-du-Rhône, conseiller municipal et ancien secrétaire général à l'Expansion *de Marseille et un universitaire*, Bernard Morel, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. A travers l'histoire économique, sociale et politique de ces trente dernières années, les deux auteurs démontrent que la croissance de la métropole marseillaise a été auto-entretenue par l'explosion démographique (trois cent mille habitants supplémentaires entre 1954 et 1975), laquelle, en « dopant » la construction et les services, a caché un profond *déclin industriel*.

Le retournement de tendance des années 70, marqué par un départ massif de population vers la périphérie et un net ralentissement du mouvement démographique naturel; a été d'autant plus durement ressenti qu'il a coïncidé avec la crise. Le « système marseillais », fondé à l'origine, au milieu du siècle dernier, sur le *négoce portuaire, s'est alors* décomposé en même temps que se déchirait le « mythe de Fos ».

La municipalité de Gaston Defferre, en place depuis 1953, a restauré les finances locales et fait face aux problèmes aigus de logement et d'équipement. Mais la ville *s'est* « destructurée ». L'urbanisme « de nécessité » de 1960 à 1975 a engendré une ségrégation sociale. La population a vieilli, avec un taux d'activité faible, un chômage élevé et une formation professionnelle inadaptée. Les industries ont quitté la ville.

L'avenir ? Un projet urbain a été *défini* à partir de 1977. *Il* passe par une amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers défavorisés, un rééquilibrage de l'espace industriel — le port devant être l'axe privilégié d'une nouvelle économie, — l'adaptation des activités industrielles et le soutien à l'innovation. Il faut, selon les auteurs, en continuer la mise en œuvre avec rigueur et un réel courage politique qui exclut les pratiques anciennes du « clientélisme ». Et, parallèlement, il est impératif de reconstruire une communauté. *« L'objectif est de donner à tous les Marseillais, quelles que soient leurs origines, le sentiment d'être Marseillais »*, écrivent les auteurs. Ils constatent que *« la possibilité de s'intégrer à la communauté nationale a été refusée aux immigrés nord-africains dans les faits et en droit »* (dont le droit de vote auxquels ils sont favorables), et se prononcent pour une société multi-ethnique.

L'endroit du décor n'est donc pas , comme on pourrait le penser, un plaidoyer à sens unique pour Marseille mais une approche lucide de *« la vérité de la ville »*. L'ouvrage n'épargne pas d'ailleurs les *propres amis politiques des* auteurs, même si le patronat marseillais est le plus étrillé, avec les anciens *alliés* centristes de M. Gaston Defferre à la mairie. Son principal mérite, outre celui de la clarté et de la cohérence de l'analyse, est d'ouvrir un vrai débat sur des problèmes sérieux à quelques mois des échéances électorales.

GUY PORTE.

★ *Marseille, l'endroit du décor*, par Philippe Sanmarco et Bernard Morel, 192 pages, 75 F. Editions Edisud, La Calade, 13009 Aix-en-Provence.



	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

SGD

SAINT-GOBAIN DESJONQUÈRES

Devenir patron de production à 30 ans
• **INGÉNIEURS DÉBUTANTS** Réf. VM 37/212X

Seine-et-Marne
• **CHEF D'ENTRETIEN** Réf. VM 6/030CS

Bretagne sud
• **DIRECTEUR DE PRODUCTION** Réf. VM 1/1055E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO





Le Groupe POLIET

7600 personnes, 7,4 milliards de F de CA réalisés dans la vente des produits pour le bâtiment. 350 implantations dont 25 usines.

• C'est le plâtre Poliet et Chausson, les enduits Weber et Broutin, les menuiseries Lapeyre.
• C'est aussi cinquante sociétés POINT P, constituant le 1er groupe français de distribution de matériaux de construction.

Voulez-vous construire votre avenir avec nous et devenir nos Numéros 1 de demain?

Nous recrutons:

10 JEUNES DIPLÔMÉS

de Grandes Écoles de Gestion ou plus généralement de formation supérieure technique ou commerciale. Nous vous offrons un poste opérationnel où vous apprendrez à devenir de véritables patrons.
• Si vous avez l'esprit de «challenge»
• Si vous êtes prêts à vous battre pour gagner avec nous, adressez votre lettre de candidature avec CV à:

POLIET
21-23, rue des Ardennes 75940 Paris Cedex 19
A l'attention de Jean-Claude ROYER

omnium de publicité prodi

Important Constructeur Français en Téléphonie

recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

Ayant expérience de réseau informatique pour piloter projets d'intégration voix données sur autocommutateurs.
– Formation G.E. ou ENSI.
– Anglais apprécié.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo s/réf. 17471 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

LYCÉE RÉGION PARISIENNE recherche

PROF MATH

bonne rémunération.
Tél. : 524-94-99.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE, recherche

COMPTABLE CONF.

pour portefeuilles PME/PMI région parisienne. Libre de suite.
Tél. : 921-06-39.

Organisme professionnel secteur construction (Paris) recherche

RESPONSABLE

Service Juridique

30 ans min. (niveau maîtrise min.). 150-180.000 F/an.

Ecrire sous le nº 313.482 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

POUR RECHERCHES APPLIQUÉES EN LIAISON AVEC ENSAM ET GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

INGÉNIEURS ENSAM OU ÉQUIVALENT

Pour :
• développement de nouveaux procédés de mise en forme des métaux à grande vitesse ;
• mise en œuvre de pièces en matériaux composites à matrice métallique.

Adr. C.V. + lettre + photo à :
SERAM, 151, bd de l'Hôpital, 75013 PARIS.

CHERCHE PERSONNES SÉRIEUSES ET AMBITIEUSES pour développer affaire commerciale. Téléphonez pour rendez-vous 757-96-55 de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h. DU LUNDI AU VENDREDI.

Entreprise de Services recherche

ASSISTANT(E) CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :
Mise en place de la fonction. Procédures traitement de l'information. Suivi des indicateurs.
PROFIL :
DUT/Contrôle de gestion ou équivalent. Personnalité affirmée. Bonnes capacités relationnelles. Sens de l'organisation. Apte à informatiser la fonction, après formation, 1re expérience ou débutant. Libre rapidement.

Adresser C.V. et photo sous référ. 94.089 à
BLEU CONSEIL,
218, rue de Fontenay,
94300 VINCENNES,
qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans d'expér., progression 1er semestre + 45 % C.A. 84 - 512.000.000 13.000 clients) recherche de FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.) Formation assurée. Rejoignez-nous en téléphonant au 500-24-03, poste 61.

ASSOCIATION A VOCATION INTERNATIONALE SUR PARIS

RECHERCHE

COMPTABLE

DUT ou B.T.S.
– Au moins 2 ans d'expér.
– Connaiss. anglais nécess.

Env lettre manus., C.V. à :
RÉGIE-PRESSE, s/nº 310.386,
7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 38 ans cherche place chauffeur-livreur-magasinier (cariste).
Tél. : 420-47-60 après 19 h.

BONNE EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA RESTAURATION

J.F. 36 ans, recherche un poste stable à responsabilité dans restaurant d'entreprise ou autres. De préférence banlieue l'Est ou Paris.
Ecr. s/nº 6 819 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 46 ans
Réception et marquages marchandises (vêtements). Sens des responsabilités, cherche place stable grands magasins.
Ecr. s/nº 6817 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille possédant Bac F8 (secrétariat médical), recherche poste secrétaire ou employée bureau. Libre de suite.
Tél. : 840-60-98.

J.H. 25 ans, BTS commerce international, anglais, italien, notions d'allemand, cherche emploi import-export.
Ecr. s/nº 6816 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARTISAN MÉCANIQUE AUTOS, arrivant en fin de bail, recherche situation chef d'atelier mécanique ou entretien parc automobiles.
Possède :
– une expérience de 25 années ;
– une connaissance de toutes marques de véhicules ;
– une clientèle confiante et fidèle ;
– une expérience de direction de compagnons.

Etudierait toutes propositions de situation.

Ecr. s/nº 6815 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, BTS commerce international, anglais, italien, notions d'allemand, cherche emploi import-export.
Ecr. s/nº 6816 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

représentation demandes

SUISSESSES CHERCHENT REPRÉSENTATION

de tous produits.
Création de sociétés.
Ecrire à : Danièle PARIAT, Rue Collet, 1-CH-1800 VEVEY.

cours et leçons

Dame prof. excellente réf. donne cours français, écrit ou oral, correct. thèse, 006-09-62.

formation professionnelle

VOTRE C.V. EN ANGLAIS vous donne accès aux CARRIÈRES INTERNATIONALES formation d'une matinée, conseils, simulation d'entretien, mise en forme et traduction écrite de votre c.v.
Tél. : 563-53-18 et 563-55-14.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE 140 m²

Imm. XVIIe, grand stand., asc. LIV. 3 CHBRES, 3 BAINS
GARBI : 567-22-88.

4e arrdt

MARAIS

Petit 2 pièces, cft, impeccable, 8 fenêtres sur balcon d'angle, 5e ét., sans asc., imm. rénové, chauff. indiv., 560 000 F. 660-83-67. Vis. sam. 13 h à 17 h. 51, r. des BLANCS-MANTEAUX.

5e arrdt

MÉTRO MONGE

Petit 2 p. cuis., s. d'eau à rénover, 11, rue QUATREFAGES. Sam., dim., lun. 14/17 h.

12e arrdt

PRIX INTÉRESSANT

PLACE DE LA NATION

à 100 m métro NATION imm. récent tt cft, 6e étage sur jardin, calme, soleil, loggia, parkg. Séjour, s. à m., 3 chambres, entrée, cuisine, bains, w.-c. Résidence Perspective Nation, 119, rue de Montreuil. Sam., dim., lun., 14 h à 17 h.

14e arrdt

MÉTRO PLAISANCE

Imm. récent tt cft, dble box, liv. double, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, douche, dressing, w.-c., PRIX INTÉRESSANT, 191, rue d'ALÉSIA, asc. 4. Sam., dim., 14/17 h.

MÉTRO ALÉSIA

Imm. pierre de taille 1910, ASC., balc., prkg, chbre serv., gd liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bains + cab. toilette, chf. cent indiv. + faibles charges, 116, RUE D'ALÉSIA, 2e ét. Sam., dim, lundi 14 h à 17 h.

4, av. du GÉNÉRAL-LECLERC p. de t., asc., 7 p., beaux volumes, 2 bains, gde cuis. Prof. lib., 3 350 000 F + poss. serv. Sam. 19 14-17 h ou 250-04-28.

Pernéty, 65 m², 4 p. 703-32-31.

A AMÉNAGER

17e arrdt

MONCEAU-CHAZELLES 3e asc. Pierre de t., gd liv., 3 chbres, 2 sanitaires, 145 m², dble expos. 2.200.000 F. TEL. 577-96-85.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LEGER
Bel appt. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée, séjour double. 3 ch., s-d-b. + cab. de toil. 2 WC. Nombreux placards. Parking en sous-sol, 5 mn à pied RER. Toutes commodités.
PRIX : 550.000 F.
dont 122.000 F CF à 7 %
Tél. 599-33-90 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

PARTIC. VEND NEUILLY
Studio 30 m² parfait état.
Tél. : 745-34-90, après 20 h.

94 Val-de-Marne

Part. vend à Vincennes proximité écoles, commerces
2 PIÈCES – 36 m².
Cuisine équipée, WC, salle d'eau avec douche, chauffage individuel électrique. 4e ét., 5 mn bois et RER, faibles charges. Prix 298.000 F.
Tél. : 808-67-33.

95- Val-d'Oise

A VENDRE
APPT F 3 + LOGGIA GARAGE
bien situé, rez-de-chaussée. Séjour : 20 m², cuisine aménagée. Prêts à reprendre intéressants. A CERGY-PONTOISE, la Justice. Prix 320 000 F. Tél. : 073-19-67, apr. 18 h.

Province

JUAN-LES-PINS, prox. gare, vds 2 poss avec kitchen. équipée, bns, WC séparé, 42 m² + log. 6 m², s/ jardin, 3e étage, imm. 1961, cave, chf élect. indiv. Tél. Charges peu élevées.
Tél. 16 (46) 67-48-74.

locations non meublées offres

Région parisienne

MONTMORENCY

Résidentiel
Part. à part. loue 2 pièces
Cuis., bns, neuf. 1re location, park., sous-sol.
Tél. : 983-51-08.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris-banlieue, 503-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Couple salarié ch. dans 94 Pavillon avec jardin
Loyer max. 3.000 F.
Tél. après 18 h 376-72-29.

Province

COUPLE RETRAITÉS
Ch. 2 pièces tout confort, 1er étage ou avec asc.
LA FLÈCHE ou LE LUDE (72)
Loyer 1.000 F environ c.c.
Ecr. s/nº 6.802 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

appartements achats

URGENT rech. GRAND APPT ou HOTEL PARTIC. Bon stand. Bon quartier. faire offre au : 705-45-55.

AGENCE LITTRE

Rech. pour clientèle Française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. paiement cpt chez notaire.
TÉL. : 544-44-45.

ORPI

1re force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE

ORPI – 336-17-36.

maisons de campagne

A RECOMMANDER

NEMOURS (77)
Direct aut. Sud 45 mn de Paris. Splendide gentilhommière SUR TERRAIN 5 Ha, bordé rivière, gd séjour panoramique vue impren. + 6 p., bains, WC, chf cent. entièr. aménagé.
TURPIN DORDIVES
Tél. 16 (38) 92-72-32
et ap. 19 h. 16 (38) 96-22-29.

propriétés

Part. vd entre Reims et Rethel, près village tous services, très belle propriété de caractère, de construction récente, vaste séjour, cheminée, poutres, mezzanine, 4 chbres, bureau avec bibliothèque intégrée, cuisine aménagée + coin repas, 2 s. de bains, grand sous-sol, garage 2/3 voitures. Ter. 3 700 m² arboré, vue superbe sur forêt ardennaise et campagne. 850.000 F. Mme Galichet Tél. : 16 (23) 73-02-97.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
majorité bois préférence Sologne ou région centre discrétion assurée. Ecrire Havas Orléans nº 204006 BP 1519. 45005 Orléans Cedex.

viagers

F. CRUZ-266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

CENTRE Vichy vd ou loue 200 m² bureaux avec park.
Tél. : 70-32-48-24.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole 4e, 354-00-83, ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité. Médaille N-D. de Paris. Or 2 200 F et argt.

Cours

Part. cherche PROFESSEUR PHYSIQUE (femme), classe seconde. Tél. : 788-73-08.

Instruments de musique

Il est difficile de CHOISIR UN PIANO plus difficile encore de sélectionner une BONNE MAISON GUY ET MARIE-THÉRÈSE LABROSSE vous conseilleront PIANOS LABROSSE NEUFS ET OCCASIONS 10, rue VIVIENNE, 280-08-38.

Papyrus

Papyrus d'Egypte 100 % original, dessinés et peints à la main, tout artisanat égyptien. Gros, demi-gros, détail. Expo. permanente à L'Orient Presse 85, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Tél. : 651-61-67.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F le m2.
Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur demande
A. CHAPEAU,
15, rue des Aîtres, HUSSEAU, 37270 Montlouis-sur-Loire.
Tél. : 16 (47) 50-80-84.

Tableaux

CHERCHONS TABLEAUX
Impressionnistes et post-impressionnistes. Qualité recherchée. Discrétion assurée. Offre sérieuse. Case postale 2566, 1002 LAUSANNE/CH.

Tapis

TAPIS D'ORIENT – 50 %
SUR UN MAGNIFIQUE LOT DE 150 TAPIS : IRAN, TURQUIE, CHINE, RUSSIE, PAKISTAN, CACHEMIRE...
LAURENT
101, AV. LA BOURDONNAIS, PARIS-7e, 550-40-21, 10 h-20 h. Du 14-10 AU 26-10-85.

Timbres

PRÈS LE LUDE (SARTHE)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS neufs et oblitérés + timbres séparés. Faire offres à M. CABY, rue des Ponts, 72800 Luché-Pringé.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS, retraite, tr. gd cft, 1 ch. libre. Pr. Paris, 77320 JOUY-S/MORIN, 404-05-75.

LES CÈDRES
HOTELLERIE 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée. Pension complète à partir de 300 F par jour, 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Métro Louis-Aragon. T. 638-34-14, 726-89-63.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA
A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

SKI NOËL FÉVRIER PAQUES 8 à 18 ans. Encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-85-14.

automobiles ventes

de 12 à 16 C.V.

Vends superbe BMW 728.i 1983, 38 000 km, 115 000 F. Tél. : (51) 97-65-18.

économie

REPÈRES

Dollar : les banques centrales le ramènent à près de 8 F

Le repli du dollar, sous la pression des banques centrales, amorcé jeudi 17 octobre, s'est poursuivi vendredi 18 octobre. Les cours du « billet vert », qui avaient frôlé 8,22 F et 2,70 DM mercredi soir à New-York, ont, ainsi, été ramenés; en deux jours, à 8,09 F, puis 8,02 F, et à 2,65 DM, puis 2,63 DM. La Banque fédérale d'Allemagne et la Banque de France, notamment, sont intervenues assez vigoureusement pour peser sur les cours, dans des marchés qui ne s'y attendaient pas, d'où l'ampleur du recul. A la veille du week-end, la rumeur courait d'une nouvelle réunion des représentants des cinq pays les plus industrialisés, après celle du 22 septembre dernier à New-York, pour réexaminer la situation, surtout celle du yen. Le dollar se refuse à baisser davantage à Tokyo, se maintenant à 215 yens, malgré les interventions, jugées timides, de la Banque du Japon.

Consommation des ménages : forte baisse en septembre

La consommation de produits manufacturés par les ménages a fortement baissé en septembre, selon les statistiques de l'INSEE : – 5 % par rapport à août, – 3,4 % par rapport à septembre 1984. La série suivie par l'INSEE et ne comprenant ni l'automobile *ni la pharmacie* indique une baisse encore plus forte : – 7,6 % en un mois, – 6,9 % en un an.

Privatisation : une banque publique italienne met ses actions en Bourse

La première banque publique italienne, la Banca Nazionale del Lavoro, a annoncé, le jeudi 17 octobre, son intention de vendre 20 millions d'actions – pour 400 milliards de lires, soit 1,8 milliard de francs, – représentant 25 % de son capital, indique le *Financial Times* du 18 octobre. Cette vente – dont pourraient être exclus les investisseurs étrangers, – qui devrait intervenir sur la Bourse de Milan avant Noël, représentera la plus importante vente d'actifs sur *les marchés publics italiens. Le capital de la Banque* – qui a annoncé, l'année dernière, un bénéfice net de 55 milliards de lires – est aujourd'hui détenu à 85,7 % par le Trésor italien.

386 LICENCIEMENTS CHEZ PEUGEOT A LA ROCHELLE

Un « pôle de conversion » sur la façade atlantique

L'administration a accepté, le jeudi 17 octobre, *le licenciement de 386 salariés de l'usine* Peugeot de La Rochelle (qui employait 1650 salariés à la fin de 1984).

La direction avait demandé 434 licenciements le 9 août dernier. Ceux-ci ayant été refusés, le 9 septembre, pour insuffisance du plan social, une nouvelle demande portant sur 484 *personnes avait été déposée par l'entreprise.*

Sept licenciements ont été refusés car ils concernaient des handicapés et un « cas social » ; 31 ont été « gelés » car ils touchaient des candidats aux élections de délégués du personnel qui ont eu lieu le 24 septembre. Le cas de ces derniers sera examiné par l'inspecteur *du travail.*

La direction de Peugeot a accepté de prolonger jusqu'au 15 novembre les offres de transfert à l'usine de Mulhouse pour les salariés dont l'emploi est supprimé (avant l'été 110 salariés avaient déjà accepté une telle mutation) et de créer une société de conversion.

De notre correspondant

La Rochelle. – « *Ça évite l'explosion, mais c'est de la morphine.* » C'est la réflexion désabusée d'un élu rochelais après l'annonce, le 16 octobre, des mesures prises en faveur du bassin d'emploi de La Rochelle pour atténuer les effets des licenciements économiques à l'usine Peugeot. Et les mesures d'accompagnement qui viennent d'être *décidées ont donné le dernier mot* à l'entreprise, après un mois de négociations serrées, dont une partie ont été menées directement à Matignon.

M. Jacques Calvet, PDG de PSA, s'est montré inflexible, allant jusqu'à envisager la fermeture immédiate de l'usine de La Rochelle s'il n'obtenait pas satisfaction. Il n'a pris, par ailleurs, aucun engagement sur l'avenir de cette unité. La société Peugeot a, finalement, accepté de créer dans les trois mois, une société de conversion pour prospecter et *soutenir techniquement* des entreprises ou des créateurs d'entreprises qui recevront 20 000 F par emploi fourni et 35 000 F s'il s'agit d'une création. Cette somme s'ajoutera aux 50 000 F de la prime d'aménagement du territoire. L'aide à l'emploi à La Rochelle, où l'on dénombre environ 10 000 demandeurs actuellement, avec 16 % de taux de chômage, est désormais au niveau de ce qui est pratiqué en zone de conversion.

Une série de mesures

La Rochelle devient peu ou prou un pôle de conversion sans en porter le nom. C'est ce que M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, et M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et maire de La Rochelle, sont venus confirmer le 16 octobre, en annonçant également plusieurs autres mesures : nomination à la préfecture d'un chargé de mission pour coordonner et animer l'action économique et développer les activités touristiques du littoral ; création à la rentrée 1986 d'un institut de formation technologique supérieur ; étude du transfert du port de pêche de La Rochelle à La Pallice ; soutien financier exceptionnel aux Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-Pallice (ACRP), notamment pour réaliser les travaux d'allongement de deux car-ferries de l'armement breton BAI, ce qui correspond à sept mois de travail ; participation financière pour créer une pépinière d'entreprises ; priorité accordée à la zone de La Rochelle pour l'implantation de nouvelles activités avec le taux maximal de la prime d'aménagement du territoire.

A La Rochelle, l'inquiétude est loin d'être apaisée par ce train de mesures. La réflexion de M. Gaston Defferre, faisant publiquement *remarquer qu'un industriel privé* sera toujours complètement libre de ses décisions, n'a pas été interprétée comme un signe d'espoir pour le maintien de l'unité de Peugeot à La Rochelle (qui comptait 3 100 salariés en 1977). L'exemple de la disparition de l'entreprise de CIT-Alcatel (1 200 emplois en 1975, 730 en 1978, 421 en 1979 et 219 en 1980, avant la fermeture totale), avec seulement une centaine de salariés reclassés malgré les primes élevées, n'incite guère à l'optimisme. D'autant que deux autres entreprises importantes, la Société charentaise d'équipement aéronautique (SOCÉA) et la Société surgérienne de constructions mécaniques (SSCM) sont en sureffectif et ont recours au chômage partiel.

Les entreprises moyennes sont les plus touchées : les neuf sociétés qui comptaient plus de 500 salariés en 1975 ont perdu plus de 5 000 salariés. Et la durée moyenne de chômage est aujourd'hui de 418 jours dans le département, contre 300 environ sur le plan national. Le transfert du port de pêche à La Pallice est un projet à long terme, et l'ambition d'en faire un port européen avec une forte participation espagnole est peu fondée, dans la mesure où les armements ibériques sont engagés depuis plusieurs années avec des ports de Bretagne et où La Rochelle est finalement trop près de leur base (Pays basque).

MICHEL GUILLET.

Renault Agriculture cherche des associés à géométrie variable

La filialisation de la division machinisme agricole de Renault, effective depuis le 1er octobre avec la création de la société Renault Agriculture SA, annoncée dès juillet, provoqua d'abord un choc interne : n'allait-on pas perdre le « statut Renault » ? Externe aussi : le nouveau patron, Georges Besse, ne parlait pas ; la filialisation n'était-elle *pas l'élégante* approche d'une rupture future entre la Régie et l'agriculture ?

Jamais, en effet, les tracteurs et autres machines agricoles ne provoquèrent un enthousiasme et un intérêt débordants dans les états-majors de Renault. Et puis, la filialisation n'était peut-être, après tout, que le tribut rendu à la nécessité politique qui veut que la France, premier pays agricole de la CEE, doive conserver une industrie du gros machinisme ?

Le 4 octobre tout bascule ; Georges Besse parle : pas question d'abandonner une activité dans laquelle Renault est premier sur le marché national depuis sept ans, lequel marché est le premier d'Europe et le second derrière les Etats-Unis (*le Monde* daté 6-7 octobre). Dès lors, la filialisation apparaît pour ce qu'elle est : une clarification pour une meilleure gestion de la branche.

Le groupe Renault Agriculture comprend Renault Agriculture SA (tracteurs), Rivierre-Casalis (matériel de récolte), la Société mécanique de Thiron Gardais et un ensemble de filiales commerciales françaises et étrangères. Au total, l'effectif s'élève à 3 400 personnes et le chiffre d'affaires consolidé à 3,15 milliards de francs. L'activité de montage des tracteurs sur les chaînes de l'usine du *Mans reste* dans le giron de la maison mère, qui louera ainsi son service à sa filiale.

On n'abandonne pas, mais on restaure la rentabilité : Georges Besse avait évalué les pertes de l'ensemble agricole à 140 millions de francs. *L'objectif est fixé* : sortir du rouge d'ici deux ans. Comment ? On s'oriente vers des accords à géométrie variable. Il s'agit de produire à moindre coût en allongeant les séries, au sein d'un marché du tracteur en baisse.

Le souhait de Renault serait d'échanger ses points forts contre ses points faibles. Dans le domaine des transmissions, l'éventail de la gamme des tracteurs (de 40 à 150 chevaux) nécessite quatre types de transmissions. Renault se spécialiserait dans l'un de ces types, le mettrait à la disposition d'un partenaire qui, lui, fournirait un autre type. Des discussions sont en cours sur ce point avec l'allemand KHD (Klockner-Humboldt-Deutz) et les Italiens SAME et CARRARO, étant entendu que les transmissions pour tracteurs de plus de 150 cv restent une spécialité de l'allemand ZF.

Les points forts de la technologie Renault se sont les ponts avant, de plus en plus utilisés avec le développement des quatre roues motrices, et les cabines. Dans le domaine de la sécurité et de l'insonorisation, celles-ci nécessitent d'importants moyens de recherche, dont Renault Agriculture dispose, en synergie avec les branches automobiles et poids lourds.

En revanche, côté moteurs, la faiblesse de l'industrie française est remarquable et, de l'avis des spécialistes, il est aujourd'hui trop tard pour développer une industrie aussi lourde qui évolue aussi peu. Depuis de nombreuses années, Renault achète ses moteurs Diesel à l'allemand MWM (filiale de Deutz depuis le début de 1985). Dans sa recherche de *participations* industrielles croisées, il pourra s'adresser à l'allemand Deutz, l'italien Fiat, l'américain John Deere (qui produit en partie des moteurs en France) ou à l'anglo-canadien Perkins, filiale de Massey-Ferguson.

Logique industrielle d'abord

Ces échanges pourront aller d'un seul composant à un tracteur complet, développé en commun. De même, ces accords pourront aussi *bien se traduire par des contrats de* fournitures que par des prises de participation minoritaires au sein de la filiale. Tout paraît aujourd'hui ouvert, mais il semble bien que Renault Agriculture ne cherche pas *a priori* des associés. C'est, dit-on, la logique industrielle qui primera.

Dans sa corbeille, Renault Agriculture a un autre atout, son réseau de distribution intégré : vingt-neuf succursales, gérées distinctement de l'ensemble de la filiale, bénéficiaires, réalisent 43 % des ventes ; cent vingt concessionnaires font le reste. Ce réseau est cependant jugé un peu court : premier en France, certes, mais faible à l'étranger, où Renault Agriculture réalisera toutefois en 1985 35 % de son chiffres d'affaires, contre 20 % en 1980. On comprend alors que l'objectif commercial ne sera pas de lutter contre les grands du tracteur, Massey-Ferguson, Case-Tenneco (ex-International Harvester), John Deere, mais de consolider la place de Renault sur les marchés français et européen et sélectionner quelques destinations plus lointaines.

L'ambition de Renault Agriculture s'arrête là. Pas plus qu'hier, Renault ne se sent conforté par une stratégie nationale du machinisme agricole. Hormis le rachat de Rivierre-Casalis (qui devrait avoir un compte équilibré en 1985 avec 50 % d'exportation), il n'y eut pas chez Renault la volonté de devenir le pôle du machinisme que les pouvoirs publics appelaient mollement de leurs vœux. Cette mollesse ne date pas d'hier. Il est assez stupéfiant de constater que la France, qui fabrique des tracteurs depuis la fin de la première guerre mondiale, n'a jamais eu une industrie du gros machinisme à la dimension de son agriculture.

La droite avant 1981 avait laissé filer l'activité unique de moissonneuses-batteuses de fabrication française (Braud) ; la gauche, après 1981, avec le concours de l'IDI (Institut de développement industriel), a vendu à Fiat l'activité (presque) unique de machines à vendanger (Braud encore). Les interventions récentes de l'Etat dans le domaine du tracteur, soutien de Massey-Ferguson et d'International Harvester, étaient plus dictées par des nécessités politiques (l'image de M. Mauroy dans la région lilloise) que fondées sur une stratégie industrielle claire. Le résultat est classique : l'Etat accorde des aides sans contrepartie, puisque l'exigence d'une contrepartie ne peut être étayée que sur un plan, dépassant le cadre de l'entreprise en difficulté.

Dès lors, il semble raisonnable que le nouveau patron de Renault n'ait pas pour sa filiale agricole plus d'exigence et d'ambition que l'Etat lui-même. Si Renault Agriculture se renforce, améliore sa rentabilité et sa place sur le marché, la question d'un plan français pour le grand machinisme agricole et du contrôle des centres de décisions dans une industrie aussi stratégique restera posée.

Toutefois, la confirmation de l'engagement de Renault dans ce domaine aura, selon un responsable de la filiale, un effet positif : « *Si une nouvelle affaire Braud se présentait, on peut être au moins sûr qu'aujourd'hui elle serait étudiée sérieusement.* »

JACQUES GRALL.

La CGT organise un vote à Billancourt pour sortir honorablement du conflit

« *Nous sommes à un tournant du conflit* », a déclaré M. Jean-Louis Fournier, délégué central CGT, le jeudi 17 octobre, pour expliquer la décision de son syndicat d'organiser, ce vendredi, un vote des ouvriers de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt sur la conduite à tenir la semaine prochaine.

La consultation des 8 215 salariés, qui devrait avoir lieu à bulletin secret tout au long de la journée, devait se dérouler en présence d'un huissier et sous le contrôle d'un inspecteur du travail. Le syndicat CGT, qui n'a donné aucune consigne de vote, propose au personnel de choisir entre trois formules : la poursuite de la grève avec occupation des locaux « *pour obtenir satisfaction sur les revendications* », la poursuite de la lutte « *sous d'autres formes* », et, enfin, un bulletin blanc.

Les résultats du scrutin, qui s'achèvera à 16 heures, ne seront connus que lundi matin, et l'occupation des locaux sera maintenue jusqu'à ce moment.

L'emploi de cette méthode par la CGT tend à prouver que l'organisation syndicale, très isolée depuis la reprise du travail à l'usine du Mans, cherche le moyen de se dégager honorablement d'un conflit difficile à défendre dans sa forme actuelle. Comme leurs camarades sarthois, les cégétistes de Billancourt font l'objet d'une action *en référé* contre quatorze membres du piquet de grève. L'audience du tribunal de Nanterre est prévue pour ce vendredi après-midi, mais il est peu probable que le jugement soit immédiatement rendu.

Alors que l'on semble s'acheminer vers la fin du conflit, qui peut être considéré comme un échec pour la CGT, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a souligné le 17 octobre les conditions « *extrêmement difficiles* » de la lutte et rappelé que « *tout le monde, à l'exception des communistes, s'est dressé contre le mouvement* ».

La CFDT, pour sa part, refuse d'apparaître comme un « *bouc émissaire* ». « *Ce sont les travailleurs qui ont lâché la grève* », rétorque la CFDT, accusée d'avoir « *lâché* » les grévistes du Mans.

M. Michel Delebarre, ministre du travail, a souhaité que le conflit « *évolue vers la négociation* » et que « *le travail puisse reprendre* ». Il a également annoncé qu'il recevrait prochainement les PDG des entreprises nationalisées pour discuter avec eux des « *perspectives du dialogue social* ».

AFFAIRES

BATAILLE DE GÉANTS DANS LES BIENS DE CONSOMMATION

Unilever s'intéresse à Colgate

Le groupe anglo-néerlandais Unilever, numéro un mondial des biens de consommation (produits alimentaires, détergents, produits de toilette), avec un chiffre d'affaires de 180.2 milliards de francs en 1984, va-t-il lancer une OPA sur la célèbre firme américaine Colgate-Palmolive, autre membre du club très fermé des grands lessiviers internationaux (1) (environ 40 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 27 milliards dans les détergents et les produits de soins, et 13 milliards dans divers autres biens de grande consommation) ? La rumeur circule avec insistance à Wall Street ces derniers jours depuis l'échec rencontré par la firme de Rotterdam pour acquérir Richardson-Vicks (firme américaine spécialisée dans les produits de soin pour la peau et la santé en général).

Interrogé, le porte-parole londonien du groupe s'est borné à déclarer : *« Nous avons pour règle de ne jamais réagir aux rumeurs boursières. »* De son côté, Colgate-Palmolive se tait. Et Sir James Goldsmith, le célèbre financier britannique aurait, dit-on, démenti les bruits selon lesquels il aurait déjà accepté de revendre à Unilever sa participation dans Colgate-Palmolive (un peu moins de 10 %).

Deux certitudes au moins : doté depuis peu d'un nouvel état-major, Unilever (né il y a cinquante-cinq ans du mariage de la margarine néerlandaise Unie et du savon britannique Lever Bros) mène une politique agressive et s'efforce par tous les moyens d'élargir encore ses activités aux Etats-Unis (19,2 % de son chiffre d'affaires). En outre, le géant a les moyens de conduire une telle stratégie. Il a dégagé, en 1984, plus de 2 milliards de florins de bénéfices (5,5 milliards de francs). Sa situation financière est excellente, avec un endettement à peu près inexistant.

Ses investissements (6,64 milliards de francs en 1984) sont en très large partie autofinancés. Que lui coûterait le rachat de Colgate-Palmolive ? Sur la base du cours actuel, environ 2,92 milliards de dollars (23,65 milliards de francs). Reste à savoir si Colgate-Palmolive est décidé à se laisser faire. Pour se prémunir contre une main-mise sur son capital, le groupe vient récemment de racheter 12 millions de ses propres actions (*le Monde* du 20 août).

A. D.

(1) Ils sont quatre : Unilever, les deux groupes américains Procter and Gamble et Colgate-Palmolive, et le groupe allemand Henkel.

La Société européenne de propulsion évolue « sur des marchés prometteurs » *estime son PDG*

La Société européenne de propulsion (SEP), motoriste de la fusée Ariane et des missiles balistiques des forces stratégiques, se porte bien. *« Les objectifs de croissance que nous avions prévus*, a annoncé jeudi 17 octobre son PDG, M. Roger Lesgards, *ont été atteints, et le montant des commandes espérées est très au-dessus de nos prévisions. »* En effet, le chiffre d'affaires de cette société est en augmentation de plus de 20 %, avec 2,2 milliards de francs pour cette année, contre 1,8 milliard en 1984, tandis que son carnet de commandes fait état de 3 milliards de francs de contrats passés pour l'essentiel dans les domaines aérospatial et militaire. Ainsi, la SEP, introduite en Bourse au mois de mai, devrait-elle dégager à la fin de l'année un résultat net d'une vingtaine de millions de francs, en augmentation d'environ 30 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour M. Lesgards, ce n'est qu'une première étape. Selon lui, la Société européenne de propulsion devrait, d'ici à 1990, doubler son chiffre d'affaires, en francs constants, dans la mesure où *« elle évolue sur des marchés prometteurs »*. Ceux, bien sûr, de la propulsion des fusées Ariane et des missiles, celui aussi, encore embryonnaire, du traitement d'images-satellite et, enfin, celui, très prometteur, des matériaux composites auxquels la navette Hermès fera appel pour sa protection thermique. Il s'agit, pour la SEP, d'un secteur d'activité de toute première importance que le programme de technologies avancées Eurêka, proposé aux Européens par le président Mitterrand, devrait permettre de développer largement. C'est d'ailleurs dans ce sens que vont trois projets (moteurs Diesel et turbines à gaz) qui viennent d'être présentés aux pouvoirs publics par la SEP et plusieurs industriels européens (Man, SNECMA, Hispano-Suiza, Volvo, Alfa-Romeo, Turbomeca et Konsberg), et dont le contenu sera sans doute discuté lors des journées Eurêka qui se tiendront à Hanovre au début du mois de novembre.

J.-F. A.

Nominations

● **A la Compagnie internationale des wagons-lits, M. JEAN DARRAS**, cinquante-cinq ans, a été nommé directeur central des activités hôtelières. A ce poste, il sera chargé d'harmoniser les chaînes hôtelières de la compagnie PLM-Etap, Frantel et Arcade. M. Darras a occupé à la compagnie UTA les postes de directeur du personnel, du marketing et du secteur Moyen-Orient, Extrême-Orient et Pacifique.

● **A la Société française des transports et entrepôts frigorifiques (STEF), M. MICHEL FÈVE**, cinquante-quatre ans, a été nommé président-directeur général en remplacement de M. Marcel Tessier. M. Fève, directeur général adjoint commercial à la SNCF, prend en charge cette filiale à 53,6 % de la société nationale. La STEF a réalisé, en 1984, 588 millions de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 20 millions de francs.

LES DIX RESTENT DIVISÉS SUR LA LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ACIER

(De notre correspondant.)

Luxembourg, Communautés européennes. — Les ministres de l'industrie de la CEE ont accueilli avec réserve, le jeudi 17 octobre, le projet de la Commission européenne portant sur la libéralisation partielle de la production sidérurgique et le nouveau régime d'aides à consentir aux maîtres de forges. Les Dix ont fixé leur prochain rendez-vous au 29 octobre avec l'intention d'aboutir à un accord. L'objectif est de fournir suffisamment à l'avance aux entreprises des indications précises sur les conditions de fonctionnement du marché de l'acier à compter du 1er janvier 1986.

« La majorité des délégations a opté pour une politique prudente en matière de suppression des quotas », a déclaré, à l'issue des travaux des Dix, M. Jacques Poos, ministre luxembourgeois des affaires étrangères et président en exercice de la Communauté. La Commission propose de libérer trois catégories d'aciers (sur une dizaine soumises à contingentement) représentant 30 % des fabrications placées sous le contrôle communautaire.

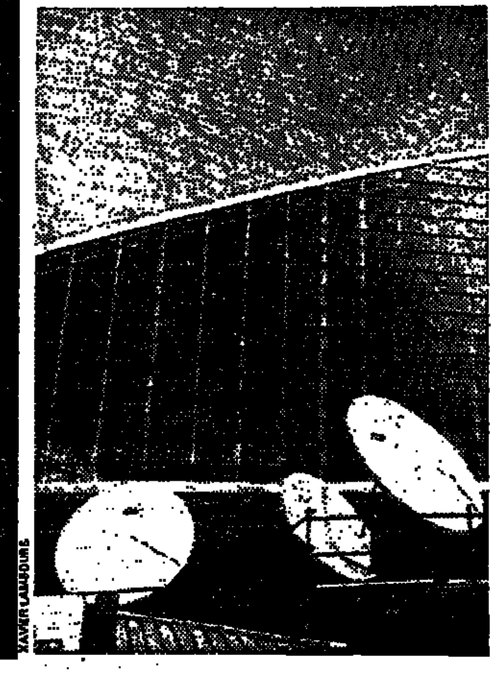
Excepté les Pays-Bas qui acceptent le projet de Bruxelles, tous les autres Etats membres sont très réticents pour laisser, à bref délai, jouer le marché. Leur raisonnement est le suivant : la bonne tenue des prix tient pour l'essentiel à l'existence des quotas de production ; leur suppression comporte le risque d'un effondrement des cours, et donc de compromettre l'assainissement financier des entreprises.

Le programme de la Commission dans le domaine des aides des Etats a également suscité de vives réactions parmi les gouvernements. Si tous acceptent l'octroi de subventions pour la recherche et la protection de l'environnement, ce n'est pas le cas pour les aides destinées à hâter ou à multiplier les fermetures d'usines. L'Allemagne fédérale, le Danemark et les Pays-Bas y sont farouchement opposés.

Les autres pays ont apparemment une position plutôt neutre. A l'inverse, l'Italie et la Belgique demandent la poursuite des aides à l'investissement, qui devraient prendre fin au terme de cette année. La France, de son côté, a soulevé la question des dotations en capital, qui pour elle ne sont en aucune manière des subventions déguisées.

Le dernier point qui risque de soulever de sérieuses difficultés pourrait opposer la France et la RFA. Bonn demande que au cas où un Etat membre réduirait ses capacités au-delà du sacrifice qui lui a été demandé, il pourrait obtenir des quotas additionnels. Paris, qui veut éviter une redistribution des contingents actuellement en vigueur, ne veut pas en entendre parler.

MARCEL SCOTTO.



CONJONCTURE

La Commission européenne demande à la RFA d'entraîner dans son sillage ses partenaires de la Communauté

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats membres de la CEE doivent engager une politique de soutien de la demande, accompagnée d'une évolution modérée des salaires, pour réduire le chômage d'ici à la fin de la décennie. L'Allemagne fédérale, dont l'économie est la seule à faire preuve d'une réelle stabilité en Europe, est la mieux placée pour donner l'exemple. Tel est le message adressé, le 16 octobre, par la Commission de Bruxelles aux gouvernements des Dix dans son rapport économique 1985-1986.

De notre correspondant

Malgré les bons résultats enregistrés depuis le début de 1983 — croissance modérée, mais durable ; ralentissement sensible de l'inflation ; assainissement de manière générale des déficits budgétaires et extérieurs, — *« aucune réduction substantielle du chômage »*, affirme le document, ne peut être envisagée dans les prochaines années. Le pessimisme de Bruxelles est accentué par les incertitudes de la conjoncture internationale : *« Processus d'ajustement désordonné aux Etats-Unis »* ; augmentation des taux d'intérêt réel et aggravation de l'endettement de pays du tiers-monde.

Aussi, la Communauté doit-elle développer sa propre stratégie fondée *« sur une amélioration considérable du rapport entre croissance et emploi »*. La commission croit possible, moyennant le maintien d'un accroissement des salaires inférieur aux gains de productivité, la réalisation d'investissements portant sur l'extension des capacités productives, donc créateurs d'emplois. Le rôle des gouvernements, poursuit Bruxelles, est d'assurer *« une évolution appropriée de la demande »*, répondant à l'augmentation de la production.

Toutefois la Commission, consciente des risques de dérapage, demande aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux syndicats d'établir une coopération étroite dans la définition et l'exécution de la politique envisagée. *« Cette stratégie devrait permettre*, estime Bruxelles, *de faire passer le rythme de croissance tendancielle de la Communauté de 2,5 % à 3 % ou 3,5 % par an »*, avec des effets bénéfiques sur le marché du travail : progression annuelle de 1 % à 1,5 % de l'emploi et perspective de ramener le taux de chômage à 7 % en 1990 (11,2 % en 1985).

Fragilité française

Dans la stratégie proposée par la Commission, la RFA devra jouer un rôle essentiel. En 1986, les principaux indicateurs économiques dans ce pays, prévoient les experts bruxellois, s'amélioreront encore davantage : croissance de 3,5 %, emploi en augmentation de 1 %, hausse du coût de la vie ramenée à 1,5 %, excédent record de la balance des paiements et réduction sensible du déficit public. Pour Bruxelles, *« ainsi s'amorce un cercle vertueux de stabilité, de croissance et d'emploi, libérant les marges de manœuvre sur les plans externe et budgétaires »*.

En d'autres termes, il reviendra à la RFA de jouer le rôle de locomotive, afin d'entraîner dans son sillage des pays comme la France, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui ne disposent pas pour l'instant des mêmes marges de manœuvre, mais qui ont les moyens de l'imiter à terme. La Commission estime néanmoins que, malgré des progrès accomplis depuis 1983, notamment en matière d'inflation (4 % prévus en 1986), l'économie française demeure fragile.

Le rapport de Bruxelles relève la difficulté pour la France d'*« obtenir durablement un excédent significatif de la balance des paiements courants qui permette de résorber progressivement l'endettement extérieur »*. Il note, en outre, les déficiences du commerce extérieur en soulignant *« les progrès rapides de la pénétration des importations de produits industriels et la nouvelle contraction des parts de marché à l'exportation »*.

MARCEL SCOTTO.

EMPRUNT OBLIGATOIRE 1983

Comment se faire rembourser

L'emprunt obligatoire 11 % 1983 sera remboursé le 15 janvier prochain. Le ministère de l'économie et des finances a publié, jeudi 17 octobre, un communiqué précisant les modalités de ce remboursement.

● Les contribuables doivent *« déposer sans délai les certificats établis à leur nom auprès de l'établissement qui tient leur compte de dépôt et d'épargne »* et *« au plus tard le 30 novembre 1985 »*.

Ces dépôts peuvent s'effectuer auprès des établissements bancaires, de Crédit agricole, de Crédit mutuel, des Caisses d'épargne, des Banques populaires, du Crédit municipal, des guichets des PTT et du Trésor public.

● **Le régime fiscal choisi pour les intérêts** doit être précisé (prélèvement libératoire de 46 % ou intégration des intérêts aux revenus perçus en 1986 et déclarés en 1987). Si le contribuable ne choisit pas, le prélèvement libératoire de 46 % sera appliqué.

● **Le montant des intérêts** est fonction de la période écoulée entre la date de souscription et le remboursement anticipé du 15 janvier 1986. Le montant perçu sera donc différent de celui figurant sur le certificat, calculé jusqu'à la date de remboursement initialement prévue (juin 1986).

● **Le paiement du capital et des intérêts** sera effectué par virement sur le compte de dépôt ou d'épargne du souscripteur.

Les porteurs désirant être payés en espèces ne pourront effectuer cette opération qu'à un guichet du Trésor public (Perception, Recette Perception, Trésorerie principale, Recette des finances, Trésorerie générale). Cette faculté est offerte lorsque le remboursement est inférieur à 2 500 F.

● **Les contribuables** dont le certificat a été perdu, volé ou détérioré doivent obligatoirement en faire la déclaration écrite au percepteur auprès duquel ils ont réglé l'emprunt obligatoire. Ces titres ne pourront être remboursés qu'après les vérifications indispensables et donc à une date ultérieure. Les contribuables ayant souscrit en retard avaient vu leur emprunt transformé en impôt : ils ne seront donc pas concernés par le remboursement.

● **Si le titre n'est pas établi au nom du présentateur** (à la suite d'un décès ou d'un divorce notamment), le remboursement ne pourra être opéré qu'à un guichet du Trésor public sur présentations des pièces justificatives — certificat d'hérédité délivré par la mairie ou, au-dessus de 10 000 F, attestation notariée pour les personnes décédées, attestation d'attribution du titre d'emprunt en cas de divorce.

En cas de difficultés (divorce en cours...), les contribuables peuvent écrire au : Ministère de l'économie, des finances et du budget. Direction de la comptabilité publique, bureau E 4, 4 bis, rue aux Ours, Paris-3e ou, mieux, au Comptable du Trésor qui a reçu la souscription.

Les banques françaises vont devoir abaisser leur taux de base

Après l'abaissement du taux d'intervention de la Banque de France, ramené jeudi 17 octobre de 9,3/8 % à 9,1/8 %, soit une diminution d'un quart de point (*le Monde* du 18 octobre 1984), les banques françaises vont, vraisemblablement, réduire à nouveau leur taux de base (TBB), qui était revenu de 11,25 % à 10,85 % le 19 juillet 1985. La décision de la Banque de France porte, en effet, à un demi-point en un mois la diminution du loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire : le 19 septembre dernier, l'Institut d'émission avait déjà abaissé d'un quart de point son taux d'intervention (9,3/8 % contre 9,5/8 %). Dans ces conditions, les établissements de crédit, qui voient le coût d'une partie de leurs ressources abaissé d'autant, vont être soumis à une forte pression des pouvoirs publics pour réduire leur taux de base, qui pourrait être ramené à 10,60 % ou 10,65 % (un quart ou un cinquième de point en moins).

Par ailleurs, la diminution du loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, qui, vendredi 18 octobre, s'est aligné sur le nouveau taux d'intervention de la Banque de France, a contribué à « dégeler » le marché des obligations, complètement bloqué depuis le début de septembre pour des raisons diverses, au point que le placement du dernier emprunt d'Etat s'était très mal effectué. Déjà, les rendements sur le marché secondaire (en Bourse) ont commencé à fléchir.

Le mouvement de baisse du taux, qui s'était interrompu au début de l'été, reprend donc en France à la faveur de la désinflation. A cet égard, le « bon » indice des prix en septembre (+ 0,1 % seulement) a joué un rôle déterminant dans la décision de la Banque de France, de même que la très bonne tenue du franc sur les marchés des changes.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,0100	8,0175	+ 80	+ 95	+ 150	+ 180	+ 365	+ 465
$ can.	5,8668	5,8745	+ 33	+ 52	+ 58	+ 93	+ 95	+ 190
Yen (100)	3,7238	3,7287	+ 89	+ 100	+ 174	+ 194	+ 496	+ 551
DM	3,0479	3,0525	+ 118	+ 128	+ 232	+ 250	+ 643	+ 695
Florin	2,6988	2,7022	+ 73	+ 82	+ 147	+ 161	+ 425	+ 469
F.B. (100)	15,0366	15,0563	+ 58	+ 115	+ 112	+ 211	+ 233	+ 533
F.S.	3,7066	3,7135	+ 158	+ 174	+ 317	+ 340	+ 826	+ 894
L (1 000)	4,5089	4,5156	− 208	− 175	− 394	− 340	− 1016	− 928
£	11,4263	11,4450	− 231	− 193	− 452	− 394	− 1024	− 844

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	9	10	8 9/16	8 13/16	8 9/16	8 13/16	8 3/4	9
F.S.	1	2	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	11	14	13 1/2	14 3/8	13 5/8	14 3/8	13 5/8	14 1/8
£	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 1/8	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 3/4	10 1/2	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les sinistrés de l'anticyclone

(Suite de la première page.)

La sécheresse, ça se mesure précisément. La station météo de Gourdon a fait des relevés de ce que l'on n'ose plus appeler la « pluviométrie ». Pour les trente dernières années, il était tombé en moyenne sur le Lot, pendant la période du 1er juillet au 15 octobre, 200 millimètres d'eau. Cette année, il est tombé 46 millimètres. En trois mois et demi ! En 1976, pour la fameuse sécheresse (celle dite de l'impôt-sécheresse), il était tombé 179 millimètres. Cette année-là, à vrai dire, le déficit pluviométrique dans le Lot avait été surtout sensible au printemps et au début de l'été. L'automne avait tout rattrapé. « *1976,* dit un agriculteur, *c'était une plaisanterie à côté de 1985.* » La dernière pluie sérieuse sur le Lot remonte au 25 juin. Tout ce qui est tombé depuis n'a eu aucun effet sur les sols, car il s'agissait de précipitations ne dépassant pas 3 ou 4 millimètres et, à ce niveau-là, l'action conjuguée du soleil et des vents a tôt fait de tout annuler.

Beau temps, sale temps. Les citadins, pour qui l'anticyclone est une *bénédiction*, ont sans doute du mal à imaginer, quand ils sirotent leur petit café aux terrasses des bistrots, qu'il s'agit aussi d'un désastre. Et puis ces agriculteurs qui crient misère à chaque saison décalée, ces paysans qui pleurent la pluie comme ils pleurent au soleil, ces lamentos de la baisse des cours et des revenus, ces jérémiades — quand ce ne sont pas des violences — anticommunautaires ! Allez savoir si, une fois de plus, ils ne crient pas au loup sans raison, comme par habitude.

Eh bien ! laissons parler le Lot, petit département (150 000 âmes) mais où, pour près du tiers, la population active travaille encore la terre et tente d'en vivre. M. Castagnier élève trente-cinq vaches laitières. Ça ne se nourrit pas seulement avec du soleil et de la patience. Il faut du fourrage. Habituellement, ça pousse dans les prairies, et jusqu'à la fin de l'été on y met les bêtes. Cette année, rien de tel : pas de repousse à la saison des colchiques. « *J'ai commencé à nourrir mes bêtes avec les réserves d'hiver dès le 17 juillet. Avec ce que j'avais et ce que j'ai pu acheter, je tiendrai jusqu'au mois de février. Après ?...* » Tout le drame des éleveurs au pays de la sécheresse est là : ils vivent depuis des semaines sur des réserves qu'ils entament d'habitude au mois de novembre. Ils ont pris deux ou trois mois d'avance. Choc des saisons : l'été continue et ils sont déjà en hiver ! L'automne est devenu fou.

La situation ne serait pas dramatique si ces éleveurs avaient la certitude de pouvoir récolter, à la fin de l'hiver et au début du printemps, ce qu'ils devraient avoir semé à la fin de l'été. C'est le nœud de l'affaire. Il y a ici deux catégories de paysans : ceux qui ont semé et ne voient rien venir, ceux qui attendent pour semer que la terre s'humidifie.

Dans la durée

M. Guy Foucher, secrétaire général de la chambre d'agriculture du Lot, exploitant dans le nord du département avec deux de ses fils (ils ont six cents brebis et quatre-vingts truies), explique bien le dilemme actuel : « *Si les gens ont fait des semis et même s'il pleut demain, rien n'est réglé pour autant. Nous ne sommes plus à la saison où l'herbe pousse ! L'herbe qui devrait se développer en ce moment est une herbe qu'on aurait dû récolter au printemps 1986, et dont une partie aurait été stockée pour être donnée aux bêtes au cœur de l'hiver 1986-1987 ! Les citadins ont du mal à comprendre que notre métier est inscrit dans la durée : actuellement les animaux consomment ce qui a été semé à l'automne 1984.* »

C'est désormais une question de jours. A supposer qu'il pleuve enfin et qu'on puisse travailler correctement la terre (pas question pour l'instant de la retourner sauf à casser un soc de charrue tous les 2 mètres), le risque grandit de voir les pousses jeunes être saisies par le gel : les nuits sont déjà très froides, et l'on a vu quelques gelées blanches. M. Jean-Pierre Faurie, éleveur sur le causse, a, comme dit son père, « *hasardé de semer du colza* ». « *On est en pleine loterie,* dit-il, *et je suis très sceptique. Je suis à peu près certain qu'il va foirer, mon colza grain. J'en connais qui ont semé il y a quinze jours ou trois semaines. Bien sûr, quelques pieds ont germé, mais cela veut dire que tout le reste n'a pas germé, va gonfler à la première pluie et crever. De toute façon, c'est vrai aussi que, si on ne sème pas, on est sûr à 100 % de ne rien récolter du tout.* »

Semer ou ne pas semer, c'est toute la question. Un agriculteur montre un champ, sec, jaunâtre, un paillasson où aucun corbeau ne viendrait se hasarder. « *J'ai semé il y a un mois. Vous voyez quelque chose, vous ?* » M. Castagnier aussi a « *pris le risque de semer* », mais il s'interroge : « *Peut-être on aurait pu conseiller aux gens de garder leur argent pour acheter du foin plutôt que des semences.* » Le doute est partout. Les conseillers de la chambre d'agriculture suggèrent de semer, en dépit de tout. La base s'interroge. M. Teillard, directeur d'une coopérative à Gramat, est à l'écoute du milieu : « *Il y a un paquet de gars qui n'ont pas le moral. C'est vrai, je viens de vendre 100 tonnes de semences de céréales, et la plupart des gars m'ont dit : « Tu ne me livres pas pour l'instant, » ce n'est pas la peine.* »

L'hiver se passera sans trop de difficultés, et c'est le printemps qui risque d'être rude. Bien sûr, il faudra acheter du fourrage. Même si certains commencent à songer à vendre du cheptel pour *avoir moins de* bêtes à nourrir, la plupart écartent cette solution du désespoir. M. Degat, éleveur dans la Bouriane, au sud-ouest du département, à quelques encablures de la nationale 20, dit qu'il fera « *tout pour éviter de vendre des bêtes* ». Pourtant, sa situation n'est pas rose. Il possède vingt-six vaches laitières, des cultures de tabac brun sans irrigation (la terre ne tiendrait pas l'eau). Ses vaches, actuellement, produisent « *de 20 % à 25 % de moins* » qu'à l'ordinaire : « *On ne leur donne à manger que pour maintenir le troupeau.* » Quant au pauvre tabac qu'il a récolté (il en a laissé presque la moitié sur le terrain), la SEITA lui a déjà fait savoir qu'elle n'en voulait pas : trop sec, trop pauvre cette année. Bon à jeter. Il rognera sur ses projets. Il voulait s'acheter un nouveau broyeur pour céréales : « *Ça sera pour plus tard.* » Il s'efforce de sourire.

Bilan

Partout on prolongera la carrière du vieux matériel pour compenser, si peu que ce soit, et le manque à gagner et les dépenses qu'il faudra bien faire pour l'achat de fourrage. « *Je me demande,* dit M. Claude Francès, conseiller agricole de la région de Souillac, *si le plus grave, ce ne sera pas, finalement, la situation des artisans réparateurs et des vendeurs de matériel agricole. J'en connais qui n'ont rien vendu depuis trois mois, rien de rien.* »

De ferme en ferme, de village en village, les paysans du Lot sont, avec une retenue qui traduit pour l'instant plus de tristesse que de révolte, au comble du désastre. Ils ont entendu les nouvelles. Ils savent que M. Nallet, le ministre de l'agriculture, qui est passé dans le département le 20 septembre, a un plan d'aide. S'ils étaient d'humeur à rire, ils en riraient à gorge déployée : « *Des prêts à 5 % ? Il faudra bien rembourser. Et puis, s'endetter encore plus ?* » « *Acheter des fourrages à 75 % de la valeur, peut-être, mais qui paiera le transport ?* » Ils n'ont qu'un souhait, que résume une formule : aide directe. C'est la revendication de la FNSEA : que les sinistrés reçoivent 500 francs par UGB (unité de gros bétail, c'est-à-dire une vache pour sept ovins) dans la limite de 40 UGB. Jean-Pierre Faurie, sur son causse un peu vide (il y a dans son canton trois habitants au kilomètre carré), en a assez du racisme antipaysan : « *Quand on coûtera à la collectivité aussi cher que les gars de Renault, on pourra en reparler.* » M. Foucher, cette fois, explose : « *On finance à bras raccourcis le déficit de Renault, de la sidérurgie, de la SNCF, et on ne pourrait pas donner 15 millions de francs à une région qui est en train de crever ?* »

Il exagère peut-être. La chambre d'agriculture du Lot a publié, jeudi, le bilan de la sécheresse dans le département à la suite d'une enquête auprès de 4 400 éleveurs. Le déficit en fourrage est, globalement, de 35 % à 36 %. Il manque une tonne de fourrage par UGB, ce qui représente environ trois mois de consommation et une valeur de 1000 francs. Pour un éleveur sur trois, le déficit en fourrage est de l'ordre de 50 %. « *Je ne veux pas me décourager,* dit M. Degat devant ses champs pelés et en s'abritant du soleil. *C'est pourtant vrai que ça inciterait à mettre la clé sous la porte. Mais ce ne serait pas une solution : où aller après ?* » Il peut être fier, l'anticyclone !

BRUNO FRAPPAT.

Les satisfaits

De notre envoyé spécial

Cahors. — *Si les éleveurs du* Lot sont au premier rang des victimes de la sécheresse, c'est parce que leurs exploitations sont situées dans les collines ou sur les plateaux. Dans les vallées de la Dordogne et du Lot où se pratique une agriculture intensive et irriguée, les dégâts sont très minimes.

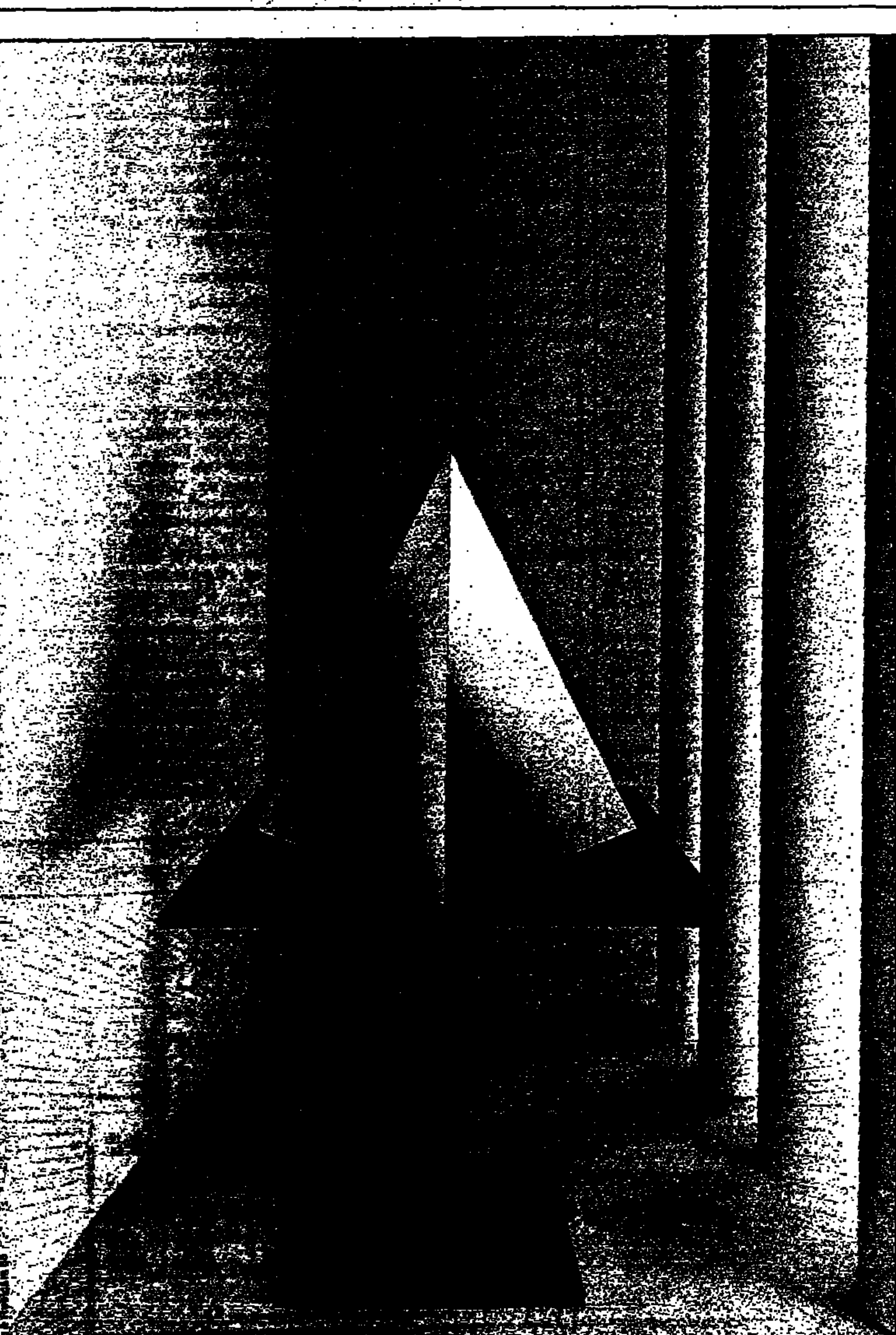
Il y a même une catégorie d'agriculteurs qui ne cache sa satisfaction que par décence vis-à-vis des autres : les viticulteurs. M. José Baudel, directeur de la cave coopérative Les côtes d'Olt et auteur d'un livre sur le vin de Cahors qui fait autorité, serait tenté de dire : « Merci la sécheresse ! » s'il n'avait pas « *de la sympathie pour ceux qui élèvent les vaches* ». Sur les 3 000 hectares d'appellation d'origine contrôlée on aura récolté cette année — la vendange s'achève ces jours-ci, — 180 000 hectolitres. Un record. Et du bon vin : « *On va faire un vin qui ne sera pas bon, pas très bon, mais extraordinaire,* dit M. Baudel. *Nous atteindrons peut-être même le niveau de qualité de la récolte de 1983. Ce sera vrai, je pense, pour tout le Sud-Ouest.* »

Seule ombre au tableau : il est possible que la sécheresse actuelle ait des effets sur la récolte de 1986. C'est à partir du mois d'août que la vigne entreprend d'emmagasiner des *forces* en vertu de ce qu'on appelle « l'aoûtement » : elle commence à constituer des réserves pour l'année suivante avant même que la vendange soit faite. Peut-être l'année prochaine sera-t-elle moins brillante que 1985. Des recherches microscopiques permettraient de le déterminer dès le mois de novembre. « *Je ne le ferai pas,* dit M. Baudel, *car je n'ai pas cette manie de la prévision. Nous verrons bien.* »

Les coopérateurs peuvent être satisfaits. Y compris les plus illustres d'entre eux : la reine Margreth de Danemark et son époux Henri de Montpezat, propriétaires d'un domaine viticole dans le Lot. On les a vus tous les deux mercredi à la coopérative, où M. Baudel les a accueillis avec *son plus large, et très légitime,* sourire.

Br. F.







SOCIAL

Manifestation des mineurs CGT à Alès

« Pour l'honneur des ouvriers »

A l'appel de la CGT, près de 1 500 personnes dirigées par les mineurs en grève du bassin des Cévennes, ont manifesté jeudi soir à Alès (Gard), pour protester contre la fermeture du gisement de Ladrecht prévue pour la fin de l'année et contre la procédure de révocation engagée à l'encontre de trois mineurs CGT du Puits des Oules par la direction du bassin Centre-Midi.

Le secrétaire CGT du comité du bassin Centre-Midi, M. François Iffernet, et les deux autres responsables CGT sanctionnés, devaient être reçus dans la matinée par la direction des Houillères du Centre-Midi à Saint-Etienne. Cependant, une centaine de mineurs qui les accompagnaient ayant voulu pénétrer de force dans les locaux, cette réunion a été reportée.

De notre envoyée spéciale

Alès. – A la Grand Combe (Gard) tout parle de la mine. Des cônes noirs de charbon stocké ici et là aux énormes tuyaux, qui courent au flanc des Cévennes pour alimenter le fond en air comprimé. Le puits des Oules est occupé depuis le 26 août par des mineurs CGT. Depuis la mi-septembre, toutes les installations de traitement de charbon sont bloquées. Le syndicat entend ainsi protester contre la décision de la direction de fermer la mine à la fin de l'année, entraînant la suppression de cent vingt-cinq emplois.

Le conflit est entré, depuis quelques jours, dans une phase aiguë – un ingénieur des mines s'étant fait molester. La direction décidait d'entamer une procédure de révocation contre trois militants. Depuis deux mois, une « guerre d'usure et de harcèlement » s'est en effet instaurée dans le Gard. La CGT occupe le fond et les installations du puits des Oules mais elle procède également, selon la direction, à *« des actions de commando »* dès que les usines permettant de laver et de traiter le charbon extrait dans les autres mines du Gard sont mises en route par les non-grévistes.

Tandis que les sous-traitants de CDF (livreurs, transporteurs, etc...) protestent en organisant une « opération escargot », la CGC ne cache plus qu'elle est excédée et commence à le manifester clairement. Mardi 15 octobre, après avoir prévenu tous les partenaires sociaux, y compris la CGT, elle a tenté de faire ouvrir le parc où est stocké le charbon.

Des raisons de mécontentement

Dans ce département traditionnellement voué à la mine, chacun reconnaît cependant que la CGT a des raisons d'être mécontente. *« En 1981, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, le gouvernement décidait de relancer la production charbonnière. On parlait d'extraire 30 millions de tonnes par an. On a rénové la mine des Oules. Aujourd'hui on la ferme et on supprime nos emplois. De qui se moque-t-on ? »*, remarquait un mineur.

En outre, pour la CGT, laisser se fermer une mine de fond, c'est perdre un nouveau bastion. L'expérience syndicale de ces dernières années a en effet montré que, dans ce département, les mines à ciel ouvert élisent des délégués du personnel CFDT. Or Charbonnages de France a fait ses comptes : *« Le déficit d'une mine à ciel ouvert est de 73 F par tonne au premier semestre 1985. Au puits des Oules, il atteint 1 500 F par tonne. Dans les puits de fond, le coût de la main-d'œuvre atteint 40 % du prix de revient ; dans les mines à ciel ouvert, il ne dépasse pas 10 %. »* Pour la direction, s'il n'y avait pas de mine à ciel ouvert, CDF aurait fermé ses puits dans un département où 350 000 tonnes sont exploitées dans deux mines à ciel ouvert et 35 000 tonnes seulement aux Oules. Reste un problème humain dont chacun a conscience, même si tous les salariés seront reclassés dans d'autres établissements. *« Ce conflit était nécessaire, ne serait-ce que pour l'honneur des ouvriers,* reconnaît-on à la direction, *mais faut-il qu'il devienne violent ? »*

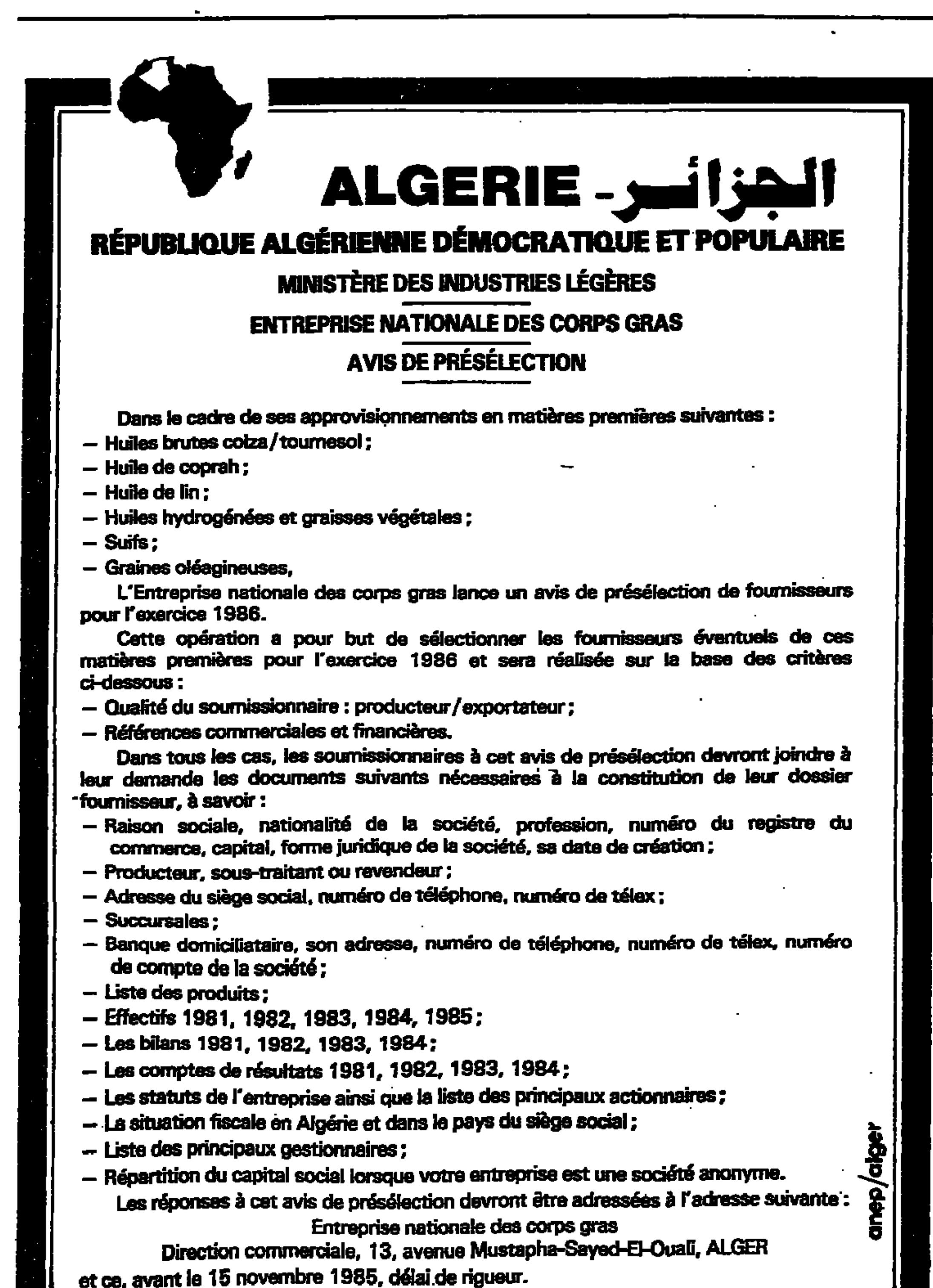
MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Vive tension dans les usines Ducellier du val d'Allier

La tension demeure très vive dans les trois usines Ducellier du val d'Allier, occupées depuis le 30 septembre par la CGT. Les préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire ont reconnu, dans la soirée du jeudi 17 octobre, devant la presse, l'échec des négociations menées pour régler le conflit. *« Tout va dépendre de ce qui va se passer dans les heures qui vont venir »*, a déclaré M. Jacques Guérin, préfet de la région Auvergne. Dans la journée de jeudi, les représentants de la CGT avaient repoussé les propositions des pouvoirs publics qui souhaitaient, avec la CFDT, FO et la CGC, organiser une consultation de l'ensemble du personnel des usines Ducellier sur la poursuite ou non de l'occupation. La CGT avait demandé au préalable une renégociation du plan de restructuration industrielle.

Les responsables de la CGT ne cachaient pas jeudi qu'ils s'attendaient à une intervention des forces de police. *« Dans le cas d'une intervention de cette nature,* a déclaré M. Guillaume Laybros, secrétaire de l'union départementale, *la CGT déclencherait un mouvement syndical de large envergure et appelerait à la solidarité des ouvriers et employés de toutes les entreprises du Puy-de-Dôme. »* Dans la nuit de mercredi à jeudi, des échauffourées s'étaient produites au Puy (Haute-Loire) où, selon la CGT, plusieurs de ses militants, dont le secrétaire régional, M. Béal, ont été blessés. Ces incidents faisaient suite à la mise en garde à vue de deux militants CGT à propos des affrontements très violents qui avaient opposé, le 29 septembre, des membres de la direction et de l'encadrement à des militants cégétistes.

Dans un communiqué, M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, a protesté contre *« le recours croissant et inquiétant aux mesures de force contre ses militants et ses organisations prises actuellement pour tenter de peser sur les luttes revendicatives »*.



FINANCES

Papier commercial : un marché nécessairement « sélectif »

affirme le directeur du Trésor

L'idée de lancer en France un marché du papier commercial destiné à permettre aux entreprises de s'accorder directement des crédits entre elles, à l'image des Etats-Unis où ce système draine actuellement plus de 250 milliards de dollars, continue à susciter un vent de fronde dans les milieux bancaires. Ceux-ci voient dans ce projet une menace directe pour leurs fonds de commerce, dans la mesure où une partie importante de leur clientèle – ces mêmes entreprises – n'aurait plus besoin d'eux pour négocier « face à face » des prêts de trésorerie selon des montants et des durées qui restent à préciser.

Sans négliger ce danger potentiel, la Rue de Rivoli, tout en maintenant le calendrier prévu – le marché devrait normalement être créé fin octobre – s'emploie à calmer les esprits.

« Cela ne signifie pas que, demain, grâce au papier commercial, toutes les entreprises vont pouvoir réduire leur recours au système bancaire traditionnel. Nous devons assurer la protection des investisseurs, et l'accès de ce marché devra être réservé à des entreprises fournissant une information financière et comptable de très grande qualité, en même temps que devra être assurée leur solvabilité. De ce fait, le marché du papier commercial sera nécessairement sélectif », devait affirmer le 16 octobre M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor, à l'occasion d'un dîner-débat organisé par le Syndicat professionnel des conseils et experts financiers à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Constitué en 1960 dans le sillage de la Chambre nationale des conseillers financiers créée trois ans plus tôt, ce syndicat, présidé par M. Roger-Henri Chipot, compte plus de trois cents adhérents spécialisés dans l'audit économique et financier, l'évaluation des entreprises et des patrimoines, ainsi que la formation des dirigeants à la finance d'entreprise.

La réponse des banquiers

« Il faudra que soient créées des agences de « rating » – calquées sur les organismes anglo-saxons tels que Standpoor et Moody's, qui délivrent sous la forme d'une cotation (AAA, la plus prestigieuse, BB...) une note en fonction de la qualité de la signature (NDLR) – *dans le but d'évaluer le crédit accordé aux entreprises et pouvoir le comparer à celui des autres firmes. Mais, s'il s'agit effectivement d'introduire en France un instrument nouveau, il ne doit pas déstabiliser pour autant l'ensemble du système bancaire »*, a admis M. Lebègue à cette occasion. *« Les banques devront donc développer leurs services, y compris par une bonne tarification de ces mêmes services. »* Ce qui n'est pas le cas pour les chèques actuellement.

Ces propos sont d'autant plus d'actualité que les banquiers auxquels les services de M. Pierre Bérégovoy avaient demandé de remettre, le 4 octobre, leurs observations sur la création du papier commercial – lequel devrait opter finalement pour le nom de *« billets de trésorerie »* – avaient finalement obtenu un sursis de quinze jours. C'est donc le vendredi 18 octobre que l'AFEC (Association française des établissements de crédit), qui regroupe l'ensemble des banques « inscrites » (membres de l'Association française des banques) et mutualistes, mais aussi tous les autres organismes financiers, a remis au Trésor une note définitive reprenant, pour l'essentiel, l'argumentaire développé par l'AFB.

Tout en souhaitant le recours *« à la logique et au dynamisme du marché »*, les banquiers craignent que la création du papier commercial, doublée au demeurant de l'ouverture d'un futur marché des bons du Trésor négociables, dont on parle moins pour l'instant, n'implique *« de graves perturbations tant pour les circuits de refinancement que pour les conditions de fonctionnement du système bancaire »*. Préconisant la création de ces fameuses agences de « rating », les banques souhaitent que *« tous les instruments ayant les mêmes caractéristiques et les mêmes échéances soient assujettis aux mêmes règles fiscales »*. Elles demandent au passage à bénéficier pour l'ensemble de leurs produits *« des mêmes caractéristiques que les bons du Trésor en compte courant »* et, au-delà de ces derniers, d'avoir *« une liberté totale de rémunération de tous les dépôts à terme »*.

Tel est l'avis des banquiers. De leur côté, les responsables financiers des grandes entreprises, partisans, on s'en doute, de ce nouveau système financier dont le flux devrait cependant être limité à une dizaine de milliards de francs (alors que le crédit interentreprises représente quelque 1 000 milliards de francs), viennent également de remettre leurs conclusions aux pouvoirs publics. Ceux-ci vont donc pouvoir trancher rapidement sur ce dossier.

SERGE MARTI.

● *Il faudra probablement lancer un emprunt obligatoire, prévoit M. Juppé.* – Il faudra *« dans un délai très court, après les élections, demander à une sorte de « commission du bilan » d'établir la vérité sur les comptes publics »*, a déclaré M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, dans un entretien accordé à notre confrère *les Echos*. Une fois le déficit réel connu, un collectif budgétaire devra *« le ramener à l'objectif fixé »*.

« Il faudra probablement lancer un emprunt obligatoire pour payer la facture du socialisme, ajoute M. Juppé. *Nous engagerons en même temps une opération d'allègement des charges sociales sur l'emploi des jeunes. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Carnet des Entreprises

● THOMSON-CSF

M. Pierre ROUSSEL

vient d'être nommé directeur du personnel et des affaires sociales de Thomson-CSF et de la branche équipements et systèmes. Il remplace M. Gaston Morin nommé conseiller du président de Thomson.

Entré en 1983 dans le groupe Thomson, où il créé le poste de directeur des affaires sociales de la branche composants électroniques, Pierre Roussel occupait depuis le 1er janvier 1985 le poste de directeur adjoint des affaires sociales de Thomson-CSF et de la branche équipements et systèmes.

Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique et d'hydraulique de Grenoble (ENSEH), Pierre Roussel a commencé sa carrière dans l'industrie automobile en 1960 en qualité d'ingénieur chargé d'études et de production. Affecté en 1965 à la direction du personnel de Peugeot-Automobiles à Sochaux, il poursuit sa carrière dans le secteur des relations humaines et des affaires sociales : il est, de 1970 à 1976, directeur des ressources humaines du Groupe Potin (Matériel et Travaux Publics), et, de 1976 à 1983, directeur des relations humaines des Compagnies d'assurances du Groupe Drouot.

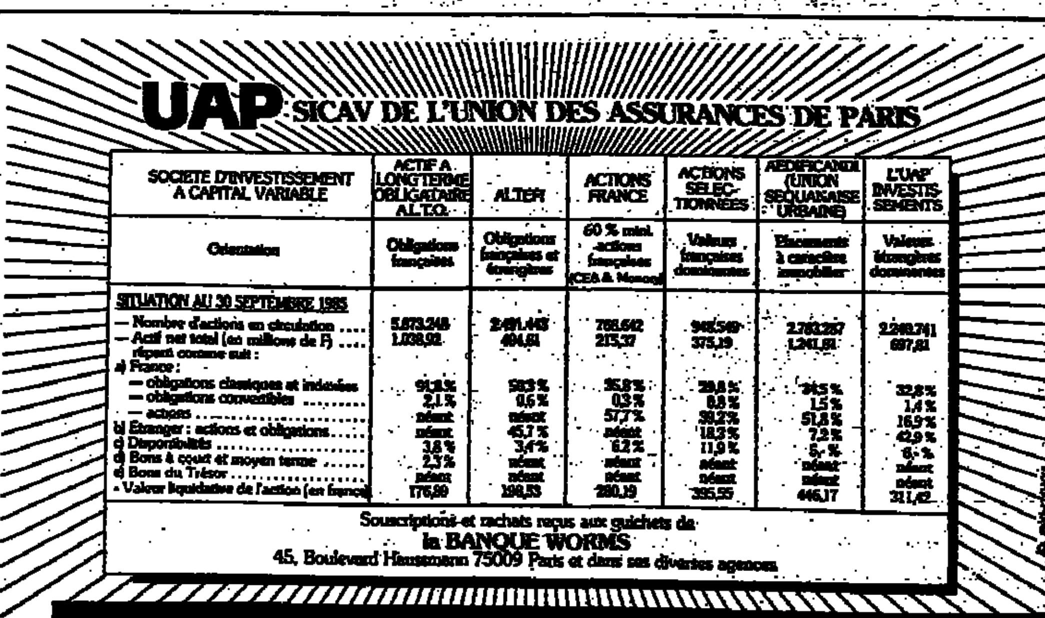
Pierre Roussel a cinquante-deux ans.

11 octobre 1985

M. Gaston Morin vient d'être nommé Conseiller du Président de Thomson.

M. Gaston Morin, âgé de soixante et un ans, a commencé sa carrière dans l'industrie automobile, dans des fonctions liées à la production. Entré à la CSF en 1957, il occupe successivement jusqu'en 1969 des fonctions de Chef du Personnel, puis de Secrétaire Général du Groupement Militaire. A la création de Thomson-CSF, en 1969, il devient Directeur Administratif de la Division Avionique et Spatiale et simultanément Directeur du Département Avionique de Vélizy. Puis, en 1973, Directeur des Départements Avionique Générale et Composants lectromécaniques. A ce titre, il développe en particulier le nouveau centre industriel du Haillan, près de Bordeaux. Nommé en 1980 Directeur du Personnel et des Affaires Sociales de Thomson-CSF, il était depuis 1984 Directeur des Affaires Sociales de Thomson-CSF et de la Branche Equipements et Systèmes, et Président du Comité Central d'Entreprise de la société.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.


UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTER	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'UAP INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % mini. actions françaises (CEA & Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1985						
– Nombre d'actions en circulation	5.873.248	2.491.445	788.642	945.549	2.783.287	2.240.741
– Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	1.038,92	494,81	215,37	375,19	1.241,81	697,81
a) France :						
– obligations classiques et indexées	91,8 %	50,3 %	35,8 %	29,8 %	34,5 %	32,8 %
– obligations convertibles	2,1 %	0,6 %	0,3 %	0,8 %	1,5 %	1,4 %
– actions	néant	néant	57,7 %	39,2 %	51,8 %	16,9 %
b) Etranger : actions et obligations	néant	45,7 %	néant	18,3 %	7,2 %	42,9 %
c) Disponibilités	3,8 %	3,4 %	6,2 %	11,9 %	5,- %	6,- %
d) Bons à court et moyen terme	2,3 %	néant	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	néant	néant	néant	néant	néant	néant
– Valeur liquidative de l'action (en francs)	176,89	198,53	280,19	395,55	446,17	311,42

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de
la BANQUE WORMS
45, Boulevard Haussmann 75009 Paris et dans ses diverses agences

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 octobre

Légère hausse : + 0,3 %

L'annonce de la réduction d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France, ramené à 9 1/8 % alors que le taux du marché monétaire au jour le jour était reconduit à 9 1/4 %, n'a pas eu d'effet majeur jeudi sur le marché obligataire.

Cette information était escomptée depuis plusieurs jours par les professionnels, d'où l'absence de réactions des cours dans un marché qui, de l'avis des spécialistes, retrouve une bonne santé.

Du côté des actions, l'influence bénéfique de la hausse de Wall Street (le marché new-yorkais a conclu la séance de mercredi à son plus haut niveau historique) continue à conforter le marché, lequel a apparemment prêté peu d'attention au déficit du commerce extérieur pour le mois de septembre.

A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané reflétait une hausse de 0,3 % dans le sillage de Thomson-CSF (+ 5 %), Cetelem (+ 4 %), à son plus haut niveau de l'année, Ciments français, Casino et Phénix (+ 3 %).

Quelques replis à signaler notamment sur Prouvost (– 6 %), Luchaire (– 5 %), Eurocom (– 4 %), Dassault (– 3 %) et surtout Moulinex (– 2 %), à son plus bas niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 850 F, à 85150 F tandis que le napoléon perdait 2 F, à 539 F. A Londres, le métal fin se traitait à 324,60 dollars l'once (contre 323,65 la veille). Dollar-titre : 8,14/19 F (contre 8,21/24 F).

Introduites le 18 octobre sur le second marché de la Bourse de Paris (le Monde *du 18 octobre), les chaussures André ont été cotées à 650 F, alors que le prix d'offre minimal était de 560 F. Au total, 3,03 millions de titres étaient demandés face 315600 actions offertes au public. A ce cours de 650 F, environ 15 % des demandes ont été satisfaites.*

NEW-YORK

Un nouveau record arraché de justesse

Wall Street a battu, jeudi, un nouveau record d'altitude. Pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones des industrielles s'est élevé à 1 369,28 (+ 0,78 point). Mais le marché a dû déployer tous ses talents pour réaliser cette nouvelle performance. Durant la séance, les cours avaient évolué de façon très irrégulière, et, un moment même, le thermomètre du marché était tombé à 1 356,85 sur d'assez abondantes ventes bénéficiaires. Mais le terrain perdu fut graduellement regagné, et c'est à la toute dernière minute que le précédent record établi la veille fut battu. Très mitigé, le bilan de la journée témoigne de l'effort déployé. Sur 1 985 valeurs traitées, 795 ont monté, 712 ont baissé et 478 n'ont pas varié.

Visiblement, la satisfaction causée par l'annonce pour le troisième trimestre d'une hausse plus importante que prévue du PNB l'a emporté. Mais autour du « Big Board », les opérateurs, *qui tablaient sur un meilleur* score, étaient un peu déçus. De ce fait, le sentiment était assez partagé sur l'avenir immédiat. Pour les uns, la Bourse avait atteint un point culminant, d'où elle était inévitablement appelée à redescendre, ne disposant pas des forces nécessaires pour continuer à progresser. Pour les autres, au contraire, une nouvelle phase de hausse commençait. Ils prédisaient que sous peu de nouveaux records allaient tomber.

VALEURS	Cours du 16 oct.	Cours du 17 oct.
Alcoa	32	31 7/8
A.T.T.	21 1/8	21
Boeing	45 3/8	45 5/8
Chase Manhattan Bank	58	58 7/8
Du Pont de Nemours	59 3/4	59 3/8
Eastman Kodak	43 7/8	43 7/8
Exxon	54	53 3/4
Ford	46 7/8	47 1/8
General Electric	62	60 3/8
General Foods	119 3/8	119 1/2
General Motors	69 3/4	69 7/8
Goodyear	26 3/4	26 1/8
I.B.M.	129 3/8	128 1/2
I.T.T.	34 7/8	34 3/4
Mobil Oil	30 3/4	30 1/2
Pfizer	46	44 7/8
Schlumberger	34 7/8	33 5/8
Texaco	38	38 1/8
U.A.L. Inc.	50 1/2	49 5/8
Union Carbide	56 1/8	57 3/8
U.S. Steel	31 1/4	31
Westinghouse	39 5/8	39 3/4
Xerox Corp.	49 3/8	49 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SOMMER-ALLIBERT MET LE CAP SUR L'ÉTRANGER. – Le groupe français Sommer-Allibert, numéro un européen de la tranformation des matières plastiques (revêtements sols et murs, meubles de jardin, tableaux de bord automobiles), s'implantera courant 1986 aux Etats-Unis, d'ici deux ans en Chine.

Sommer-Allibert, qui exportera, cette année, pour 12 millions de dollars aux Etats-Unis, est actuellement en pourparlers avec des sociétés américaines pour commencer en joint-venture la production sur place de revêtements et de pièces pour automobiles. Pour les autres activités du groupe (habitat, manutention : bacs, casiers, conteneurs), M. Deconinck, PDG du groupe, précise que l'implantation outre-Atlantique se ferait sans partenaire local. Le groupe prévoit d'augmenter son chiffre d'affaires américain de 50 % en 1985.

L'Asie-Océanie est l'autre axe de développement international de Sommer-Allibert. Cette décision de mettre le cap sur l'étranger est liée à l'amélioration de la situation financière. Pour le premier semestre, le bénéfice net du groupe progresse de 150 % à 64,5 millions de francs, pour un chiffre d'affaires accru de 8 % à 2,84 milliards. La restructuration s'achève, et les difficultés de la filiale allemande, qui avaient obligé le groupe à constituer, en 1984, une provision de 150,8 millions de francs (d'où une perte consolidée de 88,8 millions de francs) sont réglées.

Pour l'exercice 1985 en entier, le PDG table sur une marge brute de 270 à 290 millions de francs (contre 230,2 millions de francs) et sur un résultat net compris entre 70 et 90 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs (contre 5 milliards de francs).

BOUYGUES ARRONDIT SES BÉNÉFICES. – Pour le premier semestre, le numéro un français des BTP annonce un bénéfice net consolidé de 138,44 millions de francs (+ 5,8 %). Le résultat de l'exercice entier devrait enregistrer une nouvelle progression pour un chiffre d'affaires accru de 4 % à 25,7 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	112,2	112,7
Valeurs étrangères	93,7	94,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 oct.	17 oct.
Indice général	211,3	211,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 octobre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 oct.	18 oct.
1 dollar (en yens)	217,25	215,40

BOURSE DE PARIS Comptant 17 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 17/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1588 50	1591	1591	+ 0 15
4079	C.N.E. 3 %	4050	4045	4045	– 0 12
191	Elf-Aquitaine	188	184 10	185 50	– 1 3[illegible]
182	– (certific.)	181	180	180	– 0 5[illegible]
1270	Esso-B-Faure	1230	1230	1230	....
[illegible]					
235	Ericsson	200	201 30	201 40	+ 0 70
440	Exxon Corp.	433 50	439	439	+ 1 26
380	Ford Motors	380 50	382	382	+ 0 39
187	Free State	171 80	170 10	173	+ 0 69
87	Gencor	81 80	81 50	81 50	– 0 36
520	Gén. Electr.	488	511	511	+ 4 71
275	Gén. Belgique	300	303	303	+ 1
600	Gen. Motors	567	569	569	+ 0 35
52	Goldfields	51 60	52 80	53	+ 2 71
39	GdMetropolitain	39 70	39 70	39 70	....
90	Harmony	84 80	81 60	83 20	– 1 88
23	Hitachi	26 65	27	26 95	+ 1 12
895	Hoechst Akt.	737	739	740	+ 0 40
[illegible]					
1870	Siemens A.G.	1880	1910	1910	+ 1 59
132	Sony	140	142 30	142 30	+ 1 64
148	T.D.K.	154	155 30	155	+ 0 64
12	Toshiba Corp.	15	14 55	14 55	– 3
940	Unilever	899	900	900	+ 0 11
330	Unit. Techn.	310	316	315	+ 1 61
615	Vaal Reefs	544	526	543	– 0 18
245	Volvo	220 10	219 50	219 60	– 0 22
295	West Deep	268 50	260	261	– 2 79
230	West Hold.	216	211	211	– 2 31
455	Xerox Corp.	391	403	403	+ 3 06
1 62	Zambia Corp.	1 48	1 50	1 50	+ 1 35

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 173	8 084	7 800	8 450
ECU	6 746	6 739	....	....
Allemagne (100 DM)	304 810	305	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 075	15 071	14 450	15
Pays-Bas (100 fl.)	270 380	270 300	262	277
Danemark (100 krd)	84 130	84 180	79	87
Norvège (100 k)	102 120	102 020	97 500	103 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 539	11 438	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 210	5 207	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 520	4 517	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 430	371	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 920	101 430	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 380	43 380	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 009	5	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 959	4 930	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 961	5 909	5 700	6 150
Japon (100 yens)	3 770	3 751	3 680	3 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	85700	85150
Or fin (en lingot)	86000	85150
Pièce française (20 fr)	541	539
Pièce française (10 fr)	440	420
Pièce suisse (20 fr)	541	541
Pièce latine (20 fr)	505	498
Souverain	630	625
Pièce de 20 dollars	3410	3400
Pièce de 10 dollars	1900	1880
Pièce de 5 dollars	1400	1300
Pièce de 50 pesos	3200	3205
Pièce de 10 florins	520	518
Or Londres	325 90	324 60
Or Zurich	324 50	325
Or Hongkong	325 95	324 35
Argent Londres	6 22	.....

Le Monde

L'AFFAIRE GREENPEACE

« Le Figaro » nie l'existence d'une troisième équipe de la DGSE

« Le troisième commando qui aurait exécuté le sabotage n'a jamais existé. Les médias qui en ont fait état ont été l'objet d'une opération de manipulation (...). Entre le 10 juillet, date du sabotage du Rainbow-Warrior, *et le 20 septembre, date de la démission de Charles Hernu, l'affaire Greenpeace a été, de bout en bout, un « montage » digne d'un roman de Volkoff (...). Nous l'affirmons sur la base d'informations à propos desquelles nous n'avons aucun doute. »*

« Rainbow-Warrior : mensonges démasqués ». Sous un titre de quatre colonnes en première page, notre confrère *le Figaro*, dans son édition du 18 octobre, contredit catégoriquement les informations publiées par *le Monde* du 18 septembre, qui ont provoqué la crise politique que l'on sait, la démission du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et le limogeage du chef de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste.

Sans mentionner à aucun moment *le Monde*, Jean Bothorel, éditorialiste du *Figaro*, assure que la *« troisième équipe »* de nageurs de combat, dont nous avons affirmé qu'elle était l'auteur direct de l'attentat contre le navire amiral de Greenpeace, est *« une totale invention »*.

Au passage, M. Fabius est suspecté d'avoir *« menti par omission en déclarant qu'il n'a pas été informé sur l'affaire »*, et les policiers français sont accusés d'avoir *« déployé beaucoup de zèle pour collaborer avec la police néo-zélandaise et pour charger les militaires »*. Jean Bothorel met ainsi en accusation des fonctionnaires de la police judiciaire : leur *« acharnement « à mouiller » la DGSE (...) ressemble à une trahison »*, trahison qui est comparée par l'éditorialiste à la collaboration de la police française avec l'occupant durant la seconde guerre mondiale.

Jean Bothorel affirme détenir des *« informations recoupées aux meilleures sources »*. Mais *le Figaro* ne dit pas qui a coulé le *Rainbow-Warrior*. Pour contredire ce qui est devenu la version officielle après les révélations de la presse encore faut-il répondre à cette question essentielle.

Incohérences

C'est ce que nous avons répondu à ceux qui, depuis deux semaines, nous ont fait part de ce qu'écrit aujourd'hui *le Figaro*, en substance : il n'y avait pas de troisième équipe. En effet, cette ultime version est diffusée depuis quelque temps par des militaires du ministère de la défense ou par leur entourage civil, qui ne niaient d'ailleurs pas que la DGSE était l'auteur de l'attentat. S'il n'y a pas eu de troisième équipe alors qui a coulé le *Rainbow-Warrior ?* Pour toute réponse : des silences ou des explications incohérentes.

E. P.

● *Le premier prix Scoop-Nathan*, créé par la société Nathan, TF 1 et Europe 1, a été décerné, le jeudi 17 octobre, à *M. Jean-Marie Bourget*, alias André Largeau, pour un article paru le 8 août dans *VSD* et intitulé « L'affaire Greenpeace : la bavure des barbouzes françaises ». Le trophée, accompagné d'un chèque de 35 000 F, a été remis au journaliste par M. Vincent Debré, président de la société Nathan, qui édite un jeu intitulé Scoop.

M. ANDRÉ GIRAUD

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie du gouvernement Barre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 20 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Giraud, qui est professeur à l'université Paris-Dauphine et président d'honneur de la Compagnie générale des matières nucléaires, répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, et de Christian Menanteau et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1985 a été tiré à 473 745 exemplaires

A B C D F G H

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 18 OCTOBRE

GISÈLE MOREAU

membre du secrétariat du comité central du PCF tête de liste à Paris aux élections législatives sera

Face au « Monde »

avec PATRICK JARREAU et FRANÇOIS KOCH

LUNDI 21 OCTOBRE

Allô « le Monde »

préparé par FRANÇOIS KOCH 720-52-97

MYTHES ET RÉALITÉS DU CHOLESTEROL

avec FRANCK NOUCHI et MARIAN APSELDAUM nutritionniste à l'hôpital Bichat

Le RPR et l'UDF concluent un accord électoral

Les délégations de l'UDF et du RPR chargées des investitures électorales devaient rendre public leur accord vendredi 18 octobre dans l'après-midi. Celui-ci était intervenu la veille à l'issue d'une ultime réunion de concertation entre les deux formations de l'opposition.

La « configuration des listes » doit faire apparaître pour chaque département la solution retenue : listes uniques ou listes distinctes et préciser l'étiquette politique de chaque « tête de liste ». On n'excluait pas que quelques départements demeurent réservés si les ultimes difficultés concernant une dizaine de cas n'étaient pas surmontés à temps. Toutefois, l'UDF et le RPR n'envisageaient pas de réunir de nouveau la commission des investitures.

Au total, l'opposition devrait présenter des listes d'union dans un peu plus de la moitié des départements. M. Valéry Giscard d'Estaing avait pourtant déclaré le 15 septembre au « Grand Jury RTL-*le Monde* » : *« Je voudrais vous annoncer une bonne nouvelle : l'union va réussir (...). Nous allons aboutir à des listes uniques dans environ deux tiers ou trois quarts des départements, c'est-à-dire dans plus de deux départements sur trois. »*

Le RPR, en revanche, souhaitant au début de la négociation davantage de listes distinctes que de listes uniques, avait, au cours de celle-ci, accepté de tenir compte parfois des situations locales qui imposaient une liste d'union.

Le mouvement de M. Chirac se montre satisfait de cet accord à un double titre : en raison des choix opérés d'une part et en raison de sa date de conclusion d'autre part. Le RPR doit en effet lors de son comité central du samedi 19 octobre accorder son investiture et publier les noms de tous ses candidats, qu'ils figurent sur des listes distinctes ou uniques, à l'exception de quelques rares situations qui n'auraient pas trouvé de solution à temps.

A. P.

Le Honduras intercepte du matériel américain destiné à la Contra nicaraguyenne

Le président du conseil des ministres des Communautés européennes et le gouvernement de la République fédérale ont vivement regretté, jeudi 17 octobre, la suspension des libertés fondamentales au Nicaragua. A Managua, où les autorités font état d'un *« plan terroriste »* prévoyant des attentats urbains, en particulier dans la capitale, le cardinal Obando, président de la Conférence épiscopale a estimé que le gouvernement sandiniste s'acheminait vers le totalitarisme.

Le commandant Ortega a, de son côté, annulé la visite qu'il devait faire dans huit villes des Etats-Unis. Le chef de l'Etat nicaraguayen n'a, en effet, pas reçu le visa américain *« en temps voulu »*, selon un porte-parole officiel. M. Ortega se rendra seulement à New-York, aux Nations unies, pour prononcer un discours.

● *A Washington*, des responsables de l'administration Reagan ont déclaré, jeudi, que le gouvernement de Managua avait réduit son aide à la guérilla salvadorienne et commençait à prêter attention à *« ses problèmes internes »*. Ils ont ajouté que le pays continuait cependant à *« s'armer plus que nécessaire »*.

● *A Tegucigalpa*, le gouvernement a annoncé qu'il avait décidé de renvoyer aux Etats-Unis du matériel américain destiné aux organisations armées antisandinistes. Il s'agit en partie de médicaments. La valeur de la cargaison stoppée s'élève à 300 000 dollars. D'autre part, le gouvernement hondurien a protesté contre l'utilisation de l'aéroport de la capitale pour la livraison de matériel américain à la Contra. *« Cela*, a dit un porte-parole, *blesse et offense la dignité du Honduras. »* Une note officielle de protestation a été remise à l'ambassadeur des Etats-Unis à Tegucigalpa.

● *A Panama*, les vice-ministres des affaires étrangères des pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) se sont réunis pour poursuivre la mise au point d'un plan de paix pour l'Amérique centrale. Le Guatemala a approuvé sans réserves le nouveau projet. En revanche, le Nicaragua a dénoncé l'intention du Salvador et du Honduras de modifier le projet afin de porter de quatre-vingt-dix jours à six mois la période pendant laquelle les manœuvres militaires étrangères seront autorisées après la signature éventuelle de l'accord de paix. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Sur le vif

En carte

Vous avez peur de choper le SIDA, vous aussi ? Non, je vous demande ça parce que, aux Etats-Unis, où on a déjà dénombré deux millions de porteurs contagieux, c'est la panique. Du coup, à Denver, ils viennent de lancer sur le marché — ça coûte 20 dollars — un truc imparable : une carte de santé destinée à mettre à l'aise d'éventuels partenaires sexuels. En haut, à droite, vous avez la photo du titulaire. Et en bas, à gauche, la date des derniers examens médicaux et leur résultat : séro-négatif.

Vous rangez cette carte dans votre portefeuille à côté de vos cartes de crédit et, avant d'en arriver aux bagatelles, de la porte, vous la brandissez sous le nez inquiet du monsieur ou de la dame qui vous a tapé dans l'œil. Tout en lui demandant de vous montrer la sienne. Astucieux, non ? Oui, je sais ce que vous allez me dire : comme toute information, celle-là risque d'être très vite dépassée. En fait, après chaque nuit d'amour, il faut courir la remettre à jour.

J'ai l'air de rigoler, mais c'est très sérieux. Vous allez voir que sous peu les prostituées — à force de perdre des clients, elles vont finir par fermer boutique — lui seront obligées, pour attirer le chaland, de lui montrer et leurs appas et leur certificat. Tu montes, chéri ? Tiens, regarde un peu si c'est pas joli ça, si c'est pas sain. Attention, il ne s'agit pas seulement des Américaines. En Europe — ça, on n'ose pas tellement en parler, — les filles ont vu dégringoler leur chiffre d'affaires d'une façon dramatique.

De toute façon, la carte de santé à puce, nous, ici, on y va, on y est. Elle a été adoptée en conseil des ministres et soumise à la commission informatique et libertés. Normalement, les premiers assurés devraient la recevoir dès le mois prochain. Elle ne concerne, pour le moment, que les bébés, les femmes enceintes et les personnes âgées. Evidemment, c'est pas une population à haut risque. Encore que...

CLAUDE SARRAUTE.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS (17e partie)

La prudence de Kasparov

« Un point vaut mieux que deux tu l'auras ». L'adage populaire, adapté pour la circonstance, existe-t-il en russe ? Kasparov, en tout cas, semble l'avoir fait sien dans la 17e partie, jeudi, à Moscou.

Prenant quarante-trois minutes pour répondre à la nouveauté de Karpov : 9... Ca5, puis trente-sept minutes encore pour jouer 11-Cd4, le challenger a bien montré que sa victoire dans la 16e partie ne l'avait nullement grisé et que, jusqu'au bout, il aurait pour celui qui est encore champion du monde en titre la considération qu'il mérite.

Karpov, d'ailleurs, n'a pas abdiqué. Reprenant pour la cinquième fois la Nimzo-indienne qui lui a valu pourtant deux défaites, il a innové et lutté pour le gain, ne concédant la nullité que lorsqu'elle était devenue évidente. Une belle réaction après un écrasement terrible, qui porte le score à 9-8 en faveur de Kasparov. 18e partie samedi.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Dix-septième partie
Défense Nimzo-indienne
Variante Romanichine

1.	d4	Cf6	16.	Dd4	b6
2.	c4	é6	17.	f4	Cf7
3.	Cç3	Fb4	18.	Tfd1	Td8
4.	Cf3	ç5	19.	ç4	Fb7
5.	g3	Cç6	20.	Fxb7	Txb7
6.	Fg2	Cé4	21.	çxb6	Txb6
7.	Fd2	Fxç3	22.	ç5	Tç6
8.	bxç3	0-0	23.	Taç1	d5
9.	0-0	Ca5	24.	çxd6 e.p.	Tdxd6
10.	dxç5	Dç7	25.	Dé3	Txd1+
11.	Cd4	Cxd2	26.	Txd1	g6
12.	Dxd2	Cxç4	27.	Tç1	Txç1+
13.	Dg5	f6	28.	Dxç1	Db6+
14.	Df4	Cé5	29.	Dç5	Nulle
15.	Cb3	Tb8			

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Une seule victoire dans la cinquième ronde du Tournoi des candidats de Montpellier, celle du jeune Soviétique Sokolov, vingt-deux ans, sur le Canadien Spraggett. Tal, vainqueur de sa partie ajournée de la quatrième ronde contre Tchernine, remonte à la troisième place et Spassky a maintenant deux ajournées à terminer, contre Ribli et Timman.

CINQUIÈME RONDE. — Nogueiras-Portisch, 0,5-0,5 (36) ; Sokolov-Spraggett, 1-0 (35) ; Smyslov-Seirawan, ajournée ; Tchernine-Youssoupov, 0,5-0,5 (24) ; Beliavsky-Tal, 0,5-0,5 (22) ; Short-Vaganian, 0,5-0,5 (40) ; Spassky-Timman, ajournée ; Kortchnoï-Ribli, 0,5-0,5 (63).

CLASSEMENT PROVISOIRE. — 1. Youssoupov et Portisch, 3,5 pts ; 3. Tal, 3 ; 4. Timman, 2,5 ; 5. Nogueiras, Short, Beliavsky, Sokolov, Vaganian, 2,5, etc.

هكذا من الأصل

Sous l'empire de la forme



GILLES RIGOULET

Des grandes surfaces pour prendre du muscle.

DANS quelques semaines, place de la Nation à Paris, le plus grand gymnase privé de France ouvrira ses portes : 3 000 m² pour la culture physique, l'aérobic, la musculation, la danse, les arts martiaux avec *practice* de golf, piscine, sauna, cabine de bronzage, bar-restaurant. Cette grande surface de la forme sera le huitième maillon de la chaîne des gymnases-clubs (1) qui, en six ans, ont révolutionné le marché du muscle et de la condition physique.

Le principe est simple : des salles vastes, claires, ouvertes de 7 h 30 à 22 heures tous les jours, des appareils modernes, performants, un personnel attentif et une carte d'abonnement qui permet d'aller dans n'importe quel club à n'importe quelle heure et qui ouvre aussi l'accès de courts de tennis dans la proche banlieue et de gymnases en province. C'est la formule la plus souple possible pour s'adapter aux contraintes de la vie moderne. Cette année, quelque cinquante mille personnes, souvent alléchées par une publicité dynamique – *« les kilos vont en enfer », « les magnifiques »*, – passeront au moins une heure dans un des sept gymnases-clubs déjà ouverts, où travaillent deux cent cinquante personnes à plein temps. Un véritable empire de la forme physique. *« Je préfère rester discret sur les chiffres. Nous n'avons pas de véritable concurrent. La salle des Champs-Elysées d'Eric Simian n'a pas pris le bon wagon pour se développer, et le Vitatop, repris par le groupe Novotel, a choisi une orientation différente. Je ne tiens pas à mettre la puce à l'oreille à quelqu'un »*, nous dit Patrick Dalia, qui est avec Gilbert Louvier à l'origine de cette aventure.

Tout a commencé en 1979. Un petit gymnase est à vendre 120 000 F à côté du Cirque d'hiver. Patrick Dalia est sur le point de mettre un terme à sa carrière de judoka de haut niveau. Il a appris le japonais à l'Ecole des langues orientales et il aura bientôt le droit de plaider. Mais il pense qu'une salle de gym peut lui assurer ses arrières. Ce Savoyard taillé comme un roc a été dispensé du service militaire comme soutien de famille. *« Il fallait donner la moitié de la somme comptant. Le RCF, qui est le club avec lequel j'ai été deux fois champion de France, m'a prêté 15 000 F. Et un membre du Racing, Gilbert Louvier, qui était alors cadre supérieur chez Bouygues, et qui est un fanatique de sport, s'est associé avec moi. »*

Pendant des mois, Patrick Dalia et un autre champion de judo, Daniel Rychckoff, seront tout à la fois peintre, manutentionnaire, entraîneur. Sans oublier la gestion. *« La plupart des professeurs qui ont leur salle ont un comportement de petit commerçant. Ils se contentent d'une activité artisanale. Notre approche a été différente dans la mesure où nous avons pu bénéficier d'expériences très différentes dans notre groupe pour faire progresser notre affaire. »*

Un an plus tard, l'équipe reprend en effet l'ancienne piscine de Chazelles, près du parc Monceau. *« A l'époque, les 800 m² nous paraissaient gigantesques. Nous n'avions pas tout équipé. Depuis, il a fallu s'agrandir, en achetant un immeuble voisin. »* Mais, en 1980, ces salles ne sont pas fondamentalement différentes de toutes celles qui existent depuis fort longtemps à Paris ou qui ont ouvert dans les années 70 pour les cadres surmenés.

« Notre grand démarrage date de septembre 1982. Nous venions de transformer un ancien garage à la porte Maillot. Cela donnait un gymnase style cathédrale très aéré, très clair, où, d'un regard, on peut embrasser toutes les activités. Nous avons commencé le 7, avec Véronique et Davina. Le 19, leurs leçons d'aérobic débutaient à la télé. Cela a été un succès renversant. Il y avait la queue à leur cours. Il a fallu distribuer des tickets. »

Le coup d'accélérateur

C'était le coup d'accélérateur qui allait vraiment faire décoller le groupe, qui allait s'installer dans des locaux toujours plus grands, porte d'Auteuil, place d'Italie, rue Lafayette, place Denfert-Rochereau. Pourtant, le contrat des deux prêtresses de l'aérobic avec les gymnases-clubs n'a pas été renouvelé cette saison. *« Quand elles ont commencé, elles ont provoqué une levée de boucliers dans le milieu traditionnel de la gymnastique. C'est vrai qu'elles bousculaient beaucoup d'idées reçues et de conventions. Mais après avoir dit qu'elles allaient remplir les consultations de rhumatologie tout le monde s'y est mis. Aujourd'hui, l'aérobic n'a plus de détracteurs. Mais le problème pour Véronique et Davina a été de se renouveler. Elles ont fait des choix promotionnels qui ont un peu altéré leur image de marque. Elles ont été tentées par le show-biz. Leur image s'est usée. »*

Aux Etats-Unis, Jane Fonda a été victime du même phénomène. *« Quand cette grande actrice s'est lancée dans l'aérobic, elle a cru découvrir que la Terre était ronde. Avec notre méthode, elle aurait pu ouvrir cinq cents centres aux Etats-Unis. Mais cela a été un échec. Elle n'est pas parvenue à décoller. Cela nous a servi de leçon. D'ailleurs, les salles qui se sont créées en France pour l'aérobic uniquement ont fermé rapidement. L'ancrage doit rester le sport. Les activités qui avaient une dominante trop paramédicale, par le biais de la kinésithérapie, comme celle de Paillardi, n'ont pas réussi non plus. »*

Contrairement à la génération des clubs qui s'étaient ouverts dans les années 70 pour *« détendre »* les cadres stressés, les gymnases-clubs offrent avant tout de la sueur. *« L'aérobic ne représente que 10 à 15 % de notre chiffre d'affaires. Le noyau dur, c'est la musculation. De plus en plus de femmes y viennent. Mais il faut avoir une « carte » assez large, avec une variété de produits : comme la boxe, le kendo, le jazz-danse ou des week-ends de ski. »*

Grâce à cela, Patrick Dalia a constaté que la clientèle qui se renouvelait très rapidement au début devenait de plus en plus fidèle. *« Il y a bien 3 % de nos abonnés qui passent tous les jours. Les gens ont bien compris qu'en matière de condition physique et de musculation c'est la régularité qui paye. »* Des tarifs et des avantages du club contribuent beaucoup à cette fidélisation. *« Les investissements qui ont été faits naguère dans ce secteur l'on été dans une optique financière. La clientèle visée était une clientèle à revenus élevés. Nous nous efforçons au contraire de faire tomber les barrières, de mélanger les catégories sociales, de créer une véritable ambiance sportive. Et c'est encore une de nos grandes différences avec les Etats-Unis, qui avaient été les premiers dans le domaine de la forme : leurs clubs restent très cloisonnés. Ils ont même des installations séparées pour hommes et pour femmes, mais ils piétinent. Avant, nous allions voir comment ils travaillaient ; maintenant, c'est eux qui viennent s'inspirer de nos méthodes. »*

Les Américains ont aussi perdu le monopole des appareils de musculation. *« A nos débuts, il n'y avait que le matériel d'outre-Atlantique qui tenait la route. L'évolution du dollar l'a rendu très cher et la CEE a contingenté les importations. Des fabricants européens sortent maintenant des machines très intéressantes. Il leur reste à faire des gammes complètes. Dans deux ou trois ans, ce sera chose faite. Mais d'ores et déjà des machines finlandaises sont en train de devenir le* nec plus ultra *de la musculation. »*

Patrick Dalia en fait lui-même une demi-heure tous les matins, au point qu'il semble plus solide à trente et un ans que pendant ses années de compétition. Il faut avoir les épaules larges pour faire face aux problèmes liés à un développement ultra-rapide. Patrick Dalia consulte donc tous les jours l'avocat de la société pour régler les problèmes qui surviennent. *« Il faut rester sans cesse à l'affût. Notre souci actuellement est de garder la maîtrise financière de notre affaire. C'est pour cela que nous avons choisi la gestion directe de nos centres, avec toutes les charges que cela implique, au lieu du système de franchise. Dans ce métier, on encaisse les recettes avant d'offrir les prestations. La tentation est donc trop forte pour certains, qui partent avec la caisse. C'est d'ailleurs arrivé dans une très belle salle, à Grenoble, que nous venons de reprendre. »* C'est la première tête de pont du groupe en province.

En tout cas, rien ne laissait supposer un tel succès il y a six ans dans un domaine où l'innovation ne semblait pas possible. *« Il n'y a aucune étude de marché sérieuse. Les investissements qui se font aujourd'hui en grande banlieue ne me semblent pas raisonnables. Les frais financiers sont énormes pour un amortissement aléatoire. »* Cela n'empêche pas Patrick Dalia d'avoir des projets : *« Il y a encore beaucoup de choses à faire à Paris pour l'organisation des activités physiques. »* Et, pour cela, il va chercher des idées au bout du monde : *« L'avenir, actuellement, se crée en Asie. »*

ALAIN GIRAUDO.

(1) Les adresses sont les suivantes : place d'Italie : centre Galaxie, 16, rue Vandrezanne, 13e, Mo Tolbiac ou Place-d'Italie, tél. : 580-34-16 ; Denfert-Rochereau : 4, square Henri-Delormet, 14e, Mo Denfert-Rochereau ou Mouton-Duvernet, tél. : 542-50-57 ; Lafayette : 10, rue de la Victoire, 9e, Mo Le Peletier, tél. : 874-58-49 ; République : 11, rue de Malte, 11e, Mo Oberkampf ou Filles-du-Calvaire, tél. : 700-80-95 ; Auteuil : 11, rue Chanez, 16e, Mo Porte-d'Auteuil, tél. : 651-88-18 ; Maillot : 17, rue du Débarcadère, 17e, Mo Porte-Maillot, tél. : 574-14-04 ; Monceau : 24, rue de Chazelles, 17e, Mo Courcelles, tél. : 380-66-14.

LIRE

Supplément au numéro 12 666
Ne peut être vendu séparément. Samedi 19 octobre 1985.

Le Salon où l'on sue

L'ancien Salon de la diététique s'appelle désormais le Salon de la forme. L'alimentation de santé y tient toujours une grande place, mais le public peut s'informer sur les dernières innovations en matière de condition physique.

Les nouveaux matériels de musculation sont exposés, et des démonstrations de gymnastique aérobic, d'arts martiaux, de yoga, d'expression sensorielle, sont proposées entre autres. De nombreux débats sont également organisés sur le sport et l'enfant, le sport après quarante ans. Les visiteurs peuvent également se faire faire un bilan cardio-pulmonaire gratuit (test d'effort et test de récupération), nécessaire pour se lancer dans une activité sportive et essayer (50 F) les caissons d'isolation qui font fureur aux Etats-Unis, après les jaccuzis.

Le Salon est ouvert dans le hall 8 du parc de la porte de Versailles, du 17 au 21 octobre, entre 10 h et 19 h (22 h le 18 octobre).

Atout ski

QUE l'été se soit longtemps refusé à céder la place et que les premiers jours d'octobre se soient presque offerts un « look » d'août n'a pas empêché les responsables des quatre-vingt-sept stations de sports d'hiver (1) de préparer une saison dont ils estiment qu'elle s'étendra sur cent vingt jours.

La France compte actuellement 5,8 millions de skieurs (9,2 % de la population). Le domaine skiable national (28 % du domaine européen) séduit également quelque huit cent mille étrangers (2).

En dix ans, le nombre de séjours de plus de quatre jours « à la neige » a été multiplié par trois, équilibrant, voire dépassant, désormais les départs estivaux. Pendant la même période, le parc immobilier a été multiplié par 2,5 : il y a aujourd'hui plus d'un million de lits, dans les stations et leur périphérie. Quant au parc français des remontées mécaniques, il comprend 3 800 engins, soit 18 % du parc mondial. Cela exige des investissements très importants — plus de 400 millions de francs par an (700 en 1984), à la hauteur des performances enregistrées : 570 millions de passages annuels sur plus de 2 500 km de remontées. Pourtant, un forfait-ski ne coûte en moyenne que 43 F par jour, soit environ 10 % du budget global du skieur. Ce pourcentage est en diminution régulière.

Bref, les sports d'hiver (environ 100 000 emplois directs et 15 milliards dépensés dans les stations) constituent une véritable industrie. Seul point faible : la France attire encore beaucoup moins de skieurs étrangers (donc de précieuses devises — 4 milliards actuellement —) que ses voisins de l'arc alpin. Une faiblesse à laquelle s'efforcent de remédier Ski France et France Ski International, deux organismes qui se consacrent à la promotion de nos stations à l'étranger (3).

Reste, dans l'immédiat, majoritaire et prioritaire, la clientèle française que l'on s'efforce, comme chaque année, de séduire en lui proposant de nouveaux produits et en lui vantant de nouveaux atouts. A en croire l'association des maires concernés, 1986 se présente comme « l'année de tous les progrès ». Le catalogue est impressionnant. Outre un gros effort immobilier (deux hôtels haut de gamme à Méribel, un club-hôtel et un centre UCPA à Tignes, un Club Méditerranée à L'Alpe-d'Huez, un centre OCCAJ à Ax-les-Thermes, et deux chalets de luxe à Val-d'Isère), on relève la traditionnelle amélioration du domaine skiable alpin et nordique, la multiplication des stages de toute nature (voir nos informations ci-contre).

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver regroupe 87 stations, dont 49 « classées ».

(2) On estimait à 370 000 les skieurs allemands, de 80 000 à 100 000 les anglais, à 80 000 les espagnols, à 70 000 les suédois, à 50 000 les hollandais, de 30 000 à 40 000 les belges, de 12 000 à 15 000 les danois et à 5 000 les autrichiens.

(3) Ski France coordonne les actions de promotion des 87 stations de l'Association des maires, dont 17, associées, au sein de France Ski International, à des transporteurs nationaux et internationaux, démarchent les marchés long-courriers.

Montagnes

En attendant la neige, quelque cent stations françaises

ON peut désormais organiser ses vacances d'hiver sur un écran Minitel : en « pianotant », on peut obtenir des informations sur les stations françaises, les hébergements disponibles, les stages mis en place, dans les stations au cours de l'hiver... Il faut composer le 16 3 614 9166 code d'accès « gestel ».

Mais on peut s'informer également d'une façon plus traditionnelle auprès des maisons régionales des principaux massifs montagneux français : Maison de Savoie (523-05-50) ; Maison Alpes-Dauphiné (296-08-43) ; Maison des Pyrénées (261-58-18) ; Maison d'Auvergne (261-82-38).

RÉA

LES FORFAITS

Leurs prix ont été libérés par le ministère des finances pour les forfaits de courte durée de un et deux jours, ce qui devrait porter leur augmentation à environ 6 à 8 %, selon les stations. Dans certaines d'entre elles, il faudra ajouter le montant des nouvelles taxes communales et départementales instituées par la loi « Montagne », soit une augmentation d'environ 5 % du prix du forfait.

Pour des forfaits de trois jours et plus, l'augmentation ne dépassera pas 2,75 %. Quelques exemples de prix : Tignes-Val-d'Isère : un jour, 120 F ; 6 jours, 625 F ; Trois Vallées (Courchevel, Les Ménuires, Méribel, Valtorens) : un jour, 130 F ; Valmorel : un jour, 89 F ; 6 jours, 449 F.

LA LOCATION

Louer un studio pour quatre personnes reviendra cet hiver à Tignes à 3 200 F pour une semaine en haute saison et à 2 200 F en basse saison. Dans les Alpes du Nord, il faut compter à Pra-Loup (Alpes du Sud) 1 820 F en haute saison et 1 290 F en basse saison ; dans les Vosges à la Bresse, 1 870 F en haute saison, 990 F en basse saison. En janvier, les prix y sont généralement de 20 à 40 % moins élevés qu'en février. Les stations étendent parfois ces avantages à mars et avril considérés comme une période creuse avant l'ultime rush des vacances de Pâques. Ainsi à Valtorens, 7 jours de location et 6 jours de remontée mécanique reviennent alors entre 680 et 820 F par occupant pour un studio de quatre personne.

Aux Ménuires, 7 jours d'hôtel 3 étoiles et 6 jours de remontée mécanique sur le réseau des Trois Vallées coûteront entre 1 800 F et 2 000 F par personne au cours du mois de janvier 1986. A Valberg, une semaine en hôtel demi-pension plus remontée mécanique : 1 150 F par personnes. Studio plus remontée mécanique à partir de 600 F par personne.

LES ENFANTS

L'ESF et les enfants de moins de douze ans : dans de nombreuses stations, l'Ecole de ski française propose des stages pour les jeunes skieurs : 6 jours de remontée mécanique et 5 jours et demi de cours coûtent environ 600 F.

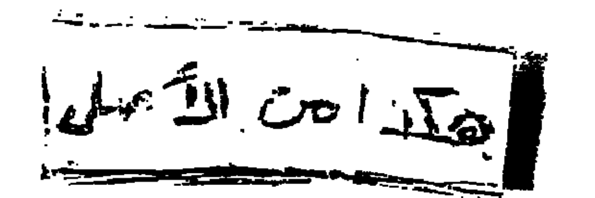
Ski-récré pour les enfants à Avoriaz : Annie Famose a recréé un village pour les apprentis skieurs et mis au point une méthode assurant des résultats effectifs au bout de six jours. Une journée revient à 134 F.

Aux Deux-Alpes : le « Petit Poucet » organise un service de baby-sitters de 18 heures à 9 heures du matin à partir de 190 F la nuit.

LES GRANDS ESPACES

● *Safari inter-stations* : aux Portes du Soleil (13 stations françaises et suisses dont Avoriaz, Chatel, Morgins...) : une semaine de ski itinérant dans l'immense domaine des Portes du Soleil, soit 650 kilomètres de pistes. Vos bagages suivront en car. Prix (hébergement et remontée mécanique, encadrement compris) : de 5 000 à 6 000 F. Renseignements : (50) 75-46-75.

● *Ski neuf Vallées* : 7 jours à ski à travers les vallées des Belleville de Méribel de Saint-Bon-Courchevel, puis les stations de La Plagne et des Arcs. Vos bagages suivront grâce à des navettes. Prix 4 000 F. Renseignements (79) 09-84-44.



en hiver

se préparent à recevoir six millions de skieurs.

● ***Stages « Oisans super ski » :*** encadré par Bernard Lampolez, moniteur et aspirant guide, et avec l'aide d'un hélicoptère Alouette II qui viendra vous cueillir au bas des grands itinéraires, en hors pistes de l'Alpe d'Huez et des Deux-Alpes ou des vallons de la Meije (encadrement plus hélicoptère : 1 500 F par personne pour 5 jours). Encadrement plus hélicoptère, plus remontée mécanique, plus hébergement en hôtel 2 étoiles : 4 300 F. Rens. (76) 80-38-76.

LES NOUVEAUTÉS

● ***Stages de préparation au diplôme de moniteur de ski*** à Tignes : prix 1 420 F. Rens. 79-06-34-04.

● ***Stages de ski et fitness aux Deux-Alpes :*** 3 heures de ski par jour et 3 heures d'activités fitness (aérobic, etc.) ainsi que deux séances de réflexion sur votre... look.

● ***Pratique :*** en station, les studios doivent être généralement libérés tôt le matin du jour de départ, ce qui prive les skieurs d'une journée sur la neige. A Val-Fréjus (Savoie), ils bénéficieront d'une bagagerie, de douches et d'un vestiaire pour skieurs jusqu'à leur départ.

● ***Assurance :*** Tignes renouvelle son contrat-ski qui garantit le remboursement du forfait à tout skieur ayant attendu plus de dix-sept minutes pour prendre une remontée mécanique. A Pra-Loup : garantie neige et soleil. Si la neige n'est pas au rendez-vous ou insuffisante, chaque journée perdue sur un forfait hebdomadaire sera échangée contre un forfait journalier. D'autre part, si l'ensoleillement est nul pendant trois jours consécutifs, la station offre une semaine gratuite de ski à ses hôtes malchanceux.

● ***Club :*** à peine six mois auront été nécessaires pour réaliser un bâtiment de 16 000 m² pouvant recevoir cinq cent cinquante « GM » dans un nouveau « Club Med » à l'Alpe-d'Huez. Installé au pied des pistes de l'Alpe, ce sera l'un des hôtels les plus prestigieux du groupe.

LA GLISSE

Les nouveaux sports de glisse sont en plein développement avec notamment le monoski, le surf, le biski, le kilomètre lancé, le ski voile, *qui font l'objet de stages.*

● ***« Altitude skiing »*** aux Arcs organisé par Alain Gaimard : une semaine de glisse pour 1 500 F. Forfait *remontée mécanique.* Prêt de matériel spécifique aux nouvelles formes de glisse (tél. 79-07-26-00).

● ***« Nouvelles sensations »*** à Tignes : six jours en poudreuse en monoski avec également un apprentissage du ski de bosses : six heures de ski *par jour ; prix du* stage : 900 F (79-06-33-15).

● ***« Nouvelles sensations »*** à La Clusaz en fonction des conditions de neige. Elles *proposent* chaque jour une façon différente de skier : hors pistes, kilomètre lancé, monoski, ski de bosses, surf, télémark. « Le stage est organisé pour le plaisir », explique Cathy Breyton, ancienne championne du KL qui organise des stages (50-02-50-53).

L'APRÈS-SKI

● ***Plongée sous la glace :*** possible à Tignes dans le lac situé à 2 100 mètres d'altitude et pris pendant l'hiver sous une épaisseur de glace d'un mètre. Le stage s'adresse aux pratiquants de ce sport qui disposent au minimum du brevet élémentaire et qui ont effectué quinze plongées en milieu naturel : prix du stage : 900 F ; 1 200 F avec prêt de matériel (79-06-53-87).

● ***Cascade de glace*** à Val-Cenis organisée par Jean-Noël Roche, guide de haute montagne, pendant le mois de janvier. Le stage dure quatre jours. Encadrement et hébergement en pension complète : 2 400 F (79-05-90-78).

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Critérium de la première neige à Val-d'Isère les 7 et 8 décembre, descente et géant hommes. A Puy-Saint-Vincent, 8 décembre, slalom géant dames. Morzine recevra le 3 février la descente hommes. Tignes organisera du 1er au 8 février les premiers championnats du monde de ski artistique acrobatique. La Clusaz : du 23 au 28 mars, championnats du monde de ski de vitesse. A Arcs *2000 du 10 au 14 avril, défi au* record du monde du kilomètre lancé détenu par Franz Weber avec 208,9 kilomètres à l'heure.

Remontées de pointe

LA montagne « accouchera » cet hiver d'appareils puissants *et sophistiqués.* Quelques mois auront suffi pour édifier des remontées mécaniques aux débits records et avalant des dénivelées impressionnantes. L'*installation la plus* coûteuse est en cours d'achèvement aux Deux-Alpes, où le Jandri-express conduira d'un seul jet en vingt minutes des *skieurs du centre de la station* (1650 mètres) jusqu'au glacier du Jandri, à 3 200 mètres d'altitude. Sur une ligne de 6,7 kilomètres viendront s'accrocher *soixante-dix cabines* de vingt places. Ce téléphérique débrayable aura coûté 100 millions de francs, chiffre le plus élevé pour un investissement dans une *seule remontée mécanique.* A elle seule, elle représente dix-huit mois de chiffre d'affaires de la société des remontées mécaniques des Deux-Alpes.

Un autre téléphérique à grande vitesse (TGV) a été installé à la place des anciennes cabines qui desservaient le sommet des Grandes Platières (2 480 mètres) à Flaine. L'ancien téléphérique, construit en 1967, au débit de 550 personnes/heure et qui effectua au total 200 000 voyages et transporta 6 millions de passagers, fait place à une véritable « pompe aspirante » vers les sommets. 3 000 skieurs pourront ainsi être acheminés chaque heure à 2 480 mètres d'altitude, soit un record mondial.

Mis au point par l'ingénieur grenoblois Denis Creissel, il y a deux ans, à Serre-Chevalier, le téléphérique débrayable est en passe de devenir la remontée mécanique la plus performante en haute montagne, et la mieux adaptée aux pointes de trafic.


C. WEISS/RÉA

Le télécabine dix places expé*rimenté à La Clusaz l'hiver der*nier, où l'on prend place également debout, connaît, lui aussi, un très vif succès. Les cabines quatre places de Tovières à *Tignes ont été décrochées pen*dant l'été et remplacées par des bulles capables de transporter 10 passagers à la fois et de résorber en trois minutes une file d'*attente de 150 skieurs.*

Châtel et Morillon ont également adopté ce nouveau système de déplacement sur un câble, la première station pour hisser ses skieurs à Superchâtel et la seconde pour desservir le plateau des Esserts, l'une des portes d'accès au domaine du Grand Massif (*Flaine,* Samoëns, Carroz) où commence à s'édifier une nouvelle station.

Megève, qui, pour sa part, n'en finit pas de « ronronner », *accepte enfin de mettre au goût* du jour ses installations mécaniques. Dès cet hiver, un « ascenseur horizontal » de 75 places — le Rocharbois — survolera en *quatre minutes les ravins qui* séparent les massifs de Rochebrune et du mont d'Arbois... Le téléphérique du mont d'Arbois, devenu une pièce de musée, sera descendu et *remplacé par un* télécabine dix places susceptible de transporter 2 600 personnes à l'heure. Après avoir accepté de faire partir il y a deux ans du centre du village un *télécabine* pour accéder directement aux pistes de Rochebrune, les Megévans semblent désormais avoir pris goût à la modernité...

Près d'une centaine de remontées mécaniques viendront cet hiver accroître un parc déjà fort consistant, comprenant 2 843 *téléskis,* 548 *télésièges,* 125 télécabines et 52 téléphériques.

Un « nouvel » appareil fera son apparition l'hiver prochain dans *les montagnes françaises,* plus précisément à Val-d'Isère : le bon vieux funiculaire reliera la Daille au plateau de Bellevarde. Après un parcours de *600 mètres à l'air libre, il* s'enfoncera dans un souterrain long de 1 700 mètres pour déboucher quatre minutes plus tard à 2 826 mètres d'altitude. *En une heure, 3 000* skieurs pourront être transportés, ce qui constituera un nouveau record dans cette spécialité encore confidentielle (en France) des funiculaires alpins.

C. F.

Savoie : enjeu olympique

« *TROIS cent trente mille Savoyards se battent pour qu'en 1992 la Savoie soit olympique » :* président du conseil général et député RPR de la Savoie, M. Michel Barnier, mobilise depuis plusieurs mois, avec l'ancien champion olympique Jean-Claude Killy, toutes les énergies de son département pour parcourir victorieusement les derniers obstacles qui le séparent de la réunion du Comité international olypique du 17 octobre 1986, qui doit désigner *la ville organisatrice* des Jeux d'hiver de 1992.

Dans ce but le comité de candidature dispose d'un budget de 15 à 20 millions de francs pour constituer et promouvoir le dossier technique.

Originalité de la démarche : entre l'Etat (4 millions de francs), la région (2 millions), le département et les stations (1 million de francs), un club de quinze grandes entreprises françaises, au sein desquelles on trouve notamment Matra, Arthur Andersen, Péchiney, la Lyonnaise des eaux, Thomson, a décidé de « sponsoriser » le projet. Huit millions de francs viendront ainsi grossir le budget de promotion de la candidature d'Albertville et de la Savoie. Cela a permis de lancer une campagne nationale de soutien à la Savoie olympique grâce à des cartes postales à retourner au CIO.

C. F.

Pour bien « plancher »

Test alpin.

COMMENT faire le bon choix ? C'est la question que se posent tous les skieurs lorsque, avec les premiers flocons, vient le temps d'acheter de nouvelles « planches ».

Ces trois dernières années, la FNAC a entrepris d'aider ces consommateurs à faire leur sélection en faisant tester le matériel qui lui est livré. Les résultats des deux premières séries ont tendu à couronner une sorte de ski de l'année. C'est ainsi que le succès commercial du Stardust (Rossignol) puis du Course GS (Dynastar) a été assuré. Les fabricants moins bien notés ont ainsi pu suggérer qu'il y avait quelques magouilles dans ces tests.

Nous avons personnellement participé à ceux organisés en mars 1985 pendant quatre jours à l'Alpe-d'Huez. A moins d'un tour de passe-passe de prestidigitateur, tout nous a semblé parfaitement régulier dans le déroulement des opérations conduites par l'ancien champion Adrien Duvillard avec une équipe de dix moniteurs professionnels et de onze journalistes spécialisés, qui ont passé au banc d'essai cinquante-deux paires de skis banalisés.

Après une descente de cinq à six minutes où il s'agissait de faire alterner les courbes, courtes et longues, avec des passages de glisse pure, chacun donnait ses notes — première impression, facilité, accrochage, stabilité, virages, tolérance, glissement, piste, libre — sur la paire essayée. La synthèse était ensuite faite par un ordinateur avec des recoupements excluant toute possibilité de fraude. Comme les années précédentes les résultats, qui ont été communiqués à la veille du Salon neige et montagnes, permettent d'établir un « hit parade » des skis 1985-1986 :

— *Skis de compétition :* les Course GS et SL de Dynastar, Combination RS de Head, National Team SG de Kästle, 77 Spécial de K 2, Stag de Lacroix, Vas Equipe 3 G ainsi que XRS de Rossignol et Explosiv R SL de Völkl ont obtenu la mention « bien ».

— *Skis sport-détente :* les Omeflo et Starflo de Dynastar ont eu la préférence avec les XP 22 de Rossignol, FW 1 Confort de Kästle et Nano Pouttier de Head.

— *Skis performance :* les Dynasty K et Omesoft de Dynastar ont été très appréciés avec les SX 366 de Kästle et SP 71 de K 2.

— *Skis d'initiation :* seuls les VX 10 de Dynamic et Visa de Dynastar ont retenu l'attention.

Toutefois, les écarts de notes entre tous ces modèles — sans doute parce que les tests se sont déroulés sur neige douce — sont très faibles.

A la réflexion, cependant, ces tests ne sont pas seulement intéressants parce qu'ils mettent en valeur tel ou tel modèle. Nous dirons qu'au contraire leur intérêt majeur est de révéler les carences incroyables de certains modèles. Les testeurs n'ayant pas le temps d'adapter leur technique aux skis qu'ils chaussent en série, les réactions vicieuses sont formidablement mises en évidence. On a ainsi la surprise de constater que sur cinquante-deux modèles quatorze paires sortant des usines des plus grandes marques se sont révélées être de véritables « charrues ».

Il s'agit, chez Atom C Atomic, des Team Bionic RS, Team HV3 SL, Bionic SLC, Micromic FES ; chez Fischer, des RC 4 Vacuum RS, Airlite Carbon et CLP Carbon ; chez Dynamic, des VR 25 Tubular S et chez Rossignol, des Vas Equipe 45, Cristal et XP 33.

En clair, si les bons skis se valent, tous les skis ne se valent pas. Loin de là ! Un mauvais choix au moment de l'investissement, et toute une saison peut être gâchée.

A. G.

● **La FNAC édite également une brochure où elle dresse un bilan comparatif de trente stations de ski des Alpes.**

Traces modernes

Matériel : le fond nordique au pas des patineurs.

EN liaison avec un développement important en Europe et aux Etats-Unis, le ski de fond a connu ces dix dernières années des bouleversements dans tous les domaines. La technique a considérablement évolué. Le *« pas de patineur »* est la dernière innovation gestuelle en date. Perfectionné par les meilleurs compétiteurs mondiaux surtout depuis 1982, il est maintenant utilisé par la masse des fondeurs de niveau moyen attirés par les épreuves populaires, dont l'esprit rejoint celui des grands rassemblements de coureurs à pied mieux connus du grand public.

Cette révolution n'est pas sans rapport avec les améliorations considérables apportées au traçage des pistes. Il ne faut pas oublier aussi et surtout les innovations intervenues dans le domaine du matériel à compter du moment où de grandes firmes se sont intéressées à un créneau soudain porteur sur un plan économique.

Après que Fischer, marque de skis autrichiens, eut introduit les composants plastiques en remplacement du bois dans la fabrication des lattes – leur première apparition marquante remonte aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972, – des inventions fondamentales ont suivi. Toutes concernent l'association skis-fixations-chaussures, base même de la transmission du mouvement.

Ces trois éléments dissociés jusqu'en 1976. Une norme unique de fixations permettait l'adaptation de toutes les chaussures proposées sur le marché. Cette année-là, à l'occasion des Jeux olympiques d'Innsbruck (comme pour l'activité automobile, haute compétition et industrie font la paire), Adidas lançait aux pieds des coureurs soviétiques un ensemble coordonné fixations-chaussures inventé par un Alsacien, Armand Kreyenbühl. Précédemment, la chaussure se logeait dans un étrier et une tige de métal coinçait plus ou moins efficacement l'avant de la semelle.

Une transmission dynamique

Le nouveau système offrait plusieurs avantages : gain de légèreté, meilleur confort, fin du frottement contre les bords des traces, plus grande amplitude de la chaussure grâce à une avancée du point de flexion dans la mesure où une languette, réunie par un goupillon à la fixation, prolongeait la semelle. Au bout du compte, le système Adidas (toujours présent) permettait une transmission dynamique plus directe avec le ski.

Quatre années plus tard, en 1980, Salomon entrait dans la danse sur la base de son énorme expérience amassée dans le ski alpin. Les techniciens d'Annecy portaient au plus haut niveau de perfection l'idée de base d'Adidas. Leurs recherches avaient abouti à une amplitude encore plus marquée de la chaussure et à une amélioration du guidage du ski. Sur ce dernier point, le moyen trouvé consistait en une arête d'une dizaine de centimètres prolongeant en arrière la fixation rivée au ski. En retour de flexion, la chaussure, sculptée en semelle, se trouvait ainsi bloquée.

Adidas et Salomon manifestent toujours une présence active sur le marché. La gamme de la firme savoyarde s'élargit même cet hiver avec deux nouveaux modèles (l'un destiné aux dames, l'autre aux enfants) basés sur le système qui a fait son succès mais avec des améliorations de détail sur les matières utilisées pour un confort supérieur.

Aujourd'hui, nouvelle preuve de la vivacité française dans ce domaine, c'est au tour de Rossignol d'imprimer un nouveau tournant. La firme de Voiron était présente sur les pistes nordiques uniquement grâce à des skis, sa spécialité première. Mais elle vient de faire sensation au Salon international de Grenoble, où elle a reçu l'oscar de *l'Equipe*, pour une innovation, le « Rossignol Nordict Concept », qui ouvre une nouvelle ère pour le matériel.

Cette fois, on est en présence d'une intégration totale entre le ski, la fixation et la chaussure. Du ménage à deux, on passe au ménage à trois... L'opération de montage des fixations est supprimée. Ce « ski tout compris » se traduit par la vision étonnante d'une chaussure comme encastrée dans la « planche ». L'incidence du système sur le guidage du ski est très importante. On ne fait qu'entrer dans cette révolution car cinq cents paires seulement seront disponibles cet hiver. L'avalanche commerciale est programmée pour la saison suivante.

En attendant de pouvoir bénéficier de cette innovation, le grand public n'a pas grand-chose à attendre des catalogues par rapport aux précédents déjà remarquablement fournis. En revanche, les fondeurs attirés par le « pas de patineur » trouveront des skis adaptés à cette pratique (carres cachées, diminution de leur longueur, spatules plus basses, matières plus rigides) aussi bien, par exemple, chez Fischer que chez le Jurassien Vandel. Cette préoccupation explique également la commercialisation par Salomon de lames de flexion (symbolisées par une couleur blanche) qui permettent aux fixations d'augmenter leur « nervosité » dans cet exercice qui consiste en de violentes poussées latérales.

Le ski de fond aux essences rustiques a définitivement rendu l'âme. Les fabricants l'ont conduit à l'ère de la modernité.

LLIBERT TARRAGO.

Hors piste

En poudreuse, les combinaisons s'imposent.

BÉNÉFICIANT des dernières innovations techniques, les combinaisons de ski offrent un confort renforcé et une étanchéité accrue en coupes épousant le mouvement. Les amateurs de ski hors piste apprécieront, en outre, l'effet coupe-vent poids plume grâce aux doublures spéciales.

Ainsi Du Pont de Nemours affine-il ses Dacron Hollofil et Quallofil, ce dernier testé sur l'Everest. Il s'agit d'un polyester creux traité pour obtenir le toucher et la qualité du duvet d'oie, tout en gardant la facilité d'entretien des synthétiques. Les pantalons en dacron thermofusible se portent près du corps, voire en fuseaux collants, plutôt destinés aux pistes des discothèques. Ici, le producteur britannique offre dans le même contexte Tactel, un polyamide à brins fins à l'aspect de coton froissé, mat et imperméable, permettant d'adapter au ski les contextures à relief de l'été.

Les enfants de la balle, élèves de l'école du cirque d'Annie Fratellini donnent le coup d'envoi à la mode sports d'hiver au cours des défilés organisés par *Sport 2000* dans le cadre de Neige et Montagne, un groupement de cinq cents magasins de sport à travers la France dont les propriétaires, souvent des moniteurs de ski, travaillent en famille. Côté hommes, le style spatial permet de rouler des mécaniques en carrures épaulées, à rembourrage de plastique ou de caoutchouc aux articulations. Les pantalons, à taille haute et à bretelles, sont extensibles dans les deux sens. Les femmes se voient proposer des fuseaux rétro, des ensembles à pantalons près du corps, aux jambes protégées de guêtres, tandis que les parkas s'ornent de fourrures, de touches fluo et d'écossais. Des gants aux lunettes, tous les accessoires font partie de la fête.

Incrustations bleu dur

Au gré des marques vendues dans les grands magasins et chez les spécialistes, Patrick Vallençant a étudié pour *Degré 7* une gamme hors piste, en popeline imperméabilisée, ouatinée en Qualofil. En beige aux incrustations bleu dur, la parka à col capuche comprend une double fermeture, glissière sous patte et pressions, quatre poches, poignets pare-neige, taille coulissée, doublée de jersey de coton fuchsia. Pour elle, 1 275 F environ ; pour lui, 1 295 F, chez Sparty, à la FNAC Sport au Forum des Halles et Au Vieux-Campeur, 12, rue des Ecoles.

Dorotennis taille en nylon paille et blanc mat un blouson à double parement en toile caoutchoutée, à cagoule incorporée, guêtres et gants assortis. Environ 1 225 F, 670 F, 135 F et 230 F, 10, rue Tronchet, 5, rue Franklin, aux Galeries Lafayette, au Printemps et au Forum des Halles.

Ellesse taille en Tactel à grosse trame une combinaison pour homme à col haut, quatre poches et ceinture, chevilles resserrées par un élastique. Existe en dix couleurs, 2 050 F, 59, avenue Victor-Hugo.

Fjäll Räven, un des meilleurs spécialistes suédois, double de Thinsulate ses combinaisons en coton enduit bicolore, jaune ou bleu et gris, quatre poches et fermeture à pressions aux poignets et aux chevilles, 870 F, dans la boutique de la marque, 38, rue Saint-Jacques.

HCC adapte pour les femmes le style polaire en modèles de polyamide irisé les capuches sont ourlées de fourrure. Les combinaisons de randonnée en coton comportent des oppositions de matières et des manches raglan détachables par glissières. 1 950 F et 1 260 F, chez Franck & Fils ; King Sport, 57, rue d'Amsterdam ; Stellasport 100, rue de Longchamp.

Trois couleurs de popeline ressortent chez *Killy*, imperméabilisées par imprégnation de silicone avec intérieur traité en Gore-Tex, apprêt climatisé perméable à l'air, pas à l'eau. L'étanchéité est assurée par une double protection au col et aux poignets, tandis que le soufflet d'aisance sous les genoux empêche le pantalon de pocher. Egalement nouveau, le système des pattes de serrage aux chevilles. Existe en sept coloris, 2 200 F env. aux Galeries Lafayette.

Fournisseur officiel des équipes de France masculine et féminine de ski alpin depuis quatre ans, *K.Way* réactualise par son polyamide froissé Tactel sa collection d'hiver, à superpositions, plis creux et bavolets. Ses combinaisons en mélange de coton et polyamide (60 % et 40 %), sont surtaillées à emmanchures chauve-souris et empiècements tricolores au col. Elles existent aussi pour enfants : 700 F et 960 F, chez Roussev Sport, Maine Montparnasse et le Refuge, 44, rue Saint-Placide.

Mossant vient de mettre au point une astucieuse combinaison en trompe-l'œil dont le haut s'enfile comme un chandail, en rouge à parements blancs, poches kangourou et col capuche, à pantalon détachable par glissière intérieure, le tout ouatiné en Quallofil, polyester creux à canaux multiples. Pour femmes, le même haut rouge se porte sur un fuseau extensible détachable. 1 670 F environ et 1 315 F, Sport J, 56, rue Ordener ; DND New Dale, 67, rue de la Procession.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TELEVISION

La musique classique à l'écran

Petit panorama critique.

L'AUDIENCE de la musique classique progresse en France. La télévision y est-elle pour quelque chose ? TF 1, Antenne 2 et FR 3 ne proposent pas moins de quatre émissions musicales régulières. Il y a la nouvelle née, « Hauts de Gammes », sur TF 1 ; l'indéracinable « Grand Echiquier », sur A 2, ainsi que le populaire « Musiques au cœur » ; le tardif « Prélude à la nuit », sur FR 3... Emissions quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles. En quantité, le genre est relativement bien servi. Mais en qualité ? Le mélange de l'image et de la musique est, par nature, instable, et chaque production le dose à sa manière, sans que l'arithmétique sèche des indices d'écoute puisse servir vraiment de critère d'évacuation.

Sortir la musique classique de son ghetto, produire des émissions de prestige exportables, telles sont les intentions les mieux partagées — surtout quand le vieux mythe de la musique « langage universel » repeint aux couleurs de la « télévision sans frontières » revient en force. Reste à savoir ce que vaut chaque formule, à dresser sinon le bilan, du moins un panorama critique des différents genres.

A chacun de « faire la différence ». Eric Lipmann, qui fut longtemps grand maître du classique sur Europe 1, vient de lancer sur la première chaîne « Hauts de gammes ». Son credo : *« Le mariage de l'image et du son ne se conçoit que si les composantes sont de qualité. »* Côté musique, une grande première pour une émission régulière : elle est retransmise en simultané sur France-Musique, en stéréo. Côté image, des principes convaincants : *« Il s'agit de faire un film et non un reflet plus ou moins habile du concert. Montrer, par exemple, le visage du sixième violon quand un soliste comme Itzhak Perlman joue... »*

« Hauts de gammes » fonctionne comme un magazine d'actualité, qui serait aussi un jeu télévisé. Cinq ou six invités — tous du petit monde musical — se voient poser des « colles ». Ils commentent les reportages, montages et morceaux que Lipmann leur propose, font un peu de musique. Spectacle, divertissement, information, ces ingrédients exigent un dosage subtil. La réussite tient autant au charisme de l'animateur qu'à la bonne volonté des invités. L'émission est, malheureusement, un peu lente. Lipmann la dit encore « en rodage ». L'heure matinale — 11 heures, le samedi — le satisfait pour l'instant. Mais il compte sur une programmation en soirée pour créer avec la musique un phénomène comparable à « Apostrophes ».



Le mariage de l'image et du son.

A Antenne 2, Jacques Chancel et Eve Ruggieri, stars confirmées, n'imitent qu'eux-mêmes. Jacques Chancel aime les musiciens, qui viennent souvent à son « Grand Echiquier ». La formule est identique pour Bernard Hinault, Serge Lama ou pour le violoniste Augustin Dumay. Chancel invite un ami, qui amène ses amis : au centre d'un plateau immense et surpeuplé, on fait salon.

On y fait également assaut d'exquise urbanité — Chancel à Karajan : *« Dois-je vous appeler Maître... ? »* Les verbes élogieux se conjuguent à toutes les personnes. Mais l'onction de Jacques Chancel fait presque toujours merveille. Un peu de bonne *musique agrémente le tout.* Avec un taux d'écoute moyen de 10 % — record du genre, — le succès est aussi constant que la formule, elle, échappe à toutes les critiques.

Sur la même chaîne, Eve Ruggieri joue la femme aux deux visages. L'animatrice chaleureuse, lyrique, de « Musiques au cœur » est, en même temps, la « conseillère à la musique » pour des opérations de prestige. Elle sait trouver les moyens de ses ambitions, comme cet été avec le fastueux gala Rossini. Cela dit, son style ne varie guère : Eve « raconte » toujours, son terrain de prédilection reste la biographie. Le procédé est populaire : « Musiques au cœur » talonne le « Grand Echiquier » sur le plan des indices. On peut aussi regretter que la vie des musiciens passe *avant la musique.* S'en est-elle rendu compte ? Elle se fait depuis quelque temps plus discrète. Espérons qu'on ne la reverra plus en surimpression sur les images de la Callas.

En comparaison, Charles Imbert, responsable de la musique à FR 3, est une sorte d'anti-star. Son principal atout, une programmation musicale apparemment sans concession, où les créations mondiales — contemporaines ou non — côtoient les œuvres les plus rebattues. Sa voix grave d'ancien chanteur règne sur la clôture d'antenne avec chaque soir « Prélude à la nuit », la seule émission au monde à *« mettre la musique au quotidien »*, et son « Musiclub », le samedi. A pareille heure, l'audience est forcément restreinte. Charles Imbert ne s'en soucie guère. Reste qu'un seul « Prélude à la nuit » — avec un taux d'écoute moyen de 10 % — attire plus d'auditeurs que l'ensemble des concerts donnés en France en un jour.

Son vrai problème est d'ordre financier, même si le procédé de fabrication ne coûte pas cher. Ce sont les régions qui la réalisent. Il achète aussi beaucoup, ce qui est encore plus économique. On enregistre vite, sans reprise. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les interprètes ont souvent l'air crispé. Un plan sur le visage, un plan sur les mains, sans oublier les « beaux reflets » du piano.

En *dépit* de cette austérité, Charles Imbert croit en l'image. Elle est pour lui nécessaire à la musique : *« Le son, tout seul, frustre l'auditeur*, dit-il, *car la musique est un art visuel. »* L'union de l'image et de la musique est pleine de pièges, propice à tous les détournements. On se flatte d'en avoir fini avec les illustrations d'antan — *vues marines sur la Mer*, de Debussy — pour tomber dans un autre schéma : montrer les musiciens pour montrer la musique. La réflexion *sur la musique classique à la télévision* n'en est qu'aux balbutiements.

FRANÇOIS NEMER.

● HAUTS DE GAMMES, chaque samedi sur TF 1, à 11 heures ; LE GRAND ÉCHIQUIER, deux dimanches par mois à 20 h 35 et MUSIQUES AU CŒUR, le dernier dimanche du mois à la même heure sur Antenne 2. MUSICLUB, le samedi, et PRÉLUDE A LA NUIT, chaque jour, en fin de programme sur FR 3.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR ■■ GRAND FILM

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Le Grand Pardon ■

Film français d'Alexandre Arcady (1981).
TF 1, 20 h 35. (130 mn.)

La vie et les déboires d'une famille de gangsters à façade honorable, juifs pieds-noirs venus d'Algérie en 1962. Roger Hanin assure l'ordre patriarcal du clan.

Kismet ■

Film américain de William Dieterle (1944) (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30. (100 mn.)

Le roi des mendiants de Bagdad veut que sa fille épouse un prince. Avec Marlène Dietrich, vedette ô combien fabuleuse de cette légende exotique made in Hollywood. On vous recommande sa danse en bas d'or.

LUNDI 21 OCTOBRE

Casablanca ■ ■

Film américain de Michael Curtiz (1942) (N.).
TF 1, 15 h 20. (95 mn.)

Parmi les réfugiés qui se pressent à Casablanca en 1942 pour échapper au nazisme, un Américain — patron de boîte de nuit — retrouve une femme qu'il a aimée, à Paris, mariée à un Tchèque traqué par la Gestapo. Un grand film noir, cosmopolite et romantique, où le mythe de Bogart fulgure avec son sacrifice pour Ingrid Bergman, émouvante à pleurer.

Le Cadeau

Film français de Michel Lang (1981), avec P. Mondy, C. Goldsmith.
TF 1, 20 h 35. (110 mn.)

Une jolie fille sur la route d'un cadre stressé. Une comédie musicale italienne transformée en vaudeville bien français.

Vincent, François, Paul et les autres ■

Film français de Claude Sautet (1974), avec Y. Montand, M. Piccoli.
FR 3, 20 h 35. (115 mn.)

Des copains quinquagénaires, leur amitié, leurs femmes et leurs problèmes. Acteurs prestigieux. Sauf l'estime qu'on doit à Sautet, l'aspect sociologique date de plus en plus.

MARDI 22 OCTOBRE

L'Ami de Vincent ■

Film français de Pierre Granier-Deferre (1983), avec P. Noiret, J. Rochefort.
A2, 20 h 35. (90 mn.)

Un musicien de variétés est blessé dans sa loge par une jeune fille l'accusant d'avoir détruit sa sœur. Un film sans surprises véritables. Rien que l'honorable « qualité française ».

Volupté ■

Film américain de Ranald McDougall (1960), avec G. Lollobrigida, A. Franciosa.
FR 3, 20 h 35. (100 mn.)

Revenu du service militaire, le fils d'un milliardaire (ancien émigré grec) s'éprend d'une call-girl. Le père dominateur s'interpose. Curieux film américain mêlant l'étude de mœurs et le mélodrame.

MERCREDI 23 OCTOBRE

Du rififi chez les hommes ■ ■

Film français de Jules Dassin (1955), avec J. Servais, C. Mohner (N.).
A2, 14 h. (115 mn.)

Quatre truands réussissent le cambriolage d'une bijouterie de la rue de la Paix. Scénario tiré d'un roman d'Auguste Le Breton et auréolé d'une atmosphère de tragédie par le style de Dassin, émigré des Etats-Unis sous l'effet de la « chasse aux sorcières ». Fantastique urbain, « casse » célèbre.

JEUDI 24 OCTOBRE

Un génie, deux associés, une cloche ■

Film franco-italien de Damiano Damiani (1975), avec T. Hill, Miou-Miou.
A2, 20 h 35. (115 mn.)

Un aventurier, son ami métis et la compagne de celui-ci veulent s'emparer d'un butin détourné. Imitation parodique des westerns de Sergio Leone... producteur de celui-ci ! Comique caricatural.

VENDREDI 25 OCTOBRE

Lola ■ ■

Film français de Jacques Demy (1961), avec A. Aimée, M. Michel (N.).
A2, 22 h 55. (85 mn.)

A Nantes, une entraîneuse de cabaret attend le retour de celui qu'elle aime, père de son petit garçon... Un mélodrame sentimental poétisé par Demy, le cinéaste des bonheurs fugitifs et des emballements du cœur. Beauté et grâce de la mise en scène.

Samedi
19 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.45** 5 jours en Bourse. **10.00** Reprise : Performances (diff. le 16 octobre). **10.30** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 16 octobre). **11.00** Hauts de gammes. *(Lire notre article).* **12.02** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgerson.
15.45 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval, tiercé.
16.20 Temps X.
17.10 Série : Les hommes de Rose.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Julien Fontanes magistrat.
Scénario J. Cosmos, réal. D. Moosmann. Avec J. Morel, M. Boyer, P. Maguelon, J. Garrivier...
Fontanes enquête sur la fugue d'une adolescente.
22.10 Droit de réponse : Revue de presse
de Michel Polac. L'émission est annoncée sous réserve, en raison d'un préavis de grève.
Avec Coluche (*Canal Plus*), Jean-Marie Colombani (chef du service politique au *Monde*), J.-M. Bouguereau (*Libération*), D. Jamet (*le Quotidien de Paris*), P. Benichou (*le Nouvel Observateur*), M. Gallo (*le Matin*), P. Gildas (*Canal Plus*), Ch. Villeneuve (*Europe 1*), C. Sérillon (*TF 1*), J.-P. Farkas (*Radio France*), J.-L. Burgat (Canal Plus).
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : Les Incorruptibles (redif.).



ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Reprise : Apostrophes. (Dif. le 18 octobre). **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1923. **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Automobile : Grand Prix d'Afrique du Sud (et à 15 h.)
13.35 Série : Cannon.
14.25 Superplatine.
Comateens, Jesse Garon, Flash and the Pan, France Gall, Monte Cristo, Emmanuelle, Belouis Some.
15.00 Les jeux du stade.
Rugby : France-Japon.
17.00 Les carnets de l'aventure.
En direct du Salon neige et montagne.
18.00 Récré A2.
Sinbad le marin ; Les mondes engloutis.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain, c'est dimanche
Autour de D. Balavoine, H. Salvador, G. Bécaud, M. Mathieu...
21.55 Les histoires d'Onc' Willy. *Ivanhoé.*
22.25 Les enfants du rock
Rock n' Roll Graffiti, avec Ray Charles, Nicole Paquin, Ike et Tina Turner, Jacques Dutronc, Fats Domino ; MTV-Video show : *les « Oscars MTV », avec, entre autres, Paul Young, Grace Jones, Herbie Hancock...*
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

11.30 Espace 3. **12.00** : Magazine village vacances famille. **12.15** : Connexions jeunes et entreprises, émission de l'ANPE. **12.30** : Energiquement vôtre, émission de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. **12.45** Voyage en immunologie. **13.30** : Horizon, magazine des armées. **14.00** : Le grand écran de l'industrie, le pétrole en France. **14.30** : Banque, Bourse, finances. **15.00** : Rencontres avec Mikava. **15.45** : Repères : Bateau glisse, mini-car roule, émission du ministère du travail.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18 h 55 où l'on verra sur tout le réseau Hello, Moineau.
19.55 Dessin animé : La panthère rose.
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Kirby essaie une fois de plus de tuer Alexis, mais échoue. Drames chez les Forsythe.
23.00 Musiclub.
« Symphonie nº 4 » (l'Italienne) de F. Mendelssohn-Bartholdy par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire; 21 h. A vous de choisir : *les Feux de la chandeleur*, film de Serge Korber, ou *Boeing Boeing*, film de John Rich ; 22 h 55, Série : Espion modèle.
● TMC, 20 h, Série : Knight Rider; 21 h, Les dessous d'Hollywood ; 22 h 40, Monte-Carlo zoom.
● RTB, 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *A nous la victoire*, film de John Huston ; 22 h 30, Le mot de la fin.
● TSR, 20 h 5, Maguy ; 20 h 40, *la Lune d'Omaha*, de Jean Amila ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Sports ; 23 h 25, Film de minuit, ou Rockpalast festival.



	Dimanche 20 octobre	Lundi 21 octobre	Mardi 22 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 20 octobre

8.00 Bonjour la France. 9.00 Emission islamique. 9.15 A Bible ouverte. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à la Cité Saint-Pierre à Lourdes ; prédicateur P. Molin, aumônier général du Secours catholique. 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Tiercé à Longchamp.
15.45 Salut champion.
16.45 Scoop à la une.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Feuilleton : Dallas.
Une guerre sans pitié se prépare contre Cliff Barnes.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invitée : Gisèle Halimi, écrivain, avocate, député de l'Isère en 1981, ambassadrice à l'UNESCO depuis avril 1985.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Grand Pardon**
Film d'Alexandre Arcady.
22.55 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.45 Journal.
0.05 C'est à lire.

Lundi 21 octobre

10.15 ANTIOPE 1. 10.45 La Une chez vous. 11.00 Challenges 85. 11.30 Les jours heureux. 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Les choses du lundi. Rome, les nouveaux visages de la villa Médicis.
15.20 **Cinéma : Casablanca.**
Film de Michael Curtiz.
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Cadeau.
Film de Michel Lang.
22.20 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Le cinéma à la première personne. Avec des interviews de Luc Moullet, Alain Cavalier et Joseph Morder.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.50 Vidéo-roque. Championnat du monde d'échecs en direct de Montpellier.

Mardi 22 octobre

10.25 ANTIOPE 1. 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP). 11.30 Les jours heureux. 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Transcontinental. *Le magazine hebdomadaire du voyage.*
16.10 Reprise : Infovision (diff. le 17 octobre).
17.10 La maison de TF 1. La soupe au potiron, la lutte contre le bruit.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Scénario de P. Andreota et J. Bourdier, réal. J. Ertaud. Avec Y. Renier, E. Wiener. (Redif.)
Le commissaire, enquêtant sur l'enlèvement d'un personnage important, se heurte bizarrement à l'hostilité de la famille.
22.00 Vérités interdites : L'affaire Saint-Aubin.
Série d'Anne Hoang.
Cinquième document de la série sur les grands faits divers revus et réanalysés quinze ou vingt ans après. Ici, l'affaire de Saint-Aubin, un accident toujours obscur. Le 5 juillet 1964, à 7 heures, un jeune homme mourait dans un accident de la route. Depuis vingt ans, les parents, persuadés qu'il s'agit d'un attentat par méprise, cherchent à établir les responsabilités. Jacques Vigoureux a suivi pas à pas l'enquête très minutieuse de Georges Benayoun. Un travail en profondeur, une des meilleures émissions de la série.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.35 Vidéo roque. Championnats du monde d'échecs de Montpellier.
23.55 Tify. Comprendre l'informatique.

ANTENNE 2

Dimanche 20 octobre

9.40 Informations et météo. 9.45 Les chevaux du tiercé. 10.00 Récré A2. 10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon. 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les cinq dernières minutes : Paris le 15 août.
Réal. G. Lessertisseur, avec J. Debary, M. Eyraud. Redif.
Le commissaire Cabrol enquête dans une clinique, à la suite de la mort suspecte d'une jeune accouchée.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Le Grand Echiquier
de Jacques Chancel.
Autour de Bernard-Henri Lévy : Raquel Welch, Sami Frey, France Gall, Michel Boujenah, César, Maurice André, Michel Petrucciani, Michael Rudy, Yamamoto...
22.40 Danseur étoile : les nouvelles voies.
Série de D. Bailey.
Troisième émission, qui explore la relation danseur-chorégraphe, présente un survol historique de l'évolution du rôle du danseur.
23.30 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mao est mort vive moi

Lundi 21 octobre

6.45 Télématin. 8.45 RFE : Encore une question. 10.30 Antiope. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Itinéraires, de S. Richard. Les Nuer du Soudan. 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Manger ou pas ? Anorexie et boulimie, la même angoisse (première partie).
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2. *Ploom ; Chapi Chapo ; Image Imagine ; Super doc ; Tchaou ; Cobra ; les Aventures de M. Démo.*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : L'Auberge de la Jamaïque.
D'après D. du Maurier, réal. L. Gordon Clark. Avec J. Seymour, P. McGoohan, T. Eve, J. McEnery, B. Whitelaw...
Deuxième partie du téléfilm anglais tiré du roman de Daphné du Maurier. Les aventures rocambolesques de la pauvre Mary se multiplient : séquestration, naufrage criminel d'un voilier avec meurtre et pillage, assassinat de son oncle et de sa tante, sacrifices humains chez les druides... Un mélo mal doublé.
21.55 Série documentaire : Les coulisses du sport.
Le petit plus qui fait les grands champions, enquête de D. Fisher, réal. G. Cotto.
Pour bien comprendre à quel point le sport de haute compétition fait appel à d'autres qualités que la force brute, le corps, les muscles, l'entraînement physique. Il faut plus — motivation, combativité, rage de vaincre et capacité de surmonter son émotivité — pour décrocher les médailles d'or.
22.45 Journal.
23.10 Bonsoir les clips.

Mardi 22 octobre

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure. Envol au pays des Djenoun. 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Manger ou pas ? Anorexie et boulimie, la même angoisse (deuxième partie).
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi !
Avec Nazare Peirera, etc.
17.25 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Il était une fois le cirque...
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : l'Ami de Vincent.**
Film de Pierre Granier-Deferre.
22.15 Mardi cinéma.
Avec Marie Laforêt, Magali Noël, Guy Marchand, Jacques Villeret.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 20 octobre

9.00 Debout les enfants. 10.00 Mosaïque. Pages étrangères : Yougoslavie, Portugal. Magazine : France Plus ; Banlieue 89 ; théâtre, variétés, cinéma. 12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Magazine 85 de la GMF.
15.00 Dessin animé : les Entrechats.
15.25 L'aventure : un gentil petit coyotte.
Emission de Frédéric Rossif.
16.25 Crac-Méninges. Emission du CNDP.
Thème du jour : La bionique ; Les voyages fantastiques ; L'ordinateur ; Lucky Luke ; Jeu : Génies en herbe.
17.30 Décibels. *Avec Angel Maimone Entreprise, etc.*
18.00 Culture Clap. *Avec Yves Simon, chanteur, romancier ; le Louvre, etc.*
18.30 Documents secrets. Jeu de Pierre Bellemare.
19.15 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Look
(Sauf l'Alsace), par Pascaline Cuvelier. Réal. Irène Richard.
La mode est à la mode. Ce n'est plus seulement une façon de s'habiller, c'est « être ». Le « look » révèle aussi l'esprit du temps. C'est la petite histoire des mentalités et des comportements, affichés sur chacun de nous. Pascaline Cuvelier et Irène Richard ont interrogé le pourquoi, le comment et le qui du concept. On verra des mannequins, des directeurs artistiques, quelques « prêtres » du « look 85 ».
21.30 Aspects du court métrage français.
« Héraclite l'obscur », de Patrick Deval ; « Rendez-vous » de Philippe Brach.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Kismet.**
Film de William Dieterle (hommage au Technicolor).
0.10 Prélude à la nuit.
Prélude et fugue en la mineur, de J.-S. Bach, adapté pour le piano par Franz Liszt, interprété par Shomi Shemtov, au piano.

Lundi 21 octobre

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 15, où l'on verra sur tout le réseau le cinéma 16 l'Œil du sorcier, *à 17 h 45,* La mémoire aux images, *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Vincent, François, Paul et les autres.**
Film de Claude Sautet.
22.35 Journal.
23.00 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
Spécial San-Antonio. C'est dans le restaurant le Coupe-Chou que Jérôme Garcin a reçu Frédéric Dard, alias San-Antonio. Une heure de conversation à bâtons rompus.
0.00 Série : Coup de cœur.
Elle aime les chats autant que les hommes.
0.05 Prélude à la nuit.
« L'enfant muet » (extraits de cinq chants sur Lorca) de Noël Lee, interprété par Kathy Chastain, flûte, et Noël Lee, piano.

Mardi 22 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 heures, où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie, *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Volupté.**
Film de Ranald Mac Dougall.
22.20 Journal.
22.50 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Depuis la rentrée trois mardis sur quatre, chacune des douze stations régionales prend son autonomie. La Bourgogne reçoit un invité politique. Le Limousin-Poitou-Charentes parle des protestants sous Richelieu (émission suivie d'un débat). Le Midi-Pyrénées met en images une nouvelle de Michel Tournier. La Normandie retransmet un concert de Little Bob Story. Rhône-Alpes diffuse « Voyage d'un comédien », de J. Tréfouel, Paris-Ile-de-France propose, en direct de Bercy, un match de hockey sur glace, etc.
23.50 Coup de cœur.
Manifeste en faveur du fou-rire.
23.15 Prélude à la nuit.
L'ensemble orchestral de Haute-Normandie, dirigé par Jean-Claude Berlingen, interprète Danses roumaines du compositeur Bela Bartok (1881-1945).

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 20 octobre

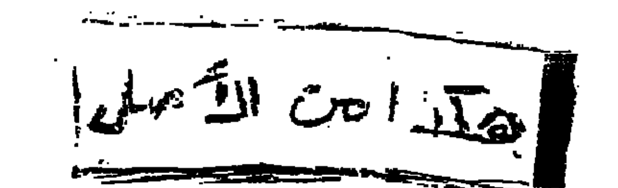
- RTL, 20 h, Cinéma : *Même heure, l'année prochaine*, film de Robert Mulligan ; 22 h 10, Journal ; 22 h 20, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : L'homme au katana ; 21 h, Série : Tous les fleuves vont à la mer ; 22 h 40, Forum RMC ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, L'esprit de famille ; 21 h 20, Téléfilm : *la Dame des dunes*, de Joyce Bunuel.
- TSR, 20 h, Série : Le maître du jeu ; 20 h 50, Tickets de premières ; 21 h 45, Ecran sportif : les tours de corde ; 22 h 40, Journal.

Lundi 21 octobre

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Tir groupé*, film de J.-C. Missiaen ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Ambulances tous risques*, film de Peter Yates ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *la Fièvre du samedi soir*, film de John Badham (avec J. Travolta...), suivi d'un débat sur le thème « Music Stars ».
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 21 h 30, Théâtre wallon : Sot Ki Vout.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 22 octobre

- RTL, 20 h, Cinémania : *les Aventures de Rabbi Jacob*, film de Gérard Oury ; 21 h 45, Journal ; 21 h 50, *le Troisième Homme*, film de Carol Reed ; 23 h 30, Cinémania ; 23 h 45, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *la Mélodie du bonheur*, film de Robert Wise.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : la dame de chez Maxim ; 22 h 35, Il était une fois la télé.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Variétés : Rox-Box ; 21 h, Ciné-club : *Heimat*, d'E. Reitz (3[e] épisode).
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 10, Nous, peuples des Nations unies... 22 h, Regards ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Hockey.



Mercredi
23 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.30 ANTIOPE 1. 10.00 La Une chez vous. 10.15 Vitamine (et à 13 h 40) Dessins animés, feuilletons, infos, variétés... – 11.30 Les jours heureux. 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.00 Série : Mon ami Gaylord. (Redif.)
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.33 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Feuilleton : Le regard dans le miroir.
Scénario de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet... (3e partie).
Une jeune photographe très lancée découvre dans un petit cimetière une tombe avec son propre nom : Dora Stern, décédée le 15-2-1958 ! Un savant jeu de miroirs où « je » est un autre, un suspense façon Hitchcock où le chasseur et sa proie ne sont qu'une seule et même personne.
21.40 Les oscars de la mode.
Le 23 octobre à l'Opéra de Paris, cinq récompenses seront décernées aux meilleurs créateurs français et étrangers. Un événement grand spectacle retransmis en direct sur la Une, puis en différé sur la chaîne américaine NBC et la japonaise Nippon TV. 21 créateurs viendront avec leurs mannequins vêtus de rouge. Pier Luigi Pizzi, à qui a été confiée la mise en scène de cette cérémonie, a composé une fête fastueuse, folle. Défilés épars qui se rassemblent en cortèges, stars. Grace Jones descendra même... du lustre de l'Opéra.
23.40 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Un couple prend un « coup de jeunesse », les murs peints de Montreuil, images de l'étranger et un invité, Alexis Gruss (le cirque poétique).
0.05 Journal.
0.20 C'est à lire.
0.35 Vidéo roque. Championnats du monde d'échecs de Montpellier.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
9.15 Récré A 2.
Bibi Foc ; Camera off ; Tchaou et Grodo ; L'empire des cinq ; Johan et Pirlouit ; les Shadoks...
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Cinéma : Du rififi chez les hommes.
Film de Jules Dassin.
15.55 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Latulu et Lireli, Clémentine, La bande à BD.
17.00 Série : Les brigades du tigre.
17.55 Football : Belgrade – Nantes.
19.50 D'accord, pas d'accord.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret au Picratt's, d'après Simenon, réal. P. Laik. Avec J. Richard, P. Pellerin, C. Otzenberger...
Arlette, danseuse dans une boîte de nuit à Pigalle, fait une étrange prédiction à la police : « On va assassiner une comtesse », puis se rétracte. Emmenée au Quai des Orfèvres, elle rencontre le commissaire Maigret.
22.00 Les jours de notre vie : Vaincre la douleur.
Magazine de D. Thibault, réal. S. Hanin.
Que faire face aux douleurs chroniques qui résistent aux traitements classiques ? Des névralgies faciales, des migraines, certains cancers font horriblement souffrir, poussant les victimes jusqu'au suicide. Depuis quelques années des médecins ont créé des « centres de traitement de la douleur » pour traiter ces cas désespérés.
22.55 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 La fête en France : Domino, Domino.
Chaque mois, c'est l'une des douze régions qui fabrique et compose cette émission de variétés. FR3 Limousin Poitou Charentes inaugure le genre avec une émission dont le point de départ est le 2e Festival de la francophonie à Limoges. Christiane Jolivet offre une fête en noir et blanc avec des chanteurs, des danseurs et des musiciens venus d'Afrique, du Maghreb, du Québec. D'Alpha Blondy à Véronique Sanson, de Philippe Lavil à Karim Kacel.
21.35 Thalassa. Magazine de la mer de G. Pernoud.
Yachting-dollar, un reportage de L. Blanchet et G. Nevers.
22.20 Journal.
22.50 Néo-polar : la Théorie du 1 %.
D'après l'œuvre de F. Fajardie, réal. G. Marx. Avec F. Siener, S. Barkaba, B. Farcy...
Un village dans la campagne normande de nos jours. Les assassinats se multiplient. Les victimes sont mutilées, rituellement, sans raison apparente, certains villageois sentent qu'ils sont sur la liste des victimes. Un des plus violents téléfilms de cette série qui renouvelle l'écriture du « polar » à la télévision.
23.40 Coup de cœur. Eloge de Michel Simon.
23.30 Prélude à la nuit.
Prélude en ut de G. Gershwin, *interprété par K. Redel, flûte et N. Lee, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Le Ciel peut attendre,* film de W. Beatty et Buck Henry ; 22 h 50, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu; 21 h, Téléfilm : *Sherlock Holmes à New-York,* de Boris Sagal ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h, C'est à voir : le SIDA ; 21 h, Feuilleton : *Miami Vice* ; 21 h 55, Coup de film ; 22 h 5, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra Sports.
- TSR, 20 h 10, Dynasty ; 21 h 10, Wyssbrod ; 22 h, Journal; 22 h 15, Football.

Jeudi
24 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.45 ANTIOPE 1. 11.15 La Une chez vous. 11.30 Les jours heureux. 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Les animaux du monde.
Les colosses de l'Inde, les éléphants.
15.25 Quarté en direct d'Auteuil.
15.30 A cœur ou à raison : Milady.
Téléfilm de F. Leterrier, avec J. Dufilho, C. Giraud... (Redif.)
17.00 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Columbo.
Scénario Steven Bocho, réal. Steven Spielberg. (Redif.)
Tandis que Joanna parle avec son mari au téléphone, elle entend des coups de feu : son mari est tué.
21.50 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'actualité d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Au sommaire : Guatemala : la « paix des militaires » ; Mexique : quand la terre tremble ; Pnom-Penh : la « paix » vietnamienne.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.35 Vidéo roque. Championnat du monde d'échecs en direct de Montpellier.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 10.00 Télévision scolaire. 10.30 ANTIOPE. 11.20 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.30 La télévision des téléspectateurs. 12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche.**
Film de Damiano Damiani.
22.30 Magazine : Planète foot.
présenté par B. Père et R. Piantoni.
Les coupes européennes ; la Coupe du monde ; rétrospective ; séquence clin d'œil Vérone-Juventus.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : la Dame de Cœur.
D'après D. Boulanger, adapt. J. Sagols et D. Boulanger, réal. J. Sagols. Avec P. Rocard, R. Berry, P. Brizard... (Redif.)
Après la mort d'une cartomancienne, sa nièce Marthe prend le relais bien que totalement dépourvue de dons de voyante. Marthe aime Marcel. Coups et étreintes se succèdent entre les visites des clients les plus singuliers.
22.15 Journal.
22.40 Millésime.
Une série de Jimmy Jonquard pour vous donner le goût du vin.
23.10 Coup de cœur. L'immense regret de n'avoir jamais connu ses grands-parents.
23.15 Prélude à la nuit.
Prélude op. 3 n° 2, *de Rachmaninov, interprété par le pianiste Cyprien Katsaris.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Le coffre-fort ; 21 h, *l'Evadé d'Alcatraz,* film de Donald Siegel ; 23 h, Journal ; 23 h 10, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Un espion modèle ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *MASH,* film de Robert Altman ; 23 h 10, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Mort sur le Nil,* film de John Guillermin ; 22 h 45, Ciné-music.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : La guerre secrète ; 20 h 50, Concert.
- TSR, 20 h 5, Temps présent ; 21 h 15, Concert de la Journée des Nations unies ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, *l'Assoiffé,* film indien de Guru Dutt.

Vendredi
25 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.25 ANTIOPE 1 ; 10.55 Le Chemin des écoliers. Emission du CNDP. Invitée : Geneviève Meurgues, sur le thème : Nature et invention ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Temps libres... à l'opérette (et à 16 h 30).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.10 La maison de TF 1. *Pour conserver les fruits, etc.*
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Nuit des sept d'or.
En direct du Lido, une émission proposée par TF 1 et Télé 7 Jours ; particip. : INA ; présentation : Patrick Sabatier.
Pour la première fois, les vedettes et les créateurs de la télévision sont réunis au Lido pour l'attribution des vingt et une « 7 d'or » décernés par l'Académie des arts de la télévision. On y récompensera le meilleur animateur, le meilleur journaliste, le meilleur producteur, le meilleur documentaire, etc. On est très étonné de ne pas voir citer « Lire c'est vivre » parmi les meilleurs magazines culturels.
22.35 Denise Glaser ou le temps retrouvé.
Ils sont près de neuf millions de téléspectateurs en 1961 à suivre Discorama *chaque dimanche matin. Denis Derrien propose une rétrospective de celle qui fit défiler sur l'écran, entre deux battements de cils, les plus grands de la chanson française. On reverra donc Brel, Brassens, Ferrat, Ferré, Barbara, Reggiani, Moustaki... on s'en réjouit, mais quelle frustration aussi. Pas une chanson entière, quelques notes, deux paroles, trois petits tours et puis s'en vont ! Cinquante-sept minutes, c'est trop long ou trop court.*
23.35 Journal
23.50 Tapage nocturne. Emission de G. Foucaud.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.20 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.30 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Composez le programme.
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploum ; Image imagine ; Super Doc ; Latulu et Lireli...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Jeu, set et match.
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec H. Guybet, M. Baquet (deuxième épisode)...
Le jeune tennisman a grandi. Au lycée : sports-études. Arnaud se sent tiraillé entre l'entraînement et les plaisirs de son âge. Enfin remarqué par Henri Leconte, il s'installe dans un somptueux palace et découvre le luxe.
21.30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Sartre et Céline, sont invités : Anna Boschetti (Sartre et *les Temps modernes*), Annie Cohen-Solal (Sartre); François Gibault (Céline : *Délires et persécutions*), Henri Godard (*Poétique* de Céline), et Maurice Nadeau, directeur de *la Quinzaine littéraire.*
22.50 Journal
23.00 **Ciné-club** (cycle années 60) : **Lola.**
Film de Jacques Demy.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Simon et Sarah ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : le Paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Charby...
Après avoir fait fortune au Venezuela, Julien Mauriès réapparaît en France, ce qui ne semble pas particulièrement faire plaisir au « clan ». Va-t-il se venger ? Un « Dallas » à la française. Amour, passion, corruption... Règlements de comptes à l'intérieur des grandes familles. Efficace !
21.30 Quelques mots pour le dire de la Sécurité routière.
21.35 Les médicales : Entendre.
Magazine d'information d'André Campana et Igor Barrère.
Comment dépister tôt la surdité des petits enfants.
22.35 Journal.
22.55 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace.
Après « Thalassa » et « Montagne », voici un nouveau magazine mensuel proposé par Max et François Armanet. Avec Patrick Baudry, pilote de chasse, le deuxième Français à être parti dans l'espace. Et divers sujets d'actualité.
23.25 Série : Coup de cœur. Un incorrigible optimisme.
23.55 Prélude à la nuit.
« Te Deum » (introduction) de M.-A. Charpentier, les « Quatre Saisons » de Vivaldi, et un concerto brandebourgeois, de Bach, par les Cambridge Buskers.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Série : l'Appel de la gloire; 22 h, Journal ; 22 h 5, Drive in : *Une étoile est née,* film de Frank Pierson ; 0 h 30, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : *Terreur sur le Queen Mary,* de D.-C. Rich ; 22 h 45, *L'homme qui aimait les femmes,* film de François Truffaut.
- RTB, 20 h, Feuilleton ; 21 h, *Cartouche,* film de Ph. de Broca (avec J.-P. Belmondo).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Ecritures : 21 h 30, Théâtre club : Kidonkefou, de Liliane Verpeelt.
- TSR, 20 h 45, *le Sang des autres,* film de Claude Chabrol ; 21 h 45, Les visiteurs du soir : Poussin se fait des copains ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, Octo-giciel ; 23 h 55, Falco.





Les « femmes » de Thierry Mugler

La mode est à la mode, et le ministre de la culture, Jack Lang, y est pour quelque chose. Ce n'est pas seulement une industrie, c'est un art — l'art d'être au mieux de sa réalité. Une façon de rêver (et de faire rêver) à partir de soi.

Après l'émission sur le « look », diffusée dimanche 20 octobre sur FR 3, et les « Oscars de la mode » — deux heures en direct de l'Opéra, avec les plus grands couturiers, le 23 sur TF 1, — Canal Plus propose un portrait d'un de ces jeunes créateurs qui débordent le genre du prêt-à-porter, Thierry Mugler.

Mugler est un metteur en scène en même temps qu'un créateur. Ses défilés sont des grands shows. En mars 1984, le public s'est bousculé pour voir, au Zénith, sa collection automne-hiver, un énorme spectacle, où le vêtement, la femme, la musique, le rythme, forment une « vision » rapide et fulgurante. Les mannequins apparaissent dans des brouillards wagnériens, batifolent comme des vamps sur des tabourets, font de la luge, glissent, rampent... Femmes-fleurs, femmes-serpents, sorcières, victoires de Samothrace, chattes, infirmières, elles sont toujours très épaulées, et l'on perçoit l'humour.

Mugler semble nourri par les héros des BD et des sciences-fictions, par les péplums italiens. On est en plein cinéma ! Mugler sait que les garçons et les filles d'aujourd'hui veulent plus que de simples ou jolis vêtements, ils souhaitent transmettre à travers leurs drapés, épaulettes... un message, se « mettre en scène » en quelque sorte. Robert Réa, qui a réalisé cette émission, montre ici quelques-uns de ces fameux défilés visionnaires, il fait parler aussi Mugler, le regarde travailler. Son document, pétillant au début, n'est pas assez construit, il traîne brusquement en longueur, se répète. Quarante minutes auraient suffi.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Figures de la mode : Thierry Mugler*, samedi 19 à 16 h 50, nuit du 23-24 à 2 h, le 27 à 7 h (53 minutes).

Sélection

FEUILLETONS

Pavillons lointains (un officier britannique, une princesse indienne. Sentimental). Le 22 à 10 h 50, le 22/23 à 1 h 40, le 23 à 15 h 5.

MUSIQUE

Johnny Hallyday (au Zénith), le 24/25 à 2 h 10.

Les films

LIGNE DE MORT ■. — Film américain de Mario Azzopardi (1984). Nuit du 19/20 à 0 h, du 25/26 à 4 h 15.

Les histoires d'horreur imaginées par un romancier se réalisent dans la vie. Renouvellement du film d'épouvante.

LE VAMPIRE DE CES DAMES. ■ — Film américain de Stan Dragoti (1979). Le 20 à 18 h, le 23 à 9 h 35, le 24 à 23 h 45.

De nos jours, le comte Dracula émigre à New-York. Amusante parodie du mythe.

LA TRICHE. ■ — Film français de Yannick Bellon (1984). Le 20 à 21 h, le 23 à 22 h 45, le 25/26 à 1 h 40.

A Bordeaux, un commissaire de police bisexuel s'éprend d'un jeune homosexuel. Etude psychologique et sociale magnifiquement filmée. Dommage qu'intervienne une intrigue criminelle.

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE. ■ — Film français de Jean-Marie Poiré (1983). Le 22 à 20 h 35, le 24 à 8 h 30.

Une famille de musiciens résiste aux Allemands. Comédie burlesque déchaînée sur l'Occupation.

DE PLEIN FOUET. — Film américain de Brian Hutton (1981). Le 23 à 21 h.

La dernière enquête d'un flic vieilli. Un ratage qui tourne à la catastrophe. Avec l'ombre bouffie de Sinatra.

LE CERCLE NOIR. — Film américain de Michael Winner (1972). Le 24 à 20 h 35.

Un policier de Los Angeles découvre une grosse affaire remontant aux années 30. Violence, crimes et Maffia.

LA DAME DE SHANGAI. ■ ■ — Film américain d'Orson Welles (1947). Le 25 à 20 h 55.

Le marin et la femme fatale. D'après un polar plutôt banal, un chef-d'œuvre de cinéma baroque, un film super-noir où Orson Welles détruit le mythe de Rita Hayworth.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments.

CLASS 1984. — Film américain (1981) de Mark Lester — Le 19 à 9 h, le 20/21 à 0 h 35, le 25 à 22 h 35.

L'ADDITION ■. — Film français (1983) de Denis Amar — Le 19 à 10 h 35, le 21 à 8 h 45, le 24 à 15 h 25.

T'INQUIÈTE PAS, ÇA SE SOIGNE. — Film français (1980) d'Eddy Metalon — Le 19/20 à 1 h 30, le 22 à 15 h 45, le 23/24 à 0 h 25.

CARNAGE ■. — Film américain (1980) de Robert Kaylor — Le 19/20 à 2 h 55, le 24 à 22 h 15, le 25/26 à 0 h 10.

OCTAGON (*la Fureur du juste*). — Film américain (1980) d'Eric Karson — Le 19/20 à 5 h 5, le 22 à 14 h.

LOCAL HERO ■. — Film anglais (1983) de Bill Forsyth — Le 20 à 8 h 35, le 21 à 10 h 10.

LE GARDE DU CORPS ■. — Film français (1983) de François Leterrier — Le 20 à 10 h 25, le 22 à 22 h 25, le 25 à 14 h et à 0 h 10.

LA REINE DE BROADWAY ■. — Film américain (1944) de Charles Vidor — Le 20 à 22 h 50, le 22 à 23 h 55, le 24 à 10 h 10.

JAMAIS PLUS JAMAIS ■. — Film américain (1983) d'Irvin Kershner - Le 21 à 15 h 35.

LA HYÈNE INTRÉPIDE. 8 Film chinois (1984) de Jacky Chan — Le 21 à 20 h 30, le 24 à 14 h, le 25 à 8 h 50.

GILDA ■. — Film américain (1946) de Charles Vidor — Le 22 à 9 h, le 25 à 15 h 25.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 26 OCTOBRE

TF 1. — 20 h 40, Série noire : *la Lune d'Omaha* ; 22 h 15, Droit de réponse : les arracheurs de dents ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit : les incorruptibles.

A 2. — 20 h 35, Variétés : Demain c'est dimanche ; 21 h 55, Les histoires d'onc'Willy : Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock (rock'n'roll graffiti, Laurent Voulzy) ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 5, Disney channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 15, Feuilleton : Dynastie ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 27 OCTOBRE

TF 1. — 19 h 30, Débat : Laurent Fabius-Jacques Chirac ; 20 h 50, Cinéma : *la Menace*, d'Alain Corneau ; 22 h 45, Sports dimanche soir ; 23 h 45, Journal ; 0 h, C'est à lire.

A 2. — 20 h 35, Musiques au cœur : Régine Crespin ; 22 h 45, Danseur étoile ; 23 h 35, Journal ; 0 h, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 35, Le monde d'une voix, un Faust des ondes ; 21 h 55, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *le Passage du canyon*, de Jacques Tourneur ; 0 h, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 19 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : l'ivrogne dans la brousse.
9.05 Les temps modernes : répliques (la crise des avant-gardes) ; à 10 h, voix du silence : les Inuit ; à 10 h 40, la mémoire en chantant : prix Nobel, voix rebelles (P. Neruda, O. Elytis, Mère Teresa, Lech Walesa) ; à 11 h, grand angle : le CEA a quarante ans.
12.00 Panorama, avec Roger Hanin.
14.00 Matinée la science et les hommes : l'horreur des maths.
15.30 Le bon plaisir de... Iannis Xenakis.
19.20 Samedi soir, 15e anniversaire de la mort du général de Gaulle.
20.00 Musique : le son de chose (Jacques Carelman).
20.30 « Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone », de M. Garneau. Avec E. Riva, N. Borgeaud, C. Laborde.
22.10 Démarches : « la Tentation de la sainteté », par Frank Venaille.
22.30 Rencontre des hommes et des cultures : musique traditionnelle persane ; voix et instruments de l'Iran ancien.
0.05 Clair de nuit : F. Pariot, fabricant et collectionneur d'orgues de Barbarie.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « le Professeur d'histoire », de Vladimir Volkoff.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe, à l'abbaye La Lucerne (Manche).
11.00 Henri Guillemin raconte l'histoire.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entretiens avec Raymond Mason.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Nouveau répertoire dramatique : « Au but », de Thomas Bernhardt, précédé d'un entretien avec l'adaptateur C. Porcell.
16.15 La tasse de thé : rencontre avec J. Guidoni ; histoire-actualité : Lorraine cœur d'acier.
19.10 Microfilms.
20.00 Actualités musicales romaines : portraits de compositeurs.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Perpetuum mobile », F. de Buzon, J. Schwartz.
22.30 Rencontre des hommes et des cultures : le tango stupéfiant ; « la Diva de l'Empire », d'E. Satie ; « Pièces de cabaret », de Schoenberg.
0.05 Clair de nuit.

LUNDI 21 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : La médecine anthroposophique).
9.05 Les lundis de l'histoire : autour du mouvement ouvrier et de l'anarchisme.
10.30 Musique : miroirs de la danse (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir. : innovation de la rentrée, le BEPC.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « le Dernier Aveu », de Vassilis Vassilikos.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : Le Japon, l'autre pôle du monde industriel.
15.30 Les arts et les gens : les jeunes peintres et l'art abstrait ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, le Musée national d'art moderne.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : art et industrie au palais de Chaillot.
18.00 Subjectif : Agora, avec S. Arièga.
19.30 Perspectives scientifiques : le rêve éveillé analytique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'opéra.
20.30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.
21.30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22.30 *La nuit sur un plateau.*

MARDI 22 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway ; (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique).
9.05 La matinée des autres : la Patagonie.
10.30 Musique : miroirs de la danse (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : le tissage des liens autour de la naissance.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Balthazar fils de famille », de François-Marie Banier.
14.30 Les nouvelles du crime : « les Chats », de Boileau-Narcejac.
15.30 Mardis du théâtre, en direct de la Cartoucherie de Vincennes.
17.10 Le pays d'ici : à Clermont-Ferrand.
18.00 Subjectif : Agora, avec Leila Sebbar.
19.30 Perspectives scientifiques : l'univers et la terre.
20.00 Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'opéra.
20.30 Le journal du corps : la maternité ; médecine d'urgence.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; profession témoin.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 23 OCTOBRE

6.00 Feuilleton : *Un voyage en Vendée ou le royaume de Louis XVII.*
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique).
9.05 Matinée la science et les hommes : le physicien et le réel.
10.30 Musique : miroirs de la danse (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : les contes du septième jour.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : « le Vieil Homme et la mer » au Lierre-Théâtre.
14.00 Un livre, des voix : « Les Jackson », d'Orlando de Pudder.
14.30 Grand angle : le CEA a quarante ans (redif.).
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Clermont-Ferrand.
18.00 Subjectif : agora (le rêve éveillé).
19.30 Perspectives scientifiques : L'anthropologie médicale (l'hypertension).
20.00 Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'Opéra.
20.30 Antipodes : le Festival de la francophonie à Limoges.
21.30 Pulsations : le luth contemporain au Festival estival de Paris.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 24 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique).
9.05 Matinée, Une vie, une œuvre : Henri Barbusse, l'urgence d'écrire au pays d'entre-deux-guerres.
10.30 Musique : miroirs de la danse.
11.10 Répétez, dit le maître : un bar professionnel, qu'est-ce que c'est ?
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Marc Schildge.
14.00 Un livre, des voix : « le Dernier Homme de sainte Sarah », d'Elisabeth Huppert.
14.30 La radio dans la politique française : 1932-1939, de la tribune au microphone.
15.30 Musicomanie : Musica 85, Strasbourg ou une ville saisie par la musique.
17.00 Textes : revue Alta Forte.
17.10 Le pays d'ici, à Clermont-Ferrand.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie et ses maladies.
20.00 Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'opéra.
20.30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.
21.30 Vocalyse : musiques vocales du vingtième siècle (de Schoenberg à M.A. Charpentier, l'itinéraire de Marie-Claude Vallin, soprano).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; arts, sons.
0.05 Du jour au lendemain.

VENDREDI 25 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique).
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXe siècle.
10.30 Musique : miroirs du Chili (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : et sous la croûte, quelles toiles ?
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 On commence... avec Gildas Bourdet pour le théâtre La Salamandre à Paris.
14.00 Un livre, des voix : « le Retour de Julie Farnèse », de Catherine Lepront.
14.30 Sélection prix Italia : *Laborintus II*, hommage à Dante ; la chronique vraie de la Cantoria de Luca Della Robbia.
15.30 L'échappée belle : les palaces (le Négresco, à Nice, le Crillon, à Paris).
17.10 Le pays d'ici, à Clermont-Ferrand.
18.00 Subjectif : Agora (les sociétés secrètes).
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'ONERA.
20.00 Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'Opéra.
20.30 Le grand débat : le retour du religieux, avec J.-M. Domenach, M. Gauchet et K. Pomian, G. Kepel.
21.30 Black and blue : Festival de jazz de Paris.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas.
0.05 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 19 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Jacques Offenbach.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : magazine d'information musicale.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « La Flûte enchantée », de Mozart, par l'Orchestre symphonique RIAS de Berlin, dir. F. Fricsay.
16.00 Désaccord parfait : Débat sur les sonates de Scarlatti, avec Ph. Sollers, Stéphane Goldet, Olivier Alain, A. Queffélec...
18.00 Concert : Sonates de Scarlatti interprétées au clavecin par Huguette Dreyfus, et au piano par Anne Queffélec.
19.05 Les cinglés du music-hall : Les revues du Palace montées entre les deux guerres, 6 mars 1928 : Jazzeries.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Sonate pour cordes n° 6 en ré majeur, de Rossini, Symphonie n° 1 en si bémol majeur de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Muti ; en complément de programme : œuvres de Schubert, Boccherini.
22.25 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec W. Gieseking, piano.
23.05 Le zodiaque bien tempéré : Le scorpion ; œuvres de Crumb, Migot ; à 1 h : L'arbre à chansons.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Les Orientalistes.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de J. Strauss, Lehar, Aubert, Lanner, Paganini, Lortzing, Donizetti.
9.10 Cantate : BWV 180 de Bach.
10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où l'on fera connaissance d'une famille royale dont la musique n'adoucit pas les mœurs » ; œuvres de Bach, Mozart, Reichardt, Krause, Roman, Haydn, Eulenburg...
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Boieldieu, Stravinski, Dvorak, Rossini.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : « L'amour dans les opéras de Mozart », par Jean-Victor Hocquard, musicologue.
19.05 Jazz vivant : « La Libération Orchestra » du contrebassiste Charlie Haden.
20.04 Concert : « Pelléas et Mélisande », de Debussy, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.-E. Gardiner, sol. D. Montague, J. Van Dam, F. Thau...
23.30 Les soirées de France-Musique : Ex libris : « The Autobiography of Miklos Rosza ».

LUNDI 21 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Lettres et journaux intimes.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Berg I : de la naissance à la création de « Wozzeck » ; vers 10 h 15 « Wozzeck » ou l'opéra révélé : une lecture dramaturgique et musicale des quinze scènes de l'opéra.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en France.
12.30 Concert-lecture : œuvres de Schutz, Buxtehude, Telemann par l'Ensemble vocal Sotto voce et l'Ensemble instrumental baroque, dir. H. Ribeiro de Magalhaes.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour dirige des œuvres de Ligeti, Berio, Malec.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Portrait de Lola Bobesco violoniste ; œuvres de Mendelssohn, Beethoven ; à 16 h, Portrait de Suzanne Danco, qui chante des opéras et des airs de Mozart ; à 17 h, Vladimir Horowitz : les années de l'après-guerre aux Etats-Unis ; œuvres de Saint-Saëns-Liszt, Czerny, Tchaïkovski, Prokofiev, Barber.
18.02 Le royaume de la musique.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.10 Premières loges : Lucien Muratore, ténor interprète des airs de Gounod, Massenet, Puccini ; Georges Chédal, baryton, de Diaz ; Charles Friant, ténor, de Delibes, Massenet, Borodine.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Chaîne 1 », de Lutoslawski, « Symphonic dances », de Rudens, « Dérive », de Boulez, « Le miracle de la rose », de Henze par The London Sinfonietta, dir. E. Howarth.
22.15 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec Joseph Szigeti, violon, à 23 h 5, Portrait-hommage à Eugène Bigot.

MARDI 22 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Bela Bartok.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création de « Wozzeck » (1885-1925) ; vers 10 h 15, « Wozzeck » ou l'opéra révélé.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en France.
12.30 Concert : œuvres de Schubert par Rudolf Buchbinder, piano.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
14.30 Les enfants d'Orphée : métiers du métal.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Lola Bobesco et la musique belge ; à 16 h, Suzanne Danco et le répertoire français ; à 17 h, Vladimir Horowitz : la vie et l'œuvre (8e).
18.02 Acousmathèque : Reflets du Festival estival de Paris ; œuvres de Kotonski, Savouret.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.10 17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE. Concert : œuvres de Lazzari, Roussel, Polach par le Quatuor à cordes de Paris.
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « L'orgue, Liszt... et après » ; Récital Louis Robilliard, orgue : « Orphée », transcription du poème symphonique, « Angelus », « Dante », extrait de « Dante symphonie », « Trauerode », extrait des « Trois odes funèbres », de Liszt, « Capriccio », choral-fantaisie op. 52 de Reger.
22.30 Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Beethoven, Liszt, Isaye, Wieniawski, par Igor Oistrakh, violon et Natalia Zertsalova, piano.
24.00 Les soirées de France-Musique : Italie : génération des années 1880.

MERCREDI 23 OCTOBRE

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création de « Wozzeck » (1885-1925) ; vers 10 h 30, « Wozzeck » ou l'opéra révélé.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en France.
12.30 Concert : œuvres de Pasquet, Pan, Guinjoan, Donatoni par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Masson, sol. E. Laurence, S. Sulle.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Beethoven, Bartok, par Laurent Korcia, violon, et J. Efflam Bavouzet, piano.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Lola Bobesco violoniste ; à 16 h, Suzanne Danco interprète les airs du répertoire français ; à 17 h, Vladimir Horowitz : la vie et l'œuvre.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Acis et Galathée », de Haendel, par les Arts florissants, dir. W. Christie, sol. A. Mellon, M.-C. Vallin, Honey man, Ph. Cantor.
22.30 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec Willem Mengelberg ; à 23 h 5 Jazz-club.

JEUDI 24 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Vienne de Mozart à Schubert.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.25 Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création de « Wozzeck » (1885-1925) ; vers 10 h 15, « Wozzeck » ou l'opéra révélé.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en France.
12.30 Concert : Symphonie n° 8 en fa majeur de Beethoven, Variations sur un thème original d'Elgar, par l'Orchestre philharmonique royal de Londres, dir. Y. Menuhin.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Lola Bobesco et la musique du XXe siècle ; à 16 h, Suzanne Danco et le répertoire international ; à 17 h, Vladimir Horowitz : le 25e anniversaire des débuts américains.
18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « la Fiancée du tsar », ouverture de Rimski-Korsakov, Concerto pour violon et orchestre en ré majeur de Tchaïkovski ; « Suite scythe », de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, sol. I. Oistrakh, violon.
23.30 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec Fritz Kreisler, violon.
23.05 Maurice Jaubert, le musicien des images.

VENDREDI 25 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création de « Wozzeck » (1885-1925) ; vers 10 h 25, « Wozzeck » ou l'opéra révélé.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en France.
12.30 Concert-lecture : « Stabat mater », de Fischer, par l'Atelier des chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel.
13.25 Une heure avec... Elysabeth Cooper : œuvres de Satie, Cooper.
14.30 Les enfants d'Orphée : métiers du métal.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Suzanne Danco et le répertoire international ; à 17 h, Vladimir Horowitz : 25e anniversaire des débuts américains.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de la musique ancienne.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert : « Menuet antique », « Une barque sur l'océan », extrait des « Miroirs », de Ravel, Concerto pour violon et orchestre de Yun, Symphonie n° 41 en ut majeur de Mozart, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. E. Bour, sol. S. Gawriloff, violon.
22.20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.

« Le Monde » et le « Washington Post »

Les précepteurs et les mousquetaires.

QU'ONT en commun *le Monde* et le *Washington Post ?* Ni leurs origines, ni leurs mœurs, ni le milieu qui les entoure. Jean-Gustave Padioleau, qui publie une étude sur les deux grands quotidiens, le constate, mais ajoute aussitôt : *« Tous deux ont le dessein de créer des institutions qui exaltent chacune à sa manière le journalisme de prestige. »*

Institution, le grand mot est lâché. Qu'est-ce à dire ? Pour Padioleau, c'est dans la presse une organisation qui revendique un *« surplus d'idéaux »* et *« aspire à des couronnements spirituels »*. Elle ne néglige pas les profits, mais elle est prête à les sacrifier pour remplir la mission qu'elle s'est fixée.

Dans le cas du *Washington Post*, fleuron du capitalisme libéral, la mission a été définie par le banquier new-yorkais Eugene Meyer, lorsqu'il racheta ce journal moribond : *« Dire toute la vérité dans la mesure où le journal peut la découvrir, en ce qui concerne les affaires importantes de l'Amérique et du monde »*, rester *« décent »*, placer au-dessus de tout le bien public, être loyal, libre et objectif.

Pour Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, il s'agissait d'assurer un *« service public »* en créant *« un organe affranchi de toute sujétion politique, économique et financière »*, avec la conscience d'être *« chargé d'une mission particulière au sein de la presse »*.

Dans le premier cas, être le meilleur, atteindre l'« excellence » professionnelle, appuyée sur une morale de l'information, dans le second, assurer une fonction pédagogique qui ne peut être remplie que dans une totale indépendance.

Le *Washington Post* a dû ses succès récents à un binôme étonnant. Kate Graham, fille et héritière d'Eugene Meyer, propriétaire du journal, qu'elle a transmis il y a peu de temps à son fils Benjamin (Ben) Bradlee, « patron » de la rédaction. Deux personnalités étonnantes : Mme Graham, jeune veuve timide et empruntée, s'épanouit en chef d'entreprise plein d'autorité. Ben Bradlee, conduisant à vue son journal, préférant aux structures figées dans les organigrammes la concurrence entre les jeunes loups qu'il lance sur les pistes, impose aux « managers » des *audaces qui répugnent* à leur prudence. Un peu de son ami John Kennedy par la fascination qu'il exerce et aussi par l'hostilité qu'il suscite.

Au *Monde*, rien de semblable. Le rayonnement d'Hubert Beuve-Méry est d'une tout autre sorte. Le fondateur est d'abord un moraliste et un homme de rigueur. Les fonctions ne sont pas séparées, au départ, entre gestion et rédaction. Il est le « patron » de l'entreprise dans son ensemble. Rédaction et gestion sont toutes deux soumises à la même conception du « service public », au même impératif d'indépendance. La rédaction est fortement structurée, spécialisée : condition indispensable de ce que Padioleau appelle, avec une révérence d'une amicale ironie, *« le magistère de l'instruction journalistique »*.

« Une croyance primitive »

Le souci, l'obsession de l'indépendance, *« une croyance primitive »*, imprègnent toute la vie du journal. L'auteur a, pour le démontrer, fouillé les comptes rendus des assemblées générales de la Société des rédacteurs, ceux des comités de rédaction, les notes internes. La démonstration est irréfutable. *« Indépendance, indépendance ! »* est bien, comme il le dit, *« la prière du* Monde ».

L'auteur insiste aussi sur les conceptions du journalisme tel qu'on le pratique *« dans les bureaux du* Monde » et *« sur le foirail du* Washington Post ». La démonstration est là moins convaincante. D'une part un journalisme *« de compte rendu »* à la française, où le commentaire et l'explication priment ; d'autre part un journalisme *« d'investigation »*, lancé d'abord à la découverte des faits.

L'affirmation, bien connue, n'est pas inexacte. Mais elle mérite d'être sérieusement nuancée, des exemples retentissants anciens (la publication des rapports sur la torture en Algérie) ou récents (l'affaire Greenpeace) montrant que *le Monde* n'écrit pas seulement l'histoire minutieuse du présent institutionnel.

Padioleau craint que *« le parcours de la rue des Italiens ne conduise à l'état d'institution paralytique »*. Le danger existe — ou a existé, — mais la pression quotidienne de l'information, des combats à mener, fait qu'un journal ne peut être une institution comme les autres. Dans le cas du *Monde*, la participation d'une partie du personnel à la propriété de l'entreprise, si elle a parfois été dans le passé cause de tensions et de mécomptes, lui confère aussi une vitalité que n'ont pas les « monstres froids » guidés par le seul profit. Padioleau a vu lors de son enquête, qui couvre les années 81-84, l'entrée du tunnel. Il n'en a pas vu la sortie. De même, en bon sociologue, n'a-t-il fait qu'une part restreinte à l'histoire, qui pourtant explique bien des choses, et à des hommes comme Jacques Fauvet, dont le rôle a été capital dans la vie et les débats du *Monde*.

Thèse non remaniée, le livre suit les lois du genre. Parfois touffu, il est marqué par le jargon sociologique et le style très personnel de l'auteur, malgré ses efforts. Il n'en constitue pas moins une analyse passionnante, truffée de formules heureuses, des structures de deux journaux parvenus au succès par des voies différentes mais sans concessions.

JEAN PLANCHAIS.

● **Le Monde *et le* Washington Post, *précepteurs et mousquetaires*, par Jean-G. Padioleau. Presses universitaires de France, collection « Sociologies », 370 pages, 180 F.**

PHILATÉLIE n° 1918

A propos de l'art

Sous ce même titre, dans notre chronique du 14 septembre, nous avons sollicité l'opinion de nos lecteurs sur les thèmes choisis pour certains timbres. La première des réactions fut : *« On s'étonne enfin de la laideur consternante des timbres artistiques. »*

Une très forte majorité des réponses contiennent, à l'égard de certains des timbres de cette série, des qualificatifs très sévères : *triste, laide, minable, horrible, débile, obscure*, etc. Ces jugements sont suivis de questions : *« Qui est responsable, qui consacre les artistes ? »*... ou encore *« Quels intérêts les mettent en jeu ? »*... Certains pensent que *« c'est une minorité qui les impose...*

Bref, il y aurait beaucoup à dire sur cette série..., mais que faire pour changer ? »

On nous a fait aussi un reproche : nous paraissions dicter la réponse ! Le lecteur qui a formulé cette critique concluait ainsi : *« Il faut continuer dans cette voie, même si elles* [les œuvres] *ne sont pas très reproductibles en figurine... C'est ça la vraie éducation du plus grand nombre... »* Dont acte.

Informations philatéliques...

... officielles par téléphone depuis le 1er *octobre. L'administration* des PTT a mis en service un répondeur téléphonique INPHOTEL, abréviation du titre ci-dessus.

INPHOTEL fonctionne sur seize lignes groupées. Composez le (1) 567-19-00 jusqu'au 25 du mois et après le (1) 45-67-19-00.

Trois bureaux temporaires

... accordés par les PTT, avec cachets illustrés, pour souligner les cent cinquante ans d'existence de l'agence de presse.

L'agence France-Presse fut créée le 30 septembre 1944 et reprit le service de nouvelles de l'Agence Havas qui avait été fondée en 1835, d'où cet anniversaire.

A cette occasion, vu les relations de l'AFP avec les PTT, un relais historique de malles-poste sera re-



constitué, du 25 au 27 octobre, entre Paris et Lille (passant par Senlis, Compiègne et Cambrai). Pas de transport du courrier.

Les trois bureaux prévus sont :

- Paris, de 12 h à 21 h, le 25 octobre, dans le hall du Palais de Chaillot ;
- Compiègne, de 10 h à 19 h, le lieu sera publié dans la presse du département ;
- Lille, de 12 h à 19 h, dans les locaux de *la Voix du Nord.*

● **RECTIFICATIF.** — Le timbre 5,00 F de « Pierre Alechinsky » a été gravé par *Pierre Forget. (Le Monde Loisirs* du 21 septembre).

ADALBERT VITALYOS.

DISQUES

The Family, André Cymone, « Romance 1600 » de Sheila E.

Trois disques paraissent simultanément sous le parrainage — la haute autorité serait plus appropriée — de Prince, ce qui, pour lui, alors qu'il tourne actuellement un film dans le midi de la France, est une façon d'être présent par procuration sur le marché phonographique. Pour Sheila E. (l'égérie), *Romance 1600* est un second album, cependant qu'André Cymore (le cousin) et The Family (la nouvelle invention) présentent leurs premières œuvres. Les trois conjugués confortent le triomphe du Minneapolis Sound, car quelles que soient les velléités individuelles le degré d'émancipation de chacun reste purement théorique. *Dans la pratique*, le spectre du Kid de Minneapolis, décliné sous toutes ses formes, hante les circonférences brûlantes de chaque sillon.

C'est le son Prince, la mise en forme, le funk new wave, l'esprit, l'excentricité tant musicale que visuelle, c'est la griffe et l'âme de Prince. Et que celui-ci ait écrit et produit un titre sur chacun des trois albums n'est que la surface émergée de son influence.

Sur le disque de Sheila E. interviennent de nouveau les qualités de ses défauts, à savoir ses grandes compétences de musicienne et son absence cruelle de direction. Fille du percussionniste Peter Escovedo et elle-même percussionniste de haute volée, c'est elle qui avait assuré la première partie de la tournée américaine de Prince and the Revolution. Tout de dentelles vêtue, partagée entre ses anciennes attaches au jazz et son nouveau rôle de sex-symbol, Sheila E. navigue entre deux eaux, et, à vouloir trop en faire, se dilue dans un patchwork de tendances sur un disque un peu trop décousu dont on ne retient au final que la marque... Prince.

Confinant au mimétisme dans la façon de se présenter, de jouer de la voix, de composer et d'écrire des textes plus royalistes que le Prince, André Cymone, dont c'est le cousin, en est aussi la copie conforme. Compagnon de la première heure et laissé-pour-compte aux premières heures de gloire, André Cymone a tenté à plusieurs reprises de briser le cordon ombilical pour revenir à chaque fois sous l'aile protectrice du maître (il est le seul, toutefois, à avoir préféré CBS à WEA). Difficile de lui reprocher son allégeance musicale, puisque, depuis les premiers balbutiements, il en a été le principal artisan à ses côtés. Au reste, son disque a du panache et le funk détonant.

Des trois, c'est tout de même le disque de The Family — un nom qui pourrait servir de titre générique à l'ensemble — qui emporte l'adhésion. Paradoxalement, celui qui est à l'initiative du Kid de Minneapolis est aussi celui qui s'en affranchit le plus. D'une certaine façon, The Family prend le relais de The Time, qui avait été monté de toutes pièces par Prince avant de se séparer avec le départ de son leader Morris Day, décidé à faire cavalier seul et suivi dans cette démarche par Jesse Johnson, qui a signé chez Polydor.

Sur le mode de The Time, dont on retrouve des transfuges parmi les musiciens, The Family est enraciné dans le rhythm'n blues avec une coloration rafraîchie et modernisée et des arrangements plus sophistiqués. Sur des compositions entêtantes, la fonction dansante opère à son maximum. L'effet et le fait du Prince dans toute sa splendeur avec pour les trois et selon l'habitude les remerciements à Dieu en exergue.

ALAIN WAIS.

● **Sheila E., WEA 925317-1 ; The Family, WEA 925322-1 ; André Cymone, CBS 26597.**

Yves Simon, poseur de balises

Voyageur romantique en concordance avec l'air du temps, Yves Simon est un chanteur pas comme les autres puisqu'il mène parallèlement, et avec succès, une double aventure d'auteur-compositeur (*les Gauloises bleues, J'ai rêvé New-York, Diabolo menthe, Amazoniaque*) et de romancier (*Transit-Express, l'Homme arc-en-ciel*, paru en livre de poche, *Océans*).

Yves Simon a arrêté *« momentanément »* la scène il y a huit ans, après un spectacle à l'Élysée-Montmartre. Mais il publie régulièrement des albums qu'il élabore patiemment en compagnie de Jean-Claude Déquéant, chargé des orchestrations. *De l'autre côté du monde*, neuvième 33 tours d'Yves Simon, a été conçu en neuf mois. *« Le temps est nécessaire pour programmer les instruments électroniques,* dit le chanteur. *A l'inverse d'une séance en direct avec les musiciens, qui doit aboutir en trois ou quatre heures à l'enregistrement d'une rythmique sur laquelle on ne peut pas revenir, la programmation est un travail de révision, de mise en doute permanent. On peut gommer les choses, les remettre en cause, les améliorer. »*

Pour Yves Simon, les chanteurs sont des « poseurs de balises ». Parfois, celles-ci ont tendance à devenir plus un *ornement qu'un repère essentiel.*

De l'autre côté du monde contient de bien jolies chansons (*l'Abyssinie, Bye Bye mon amour, Remember Remember*). *Une poésie douce-amère*, des jeux de mots en demi-teintes, des mélodies fragiles, pleines de charme.

CLAUDE FLÉOUTER.

● **33 tours, RCA PL, 70 809-8.**

échecs

Nº 1147

Une victoire méritée

(Seizième partie du match de championnat du monde, octobre 1985, Moscou)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : G. KASPAROV

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	22. Fxd6	Dxd6
2. Cf3	é6	23. g3 (q)	Cd7!
3. d4	çxd4	24. Fg2 (r)	Df6! (s)
4. Cxd4	Cç6	25. a3	a5
5. Cb5 (a)	d6 (b)	26. axb4	axb4
6. ç4 (ç)	Cf6	27. Da2	Fg6 (t)
7. Cb1-ç3	a6	28. d6	g4
8. Ca3	d5!! (d)	29. Dd2	Rg7
9. çxd5	éxd5	30. f3 (u)	Dxd6
10. éxd5	Cb4	31. fxg4	Dd4+
11. Fé2 (é)	Fç5	32. Rh1	Cf6!
12. 0-0	0-0	33. Tf4	Cé4!
13. Ff3 (f)	Ff5 (g)	34. Dxd3 (v)	Cf2+
14. Fg5	Té8 (h)	35. Txf2 (w)	Fxd3
15. Dd2 (i)	b5!	36. Tf-d2	Dé3
16. Ta-d1 (j)	Cd3! (k)	37. Txd3	Tç1!
17. Ca-b1 (l)	h6!	38. Cb2 (x)	Df2
18. Fh4	b4	39. Cd2 (y)	Txd1
19. Ca4 (m)	Fd6! (n)	40. Cxd1	Té1+
20. Fg3	Tç8! (o)	41. abandon (z).	
21. b3	g5! (p)		

NOTES

a) Perdant un temps pour arriver au schéma de Maroczy (ç4), mais les Noirs devront eux aussi en perdre un pour chasser le C.

b) 5..., Fç5 est une autre idée intéressante ; par exemple, 6. Cd6+, Ré7 ; 7. Cxç8+, Txç8 ; 8. Fd3, Cf6 ; 9. 0-0, Dç7 ; 10. Cç3, h5 ; 11. Fg5, Rf8 ; 12. Dd2, Cé5! avec avantage aux Noirs (Mednis-Plaskett, Brighton, 1983) ; après 6. Ff4! les complications commencent : 6..., Df6 ; 7. Dç1 (ou 7. Cç7+, Rd8 ; 8. Dç1, Fxf2+ ; 9. Ré2, Cd4+ ; 10. Rd3 ainsi que 9. Rxf2, g5 ; 10. Cxa8, gxf4 ; 11. Cç3), Rf8 ; 8. Cb1-ç3, Cg8-é7 (au lieu de 8..., a6 comme dans la partie Mokry-Plaskett de Trnava, 1984) ; 9. é5, Df5! ou 9. Dd2 suivi du grand roque.

ç) Le champion du monde aime ce schéma connu sous le nom de l'« étau de Maroczy » qui lui donne immédiatement un léger avantage d'espace ; dans une brillante partie jouée contre Olafsson à Amsterdam en 1976, il renforça, d'une manière magistrale, progressivement, méthodiquement ses gains territoriaux et étrangla son adversaire.

d) Cette variante, qui a donné lieu depuis plus d'une vingtaine d'années à d'innombrables combats, connaît presque toujours le déroulement suivant : 8..., Fé7 ; 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0, b6 ; 11. Fé3. On se souvient de la troisième partie du championnat du monde de l'an dernier, remportée par Karpov après 11..., Fb7 ; 12. Db3, Ca5 ; 13. Dxb6, Cxé4 ; 14. Cxé4, Fxé4 ; 15. Dxd8, Fxd8 ; 16. Ta-d1!, d5 ; 17. f3, Ff5 ; 18. çxd5, éxd5 ; 19. Txd5, etc. Le développement du F-R (8..., Fé7) est constant. Or voici que le challenger, abandonnant tous les traités théoriques, sacrifie froidement un pion central en entrant à nouveau dans la continuation de la douzième partie jouée le 3 octobre dernier. Continuation qui est passée un peu inaperçue probablement en raison du rapide armistice qui intervint après 8..., d5 ; 9. éxd5, çxd5 ; 10. çxd5, Cb4 ; 11. Fç4, Fg4 ; 12. Fé2, Fxé2 ; 13. Dxé2+, Dé7 ; 14. Fé3, Cbxd5 ; 15. Cç2, Cxé3 ; 16. Cxé3, Dé6 ; 17. 0-0, Fç5 ; 18. Tf-é1, 0-0. Nulle. Il s'agit, en fait, d'une nouveauté inouïe. Est-il possible, dans une Sicilienne, de se libérer aussi facilement de l'« étau Maroczy » ?

é) Meilleur que 11. Fç4, Fg4 ; 12. f3, Ff5 ; 13. 0-0, Fç5+ ; 14. Rh1, 0-0, position dont Pachman écrivait dans « Die Welt » du 5 octobre qu'elle permettait aux Noirs d'obtenir un fort contre-jeu en raison des menaces 14..., b5 ; 15. Fb3, Cd3. Chose curieuse, nous allons retrouver cette position. 11.. Cç4 est aussi à envisager.

f) La tentative de conserver le plus longtemps possible le pion gagné est logique, mais il ne faut pas sous-estimer l'intervention du F-D ennemi sur la diagonale h7-b1. En ce sens, le coup du texte est imprécis. 13.. Cç2 est jouable : 13..., Cxç2 ; 14. Dxç2, Cxd5 ; 15. Cxd5, Dxd5 ; 16. Ff3 ou 13..., Cbxd5 ; 14. Cxd5, Cxd5 ; 15. Ff3. Ou même, 13. Cç4, Ff5 ; 14. Fé3 et les Blancs n'ont aucun problème.

g) Le Ca3 ne peut plus revenir en ç2.

h) Ni en ç4 : si 15. Cç4, Fd3 ; 16. Fé2, Txé2.

i) La mise en jeu des T est normale, orthodoxe, mais trop normale car le feu est déjà aux portes des Blancs. Le dispositif ennemi (deux C+deux F+T) est redoutable. 15. Té1 est insuffisant : 15..., Txé1+ ; 16. Dxé1, Cd3 suivi du gain du pion f2. La Tf1 ne peut bouger, ni le Ca3, ni le Cç3 (15. Cé2, Fd3), ni la Ta1 (15. Tç1, Cd3). Peut-être fallait-il tenter 15. d6? (ce qui élimine déjà la menace b7-b5). Si 15..., Fxd6 ; 16. Cç4, Fxh2+ ; 17. Rxh2, Dç7+ ; 18. Cd6 mais 15..., Fd3 est bon ; 16. Té1, Txé1+ ; 17. Dxé1, Fxd6.

j) 16. Ta-é1 perd après 16..., Txé1 ; 17. Txé1, Cd3.

k) Derrière la menace apparente 17..., b4, les Blancs ressentent le poids de l'énorme pression résultant de l'accumulation des forces adverses sur les diagonales et les verticales, outre la présence insupportable du Cd3 installé au milieu de leur propre camp.

l) Forcé.

m) 17..., h6 oblige le Cç3 à fuir en a4 : si 18. Cé2, g5 ; 19. Fg3, g4 gagnant une pièce.

n) Témoins hors-jeu et inutiles de la nouvelle menace 20..., Ff4, les C blancs ne sont pas ceux de l'Apocalypse.

o) Tout est en place, les Noirs contrôlent le centre et les deux colonnes ouvertes. A noter que les Blancs sont pratiquement en zugzwang.

p) Menace 22..., g4 ; 23. Fé2, Cé4! ; 24. Dxd3, Cxg3 et 25..., Cxé2+.

q) Si 23. Cb2, Cxb2 ; 24. Dxb2, g4 ; 25. Fé2, Tç2 avec gain du F. Le coup du texte affaiblit le roque des Blancs, mais si 23. Fé2, Cf4! suffit.

r) La dernière chance du Ca4 n'est pas non plus satisfaisante : 24. Cb2, Cd7-é5 ; 25. Fg2, Df6 ; 26. Cç4, Cxç4 ; 27. bxç4, Txç4 ou 26. Cxd3, Cxd3.

s) Les Blancs sont maintenant en zugzwang.

t) Pendant ce temps, les Noirs renforcent méthodiquement leur position. A noter que les cases contrôlées par les C noirs en rosace.

u) Encore un affaiblissement mais que jouer ?

v) Le mat est dans l'air ; acculés sur les deux premières rangées, les Blancs chancellent mais trouvent le moyen de sacrifier la D pour trois pièces dans une crise de temps délicate.

w) Si 35. Rg1, Té1+ ; 36. Ff1, Ch3++ ; 37. Rh1, Dg1 mat ou 37. Rg2, Cxf4+ ; 38. gxf4, Fxd3, etc.

x) Si 38. Txé3 (38. Txç1, Dxd3), Txd1+ ; 39. Ff1, Txé3, etc.

y) Si 39. Txç1, Té1+.

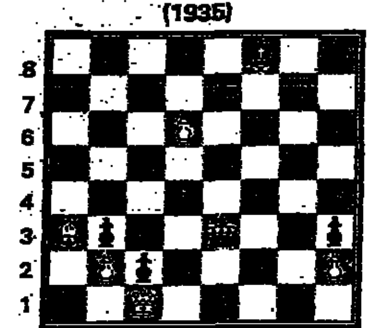
z) Si 41. Cf1, Txf1+ ; 42. Fxf1, Dxf1, mat. Une partie magnifique de Kasparov dans toutes ses phases, de la botte secrète de l'ouverture à la phase d'exécution. Pour la seconde fois, le challenger devance son rival, et cela au juste moment et dans un style éblouissant.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1146
E. POGOSSIANTS
1964

(Blancs : Ré5, Fb5, Pd5. Noirs : Rh5, Cg7, Pé4 et h7.)

1. Rf6, Rh6 ; 2. d6, Cé8+ ! 3. Fxé8, é3 ! (un joli piège : si 4. Fb5 ?, é2 ! ; 5. Fxé2, pat !) ; 4. d7, é2 ; 5. d8=C !! (empêchant la promotion en D du pion noir : si 5..., é1=D ; 6. Cf7+, Rh5 ; 7. Cé5+, Rh4 ; 8. Cf3+ avec un gain de la D), é1=C ; 6. Cç6, Cf3 ; 7. Cé7 !, Ch4 ; 8. Cg8 mat.

ÉTUDE
F. LAZARE
(1935)



BLANCS (5) : Rç1, Fa3, Pb2, d6, h2.

NOIRS (5) : Ré3, Ff8, Pb3, ç2, h3.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1145

Les fausses apparences

Ce chelem qui peut sembler infaisable est assez simple à condition de savoir compter jusqu'à 12 comme le fit l'Anglais d'Unienville au cours du championnat d'Amérique de 1981.

♠ V 10 2
♡ A D V 4 3
◇ A 10 6 4
♣ D

Ouest : ♠ R 9 8 7 5 4 ; ♡ – ; ◇ – ; ♣ R 10 9 8 7 4 3
Est : ♠ 6 ; ♡ 9 8 7 6 5 ; ◇ D 9 8 7 5 ; ♣ 6 5

Sud : ♠ A D 3 ; ♡ R 10 2 ; ◇ R V 3 2 ; ♣ A V 2

Ann. : O. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	D. Flem.	Y...	d'Uni.
passe	1 ♡	passe	2 ◇
contre	3 ◇	passe	4 ♣
passe	5 ◇	passe	6 ◇...

Ouest a entamé le 7 de Pique le 10 et le 6 d'Est. Le déclarant a alors tiré l'As de Carreau, puis le Roi de Cœur sur lesquels Ouest a défaussé chaque fois une couleur noire. *Comment d'Unienville, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute la défense ?

Réponse :

Pour éviter la chute il suffit de compter les levées que l'on peut réaliser immédiatement : le 10 de Pique, l'As de Carreau, cinq Cœurs, l'As de Trèfle et une coupe à Trèfle. Inutile de tirer l'As de Pique étant donné qu'il est peu vraisemblable que Ouest ait huit Trèfles.

Quand on fait ainsi *neuf* levées il restera à faire *trois* atouts avec :

♠ V 2 ◇ 10 6 / ♠ A ◇ R V 3 — ◇ D 9 8 7

Peu importe que Sud ait gardé l'As de Pique ou un Trèfle, il suffit de jouer une couleur noire. Est coupe, mais *il doit rejouer atout*, et le déclarant fait le reste avec le 10 de Carreau du mort, puis le Valet de Carreau et le Roi de Carreau.

Danger de l'imprévoyance

Bien jouer c'est prévoir, c'est un dicton valable au bridge où il est indispensable de prévoir tous les risques pour pouvoir se protéger contre eux. Ainsi dans cette donne le contrat chutera si on n'imagine pas tout le déroulement du coup :

♠ 8 5 2
♡ A V 3 3
◇ V 5
♣ V 10 6 4 2

Ouest : ♠ D V 10 ; ♡ 6 5 2 ; ◇ 6 4 3 ; ♣ R 9 8 7
Est : ♠ 9 7 6 4 ; ♡ 9 7 ; ◇ R 8 7 2 ; ♣ A D 5

Sud : ♠ A R 3 ; ♡ R D 10 8 4 ; ◇ A D 10 9 ; ♣ 3

Ann : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	4 ♡	passe
4 SA	passe	5 ◇	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, comment Sud (Mme Gromier) a-t-elle gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les enchères de Sud sont trop poussées. Quand Nord a répondu « deux Cœurs » sur « un cœur », il faut se contenter de la marche ou en tout cas s'arrêter à « cinq Cœurs » lorsque Nord répond qu'il n'a qu'un As.

Courrier des lecteurs

« *Pourquoi,* demande J. Gilbert, *la France, qui est au premier plan dans les compétitions internationales, ne pourra-t-elle pas disputer cette année le championnat du monde ?* »

Il aurait suffi que les Français terminent deuxièmes du Championnat d'Europe, mais contrairement à tous les pronostics, ils n'ont fini que troisièmes à Salsomaggiore. En revanche, les Françaises, qui ont remporté la première place chez les Dames, iront à Sao-Paulo (Brésil) pour disputer la Coupe de Venise, le titre mondial féminin.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 261

Mat à 12×12

Championnat des Pays-Bas (sélections), 1985
Blancs : Elzinga
Noirs : Schotanus
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23 (a)	20. 43-39	7-11
2. 28x19	14x23	21. 49-43 (m)	2-8
3. 33-28 (b)	23x32	22. 37-31	14-20 (n)
4. 37x28	10-14	23. 42-37	11-17
5. 41-37 (c)	5-10	24. 34-30	17-21 (o)
6. 37-32	16-21	25. 30-25	21-26! (p)
7. 39-33	21-26 (d)	26. 25x14	9x20
8. 44-39! (e)	26x37	27. 39-34	4-9
9. 42x31 (f)	14-19	28. 34-30	20-25
10. 50-44	17-22!	29. 40-34	1-6
11. 28x17	11x22! (g)	30. 48-42	9-14
12. 47-42	6-11	31. 34-29	23x34*
13. 33-28! (h)	22x33	32. 30x39	14-20!
14. 39x28	10-14	33. 27-22*	18x27
15. 44-39	20-24 (i)	34. 31x22	12-18!
16. 39-33	18-23	35. 32-27	8-12!!
17. 46-41	13-18 (j)	36. 37-32	26-31!!
18. 41-37 (k)	8-13	37. 45-40	3-8
19. 31-27 (l)	11-16	Abandon (q)	

NOTES

a) Dans les années 50, le GMI RC-Keller innova une stratégie bien antérieurement au système Keller en vogue depuis une quinzaine d'années et dont plusieurs illustrations ont été données dans ces chroniques.

Dans les années 50, le début de la stratégie chère à RC-Keller, différente en tous points de l'actuel système Keller, consistait, pour les Blancs, à procéder sans relâche à des échanges en avant et en arrière sur l'aile droite (numériquement la moins forte) des Noirs et à tenter de paralyser la contre-attaque développée par ces derniers, avec leur aile gauche. Voici le tout début de cette stratégie : 1. ...(20-24) ; 2. 34-30 (14-20) ; 3. 30-25 (10-14) ; 4. 31-27 (18-23) ; 5. 28-22 (17×28) ; 6. 33×22, etc. (match mondial Kouperman-Van Dijk, 1959.

b) Plus fréquent est 3. 37-32, puis parmi des milliers de marches au stade du début, la continuation conçue par M. Cordier (Damier dijonnais) pour parvenir à une brillante variante en dix temps du coup Ghestem : 3. ...(10-14) ; 4. 41-37 (14-19) ; 5. 33-28 (17-21) ; 6. 31-27 (21-26) ; 7. 37-31 (26×37) ; 8. 42-31 (5-10) ; 9. 39-33 (10-14) ; 10. 44-39 (4-10) ; 11. 34-30 (20-24) ; 12. 50-44 (11-17) ; 13. 31-26 (17-21) ; 14. 26×17 (12×21) ; 15. 46-41 (7-12) ; 16. 41-37 (15-20) ; 17. 37-31! (20-25), les Blancs jouent et forcent le gain du pion ou le coup de dame : 18. 28-22! (25×34) ; 19. 40×29 (14×25) ; 20. 22-17!! (21-26) [sur toute autre continuation B+1] ; 21. 33-29!! (26×28) ; 22. 27-21! (16×27) ; 23. 47-41 (12×21) ; 24. 41-37 (23×34) ; 25. 39×30 (25×34) ; 26. 38-32 (27×38) ; 27. 43×5!!, etc., B+1 après la prise de la dame.

c) Variante classique au centre sur l'ouverture Raphaël.

d) 7. ...(20-24), tentative au niveau des nouveaux damistes pour damer à 46 si 8. 46-41 (18-23) ; 9. 28×30 (21-27) ; 10. 31×22 ou 32×21 (17×46) ; 11. 38-32 (46×39) ; 12. 44×33, N+1 après la prise de la dame.

e) La fermeture par 8. 42-37 serait source de difficultés pour les Blancs dans le développement de leur aile gauche.

f) Il est aussi d'usage de perdre des temps par le repli 9. 32×41.

g) Brusque accélération du rythme par cet échange incisif donnant l'initiative aux Noirs.

h) Il fallait faire sauter ce pion pour reprendre un développement harmonieux dans ce jeu classique.

i) Interdit 16. 46-41, les Noirs dament 16. ...(18-22) ; 17. 28×6 (24-29) ; 18. 34×23 (19×46), N+.

j) Menace immédiate du coup de dame : (18-22) ; 28×6 (23-29), etc., N+.

k) On doit noter la belle conception, suivant l'un des principes de la partie classique au centre, du « O » central constitué par les pions à 28, 31, 32, 33, 37, 38, 42, 43, 48 et 49. Il n'y manque que l'occupation de la case 39.

l) Du très classique.

m) Voici achevée la conception géométrique et artistique du « O » central, offrant d'infinies ressources offensives et défensives.

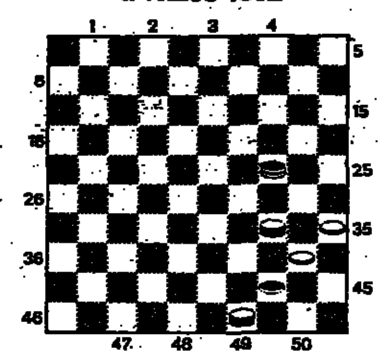
n) Sur le plan artistique et stratégique, il est intéressant de constater la symétrie presque parfaite des deux formations.

o) 24. ... (44-10) ; 25. 31-26 interdit l'attaque 25. ...(20-25), les Blancs damant par une combinaison en sept temps : 26. 36-31 (25×34) ; 27. 40×20 (15×24) ; 28. 35-30 (24×35) ; 29. 33-29 (23×34) ; 30. 39×30 (35×24) ; 31. 28-22 (17×28) ; 32. 32×5, +.

p) Avec bonheur, les Noirs parviennent à placer, à point nommé, ce clou sur l'aile gauche des Blancs.

q) Brillants et d'une cruauté sans rémission, les Noirs contraignent les Blancs à mettre un terme au supplice par ce mat à 12 pions contre 12.

PROBLÈME
I. WEISS 1902



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 35-30!! (24×35*) ; 34-1! (35-2, a, b) ; 49-16 (44×35) ; 1-7 (2×11 ; 16×..., +.

a) (44-50) ; 1-6 (35×44) ; 49×40 (50-45) ; 6-1, etc., +.

b) (35-24...) ; 1-7... (44×35) ; 7-40 (35×44) ; 49×19..., +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

Nº 376

Horizontalement

I. Si c'est ça qu'on veut, il faut une glace. – II. Petit rôle. Grand rôle. – III. Pour les petits. Prit la tangente. – IV. Plantes. Serre. – V. C'est à rendre. Quand il cherche il trouve. – VI. Bon grimpeur. Saint. En un sens, s'étale sur les bords, dans l'autre, s'étale sur le visage. – VII. Vieille loco. Exténuant. – VIII. Rétro, mais sans chic. Fait un peu à dîner. – IX. Crie un petit peu. Pincé. – X. Choisit en partant de la droite vers la gauche. Un dur. – XI. On leur donnerait des claques.

Verticalement

1. Il est son seul maître. – 2. Porte-bébé. Se fait en automne. – 3. Se fait à Paris. Mit dans une sale situation. 4. Pour quelques clans. – 5. Dans la poche du clochard. En douze tranches. – 6. Soustraient. Il faut en donner au moins une pour la voir. – 7. Note. Pour les réserves. Conjonction. – 8. Mettra au défi. – 9. Aide à tenir bon. Ce peut être un ennui peu important. – 10. Rendra inquiet. C'est souvent comme ça qu'il est fait. – 11. La dignité commande de ne pas y toucher. Pour Sherlock ou pour l'INSEE. – 12. Victimes du XI.

SOLUTION DU Nº 375

Horizontalement

I. Développement. – II. Inamicalement. Anée. – III. Stipe. Riantes. – IV. Narrent. Rio. T. – V. Emois. Intenta. – VI. Yens. Feu. Enim. – VII. L. Somalie. Eté. – VIII. An. Nous. Tyran. – IX. Nonnos. Garant. – X. Décentralisés.

Verticalement

1. Disneyland. – 2. Entamé. Noé. – 3. Vairons. NC. – 4. Emprisonne. – 5. Liées. Moon. – 6. Oc. N. Faust. – 7. Partiels. R. – 8. Pli. Nui. Ga. – 9. E. Art. Etal. – 10. Maniée. Yri. – 11. Entonneras. – 12. Née. Titane. – 13. Testaments.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 376

Horizontalement

1. EEMPRSU (+ 2). – 2. AAEGISS (+ 1). – 3. ABEINOS. – 4. AELRTUV (+ 1). – 5. DEEIPRS (+ 3). – 6. EIMNNORT (+ 2). – 7. DEEIINT. – 8. EIINNOS. – 9. AEEMSST. – 10. DENOPSU. – 11. AADERTT. – 12. ACCEESU. – 13. CEEHNORT. – 14. EEEHMRTY. – 15. ACDEIILN. – 16. IMNOOUX. – 17. EEEINRS (+ 5). – 18. AEIIMNX.

Verticalement

19. IPRRSSU. – 20. AEEPRSS (+ 5). – 21. EEINRTU. – 22. AEIORST (+ 6). – 23. EEEMNTTV. – 24. AADDNRT. – 25. EIILMRTU. – 26. ADEIMTU. – 27. DDEENOR. – 28. EEENSTT (+ 1). – 29. ABINNO. – 30. CHIIMT. – 31. BCEEEFIN. – 32. AEEIRST (+ 1). – 33. ACEFRSU (+ 1). – 34. EEHINNRT. – 35. AEENPSX. – 36. ADEESTT.

Solution du nº 375

Horizontalement

1. UNICITE. – 2. DEPITER (TREPIDE, TREPIED, DIPTERE, DEPERIT, PREDITE). – 3. NARRATIF. – 4. IGNIFUGES. – 5. AMYLIQUE. – 6. MOISANT (MATIONS, MONTAIS). – 7. RUTACEE (CAUTERE). – 8. EBENIER. – 9. BLESITE. – 10. OURAGANS. – 11. ESQUIMAU. – 12. RAGONDIN. – 13. THEIERES (HERITEES). – 14. INECOUTE. – 15. SAUVETTE (ETUVATES).

Verticalement

16. UNIEMES (MENUISE). – 17. TOURNIS (TOURINS, TURIONS). – 18. HAUTAINE. – 19. INNEISME (INSEMINE, SIMIENNE). – 20. RADOUCI (COUDRAI, DOUCIRA, ADOUCIR). – 21. INFRASON (FARINONS). – 22. LANDAUS. – 23. ERGATIF, (cas grammatical impliquant une action). – 24. ABSENTES (BEASSENT). – 25. DASYURE (marsupial australien). – 26. UBUESQUE. – 27. PIGISTE. – 28. ANTIMITE (MITAIENT). – 29. ECREMEE. – 30. EVADENT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Étapes gourmandes

Sur les carnets de route de nos lecteurs, de bonnes adresses.

UN fait certain : les vacanciers ont dépensé moins pour leurs repas. Cela dans toute. les régions. Mais il convient de « moduler », comme on dit aujourd'hui. D'abord les très grands, les palaces, les restaurants renommés, ont bien marché. D'une part parce que la *fête* reste, au cœur du Français, symbolisée par un bon repas, et d'autre part parce que le change a favorisé les touristes étrangers.

Mais parce qu'il faut bien manger pour vivre, à la plage comme à la maison, les usines à bouffe ont fonctionné à tout-va, aux dépens des restaurants moyens, des petits hôtels-pensions.

On peut là regretter le grégarisme alimentaire des Français, s'inquiéter, s'étonner, s'indigner de ce qu'ils recherchent partout les mêmes produits standard (au point par exemple que, de Cannes à Menton, le chaleureux et peu coûteux régal *qu'est le pan-bagnat* a disparu au profit des pizzas et autres croques (monsieur ou madame) d'usine.

Ce qui ressort aussi d'un courrier nombreux, c'est, à tous les stades, l'uniformisation de la cuisine. Le magret, tenez ! Cet enfant des fermes landaises et gasconnes, on le retrouve partout sous sa forme d'ersatz à la mode. Partout aussi les mêmes boudins, andouillettes, gâteaux, cervelas de poisson, flan et purée de légumes, terrines, bavarois et mousses de ceci et cela : la cuisine du mâché, en quelque sorte ! Ce snobisme du mot-mode se retrouve sur toutes les cartes, avec les inappropriations d'usage et les chinoiseries du moment. Mais si le régionalisme gourmand se meurt, c'est moins par le manque d'autorité du consommateur que par l'esprit mercantile de ces assassins de la cuisine française.

Nos lecteurs heureusement sont trop alertés et gourmands pour se laisser prendre. A peine quelques lettres, dont une, d'une correspondante de Marseille, signale – ce que nous savons tous – la médiocrité des restaurants d'autoroute. D'autres s'amusent – pour ne pas s'indigner – du ridicule – et surtout du flou – des appellations, comme par exemple, ce « coup de soleil aux pêches » du « Cassiopée » (aéroport de Roissy). A cette occasion, le fidèle Claude Koch me conseille de demander aux lecteurs leurs trouvailles en fait de menus et appellations ridicules. Quel florilège on ferait !

Mais ce sont surtout de bonnes adresses que les lecteurs passionnés ont découvertes et me demandent de signaler. Voici donc, comme chaque année, le bon bilan de leurs vacances :

Un fidèle, M. Heilbronn, me confirme tout le bien qu'il faut penser du *Frère Jacques* (rue de Lyon à Brest, tél. 44-38-65), qui mérite son étoile au Michelin comme au Bottin Gourmand. Jacques Péron est en effet bon cuisinier. Délaissez les menus pour la carte et régalez-vous des demoiselles de Loctudy (langoustines), du *bar dans sa feuille de chou* accompagné d'un far bien breton, du ragoût de ris et langues d'agneau...

Un lecteur niçois passant par Moulins (où l'*Hôtel de Paris*, me confirme-t-on d'autre part, reste la grande halte que l'on sait, bien reprise en main par le petit-fils, François Laustriat, et son épouse Viviane) a découvert l'*Hôtel-Restaurant du Parc* (31, avenue du Général-Leclerc, tél. 44-12-25), dont le restaurant, à deux pas de la gare, s'agrandit et dont la cuisine est sage et bonne.

A Saintes, aucun guide ne signale *la Ciboulette* (36, rue du Pérat, tél. 74-07-36), dont les moules marinières sont *« exceptionnelles »* (ce qui n'est pas toujours évident)...

Un ami du Bourbonnais (comment n'irait-il pas rendre visite alors aux vignerons de Saulcet, déguster le saint-pourçain nouveau et se régaler au *Chêne Vert* de Saint-Pourçain (35, bd Ledru-Rollin, tél. : 45-40-65), où je fis tant d'excellents repas signés Jean Giraudon ?) me signale un oublié : l'Hôtel Galland (20, place de la République à Lapalisse, tél. : 99-07-21). Accueil aimable de Mme Pugin, dans sa salle élégante, et cuisine intéressante du patron, du sandre à l'oseille au coquelet au vinaigre de framboise. Mais M. Cordonnier a été séduit surtout par les œufs brouillés aux poireaux et les langoustines grillées au beurre nantais, tandis que le Bottin Gourmand vante le magret au brouilly et la sole au champagne, plus banals. *J'ai*, moi, souvenir (ce n'est pas de la cuisine, mais un restaurateur s'y juge) d'un admirable saint-nectaire.

M. V. Markovitch, passant par l'Ain, classe en numéro un, c'est logique, la *Rôtisserie du Fier* (à 3 km de Seyssel, tél. : 59-21-64 – une étoile Michelin) et la cuisine de M. Michaud : *« On s'y régale pour 100 F ! »* Il note aussi en Haute-Savoie, sur la route de Cluses, à Magland, le *Relais du mont Blanc* (tél. : 90-75-33) aux menus modestes mais bons.

La route de la tapisserie

Un foie de veau au citron accompagné d'un gratin de courgettes et le bandol 1981 château de Vannières semblent avoir emporté l'adhésion d'un autre fidèle lecteur en l'*Auberge de la Colombe*, à côté de Hyères (tél. : 65-02-15), qu'aucun guide ne cite. Intéressant à savoir, comme aussi l'adresse de ce *Petit Mâchop* (43, rue Bressigny, à Angers, tél. : 86-01-13), lui aussi oublié des guides et où l'apéritif est un verre de bonnezeaux (18 F), ce grand cru mal connu des coteaux du Layon.

M. Claudius Martray, fidèle client versaillais du *Potager du Roy* de Gérard Vié, a noté sur son « carnet de croûte » *le Grand Monarque* à Mondoubleau (Loir-et-Cher), tél. : 80-92-10, et l'*Hôtel de France* à Bonneval (Eure-et-Loir), tél. : 47-20-53), aux prix intéressants et au bon accueil. Mais y boit-il son brouilly préféré, le « château La Chaize » ?

Seul le Michelin cite l'*Hôtel des Cévennes*, de Saint-Agrève en Vivarais (tél. : 30-10-22), dont un lecteur de Liancourt, effaré par le menu à 99 F, s'est contenté de celui à 64 F net : terrine de poissons d'eau douce (ça, c'est intelligent !), andouillette au vin blanc et gratin ardéchois, fromages du pays, desserts « maison ». Bravo à M. et Mme Rochedy !

M. Pierre Cotet s'étonne à raison de ce que la *« trop peu fameuse »* route de la Tapisserie creusoise (Aubusson, Bourganeuf, Boussac, Felletin, etc.) soit si mal connue des touristes. D'autant qu'elle comporte de bonnes haltes gatronomiques, qu'il me rappelle : à Aubusson, l'*Hôtel de France* (6, rue des Déportés, tél. : 66-10-22), dont le fondu creusois (mélange savant de fromages du pays et qui se mange en plat avec par exemple une omelette et une salade) est la spécialité (50 F), avec aussi un beau menu à 139 F net (fromages *et* desserts). A Bourganeuf, le *Commerce* (12, rue de Verdun, tél. : 64-14-55), où les Jabet père et fils demeurent, comme dit le Bottin Gourmand, des « inconditionnels de la touille marchoise ».

Enfin, à Dun-le-Palestel, l'*Hôtel Joly* (tél. : 89-00-23), avec un extraordinaire menu sur le rapport qualité-prix à 49,50 F net, fromage et dessert ; et en spécialité la besace creusoise (crêpe au jambon de pays, cèpes et ris de veau) précédant deux plats, les légumes du jour, la salade de saison, le plateau de fromages et un dessert (menu à *90,50 F* net) ! Ne faut-il pas ajouter, au bout de cette route de la Tapisserie, la *Porte Saint-Jean* (rue des Bains à La Souterraine, tél. : 63-03-83), récemment entièrement rénové par François et Janine Jeanguenin, cette dernière en cuisine ?

Voilà le bilan – positif – des promenades vacancières de nos gourmands lecteurs. J'en sais aussi qui ont expérimenté les week-ends « autour de l'oie » l'an *dernier et* qui entendent bien recommencer cette année (du 26 octobre au 15 février 1986) : accueil à la ferme en Tarn-et-Garonne et préparation et cuisson du foie gras de l'oie le samedi matin, déjeuner à la table des fermiers ; visite des villages moyenâgeux environnants, des caves de Cahors, dîner dans un restaurant réputé, coucher à l'hôtel, lendemain cuisson du confit d'oie à la ferme et déjeuner, départ les bras plein de bocaux de foie gras et confits. Renseignements : A. Pochat, Bourg-de-Visa, tél. : 94-24-30.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Les Brémailles

Dans les murs qui virent les débuts (triomphants) de Georgette Descat vient de s'installer un jeune couple sous l'invocation quasi mystérieuse des Brémailles. Lui, Didier Hayes, a certainement le goût de la cuisine, qui cuit son foie gras au quart de chaume, son saumon à l'unilatérale, le *magret « à la peau »* et servi avec un confit d'oignons et pleurottes, etc. Elle, qui n'est pas du *métier*, hésite encore (n'aurait-elle pas dû annoncer que la « *variante de dodines* » était exceptionnellement composée d'une seule ? Et n'apporter l'addition qu'une fois celle-ci demandée ?). Mince carte des vins (c'est là où les « tuyaux » d'un sommelier-conseil, comme Benoît France, seraient utiles !) mais carte « personnalisée » *des cafés et thés*. Portions à la limite du trop peu pour faire « nouvelle cuisine » et addition de 200 F par personne, au moins !

● **Les Brémailles, 9, rue Georges-Saché (14e). Tél. : 539-05-55.**

Augusta

Changement (heureux) de propriétaire et de chef en cette petite maison du 17e de bonne réputation. La cuisine m'a paru meilleure encore, du chef Michel Tirel (qui s'en fut, au Camélia de Bougival, apprendre avec Delaveyne – une veine, pour lui !). *La bouillabaisse est* évidemment la fleur à la boutonnière, ici, mais la simple soupière de petits poissons de roche avec croûtons et rouille (50 F) est remarquable. Restaurant de poissons, de la salade à la langouste rose aux moules farcies beurre vert, du saint-pierre au vin rouge aux rougets, du turbot en feuillantine et à la blanquette de langoustines aux fèves. Vous pourrez aussi tâter du foie gras de canard « maison », des pieds et paquets (sur commande) d'un carré d'agneau dans son jus. Fromages bien affinés. Desserts parfaits. Comptez 350/400 F si vous vous laissez aller vers les crustacés.

● **Augusta, 98, rue de Tocqueville (17e). Tél. : 763-39-97. Fermé le dimanche.**

Comme chez soi

Quelques embellissements du cadre et nouvelle carte pour cette bonne maison où l'on peut manger, en effet, comme chez soi... Lorsque l'on mange bien chez soi ! Soupe campagnarde ou œufs cocotte, de la sole grillée beurre d'anchois au confit « maison » entouré de succulentes frites, de l'andouillette purée de cresson aux grillades diverses, et jusqu'au far breton *aux pruneaux rustique en diable*... La cuisine de Jean-Claude Meunier est à la fois toute simple et précieusement mitonnée, trop simple et bonne sans doute pour retenir l'attention des inspecteurs du Michelin ou des précieux de la table. Comptez 200/250 F et régalez-vous.

● **Comme chez soi, 20, rue Lamartine (9e). Tél. : 878-00-02. Fermé le samedi et le dimanche.**

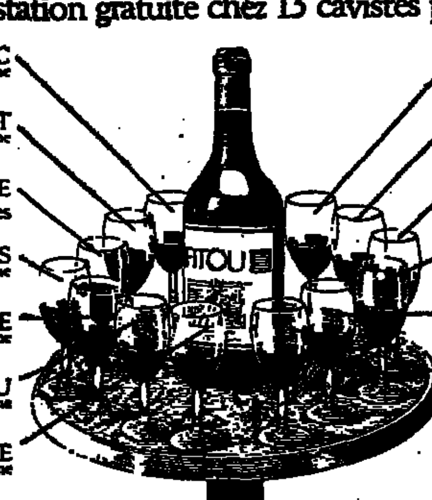
Le Clos Saint-André

C'est la bonne petite maison de quartier que l'on sait, calme le soir et précieuse aux amateurs de dîners tranquilles. Profitez-en, un soir de fête, pour commander à André Montalant (qui n'en manque pas !) de vous préparer son pot-au-feu au foie *gras, version personnelle du* Dodin-Bouffant.

● **Le Clos Saint-André, 21, rue de Turin (8e). Tél. : 522-65-34. Fermé samedi et dimanche.**

L. R.







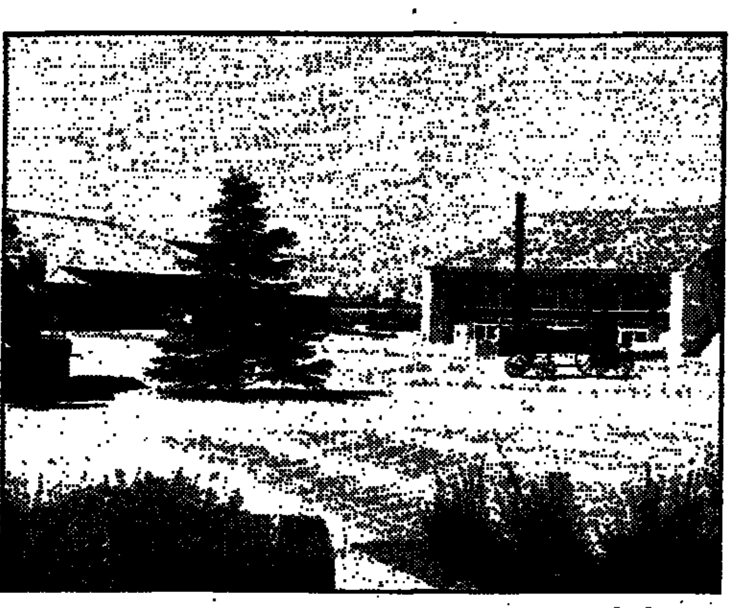
Mémoire paysanne

Près de Niort, les sillons retrouvent leur histoire.

EN deux ans, un village de pierre dorée et de tuile rose a poussé sur la plaine. Il s'appelle Ruralies. Le Poitou-Charentes, la seule région qui n'ait aucune ville de plus de cent mille habitants, a voulu en faire la vitrine de sa vocation paysanne traditionnelle.

Une aire de 10 hectares, au bord de l'autoroute A-10 Paris-Bordeaux. Près du restaurant et de la boutique des produits régionaux s'est ouvert un centre d'expositions consacré aux arts et traditions populaires. L'animation y est constante, surtout depuis que la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres y a transféré tous ses services.

Récemment, un Conservatoire national de la terre s'est implanté sur ce site naguère en friche.


D.R.

Un conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles

Drôle de musée. Après la visite, le touriste ou l'amateur éclairé constatent pourtant que l'enseigne porte bien ces mots : « Musée de la machine agricole ». Mais, à l'intérieur, on vous explique qu'il s'agit plus exactement d'un conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles. *« Musée, c'est à cause de l'autoroute,* commente le directeur, Lucien Bonneau, *c'est un mot que les gens de tous les pays connaissent. Mais ce que nous montrons ici, c'est l'évolution du monde rural, et particulièrement du travail de l'agriculteur. »*

L'évolution de l'outil et la façon de l'utiliser révèle, en agriculture, une originalité : elles se moquent du temps ! Sont ainsi alignés, côte à côte, une moissonneuse-batteuse, un engin volant identifié comme l' « agriplane » et une batterie de charrues allant d'une « sept-socs » motorisée à un araire de bois. Cet araire, dont se servaient nos grands-parents, est encore aujourd'hui utilisé en Tunisie. Après tout, le paysan français n'a-t-il pas lui-même connu l'ère prémécanique ? C'était hier. Jusqu'en 1950, dans certaines de nos régions, des femmes et des hommes maniaient la faux et la faucille, battaient les céréales ou les haricots au rouleau de pierre ou au fléau. Alors même qu'existaient sur le marché, depuis les années 20, le tracteur et la moissonneuse-lieuse, dont le rendement égalait celui de douze hommes. Il est vrai que certains experts, il y a quarante ans, dénonçaient comme un contresens économique la mécanisation agricole. Ils auront pu, depuis, assister à la disparition du cheval de trait, des attelages de bœufs et du baudet du Poitou, dont les derniers représentants sont exposés ici comme d'étranges curiosités de parc zoologique.

« Il y a toujours une leçon à tirer du passé, constate Lucien Bonneau, *ne serait-ce que pour réparer. Objets et machines exposés viennent de toute la France. Parfois en triste état. Mais nous avons installé notre propre atelier de restauration. A l'occasion, il faut faire appel aux anciens. Nous partions presque de zéro dans l'histoire du machinisme agricole. Il reste beaucoup à apprendre. Derrière le mot « conservatoire » se trouve aussi la notion d'enseignement. »*

Né sur la plaine niortaise, tout près du site des Ruralies, Lucien Bonneau a d'abord été enseignant, dans la Manche, de machinisme agricole précisément. Aussi a-t-il été heureux de revenir au pays, appelé par l'association du Conservatoire.

Pour le secrétaire d'Etat René Souchon, venu, le 15 mai dernier, inaugurer le musée-conservatoire, *« l'évolution technologique n'est possible que si l'évolution culturelle le permet ».* La jeune expérience des Ruralies en apporte l'illustration.

Outre les quinze mille personnes qui, d'ici à la fin de l'année, les auront visités, les 2000 mètres carrés d'exposition auront vu également défiler divers stages et missions d'Afrique ou d'autres pays en voie de développement.

« Chez nous, ont expliqué des Indiens, *nous sommes demeurés au stade de la faucille. Avant de savoir faire fonctionner une faucheuse mécanique, il est indispensable de passer par l'apprentissage de la faux, de savoir aiguiser les lames et régler la machine, et l'entretenir, sans quoi elle deviendrait vite inutilisable. »*

L'homme de la terre est capable de progresser très vite, dès qu'il sait où va le chemin. On s'en rend compte dans ce musée ouvert sur l'avenir, sur l'après-machinisme, la biotechnologie et la téléculture autoprogrammée. Sans oublier cependant qu'il ne faut jamais mettre la charrue avant les bœufs.

RAYMOND SILLARD.

● Conservatoire du machinisme agricole. Tél. : (49) 75-68-27. Ouvert tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 18 h. 10 F pour les visiteurs de plus de seize ans, gratuité pour les moins de seize ans.

Près du conservatoire, à la Maison des Ruralies, centre d'exposition des arts et traditions populaires ruraux en Poitou-Charentes. Ouvert tous les jours. Entrée gratuite.

Accès soit par l'autoroute, entre les sorties Niort-Est et Niort-Sud, soit par la route depuis Niort, par un itinéraire jalonné par Vouillé et Aiffres.

Partir

La Sarthe au travail

On la savait riche en beautés naturelles et en vacances reposantes. Un guide récent nous la présente créant, inventant, recherchant, enseignant, fabriquant, transformant, élevant, produisant et exportant. Et propose de découvrir également son patrimoine économique et technique en visitant ateliers d'artisanat, centres de formation, entreprises industrielles, laboratoires de recherche, usines de traitement des eaux, champignonnières, etc.

Un outil précieux dans lequel figurent les adresses, numéros de téléphone, noms des responsables à contacter, possibilités d'accès, délais nécessaires, durée des visites et localisation. Un guide qui se veut le miroir de la Sarthe traditionnelle et moderne.

● Guide du tourisme industriel et technique en Sarthe, Jean-Louis Marlette, 240 p., 53 F (envoi : 65 F). Office du tourisme du Mans, 40, place de la République, 72000 Le Mans, tél. : (43) 28-17-22.

Aventure en Australie

1 000 miles d'aventure en Land-Rover dans la nature hostile de la péninsule d'York (province du Queensland, au nord-est de l'Australie). C'est ce que le septième Camel Trophy proposera, du 8 au 21 mars 1986, à quatorze équipages amateurs entièrement pris en charge par l'organisation. La sélection de l'équipage français (deux personnes et un équipier de réserve), qui comprendra des tests de conduite, de connaissances mécaniques, d'endurance et de psychologie, s'effectuera les 14 et 15 décembre parmi les cinquante candidats qui présenteront le meilleur dossier.

● Dossiers de candidature à demander, uniquement sur carte postale, avant le 30 novembre, à : Camel Trophy 86, BP 86, 78611 Le Perray Cedex.

Patache en Ile-de-France

Une journée, en automne, sur la « patache eautobus » qui glisse sur la Seine et la Marne. Départ près du pont de la Concorde. Les monuments de la capitale. Puis les îles et les guinguettes de la Belle Époque. On franchit aussi la célèbre écluse de Saint-Maurice. Retour à Paris au crépuscule. Départ tous les jours jusqu'au 10 novembre. Prix : 250 francs par personne, déjeuner compris (150 francs sans le déjeuner).

● Quiztour-Paris canal, 19, rue d'Athènes, 75009 Paris, tél. : 874-75-30.

Jour de l'An à Pékin

Les Amitiés franco-chinoises proposent de terminer l'année chez Maxim's à Pékin. Une halte de qualité pendant ce voyage d'une semaine qui permet aussi de voir les tombeaux Ming et la Grande Muraille sous la neige. Du 28 décembre 1985 au 4 janvier 1986. Prix : 9 900 F tout compris.

● Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 236-37-70.